



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE PAUL VERLAINE DE METZ

U.F.R. Arts et Sciences Humaines

Département d'Histoire

FEMMES, CULTURE ET POLITIQUE

Histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours

Tome 1

Entre combats et clandestinité
(1916-1971)

Thèse de doctorat d'histoire présentée par Xavier BREUIL, sous la
direction de Monsieur le Professeur Émérite Alfred WAHL

UNIVERSITE PAUL VERLAINE DE METZ

U.F.R. Arts et Sciences Humaines

Département d'Histoire

FEMMES, CULTURE ET POLITIQUE

Histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours

**Thèse de doctorat d'histoire présentée par Xavier BREUIL, sous
la direction de Monsieur le Professeur Émérite Alfred WAHL**

À Christine d'abord,
à mes parents ensuite,
sans l'aide et le soutien desquels
rien n'eût été possible

Remerciements

Avant de vous présenter cette étude, nous aimerions nous tourner vers les personnes qui ont rendu notre tâche plus aisée :

- tout d'abord le Professeur Émérite Alfred Wahl qui a guidé notre travail et nous a prodigué le bénéfice de ses conseils, du choix du sujet à la rédaction finale, et surtout permis à toute une génération de jeunes chercheurs de lier leur passion de l'histoire à celle du football
- le Centre international d'études du sport de l'université de Neuchâtel et la Fédération internationale de football qui a soutenu ce travail en nous attribuant une bourse de recherche,
- les différentes fédérations de football qui ont bien voulu nous ouvrir leurs archives et nous communiquer des documents
- le personnel des divers centres d'archives et bibliothèques, qu'ils soient publics ou privés, dont la compétence et l'amabilité nous ont été précieux.
- Catherine Dardignac des archives historiques de la Société générale, le club de Femina Sport, la Ligue d'Alsace de football et Madeleine Boll
- Enfin, les enseignants-chercheurs en histoire du sport, en particulier Alex Poyer et Paul Dietschy

Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

SOMMAIRE

	PAGES
INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
PREMIÈRE PARTIE : Splendeur et misères du football féminin (1916-début des années 1950)	21
Chapitre 1 : Femmes, football et patriotisme pendant la Première Guerre mondiale (1916-1921)	24
Chapitre 2 : Le football féminin : sport élu ou sport déchu ? Évolution de la pratique et de ses représentations dans la première moitié des années 1920	77
Chapitre 3 : Vers une pratique clandestine : Femme, football et exclusion politique	111
DEUXIÈME PARTIE : Les chemins de l'intégration (1955-début des années 1970)	153
Chapitre 4 : Le renouveau de la pratique de 1955 jusqu'au milieu des années 1960	157
Chapitre 5 : Développement et organisation du jeu après 1965	185
Chapitre 6 : La reconnaissance officielle du football féminin	214
TROISIÈME PARTIE : La vie au sein des fédérations (de 1971 jusqu'à nos jours)	253
Chapitre 7 : Le désenchantement des footballeuses au cours des années 1970	256
Chapitre 8 : Les combats des « Trente glorieuses ». L'évolution du football féminin en Europe (1971-2000)	298
Chapitre 9 : Vers une nouvelle géopolitique du football ?	342
CONCLUSION GÉNÉRALE	393
SOURCES	402
BIBLIOGRAPHIE	412
ANNEXES	420

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En juin 1978, le mensuel politique allemand *Das Parlament* consacre un numéro spécial au ballon rond. Intitulée « Pourquoi le football est plus qu'un sport »¹, la publication paraît à l'occasion de la coupe du monde que doit accueillir la dictature argentine quelques jours plus tard. Elle s'intéresse aux interactions multiformes entre football et politique : investissement des pouvoirs publics dans le développement de la pratique ; joueurs courtisés par les hommes politiques; répercussions d'une coupe du monde pour le pays et/ou le régime organisateur. Les articles insistent aussi sur la signification donnée à la pratique dans la plupart des pays: sport le populaire, le ballon rond s'affirme comme un vecteur d'intégration à la vie publique tant au niveau local qu'au niveau national. A l'instar des hommes politiques, les joueurs de football sont considérés par une partie de la population comme les représentants du village, de la région et de la nation et alimentent les conversations tenues en famille ou sur le lieu de travail.

La rédaction de la revue n'oublie pas d'aborder la question du rapport des sexes. Professeur à l'université du sport de Cologne et épouse de l'ancien président du comité olympique allemand, Liselott Diem revient sur cette pratique féminine qui s'est durablement implantée dans le pays depuis la fin des années 1960. Sa contribution s'interroge sur le rôle joué par le football dans l'émancipation des femmes. La démarche est légitime : dès lors que des sportives font le choix de taper dans le ballon

¹ "Warum ist Fussball mehr als Sport", *Das Parlament, Die Woche im Bundeshaus. Aus Politik und Zeitgeschichte*, 28. Jahrgang/Nr223, Juin 1978.

rond, elles devraient aussi jouir de sa faculté d'intégration à la vie publique nationale. Mais l'auteur ne tranche pas véritablement la question².

Indiscutablement, le ballon rond occupe une place à part dans le champ des activités physiques : il suscite un engouement sans commune mesure avec les autres sports. La France « fin de siècle » est révélatrice de ce point de vue : la victoire des Tricolores lors de la coupe du monde de football 1998 et du championnat d'Europe des nations 2000 a fait descendre des millions de Français dans les rues. Les footballeurs de la sélection nationale, déjà très présents dans la vie quotidienne d'une partie des Français, ont confirmé leur statut de héros. Quel autre sport peut-il déclencher une telle liesse populaire ? Quels autres sportifs sont-ils célébrés à ce point ? Même les Jeux olympiques, qui se disputent tous les quatre ans, et ses vainqueurs ne peuvent prétendre concurrencer le ballon rond.

Les observations faites par *Das Parlament* sur les rapports entre football et politique ont été d'ailleurs validées par les historiens. En effet, à partir des années 1970 et 1980, plusieurs universitaires européens ont jeté leur dévolu sur le ballon rond pour en faire un objet d'étude à part entière. Tout en soulignant les enjeux pluriels induits par ce sport, ils ont insisté sur sa dimension politique. Dans son ouvrage sur « l'invention des traditions », Eric J. Hobsbawm rappelait combien la coupe d'Angleterre, promue au rang d'événement national par la presse, fut le symbole de l'intégration des classes populaires masculines à la nation puisque le Roi en personne assistait à la finale, favorisant ainsi « la convergence du rituel officiel et du grand spectacle »³. Dans ses travaux pionniers sur l'histoire du football français, Alfred Wahl

² L. Diem, « Frauen-Fussball- Ein Stück Emanzipation », dans *Das Parlament, Die Woche im Bundeshaus. Aus Politik und Zeitgeschichte*, 28. Jahrgang/Nr223, Juin 1978, p. 11.

³ E.J. Hobsbawm T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ainsi que E.J. Hobsbawm, *L'Ere des empires*, Paris, Hachette, 2002, p. 144.

a pu écrire que la sélection nationale s'affirme comme une « véritable nation en réduction »⁴. Il reprend cette idée en compagnie de Christiane Eisenberg, Tony Mason et Pierre Lanfranchi dans leur ouvrage collectif publié dans le cadre du centenaire de la FIFA. Selon eux, à la fin du 19^{ème} siècle, le football britannique avait déjà pris un sens et une signification politique en mettant en jeu les identités locales et nationales⁵. En revanche, aucune étude n'a encore interrogé ces relations étroites qu'entretiennent ballon rond et gestion de la cité en y intégrant les rapports des sexes et le football féminin.

L'état des connaissances sur l'histoire du football féminin

Se situant au confluent de l'histoire du football et de l'histoire des femmes ou, pour certain(e)s, du genre, des universitaires se sont intéressées à l'évolution de la pratique féminine. Les premiers travaux sont apparus en Grande-Bretagne. En 1999, Alethea Anne Melling soutenait une thèse de doctorat sur l'implantation et le développement du football féminin dans le Lancashire entre 1916-année d'apparition du jeu dans le Nord de l'Angleterre- et la décennie 1960 au cours de laquelle il fait sa

⁴ A. Wahl, *Les Archives du football*, op.cit., p. 317, voir également du même auteur « Fussball und Nation in Frankreich und Deutschland » dans E. François, H. Siegrist, J. Vogel, *Nation und Emotion. Deutschland und Frankreich im Vergleich 19. und 20. Jahrhundert*, Vandenhoeck and Ruprecht Göttingen, 1995, pp. 342-352 ainsi que E. J. Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 2002, p. 264.

⁵ C. Eisenberg, T. Mason, P. Lanfranchi, A. Wahl, *Le Siècle du football*, Paris, Le Cherche-Midi, 2004, p. 33. Pour des approches nationales, voir pour l'Allemagne, C. Eisenberg, « Histoire du football professionnel en Allemagne » dans H. Milal, P. Mignon, *Les Cahiers de l'INSEP*, n° 25, 1999, pp. 163-188. Pour l'Italie, P. Dietschy, « Nord contre Sud : antagonismes régionaux et supporters de football en Italie, du fascisme au miracle économique », dans C. Desplat (dir.), *L'Homme du Midi. Sociabilités méridionales*, Paris, Éditions du CTHS, 2003, pp. 161-170 ; M. Taylor, « Football et culture politique », dans Y. Gastaut, S. Mourlane, *Le Football dans nos sociétés. Une culture populaire (1914-1918)*, Paris, Autrement, 2006, pp. 94-118. Nous reviendrons largement sur cette problématique au cours de notre travail.

réapparition à la faveur des mouvements féministes⁶. Malgré la chronologie indiquée, sa recherche porte essentiellement sur la diffusion de la pratique au cours du premier conflit mondial et dans l'immédiat après-guerre. Cela tient à l'histoire même du football féminin : après avoir connu une première phase d'expansion entre 1916 et 1920, la pratique décline brutalement. S'appuyant sur les archives de *l'Imperial War Museum* ainsi que sur la presse sportive et régionale anglaise, l'historienne démontre que la popularisation du ballon rond posait, d'une part, la question du brouillage des sexes et, d'autre part, celle de ses répercussions sur les rapports entre les différentes classes sociales. Le football féminin s'est en effet développé dans le cadre d'un paternalisme social : les ouvrières des usines de guerre ont ainsi été encouragées par les surintendantes d'usine à pratiquer ce sport et à organiser des matches de charité. Par ce biais, les femmes pouvaient manifester leur patriotisme. Au lendemain du conflit, les travailleuses perpétuent cette tradition et disputent des matches de charité pour soutenir le mouvement de grève des ouvriers du Lancashire. Cet aspect permet à A. Melling d'insister sur un autre point : l'idée d'un mouvement sportif masculin franchement opposé à la pratique des femmes devrait être nuancée. Pratiqué dans le cadre d'œuvres charitables, le football féminin fut toléré par une partie de l'opinion. L'autre spécialiste de l'histoire du football féminin anglais, Jean Williams, n'a pas remis en cause cette conclusion. Dans sa thèse soutenue à l'université de Leicester, elle reprend les développements de son homologue sur la pratique au cours de la Grande Guerre et de l'Entre-deux-guerres⁷. Mais son travail s'intéresse surtout à l'évolution du football féminin en Angleterre dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle :

⁶ A. Melling, *Ladies' Football: Gender and the Socialisation of Women Football Players in Lancashire 1916-1960*, Unpublished PhD Thesis, University of Central Lancashire, November 1999.

⁷ J. Williams, *A Game for Rough Girls? A history of Women's Football in England*, Londres, Routledge, 2004.

faiblesse de la pratique après 1945, renouveau à la fin des années 1960 et réticence des instances masculines à reconnaître pleinement les femmes. Jean Williams étudie surtout l'important développement que connaît le jeu après 1990, en comparant sa situation en Angleterre et en Norvège ou en Italie. Elle insiste sur l'émergence d'une communauté propre au football féminin, l'affirmation des femmes à des postes d'entraîneurs, le développement des sponsors et du football des jeunes. Pour réaliser son étude, elle a exploité des sources originales : archives conservées par quelques joueuses, documentation de la FIFA et presse anglaise. Des publications non-universitaires sont venues compléter les travaux de Melling et Williams. Outre le travail de la journaliste Barbara Jacobs sur la formation anglaise des Dick Kerr Ladies⁸, nous avons lu avec attention le récit de Gail Newsham sur l'histoire de ces joueuses de l'usine Dick Kerr de Preston. Cette ancienne joueuse des années 1960-1970, devenue plus tard la trésorière du club des *Ingol Belles*⁹, s'est appuyée sur les archives des dirigeants et de plusieurs joueuses. Elle a pu ainsi reconstituer l'épopée de cette équipe mythique et en fournir des détails utiles et intéressants.

En France, l'initiative d'écrire l'histoire du football féminin en revient, une fois de plus, aux U.F.R. des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Contrairement aux études réalisées outre-Manche, le travail de Laurence Prudhomme-Poncet, soutenu à l'université de Lyon en 2002, observe l'évolution du jeu dans l'Hexagone pendant tout le 20^{ème} siècle¹⁰. Elle a notamment démontré que son implantation au cours des années 1910/1920 puis 1960 correspond aux deux vagues des mouvements féministes qui ont déferlé sur l'Europe. Selon elle, plusieurs

⁸ B. Jacobs, *The Dick Kerr' Ladies. The Factory Girls Who Took on The World*, Londres, Robinson, 2004.

⁹ G. Newsham, *In a League of Their Own*, Londres, Scarlett Press, 1994.

¹⁰ L. Prudhomme-Poncet, *Ces Dames du ballon rond. Histoire du football en France au XXe siècle*, thèse de doctorat, Université Claude-Bernard, Lyon I, novembre 2002.

facteurs s'entremêlent pour expliquer le développement de la pratique : sont ainsi invoqués le progrès du travail des femmes, de leur scolarisation, la liberté d'allure et de mouvement ainsi que « l'air du temps ». A l'inverse, l'hostilité du mouvement sportif, le reflux du féminisme ainsi que la crise économique de 1929 auraient eu des conséquences funestes pour le « premier football féminin ». Elle fait également référence à la présence d'un jeu féminin en Belgique et aux Pays-Bas au début des années 1920 et surtout au rôle joué par Alice Milliat dans la diffusion du sport féminin et donc du football. Ses recherches se sont appuyées sur plusieurs sources originales : registre de la Fédération internationale des sports féminins conservé au musée national du sport à Paris ; archives de Femina Sport qui fut le premier club parisien à adopter le jeu du ballon rond en 1917 ; presse régionale et sportive ainsi que témoignages de pratiquantes.

Enfin, la revue scientifique anglaise *Soccer and Society* a consacré, à l'automne 2003, un numéro spécial sur l'histoire du football féminin¹¹. Plusieurs universitaires ont apporté leur contribution en présentant l'évolution de la pratique dans leur pays. Il ne s'agit pas véritablement d'une étude comparative puisque à chaque chapitre correspond une approche nationale. Cependant, elle permet d'en savoir plus sur l'implantation et le développement du jeu en Europe (Norvège, Danemark, Suède, Angleterre, ex-République démocratique allemande), en Asie (Corée du Sud, Chine) et en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada). Sans surprise, l'émergence du football féminin à la charnière des années 1960 et 1970 est attribuée, dans le monde occidental, aux mouvements féministes. Mais de leur propre aveu, les auteurs ne parviennent pas à établir un lien direct entre les deux tendances en question. Un autre point semble intéressant : dans les pays étudiés, le football ne s'est pas

¹¹ *Soccer and society*, N°2/3, (Soccer, Women, Sexual Liberation. Kicking off New Era), Eté/ Automne 2003.

implanté dans le premier 20^{ème} siècle comme ce fut le cas en France, en Angleterre et en Belgique. Malgré quelques tentatives isolées de jeunes Allemandes ou Norvégiennes, il fallut attendre la décennie 1960 pour assister à l'émergence de la pratique.

Pas plus que les autres travaux, cette dernière publication n'a interrogé la dimension politique du football et son rôle de vecteur d'intégration à la vie publique. Seul, l'article de l'historien du *soccer* aux Etats-Unis, A. Markovits, a souligné l'importance des imaginaires nationaux dans l'accès des femmes au sport: il rappelle que, dans ce pays, la pratique féminine a pu se développer en raison du faible intérêt que lui portent les hommes. Le jeu n'y a pas été élu sport de la nation, contrairement au base-ball, football américain, basket-ball et, à un degré moindre, au hockey sur glace¹².

Cette absence de référence politique est d'autant plus dommageable que, pour leur part, les historiens et historiennes des femmes ont questionné les rapports des femmes à la nation. On se contentera ici de citer les travaux de Yolande Cohen, Françoise Thébaud ou encore Marie-Claire Hooock Demarle sans oublier le numéro

¹² Voir, en plus de son article sur le football féminin dans *Soccer and Society*, A. Markovits, « Pourquoi n'y a-t-il pas de football aux États-Unis ? L'autre « exceptionnalisme » américain » dans *Vingtième siècle*, n° 26, 1990, pp. 19-36. Deux autres historiens ont questionné les liens entre sport féminin et politique : lors d'une conférence donnée en mai 2004 à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris dans le cadre du séminaire du CHEVS « Sport, Société et Culture en Europe », Pascal Ory avait proposé de s'interroger sur le rapport entre l'exclusion des femmes de la vie politique et leur difficulté à s'imposer dans le champ sportif ; André Rauch rappelle quant à lui que les victoires remportées par des femmes dans les compétitions n'ont jamais été interprétées comme des victoires de la Nation, voir A. Rauch, *L'Identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande guerre à la gay pride*, Paris, Hachette, 2004, p. 169.

spécial de la revue *Clio* sur le *Genre de la Nation* paru en 2000¹³. Pourtant, ces approches permettent d'éclairer l'histoire du football féminin. On pourrait même aller plus loin en disant qu'elles sont indispensables à sa compréhension. Nous prendrons un seul exemple : dans sa thèse sur la pratique féminine pendant la Grande Guerre, A. Melling rappelle que l'organisation des matches de charité disputés par les ouvrières-footballeuses fut encouragée par les femmes des classes supérieures car elles y voyaient là un moyen d'exprimer leur patriotisme. Or, Françoise Thébaud a démontré que, en accomplissant leurs devoirs patriotiques, ces femmes issues des couches supérieures espéraient justement obtenir la reconnaissance de la nation et, en guise de récompense, être autorisées à participer activement à la gestion de la cité¹⁴. Aussi, ne peut-on pas aller plus loin dans la réflexion d'A. Melling et s'interroger sur les ambitions réelles de ces sportives en crampons? Une étude sur le football féminin pourrait d'ailleurs intégrer d'autres problématiques posées par les différents genres historiques. Les recherches sur la Grande guerre par exemple ont rarement été prises

¹³ Y. Cohen, F. Thébaud (dir.), *Féminismes et identités nationales en Europe. Le processus d'intégration des femmes au politique*, Lyon, PPSH- Centre Jacques Cartier, 1998 ; M.-C. Hoock-Demarle, *Femmes, Nations, Europe*, Paris, CERIC, 1995 ; *Clio. Histoire, Femmes et sociétés*, n°12, (Le Genre de la nation), Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 2000. On pourrait également ajouter les ouvrages plus généraux sur l'histoire des femmes ou traitant du rôle des femmes en politique : A.-M. Sohn, F. Thélamon, *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998 ; G. Duby, M. Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, tome 5, sous la direction F. Thébaud, Paris, Perrin, 2002 ; C. Fauré, *Encyclopédie politique et historique des femmes. Europe et Amérique du Nord*, Paris, PUF, 1997 ; E. Gubin, C. Jacques, F. Rochefort, B. Studer, F. Thébaud, M. Zancarini-Fournel, *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2004 ; J. Heinen, A. Del Re, *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; B. Marques-Pereira, *La Citoyenneté politique des femmes*, Paris, Armand Colin, 2003.

¹⁴ F. Thébaud, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 130-131. Elle reprend cette analyse dans « Femmes et genre dans la guerre », dans S. Audoin-Rouzeau, J.-J. Becker, (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918, Histoire et culture*, Bayard, 2004, pp. 613-626. Voir aussi, Y. Cohen, F. Thébaud (dir.), *Féminismes et identités nationales en Europe*, Lyon, PPSH-Centre Jacques Cartier, 1998.

en considération. Là encore, nous pensons que des notions telles que la culture de guerre, les « entrées et sorties de guerre » ou encore le consentement permettent d'éclairer l'histoire de la pratique féminine en France et Angleterre entre 1916 et le début des années 1920. Il en est de même de l'histoire du féminisme ou plutôt des féminismes. Tout d'abord, les spécialistes n'ont pas encore tranché la question de sa définition. Ils ont démontré que l'emploi du pluriel était plus judicieux pour rendre compte de ces mouvements. Dans tous les cas, il s'agit bien de revendiquer de nouveaux droits. Mais les militantes des années 1920 se distinguent de celles de la seconde vague dans leurs objectifs, leurs modes d'organisation et les stratégies adoptées. Mieux encore, les décennies 1960-1970 ont vu le mouvement se diviser en plusieurs tendances : alors que les femmes de l'Europe du Nord, Norvégiennes, Suédoises ou encore Danoises, insistaient sur l'exercice de la citoyenneté et cherchaient à s'affirmer dans la vie politique, celles du Sud revendiquaient le droit à disposer de leur corps. Parfois, ces deux tendances coexistaient au sein d'un même pays¹⁵.

Au total, les dix dernières années ont vu fleurir les travaux sur l'histoire du football féminin. Ces derniers ont permis une meilleure compréhension des rapports des sexes dans le monde du ballon rond. Nous en savons désormais plus sur sa chronologie, en particulier ses phases d'expansion et de reflux, sur les facteurs sociaux et économiques qui ont permis son développement ou sur les attitudes du mouvement sportif et la reconnaissance du jeu par les fédérations de football. Cependant, ces différentes études laissent en suspens plusieurs questions. On se contentera ici d'en formuler trois pour exemple. Tout d'abord, pourquoi, dans la première moitié du 20^{ème}

¹⁵ E. Gubin, C. Jacques, F. Rochefort, B. Studer, F. Thébaud, M. Zancarini-Fournel, *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2004

siècle, le football féminin s'est-il uniquement développé en Grande-Bretagne, en France et en Belgique ? Les femmes des autres pays européens, qui ont pourtant découvert les joies du sport au même moment et ont entretenu des relations étroites avec leurs homologues anglaises ou françaises, n'ont pas manifesté le moindre intérêt pour le jeu du ballon rond. Est-ce à dire qu'elles étaient moins féministes que les Belges, les Anglaises ou les Françaises ou alors qu'elles bénéficiaient de conditions économiques et sociales moins favorables ? On peut légitimement en douter. On pourrait aussi s'interroger sur les fortes inégalités apparues après 1970 dans le développement de la pratique. En effet, selon une enquête statistique publiée en 2000 par la Fédération internationale de football (FIFA), les taux de licenciées dans les pays du Nord sont de très loin supérieurs à ceux du Sud : les femmes représentent près de 25% en Norvège, 20% en Suède, 17,5% pour le Danemark et 11% en Finlande contre 2% en France, en Italie, en Grande-Bretagne et 6,5 % en Espagne¹⁶. Là encore, on pourrait conclure que ces écarts sont le résultat d'un féminisme plus militant, de conditions économiques et sociales plus favorables dans le Nord de l'Europe. La culture religieuse et le rapport au corps pourraient également être invoqués. Mais ces facteurs ne suffisent pas expliquer le retard des Finnoises sur leurs voisines scandinaves ou l'avance des Espagnoles sur les femmes des autres pays méditerranéens. Enfin, on peut s'interroger sur cette soi-disant opposition viscérale et systématique du mouvement sportif à la pratique féminine. A. Melling a démontré que, au cours de la Grande guerre, le football féminin a pu être accepté par une partie de l'opinion. Est-ce que cette situation s'est reproduite au cours du 20^{ème} siècle ? De même, est-ce que le football fut partout et de tout temps considéré comme le sport viril

¹⁶ Nous reprendrons plus en détail cette enquête dans la troisième étape de notre travail.

par excellence et capable d'intégrer les masses masculines à la vie publique ? Le cas des Etats-Unis nous invite à faire preuve de plus de prudence.

Délimitation du sujet et problème des sources

Ces questions impliquaient d'observer l'évolution de la pratique depuis la Première guerre mondiale jusqu'à nos jours tout en l'inscrivant dans une perspective comparative. Notre étude a donc pour ambition d'étudier la diffusion du football féminin en Europe au cours du 20^{ème} siècle. Cela ne nous empêchera pas de faire plusieurs références à ce qui se passe ailleurs, notamment en Asie et en Amérique du Nord. Le développement du jeu sur ces continents nous permettra de mieux comprendre le football féminin en Europe.

Pour assumer ce choix, il nous fallait ré-interroger certains documents déjà exploités par nos prédécesseurs tout en proposant des sources inédites. Outre les rapports des surintendantes conservés par *l'Imperial War Museum* et consultés par A. Melling, nous avons repris les fonds qui ont alimenté la thèse de L. Prudhomme-Poncet. C'est ainsi que nous avons pu trouver dans les archives de Femina Sport des pièces qui n'ont pas retenu son attention mais qui nous semble être d'une importance capitale. Nous citerons par exemple cette lettre de 1915 écrite par un poilu « marrainé » par certaines licenciées du club. Le registre de la Fédération sportive féminine internationale (FSFI) nous apprend également beaucoup sur la pratique du sport féminin, ses dirigeants et son organisation en Europe et en Amérique du Nord. De fait, il constitue une source précieuse pour comprendre le non-développement du football féminin sur le « Vieux Continent » dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Enfin, nous avons consulté la même presse sportive : *L'Auto*, *Le Miroir des sports* et

L'Echo des sports pour l'entre-deux-guerres ; *Miroir Sprint*, *Miroir du Football*, *France Football*, *France Football officiel* pour les années 1960-1990. Nous reviendrons sur un point que n'a pas précisé L. Prudhomme-Poncet : il s'agit là de journaux opposés idéologiquement puisque les deux premiers ont appartenu au groupe de presse du parti communiste français et en sont restés très proches malgré l'indépendance acquise au milieu des années 1960. De même, les coupures de presse consultées à la bibliothèque Marguerite Durand de Paris sont plus le souvent issues de la presse communiste comme *Antoinette*, organe de la CGT, ou *Les Heures claires des femmes françaises*, journal féminin du parti communiste. Cet intérêt de la presse « rouge » pour la pratique mériterait d'être réévalué.

Mais la plupart des sources consultées sont inédites. Tout d'abord, en raison du rôle joué par Alice Milliat dans la diffusion du sport et du football féminin entre 1916 et 1935, nous avons cherché à reconstituer ses réseaux. Les Archives nationales, notamment les cartons AR 255 et 8 AR 417 relatifs à la presse, ainsi que celles de la préfecture de police de Paris, en particulier les rapports des renseignements généraux sur les fédérations et les dirigeants sportifs, permettent d'en savoir plus sur les proches de la présidente de la FSFI. Les correspondances entre Alice Milliat et le Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ) conservées au Ministère des affaires étrangères à Nantes, en apprennent beaucoup sur les relations entretenues par les fédérations sportives féminines françaises avec les pouvoirs publics. De plus, le fonds contient plusieurs enquêtes réalisées par le Quai d'Orsay sur le développement des activités physiques des femmes dans les autres pays européens au cours des années 1920. Elles sont tout aussi intéressantes que le registre de la FSFI et les archives du Musée olympique de Lausanne qui comptent quelques pièces sur cette même organisation

féminine. Enfin, on a pu consulter les dossiers du Club athlétique de la Société générale, conservés aux archives historiques de la banque. Il s'agit d'une piste intéressante puisque cette association a compté jusqu'à trois sections de football féminin en France pendant l'entre-deux-guerres.

Naturellement, la matière était plus importante pour la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Tout d'abord, la Fédération internationale de football, située à Zurich, dispose d'un fonds très riche. Nous avons pu ainsi consulter les correspondances relatives au football féminin entretenues par cette organisation avec ses confédérations, notamment l'Union européenne de football (UEFA), et ses différentes associations nationales dans le monde. Les documents de l'International Board, chargé d'établir et de veiller à l'application des règlements, sont également instructifs. Nous nous sommes rendus au siège de plusieurs fédérations nationales de football (France, Angleterre, Suisse, Allemagne). Même si, dans la plupart des cas, leurs archives ne sont pas classées, il nous a été possible de consulter une dizaine de cartons qui contenaient : les statuts du football féminin, des enquêtes sur son évolution entre 1970 et 1990, les minutes et activités des comités, les correspondances entre fédérations, les lettres de clubs féminins et de footballeuses. En revanche, nous avons fait le choix de limiter les sources orales. Outre un entretien avec plusieurs joueuses alsaciennes des années 1970, nous avons seulement rencontré une Suissesse, Madeleine Boll, qui a débuté la pratique en 1965.

Mais pour inscrire l'histoire du football dans celle plus large du sport et des pratiques culturelles féminines en Europe, il était aussi important de se procurer des sources relatives à ces questions. De ce point de vue, les archives de l'UNESCO, qui comptent plusieurs études et comptes-rendus de conférences, les publications de l'Union européenne ainsi que les enquêtes de différents instituts nationaux de

statistiques (notamment ceux du Danemark, de la Suède, de la Norvège et du Portugal) ont été fort utiles.

Enfin, plusieurs autres sources couvrent l'ensemble de la période. Les annuaires statistiques des fédérations allemande, française, suédoise et suisse de football sont également précieux pour mesurer les progrès réalisés par les femmes et comparer quantitativement leur pratique à celle de leurs homologues masculins. Les associations belge, islandaise et néerlandaise ont également communiqué l'évolution du nombre de licenciées pour une période plus récente. De plus, on a pu consulter différents traités sur le football qui abordaient le jeu féminin ainsi que des manuels sur l'activité sportive des femmes. Notre étude doit beaucoup à la presse généraliste et spécialisée. La consultation de journaux allemands, anglais, américains, belges, espagnols, français, irlandais, italiens et suisses a permis d'en savoir plus sur l'évolution de la pratique et ses représentations.

Après avoir défriché l'ensemble de nos sources, il nous était possible de « reconstruire » une histoire du football féminin. Notre travail n'a aucunement la prétention de révolutionner l'historiographie. Mais l'absence de références à la dimension politique du football ainsi que les nombreuses énigmes non résolues par les études antérieures justifient notre projet. Certes, les conditions économiques et sociales des femmes ont eu des conséquences sur le développement de la pratique. Mais elles en ont eu également sur les autres disciplines sportives. Or, on l'a vu, le football n'est en rien comparable aux autres sports. Son « hégémonie culturelle » lui a permis d'acquérir une certaine respectabilité et de s'affirmer comme un vecteur d'intégration à la vie publique. Ne dit-on d'ailleurs pas qu'il est « la bagatelle la plus sérieuse du

monde » ?¹⁷. Cette dimension doit être prise en considération dès lors que l'on aborde la question de la pratique féminine. Aussi peut-on se demander si l'histoire du football féminin ne fut pas un reflet de la place occupée par les Européennes dans la vie politique au cours du 20^{ème} siècle. Plus encore, ce sport n'a-t-il pas contribué à leur exclusion ou à leur intégration à la gestion de la cité ?

Pour répondre à ces questions, nous procéderons à une analyse tripartite. Tout d'abord, on reviendra sur l'évolution de la pratique entre sa première apparition dans les usines de guerres anglaises en 1916 et le début des années 1950. Cette période se caractérise par un double mouvement : le football féminin connaît une première phase d'expansion dans seulement trois pays avant de décliner dès 1922 en Grande-Bretagne et après 1924-1925 en France et en Belgique. On présentera les objectifs assignés à la pratique, ses modes de diffusion et d'organisation ainsi que les attitudes adoptées par le mouvement sportif. Cela devrait nous permettre de réévaluer l'implication de ce dernier dans le reflux du football féminin au cours de l'entre-deux-guerres.

La seconde période prolongera ces axes de travail. Consacrée au processus d'intégration des femmes aux fédérations de football, cette partie prendra aussi en compte la seconde moitié des années 1950 au cours de laquelle le football féminin aurait connu sa « traversée du désert ». On pourra ainsi mieux mesurer la rupture apparue au cours de la décennie suivante et le développement du jeu en Europe. Il conviendra surtout d'interpréter son évolution à l'aune des mouvements féministes pour mieux établir des liens entre les deux phénomènes.

Enfin, une dernière étape sera consacrée à l'évolution de la pratique de 1970 à nos jours. Cette période est celle de la consécration pour les joueuses européennes :

¹⁷ C. Bromberger, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard, 1998.

trente ans après leur reconnaissance par les différentes fédérations de football, elles disposent enfin des mêmes compétitions que les hommes, à savoir la coupe du monde, le championnat d'Europe des nations sans oublier les Jeux Olympiques. Mais dans le même temps, ces années sont celles où se dessinent de très fortes inégalités entre les différents pays et coupent l'Europe en deux, voire en trois : l'Europe du Nord, où le football féminin peut compter sur un nombre important de licenciées et un niveau de jeu élevé, contraste avec l'Europe centrale et du Sud où le football féminin peine à s'affirmer. Il conviendra alors d'expliquer les raisons de ce grand écart effectué par la pratique après 1970.

PREMIÈRE PARTIE :

Splendeur et Misères

du football féminin

(1916 -début des années 1950)

INTRODUCTION

C'est entendu, le premier conflit mondial a favorisé l'émergence du football féminin. Du fait de leur intégration dans les métiers d'homme, de l'affirmation d'une certaine liberté de mouvement, les femmes ont également perturbé la hiérarchie des sexes sur le front des loisirs et du sport en particulier.

Cependant, il faudrait revenir sur le développement de la pratique entre 1916 et 1920 puis au cours de l'entre-deux-guerres. En effet, le phénomène touche la Grande-Bretagne, la France et la Belgique mais semble épargner le reste de l'Europe. Comment expliquer alors la rupture spécifique à ces trois pays? Pour cela, il conviendrait d'aborder les pratiques sportives des Européennes au cours de la « Belle époque », puis de comparer les modes de diffusions et les structures mises en place pour encadrer le jeu. Une analyse du rôle joué par Alice Milliat et sa Fédération sportive féminine internationale dans la promotion du jeu nous paraît aussi être pertinente.

La signification donnée au football féminin devra aussi être questionnée. N'a-t-elle pas varié en fonction des différents contextes politiques, sociaux et économiques que doivent affronter les sociétés européennes au cours de la période ? De même, est-ce que, en 1920, la pratique du football représente la même chose pour une Anglaise et pour une Française ou alors lui ont-elles donné chacune un sens différent? Ces questions impliquent d'envisager la pratique masculine avant 1914. Le football avait-il atteint la même maturité en France et en Grande-Bretagne ? Par conséquent, on peut aussi se demander si les femmes de ces deux pays sont entrées en guerre avec les mêmes repères sociaux et culturels.

Enfin, les raisons du reflux de la pratique au cours des années 1920 posent également problème. L'opposition du mouvement sportif fut-elle décisive dans ce processus ? Dans l'affirmative, il faudra présenter les motifs qui lui ont permis de justifier cette condamnation. A l'inverse, on recherchera les causes du déclin dans l'influence exercée par le reste de l'Europe sur le sport féminin en France, en Belgique et en Grande-Bretagne.

Pour répondre à ces interrogations, nous consacrerons une première partie à la pratique du football féminin pendant la Première guerre mondiale. Notre étude ne se limitera pas aux bornes chronologiques habituelles de 1914-1918 et présentera le développement du football et du sport féminin en amont du conflit. De même, l'analyse examinera ce qu'il est convenu de nommer « les sorties de guerre », c'est à dire les années 1919-1921. Une seconde partie reviendra sur l'évolution de la pratique et ses représentations dans la première moitié des années 1920 en France, en Belgique et en Grande-Bretagne. Enfin, un dernier axe de travail replacera le développement du jeu dans la perspective des relations internationales avant de suivre l'entrée en clandestinité des footballeuses.

CHAPITRE I :
Féminisme, football et patriotisme
pendant la Première Guerre mondiale
(1916-1921)

Au cours du premier conflit mondial, les femmes marquent leur volonté de rompre avec les codes sexués des activités sportives. En Grande-Bretagne et, à un degré moindre, en France, elles s'adonnent notamment aux joies du ballon rond. Cependant, le football féminin s'implante au sein de sociétés entrées dans le conflit avec des cultures sportives différentes. De ce fait, la pratique s'agence autrement de part et d'autre de la Manche.

1. Le développement du football féminin pendant la Grande Guerre

a) Les femmes, le sport et le football avant 1914

En 1914, le sport demeurait un apanage essentiellement masculin. Comme le rappelle Michelle Perrot, « l'essor des stades et des rings indique le développement d'un loisir viril qui entend s'affranchir de l'emprise de la famille sur le temps libre »¹,

¹ M. Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 289.

affirmant ainsi le droit d'une sociabilité masculine contre la féminisation du privé. Cependant, cette division traditionnelle des sexes se manifestait différemment selon les pays et les classes sociales.

A partir du second 19^{ème} siècle, des femmes et jeunes filles issues des milieux aisés des sociétés européennes adoptèrent des sports tels que le hockey, le tennis, le golf². Ces pratiques trouvaient leur place dans le cursus scolaire des filles des classes supérieures lorsque celles-ci accédèrent à l'enseignement secondaire et, plus tardivement et rarement, universitaire.

En dehors de l'institution scolaire, ces activités physiques permettaient de se distinguer socialement et de souligner son appartenance à la « classe des loisirs³ ». Elles s'inscrivaient parfois au cœur des stratégies matrimoniales propres à ces catégories sociales : le *green* ou le court de tennis était un lieu de rencontre pour les jeunes gens des deux sexes, ce qui explique l'introduction précoce de la mixité dans ce domaine des activités récréatives⁴. Rapidement, le sport féminin s'organisait avec la mise en place de fédérations, comme celle de hockey dans les années 1890, et de tournois, tel le simple dames de Wimbledon en 1884. La « femme sportive » ne prêtait pas trop le flanc à la critique. Le sport comptait parmi les raffinements auxquels avait recours la bourgeoisie pour sublimer la hiérarchie des sexes. Ces pionnières étaient d'ailleurs rapidement acceptées aux Jeux olympiques : des épreuves de golf, tennis, tir à l'arc et, à partir de 1912, de natation étaient organisées. Le nombre de

² Voir les différentes approches nationales : pour l'Angleterre, J. Hargreaves, *Sporting females. Critical issues in the history and sociology of women's sports*, London, Routledge, 1994, pp. 88-111. Pour l'Allemagne, C. Eisenberg, " *English Sport* " und deutsche Bürger. *Eine Gesellschaftsgeschichte 1800-1939*, Schöningh: Paderborn, 1999, p 50-51.

³ A. Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

⁴ C. Eisenberg, *op.cit.*, pp. 50-51 ou E. J. Hobsbawm, *L'Ère des Empires (1875-1914)*, Paris, Hachette, 2002, pp. 266-267.

participantes, souvent des ressortissantes issues des pays des villes organisatrices, doubla entre les Jeux parisiens de 1900 et ceux de Stockholm de 1912, passant de 22 (dont 12 Françaises) à 46 (dont 23 Suédoises). Quelques-unes ont même pu exprimer cette liberté de mouvement, au sens social et littéral du terme, en relevant des défis dans le domaine des sports mécaniques, principalement l'aviation et l'automobile.

En revanche, les femmes issues des milieux populaires ne disposaient pas d'activités récréatives et restaient majoritairement confinées au foyer. Le temps libre faisait trop souvent défaut, surtout lorsqu'elles optaient pour le régime de la double tâche, ménagères et salariales. Pour les plus jeunes et les célibataires, il était cependant possible de bénéficier d'exercices physiques dispensés dans les écoles primaires ou les quelques associations de gymnastique et de natation proposant ce type d'activité. Dès le début du XXe siècle, des clubs et des fédérations nationales de gymnastique féminine s'étaient formés un peu partout en Europe. Mais ces exercices corporels étaient suscités par des discours hygiénistes et médicaux et répondaient essentiellement à des préoccupations sanitaires et disciplinaires.

Néanmoins, en Grande-Bretagne, le sport avait déjà amorcé sa descente vers les milieux plus modestes de la société. Ainsi, quelques jeunes filles purent bénéficier des pratiques sportives distillées dans les établissements primaires. Cette popularisation progressive profitait surtout à ces nouvelles couches d'employées de commerce, de bureau ou bien encore d'enseignantes⁵ qui, au sein des « Poly clubs »,

⁵ Sur l'évolution du travail des femmes et la féminisation croissante de ce secteur d'activité en France et en Grande-Bretagne, voir J.W. Scott, L.A. Tilly, *Les Femmes, le travail et la famille*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2002 ; pour l'Europe et l'Amérique du Nord, D. Gardey, *La Dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureaux 1890-1930*, Paris, Belin, 2001.

clubs sportifs et gymniques londoniens dont le premier fut ouvert en 1888, pouvaient pratiquer le basket-ball, le cricket et la natation⁶.

C'est dans ce contexte d'un sport féminin balbutiant qu'apparaissent les premières footballeuses, notamment en Angleterre et en Ecosse : selon David J. Williamson⁷, on joua par exemple au football à la *Brighton High School for Girls* en 1894, mais les parents se plaignirent rapidement de l'usure des chaussures. Les jeunes filles de *Girton College* et *Rodean College* tapèrent aussi dans le ballon rond au cours des années 1890, avant que la pratique ne soit interdite par les directrices du collège. Mais c'est en dehors de l'institution scolaire, à la périphérie des mouvements féministes qui se manifestèrent dans le dernier quart du 19^{ème} siècle, que s'observent les premières tentatives significatives pour développer la pratique. Bien que marginales, des militantes pour l'égalité des sexes fondèrent la première association de football féminin (*British Ladies' Football club*) en 1894. Nelly Honeyball et Florence Dixie (1857-1905) en étaient respectivement secrétaire et présidente. Si l'on ne sait rien des activités de la première, la seconde fut une féministe notoire : militante pour le droit de vote, exploratrice et écrivain, fille du comte de Queensberry, Florence Dixie fut très active en Ecosse où elle organisa les premiers matches. Quant à Nelly Honeyball, elle mit sur pied des rencontres dans les années 1890, notamment à Londres en mars 1895 entre une sélection du « Nord » et une autre du « Sud », mais surtout dans le Nord et les Midlands. Un match fut ainsi disputé à Newcastle devant

⁶ Sur les *polytechnic clubs* et la démocratisation du sport féminin en Angleterre, voir J. Hargreaves, *op. cit.*, pp. 103-109.

⁷ D.J. Williamson, *The Belles of the ball*, Devon, 1991.

8000 spectateurs⁸. Les joueuses étaient en partie membre de la *England Women's hockey association*. En 1902, lorsqu'il s'avéra que des rencontres mixtes se disputaient, la *Football Association* (fédération anglaise de football) réagit en demandant à ses clubs affiliés de ne pas jouer contre des équipes de jeunes filles. Cependant, le football féminin continua à être pratiqué de manière épisodique : une coupure de presse de *L'Encyclopédie féministe* d'Hélène Brion (1882-1962)⁹ signale notamment qu'une rencontre se déroula sur le terrain du club londonien de Tottenham en mars 1914.

Sur le continent, il est attesté que des jeunes filles s'adonnèrent aux joies du ballon rond. Ce fut le cas dans quelques écoles supérieures pour jeunes filles en France, en Russie ou encore à Uccle et Huy, en Belgique, où, sous la direction d'éducatrices britanniques, des jeunes filles marquaient déjà leur volonté de pratiquer les sports athlétiques. L'exemple le plus significatif est celui de Violette Morris (1893-1944)¹⁰, qui sera une sportive notoire de l'entre-deux-guerres, ou encore celui de sa principale concurrente et future capitaine de l'équipe nationale belge de football féminin, Van Truyen. Cependant, le football s'inscrivait dans un cadre plus large d'une pratique omnisports et demeurerait très marginal, alors que l'athlétisme s'affirmait comme une discipline privilégiée et donnait lieu à des échanges internationaux entre les différentes écoles, notamment à Hambourg en 1908.

⁸ Sur les débuts de la pratique en Angleterre et en Ecosse, D. Williamson, *op. cit.*, J. Williams, *A Game for rough ? A History of Women's Football in Britain*, London, Routledge, 2003, pp. 25-44, J. Williams, J. Woodhouse, "Can play, will play ? Women and football in Britain" dans J. Williams, S. Wagg, *British Football and Social Change : getting into Europe*, Leicester, Leicester University Press, 1991, pp. 85-109.

⁹ Institutrice et féministe socialiste, Hélène Brion entreprit une encyclopédie des féministes en sept volumes, contenant essentiellement des coupures de presse et consultable à la bibliothèque des femmes Marguerite Durand située à Paris.

¹⁰ R. Ruffin, *La Diablesse, Violette Morris*, Paris, Le Cherche Midi, 2004.

Cet intérêt plus marqué des suffragettes britanniques pour le jeu de ballon rond est bien sur à mettre en relation avec la place occupée par ce sport dans la culture sportive d'outre-Manche et en particulier avec sa dimension politique. Né au cours du second 19^{ème} siècle et conçu par les élèves des *public schools*, le football moderne s'est rapidement démocratisé pour s'enraciner, à partir des années 1880, dans la culture ouvrière¹¹. Il se mua rapidement en un spectacle de masse, pratiqué et consommé par les hommes des classes moyennes inférieures et ouvrières. A partir de 1885, le professionnalisme fut officiellement introduit dans les régions industrielles, notamment dans le Nord et les Midlands. L'extension sociale de la pratique est en grande partie liée à la mise en place de compétitions à élimination directe : au niveau national tout d'abord, avec la création de la *Cup*, c'est à dire coupe d'Angleterre, organisée par la *Football Association* (F.A.) à partir de 1871; au niveau local ensuite, lorsque les différentes associations régionales du pays emboîtèrent chacune le pas de la FA pour organiser une compétition identique à un échelon plus modeste. Ce fut aussi ce type d'épreuve qu'adopta en 1905 la *English School Football Association*, dont le projet était de promouvoir le jeu de ballon rond parmi les jeunes garçons des milieux populaires fréquentant les écoles primaires.

Ces compétitions offraient « un cadre excitant et dramatique pour mettre en scène les rivalités entre les villes, voire les villages »¹² et suscitaient un véritable engouement populaire, permettant notamment au football de surpasser le rugby. Dans cette perspective, le joueur s'affirmait comme le représentant de sa communauté et pouvait

¹¹ Pour l'histoire du football et un bilan sur l'état des connaissances, voir A. Wahl, *La Balle au pied. Histoire du football*, Paris, Gallimard, 2002 pour la dernière édition et C. Eisenberg, T. Mason, P. Lanfranchi, A. Wahl, *FIFA 1904-2004. Le Siècle du football*, Paris, Le Cherche midi, 2004.

¹² C. Eisenberg, T. Mason, P. Lanfranchi, A. Wahl, *op. cit.*, p. 33.

atteindre le statut de héros. En 1914, cette coupe d'Angleterre, promue au rang d'événement national par la presse, fut le symbole de l'intégration des classes populaires masculines à la nation et de la respectabilité acquise par la *working class* britannique puisque le Roi en personne assistait à la finale. Il soulignait par là même « la convergence du rituel officiel et du grand spectacle »¹³, faisant de cette épreuve une véritable « tradition inventée » comme a pu l'identifier E. J. Hobsbawm¹⁴.

Les autres fédérations nationales du Royaume-Uni, fondées au cours des années 1870, usèrent des mêmes recettes pour développer la pratique, notamment en Ecosse où elle était très populaire : contrairement aux Anglais, qui ne manifestaient encore qu'un faible intérêt pour leur équipe nationale¹⁵, les Ecossais profitaient des rencontres entre sélections des différentes associations britanniques pour célébrer leur identité nationale. La situation était quelque peu différente en Irlande où les nationalistes cherchaient à contrer la pénétration des sports d'origine anglaise. L'« hégémonie culturelle » du ballon rond était contestée, notamment par le football gaélique : on alla rechercher dans le lointain passé celtique pour « inventer » des sports traditionnels irlandais codifiés par la *Gaelic Athletic Association* à partir de 1884.

En revanche, dans les autres sociétés européennes, le football n'avait pas encore atteint la même maturité qu'outre-Manche¹⁶. Cependant que, en 1914, il se trouvait dans une importante phase de mutation.

¹³ E.J. Hobsbawm *L'Ere des empires*, Paris, Hachette, 2002, p. 144.

¹⁴ E.J. Hobsbawm, T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

¹⁵ Sur cette question, voir T. Mason, « L'Equipe d'Angleterre : entre clubs et nation », dans *Société et représentations*, décembre 1998, pp. 23-32.

¹⁶ Sur les débuts du football en Europe, voir, C. Eisenberg, T. Mason, P. Lanfranchi, A. Wahl, *op. cit.*, pp. 38-55. Pour des approches nationales, voir pour la France, A. Wahl, *Les Archives du football. Sport et Société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, 1989 et A. Wahl, P. Lanfranchi, *Les Footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995 ; sur l'Allemagne, C. Eisenberg,

Implanté à la fin du 19^{ème} siècle par des agents britanniques ou, comme en France, par des étudiants nationaux de retour d'un voyage d'étude en Grande-Bretagne, le jeu de ballon rond était d'abord réservé aux élites sociales et économiques. Celles-ci voyaient dans sa pratique le symbole de la modernité et de la supériorité commerciale des Britanniques. Elle pouvait inculquer l'esprit d'initiative et de compétition, tout en permettant de se distinguer pour faire face à la démocratisation croissante des sociétés. Attachées à l'idéal d'amateurisme, ces élites craignaient l'introduction du professionnalisme sur le schéma anglais et rechignaient donc à diffuser la pratique. De fait, comme les sports athlétiques en général, le ballon rond n'avait pas encore irrigué toutes les strates de la société.

Il connaissait cependant un début de popularisation qui profitait surtout aux couches moyennes du commerce et de l'industrie. Le nombre des effectifs augmentait partout sur le continent, notamment dans les années de l'immédiat avant-guerre : en Allemagne, le nombre de licenciés passa de 14 000 en 1905 à 82 000 en 1914¹⁷ ; en Norvège, on comptait environ 100 membres en 1902, 3 000 en 1910 et 4 500 en 1914¹⁸ ; même tendance en Suisse, où le nombre d'adhérents augmenta de 171 % entre 1903 (3 614 joueurs) et 1911 (9 799 joueurs)¹⁹. Cette croissance des effectifs était en partie liée à la mise en place de fédérations nationales. Si dans certains pays, comme au Pays-Bas ou en Allemagne, ces structures ne se consacraient qu'à la seule pratique du ballon rond, il n'en fut pas de même en Belgique et en Suisse où

" *English Sport " und deutsche Bürger. Eine Gesellschaftsgeschichte 1800-1939*, Schöningh: Paderborn, 1999; pour l'Italie, P. Lanfranchi, « La réinvention du football en Italie » dans *Société & représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 49-65.

¹⁷ C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op .cit.*, p. 53.

¹⁸ Selon l'organe officiel de la Fédération Française de Football, *Le Football Association*, 10 juillet 1920.

¹⁹ Schweizerischer Fussball und Athletik Verband (S.F.A.V.), *Jahresberichte*, années 1903 et 1911.

commissions de football et d'athlétisme cohabitaient au sein du même organisme. Dans l'Hexagone, la situation était plus délicate encore : pas moins de quatre fédérations revendiquaient l'organisation de la pratique, notamment l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA), et la Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France (FGSPF)²⁰.

Dans les années qui précédèrent le conflit, le football gagna en autonomie et en unité : ainsi, l'Union des Sociétés Belges de Sports Athlétiques connut un schisme en 1912 qui donna naissance à deux fédérations autonomes, l'une régissant l'athlétisme (Ligue Belge d'Athlétisme) et l'autre le football association (Union des Sociétés Belges de Football Association) ; en France, à partir de 1913, les différentes organisations s'étaient engagées sur le chemin de l'unité sous l'égide du Comité Français Interfédéral (CFI). Ces fédérations nationales multiplièrent les échanges au sein d'un organe supranational créé en 1904 : la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). La nouvelle fédération fut en partie chargée de gérer les rencontres entre les sélections nationales qui attiraient un nombre toujours croissant de spectateurs. Ainsi, en mai 1914, 24 000 personnes assistaient au match Autriche-Hongrie alors qu'ils n'étaient que 500 en 1902. De même, une rencontre entre l'équipe nationale transalpine et l'équipe française faisait 15 000 entrées à Turin en mars 1914 contre 6 000 deux ans plus tôt.

Cependant, ces premiers échanges internationaux et l'influence exercée par les dirigeants britanniques au sein de la FIFA rappelaient que le continent demeurerait toujours, en 1914, un nain footballistique. En effet, le ballon rond subissait encore la concurrence des autres activités physiques et n'était pas encore devenu le sport de la nation. D'abord, il devait composer avec une forte tradition gymnique. Excepté en

²⁰ Voir sur les luttes entre ces fédérations, A. Wahl, *Les Archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 98-117.

Italie ou au Danemark, où il existait des accointances entre les deux disciplines²¹, ces associations de gymnastique critiquaient le jeu de ballon rond pour son absence de patriotisme, de discipline et d'esprit de sacrifice. C'est d'ailleurs vers ces sociétés, occupées de tirs et d'exercices militaires, que se tournaient massivement les travailleurs²². En Allemagne, par exemple, on comptait un million de gymnastes. De plus, les organisations gymniques affiliées aux mouvements ouvriers percevaient le football comme une manie bourgeoise et un sport pratiqué par les ennemis de classe. Au-delà de cette concurrence de la gymnastique, le football était confronté au succès des autres sports. La pratique s'inscrivait encore dans une tradition omnisports. La rotation semestrielle des exercices sportifs demeurait souvent la règle, laissant ainsi le jeu en jachère pendant les mois d'été qui étaient essentiellement consacrés à l'athlétisme. Dans certains pays, cette pratique était d'ailleurs bien plus populaire que le football. Ainsi, en Allemagne, malgré leur impressionnante augmentation, les effectifs du *Deutscher Fussball Bund* (D.F.B.) ne dépassaient pas ceux de l'Association nationale des clubs d'athlétisme²³. Cette discipline, ainsi que les courses cyclistes, comme le Tour de France ou de Belgique, attiraient bien plus l'attention des masses masculines qui commençaient à s'enthousiasmer pour les spectacles sportifs : ces épreuves d'athlétisme constituaient le noyau dur des Jeux Olympiques dont l'édition suédoise de 1912 avait déjà pu, à certains égards, apparaître comme un enjeu national et un haut lieu des démonstrations identitaires²⁴. Les Finlandais s'étaient

²¹ P. Lanfranchi, « La réinvention du football en Italie », *op. cit.*, et pour le Danemark, E. Trangbaek, « Danemark », dans J. Riordan, A. Krüger, T. Terret, *Histoire du sport en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.

²² Voir P. Arnaud (dir.), *Les Origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

²³ C. Eisenberg, « Les origines de la culture du football en Allemagne », dans *Sociétés & représentations*, n°7, décembre 1998 pp 33-48.

²⁴ P. Milza, « Un siècle de Jeux Olympiques », dans P. Milza, J. Jéquier, P. Têtart (dir.), *Le Pouvoir des anneaux. Les Jeux Olympiques à la lumière de la politique*, Paris, Vuibert, 2004, p. 30.

ainsi passionnés pour la finale du 5000 mètres mettant aux prises leur représentant, Hannes Kolehmainen, et le Français Jean Bouin, champion le plus populaire de son époque. C'est donc avec des repères sociaux et culturels différents que Britanniques et Françaises sont entrées en guerre.

b) Les processus d'implantation du football féminin

Indiscutablement, la Grande Guerre a perturbé la hiérarchie traditionnelle des sexes sur le front des loisirs et des activités sportives en particulier. L'explication de ce brouillage des repères est sans doute à rechercher, pour partie, dans le redéploiement du travail féminin opéré pendant le conflit. En effet, misant sur une guerre courte, les États belligérants devaient repenser l'organisation de leur économie dès la fin de l'année 1914 pour produire en masse armes, munitions, et autres matériels. Pour suppléer les hommes partis au front, le recours à l'emploi féminin s'imposait. Tout en renforçant leur visibilité dans les emplois de bureaux, les femmes pénétraient donc dans les bastions masculins. La mémoire collective a surtout retenu ces ouvrières recrutées dans les industries de munitions : au début 1918, elles étaient 400 000 en France, dont un tiers dans la région parisienne, et près d'un million en Grande-Bretagne²⁵.

²⁵ Pour des études nationales, voir pour la France, F. Thébaud, *La Femme au temps de la guerre de 1914*, Paris, Stock, 1986 ; M. Dubesset, F. Thébaud, C. Vincent, « Les munitionnettes de la Seine », dans P. Fridenson (dir.), *1914-1918, l'autre front*, Paris, Editions ouvrières, 1977, p. 189-219 ; pour le Royaume-Uni, M.-N. Bonnes, « Les Anglaises et l'effort de guerre de 1914-1918 » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, mai 2000, n° 198, pp. 79-98. Pour une perspective comparative, F. Thébaud, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle » dans G. Duby, M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, tome 5, Paris, Perrin, 2002, pp. 85-144 ; L. Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*,

Dans ce dernier pays, c'est au sein même de l'usine, dans le cadre des activités récréatives, que s'est développé le football féminin à partir de 1916²⁶.

Dans un premier temps, la mise en place empirique d'une économie de guerre allonge la durée du travail à onze ou douze heures par jour, dérogeant ainsi à la législation sociale d'avant-guerre. Dans ces conditions, il est difficile d'organiser des loisirs, comme en témoigne la surintendante de l'usine de Swansea aux Pays de Galles : « *Entre décembre 1915 et janvier 1917, un service durait de 11 à 12 heures (...) Les femmes travaillaient de 6 à 17 heures. Il était donc impossible d'organiser des activités récréatives ou sportives* »²⁷. Mais les pouvoirs publics et le patronat s'inquiètent des conséquences néfastes de ces longues journées de travail sur une guerre grande consommatrice d'armes : l'étiollement des corps et les problèmes de santé, le développement de l'absentéisme, voire les mouvements de grève pourraient menacer la production. Aussi se soucient-ils du bien-être social des ouvrières. La rationalisation du travail s'impose progressivement : crèches et cantines se développent dans plusieurs usines. Sur les recommandations du *Health of Munition Worker Committee*, nommé en 1915, des services horaires réduits sont mis en place et des activités récréatives organisées pour s'attacher les ouvrières et encadrer leur temps libre. Placée sous la responsabilité des surintendantes d'usines, issues des *middle* et *upper classes* et véritable trait d'union entre le patronat et les travailleuses, cette politique paternaliste débouche sur la création de salles de repos, de sociétés de débats et de musique. Mais l'attention croissante, voire l'obsession pour le bien-être physique des ouvrières valorise les exercices corporels. Dans cette perspective, les

Paris, Albin Michel, 2002, (pour l'édition française) ; R. Wall, J. Winter, *The Upheaval of War, Family, Work and Welfare in Europe, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

²⁶ A. Melling, *Ladies' Football: Gender and the Socialisation of Women Football Players in Lancashire 1920-1960*, Unpublished PhD Thesis, University of Central Lancashire, November 1999.

²⁷ Archives de l'*Imperial War Museum (IWM)*, *Women's Work Collection (WWC)*, MUN 23/17.

associations sportives se multiplient. Les rapports des surintendantes soulignent d'ailleurs cet intérêt pour le sport. A Newport et à Swansea, on notait que « *le sport (avait pris) une place importante dans la vie de l'usine* »²⁸. Autre exemple, chez Armstrong, Whitworth and Co. Ltd, dont les sites de production étaient répartis à Manchester, York, Newcastle ou encore Elswick, « *les formes les plus populaires de récréation étaient celles qui combinaient activités et progrès physiques* »²⁹. Cependant, il ne faudrait pas ici exagérer l'ampleur du phénomène : toutes les ouvrières n'ont pas bénéficié de cette politique sociale au sein de leur usine³⁰. De plus, la grande majorité, notamment les femmes mariées, vaquait encore à ses préoccupations d'avant-guerre ou manifestait une certaine méfiance, voire une opposition à ces pratiques paternalistes. Une intendante rappelle notamment à sa supérieure les difficultés rencontrées pour développer les loisirs parmi les ouvrières du Nord du pays, qui sont plus indépendantes et ressentent plus fortement les suggestions du patronat ou toute interférence dans leur liberté que celles du Sud³¹. L'état lacunaire des sources ne permet pas d'avoir une vision globale de la participation des munitionnettes aux activités récréatives. Cependant, quelques rapports de surintendantes nous donnent des indices. A l'usine de Swansea, où l'adhésion des ouvrières était, selon le témoignage de la responsable, l'une des plus importantes, 130 seulement intégraient l'association sportive sur les 700 que comptait l'usine, soit 18,5% des effectifs. A Scotswood, où l'on comptabilisait 6 890

²⁸ IWM, WWC, MUN 23/17.

²⁹ IWM, WWC, "Recreation report for Armstrong, Whitworth, and co. ", MUN 24/15, p. 58. Voir des exemples de ces rapports en annexe 1.

³⁰ F. Thébaud, « La Grande guerre. Le triomphe de la division sexuelle », *op. cit.*, p. 115. A.-M. Bonnes, M.-N. Bonnes, « Les Anglaises et l'effort de guerre de 1914-1918 » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, mai 2000, n° 198, pp. 79-98. Cette dernière estime par exemple que 45 % des usines possédaient une cantine.

³¹ IWM, WWC, 24/3.

travailleuses, le taux de participation s'élevait à un peu moins de 5 %. Dernière illustration, celle de l'usine de Birtley, où elles étaient 103 sur 1 200 à pratiquer une activité.

Malgré ces réticences, le sport se diffuse parmi un certain nombre de travailleuses, non seulement parmi celles occupées sur les chaînes de montage, mais aussi parmi les employées des cantines ou des dépôts de munitions. Si certaines adoptent des disciplines féminines, d'autres manifestent leur volonté de s'approprier des activités masculines et se tournent vers le football, sport pratiqué avant-guerre par leur père, leur mari ou leurs frères. Avec la natation et la danse, il est sans conteste le sport le plus populaire :

« Dans chaque section de l'usine, la danse et la natation étaient extrêmement populaires et presque chaque branche gérait avec succès une équipe de football. Partout, il y aurait eu plus de sport de plein air si un plus grand nombre de terrains avait été disponible.

Les équipes de cricket et de football étaient même les plus florissantes mais connaissaient une fin prématurée par manque d'aires de jeu (...) Le football féminin connaissait peut-être le développement le plus remarquable, parmi les loisirs, dans les usines de munitions (...) »³²

Les processus d'implantation du football au sein de l'usine étaient différents d'une usine à l'autre et il est bien difficile de dire précisément qui, des surintendantes ou des ouvrières, en prirent l'initiative. Dans certains cas, les premières laissaient « leurs filles » choisir leurs activités, comme à l'usine Dick Kerr de Preston. A l'inverse, des surintendantes ont pu anticiper la volonté des travailleuses et introduire

³² IWM, *WWC*, MUN 24/15.

le football. De manière générale, il semble que les *welfare supervisors* aient prétendu imposer leur propre culture sportive. Des difficultés apparaissaient alors du fait des repères sociaux et culturels différents des protagonistes, avec, d'un côté, des surintendantes recrutées dans les *upper* et *middle classes*, et, de l'autre, des jeunes femmes issues de la classe ouvrière : celles-ci, revendiquant des activités pratiquées en 1914 par « leurs hommes », tel le football ou le cricket ; celles-là, proposant uniquement des loisirs comme le tennis ou le hockey, monopole avant-guerre des femmes des élites bourgeoises européennes. Étrangers aux loisirs ouvriers, ces modèles étaient repoussés par les travailleuses.

Le football féminin s'implante partout en Grande Bretagne : en Angleterre, particulièrement dans le Nord et les Midlands, mais aussi au sud du pays comme à Portsmouth ; au Pays de Galles, notamment à Newport, Cardiff et Swansea ; en Ecosse, à Aberdeen et Glasgow. Le phénomène touche même l'Irlande du Nord puisqu'une équipe est formée dans une usine de Belfast. Au total, au début de l'année 1918, on peut estimer à plus de cinquante le nombre d'équipes créées dans les différentes usines d'Albion.

Ce dynamisme des ouvrières britanniques contraste avec l'atonie de leurs homologues françaises. Dans l'Hexagone, les munitionnettes ne profitent pas de structures identiques. L'intérêt de l'Etat et des industriels pour le sport ne se manifeste qu'à la fin du conflit : la création de sociétés sportives est encouragée à partir de mars 1918, lorsque des délégués officiels du Ministère de la guerre sont envoyés en mission dans divers centres industriels et usines de guerre pour y étudier la mise en place des organisations sportives et les développer³³. Certains patrons

³³ *L'Effort. Bulletin de guerre des usines Berliet*, n°44, 25 août 1918.

avaient bien devancé les pouvoirs publics en essayant de diffuser le sport parmi leurs ouvriers, comme Berliet ou André Citroën. Ce dernier met d'ailleurs sur pied une section féminine pour ses ouvrières en octobre 1917 mais la tentative se solde par un échec³⁴. Le football s'implante en marge de l'usine, au sein des sociétés parisiennes de sports féminins. En septembre 1917, des jeunes filles de Femina Sport s'adonnent pour la première fois à la pratique de ce sport³⁵. Cette implantation du football s'inscrit dans un mouvement plus large de développement des pratiques sportives féminines au cours du conflit. Dès 1915, deux sociétés parisiennes, l'une de gymnastique parisienne, Femina Sport, l'autre créée *ad hoc*, Academia, adoptent les sports athlétiques, marquant ainsi leur volonté de rompre avec les codes sexués des activités physiques. La société Academia est fondée en 1915 par un licencié du très guindé Racing Club de France, Gustave de Lafreté. Les membres du comité directeur étaient recrutés dans les milieux mondains. Outre la Duchesse d'Uzès, on y retrouve de nombreuses aristocrates et bourgeoises, directrice de lycée ou exploratrice, mais aussi des écrivains comme Tristan Bernard. Pour Gustave de Lafreté, il s'agit d'élaborer et de développer dans tous les milieux un programme d'éducation physique³⁶ en adoptant non pas la gymnastique mais les sports athlétiques. L'année de sa fondation, la société organise des réunions sportives : course à pied, aviron, bicyclette, tennis. Un an plus tard, on y introduit le basket-ball, sport d'origine américaine, déjà implanté en Grande-Bretagne et qui est perçu par ses adeptes comme « une sorte de football »³⁷. Les effectifs de la société augmentent rapidement : selon

³⁴ F. Thébaud, *La Femme au temps de la guerre de 1914*, Paris, Stock, 1986.

³⁵ Sur l'histoire de cette société et l'introduction du football féminin en France, L. Prudhomme-Poncet, *Ces Dames du ballon rond. Histoire du football en France au XXe siècle*, thèse de doctorat, Université Claude-Bernard, Lyon I, novembre 2002.

³⁶ *Les Sports féminins*, n°2, janvier 1916.

³⁷ *Les Sports féminins*, n°5, avril 1916.

son organe, *Les Sports féminins*, Academia comptait 500 adhésions en janvier 1916, 830 en novembre de la même année, 1 300 un an plus tard. Mais il ne s'agit pas d'une association féministe : la pratique du sport et des activités physiques répond principalement à un souci d'esthétisme et d'hygiène³⁸. Les activités sportives sont appréhendées dans une perspective nataliste. De fait, ce club précurseur ne crée aucune dynamique pour développer les activités sportives féminines, notamment en mettant en place des compétitions publiques.

L'impulsion décisive donnée au sport féminin vient d'une association bien plus modeste, située Porte d'Orléans, dans le XIV^e arrondissement de Paris. Née en 1911 d'une scission au sein d'En Avant, autre société de gymnastique parisienne fondée quelques années auparavant, Femina Sport adopte les sports athlétiques en 1915. L'association compte 32 adhérentes en septembre 1914, 68 en 1916 puis 125 en 1918³⁹. Comme les hommes avant-guerre, ces jeunes filles s'inscrivent dans une tradition omnisports : elles pratiquent surtout l'athlétisme, notamment la course à pied et le saut en hauteur, mais aussi le hockey, le basket-ball et le football à partir de 1917. Ce sport connaît d'ailleurs un certain succès auprès des sociétaires puisqu'un an plus tard, l'association compte déjà quatre formations. Les femmes disputent des matches mixtes contre des équipes de tous jeunes garçons issus de différents lycées ou clubs parisiens comme le Club Athlétique de la Société générale. La formation dispute aussi des matches de propagande. Mais dans un premier temps, les sportives de Femina Sport s'affrontent entre elles, faute d'adversaires⁴⁰.

³⁸ *Les Sports féminins*, n°7, juin 1916

³⁹ Archives Femina Sport

⁴⁰ L. Prudhomme-Poncet, *Ces Dames du ballon rond. Histoire du football en France au XX^e siècle*, thèse de doctorat, Université Claude-Bernard, Lyon I, novembre 2002.

L'association ne se contente pas d'organiser des réunions sportives privées, destinées à ses seules sociétaires. En effet, elle comporte en son sein des féministes qui revendiquent le droit des femmes à pratiquer le sport de compétition et à jouer un rôle actif au sein du mouvement sportif. Parmi elles, on compte tout d'abord Alice Milliat. Cette institutrice nantaise, née en 1884, fille d'un employé de commerce et d'une couturière, connaît parfaitement la culture anglaise et donc le sport puisqu'elle a enseigné à Londres avant-guerre, probablement à partir de 1904. Le décès de son mari, employé de commerce, la pousse à regagner son pays d'origine où elle exerce, à partir de 1908, les professions de traductrice, puis d'employée de commerce. Elle rejoint la société Femina à la veille du conflit. Alice Milliat pratique le football, le hockey et se distingue en aviron⁴¹. Elle s'impose surtout en tant que dirigeante. Si, dans un premier temps, elle adopte une position attentiste, elle prend rapidement la tête du sport féminin : en 1918, elle préside Femina Sport, puis, un an plus tard, la Fédération Sportive Française de Sport Féminin (FSFSF). Pour mener son combat, elle peut s'appuyer sur une poignée de fidèles qui constituent le noyau dur du mouvement sportif féminin. Certaines sont membres de Femina Sport dès 1912 : les sœurs Liébrard, comptables de profession et Jeanne Brulé, dactylographe. D'autres rejoignent la société pendant la Guerre comme Germaine Delapierre, une licenciée de philosophie ou bien encore Violette Morris⁴². Le dynamisme de Femina Sport est rendu possible par le dévouement de son directeur technique, Pierre Payssé. Professeur de gymnastique, celui-ci enseigne cette discipline dans plusieurs établissements scolaires de Paris et possède des réseaux importants dans les milieux de l'éducation physique de la capitale et de province.

⁴¹ A. Drevon, *Alice Milliat. La Pasionaria du sport féminin*, Paris, Vuibert, 2005.

⁴² R. Ruffin, *La Diablesse, Violette Morris*, op. cit.

Pour promouvoir le sport féminin et mettre place des compétitions publiques interclubs, la société prend l'initiative de fonder, en septembre 1917, la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), à laquelle adhère En Avant. Elle réalise même l'« Union sacrée » du sport féminin puisque, malgré leur divergence, Academia rejoint la nouvelle organisation. La FSFSF entend surtout populariser la pratique en la diffusant parmi les « masses » de travailleuses, employées et ouvrières. Les sportives sont recrutées dans différentes couches sociales. Si l'on compte des étudiantes et des artistes, les licenciées sont pour la plupart dactylographes et vendeuses des grands magasins. En revanche, les ouvrières semblent peu représentées⁴³.

En juillet 1917, Fémina avait déjà organisé les premiers championnats de France d'athlétisme féminin. La création de la FSFSF autorise la multiplication de ce genre de manifestations. Les compétitions sont surtout des épreuves d'athlétisme, discipline reine au sein de la fédération : premier championnat de cross-country en avril 1918 à Chaville, en banlieue parisienne ; deuxième championnat de France en juillet de la même année. Mais le football n'est pas complètement ignoré. La première rencontre disputée devant un public important se déroule en avril 1918. Deux « onze » de Femina Sport disputent une partie de football à Saint-Ouen, en lever de rideau d'un France-Belgique organisé par le Comité Français Interfédéral. Aussi la pratique se diffuse-t-elle lentement parmi la petite dizaine de sociétés qui s'affilient à la FSFSF au cours de l'été 1918⁴⁴.

⁴³ Archives Femina, carton n°10.

⁴⁴ L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, p. 55

2. Le football comme vecteur d'émancipation politique ?

a) Football féminin et patriotisme

La Grande guerre a pu apparaître comme une « divine surprise » pour les catégories sociales en quête d'intégration. En accomplissant leurs devoirs patriotiques, les femmes des classes supérieures et les féministes manifestaient leur volonté et leur espoir d'intégrer enfin la vie politique nationale et de participer activement à la gestion de la cité⁴⁵. Du fait de sa dimension politique, la pratique du football en Grande-Bretagne s'inscrit tout à fait dans cette dynamique. En effet, pour les ouvrières comme pour quelques surintendantes d'usines, cette intégration aux affaires publiques passait par le jeu de ballon rond, sport qui, avant guerre, avait constitué pour « leurs hommes », père, frères ou mari, un vecteur moderne d'intégration et d'émancipation politique. De fait, le ballon rond n'est pas simplement perçu par les jeunes femmes comme un simple loisir permettant de se divertir et de se dégourdir, mais aussi comme un moyen original d'exprimer leur sentiment national. Un article du bulletin d'usine *The Bombshell*, publié en juin 1917 et intitulé « *Playing the game* », rappelle l'interaction entre football féminin et patriotisme:

« Qui pouvait imaginer, il y a deux ans à peine, que les femmes puissent jouer au football. Mais les temps changent et nous changeons avec le temps (...) Dans leur

⁴⁵ F. Thébaud, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », *op. cit.*, pp. 130-131. Elle reprend cette analyse dans « Femmes et genre dans la guerre », in S. Audoin-Rouzeau, J.-J. Becker, (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918, Histoire et culture*, Bayard, 2004, pp. 613-626. Voir aussi, Y. Cohen, F. Thébaud (dir.), *Féminismes et identités nationales en Europe*, Lyon, PPSH-Centre Jacques Cartier, 1998.

effort déterminé pour sauver leur pays, les femmes n'ont pas seulement supporté sur leurs épaules le travail des hommes, mais aussi leurs passe-temps et leurs récréations »⁴⁶.

Les surintendantes d'usines, en collaboration avec les directrices d'hôpitaux, exhortent les jeunes ouvrières à exprimer leur sentiment national en participant à des oeuvres de charité. Les recettes devaient être reversées au profit d'institutions hospitalières et autres fondations pour orphelins ou mutilés de guerre. A la fin de l'année 1916, fêtes, concerts et manifestations sportives se multiplient. Elles donnent l'occasion aux ouvrières de réaffirmer leur volonté de taper le cuir. Lorsque la directrice du *Moor Park Military Hospital* de Preston demande aux jeunes filles de l'usine voisine Dick, Kerr & Co. de donner un concert pour la fondation de l'hôpital, ces dernières préférèrent disputer un match de football.

Les femmes investissent alors les pelouses des stades britanniques. Dans un premier temps, les rencontres opposent des équipes composées de jeunes filles issues d'une même usine. Puis, la multiplication des formations autorise les échanges interentreprises. Pour augmenter les recettes, on organise même des matches mixtes. Le journal *The Times* par exemple annonce une rencontre entre les travailleuses de l'usine de Munitions de Portsmouth et une équipe de soldats convalescents du Bearwood Canadian Hospital. Le match, joué pour venir en aide à la fondation du même nom, se solda d'ailleurs par une victoire féminine sur les hommes qui jouaient avec les mains attachées derrière le dos⁴⁷.

Le football féminin connaît un certain succès. Le nombre de spectateurs par match varie entre 2 000 et 8 000. Les meilleures équipes, comme les Dick Kerr

⁴⁶ *The Bombshell*, Juin 1917, N°4, p. 7. Voir le texte en annexe 1.

⁴⁷ *The Times*, 20 septembre 1917.

Ladies, attirent jusqu'à 10 000 personnes. La popularité de cette discipline incite certaines surintendantes à prendre l'initiative des rencontres. C'est le cas de M. Jayne par exemple, responsable des différents sites de production de l'usine de Sir W.C. Armstrong, Whitworth & Co, Ltd. Constatant que cette pratique ouvrière était devenue vraiment populaire dans les usines de munitions du pays, elle prend l'initiative d'organiser un grand match à Newcastle entre des équipes représentatives de l'usine de Sir W.C. Armstrong, Whitworth & Co et Vickers Ltd, située à Barrow-in-Furness. Le match suscite l'intérêt et rapporte environ 450 livres qui sont destinées à la création d'une fondation pour venir en aide aux personnes supportant une famille et qui avaient eu à souffrir de la guerre⁴⁸.

La pratique du football n'est donc pas seulement une affaire de charité. Pour les jeunes filles, le jeu du ballon rond a une toute autre signification : plébiscitées par plusieurs milliers de spectateurs, elles entendent s'affirmer comme les représentantes de leur usine. Les rencontres possèdent d'ailleurs un véritable enjeu et des compétitions officielles prennent place. Le club de l'usine de Vickers Ltd., de Barrow, est ainsi désigné « champion du nord de l'Angleterre » après un match aller-retour joué contre la firme de Newcastle, Sir Armstrong Whitworth Ltd⁴⁹.

En France, du fait de sa plus faible maturité, le football ne pouvait à lui seul constituer un vecteur d'intégration. Mais la guerre avait donné une plus grande visibilité aux sports athlétiques en général, leur permettant ainsi d'accroître leur importance dans la vie nationale. En effet, à l'instar des « Internationales » féministe et ouvrière, l'Internationale sportive vole en éclats à partir d'août 1914. A la recherche d'une reconnaissance des pouvoirs publics qui leur fait encore défaut, les

⁴⁸ IWM, WWC, MUN 24/15.

⁴⁹ *North Western Daily Mail*, 12 janvier 1918.

milieux sportifs du continent se mettent volontairement au service de la patrie et soutiennent activement la propagande de guerre. Dans l'Hexagone notamment, fédérations, clubs et organes de presse s'emparent du thème de l'« Union sacrée ». Ainsi débute, pour reprendre les termes d'Alfred Wahl, « l'ère du poilu sportif »⁵⁰. La littérature sportive met en exergue les qualités viriles des pratiques athlétiques en louant leurs vertus physiques et morales. D'abord, elle rend compte des attitudes héroïques des pratiquants et dirigeants sur le champ de bataille. Elle rappelle aussi les analogies possibles entre le sport et la guerre : dans son édition du 16 décembre 1916, *La Vie au Grand Air*, journal sportif des publications Pierre Lafitte, représente en couverture un jeune gardien de but, « *sentinelle fixe devant les armes* »⁵¹, défendant son but formé de fusils et d'un drapeau d'une unité militaire et accomplissant son devoir de citoyen-soldat, apte à défendre la patrie en danger. Les journaux lancent aussi de nombreuses campagnes pour alimenter le front en ballons et autres équipements, permettant aux combattants, le temps d'une partie, d'échapper mentalement à l'univers de la guerre.

Cette propagande est aussi assurée sur le « deuxième front ». Les dirigeants y vantent les mérites du sport en tant que préparation militaire. La pratique s'affirme ainsi comme une propédeutique à la vie des tranchées. Perturbées aux moments des entrées en guerre, les compétitions sont progressivement remises sur pied et s'adressent donc principalement aux classes d'âge susceptibles d'être mobilisées. Le Comité français interfédéral (CFI) va même jusqu'à proposer au ministère des Affaires étrangères une tournée de propagande dans la péninsule ibérique et outre-Atlantique pour affirmer « *aux yeux des Neutres la vitalité de la race française* »⁵².

⁵⁰ A. Wahl, *Les Archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, op. cit., p. 131.

⁵¹ G. Hanot, *Le Football association*, Paris, Nilsson, s.d.

⁵² Cité par A. Wahl, *ibid*, p. 136.

C'est donc bien un mouvement sportif en voie d'intégration que tentent d'investir les jeunes femmes de Femina sport. Comme en Grande-Bretagne, le sport s'inscrit, pour une poignée de jeunes femmes, dans une dynamique plus large visant à l'émancipation politique. Ce féminisme sportif est en fait traversé par deux courants. Le premier, modéré et largement majoritaire, est celui d'Alice Milliat. Pour elle, les femmes doivent accompagner l'évolution en cours en adoptant une pratique omnisports privilégiant l'athlétisme, mais sans aucunement rechercher à égaler les performances masculines et à remettre en cause leur féminité. L'autre courant, minoritaire, que l'on pourrait qualifier de radical, est représenté par Violette Morris. Adepte de l'émancipation totale, y compris la liberté sexuelle, celle-ci entend concurrencer les hommes dans le champ des activités physiques et confondre les genres. Elle pratique tous les sports sans exception : le football, le cyclisme et l'haltérophilie.

Ces femmes n'hésitent pas à manifester leur patriotisme et à faire leur preuve, espérant ainsi obtenir la reconnaissance des pouvoirs publics et des milieux sportifs, synonyme d'intégration. L'activité de Violette Morris par exemple ne se limite pas au seul champ des activités physiques. En 1917, elle s'engage comme conductrice à la Direction du service automobile et pilote sur le front une ambulance. Elle obtient des permissions pour participer à des compétitions : ainsi, en juillet 1917, l'autorité militaire lui permet de quitter le front pour rejoindre la capitale pendant 48 heures afin qu'elle puisse participer aux premiers championnats d'athlétisme organisés par la Fédération de sport féminin⁵³.

⁵³ *Excelsior*, 16 juillet 1917.

Pour la tendance modérée, la participation au conflit est beaucoup plus modeste. Les jeunes femmes de Femina Sport jouent d'abord les « marraines de guerre » comme en témoigne cette lettre d'un « poilu » :

« Je remercie Femina et en particulier mesdemoiselles Evelyne et Madeleine Leclerc, Jeanne et Lucienne Bréard en même temps que vous même pour les quelques violettes qui me sont parvenues en même temps que votre carte et que je conserve personnellement comme souvenir. Vous parler de la guerre serait trop long. C'est souvent beau, mais trop souvent affreux (...) »⁵⁴.

L'objectif de cette dernière institution était d'établir, du moins à l'origine, un lien entre le front et l'arrière et avait un caractère purement patriotique. Après 1916, Femina Sport manifeste son patriotisme essentiellement en collectant des fonds reversés pour l'achat de ballons envoyés aux soldats du front. La société parisienne se fait non seulement connaître de la presse sportive qui organise ces campagnes mais aussi auprès des pouvoirs publics puisqu'elle sollicite les ministères de l'Intérieur et de l'Instruction Publique pour des subventions⁵⁵.

Ce combat pour la pratique des sports et l'enjeu qu'il représente ne laissent pas indifférentes les autres composantes du féminisme. Les sportives peuvent en effet compter sur le soutien de quelques militantes. Dirigée par Valentine Thomson, membre de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) et fille d'un ministre du commerce dont elle obtint en 1915 l'ouverture des écoles nationales de

⁵⁴ Archives Femina Sport, carton n°16, « Lettre du front de Maurice S., caporal au 26^{ème} régiment d'infanterie, datée du 14 juin 1915 ».

⁵⁵ Archives Femina, carton n°16, « Rapport moral de l'année 1917 ».

commerce aux jeunes filles⁵⁶, la revue *La Vie féminine* s'intéresse aux pratiques sportives. Multipliant les reportages sur la condition des femmes britanniques dans les usines de guerre, les membres de la rédaction saisissent parfaitement l'évolution et les significations du football féminin outre-Manche. Après avoir accordé sa première page au football dans son édition du 11 février 1917, le journal note combien ce sport peut constituer un puissant vecteur d'intégration à la nation pour les femmes :

« Malgré que leur labeur soit pénible, les ouvrières anglaises employées dans les usines de munitions n'oublient point qu'elles sont d'une race où le sport est en honneur.

On peut se rendre compte, dès qu'elles ont quelque loisir, avec quelles ardeurs elles se livrent aux joies, quasi-nationales pour l'Angleterre, du football »⁵⁷

Aussi regrette-t-il le retard des Françaises, assurant que la pratique du sport en général n'en est pas moins importante et que cette dernière conquête aiderait les femmes à enlever toutes les autres, et ce de manière décisive⁵⁸. Si *La Vie féminine* rappelle que le rugby doit être condamné pour sa violence, elle approuve le football féminin et déplore qu'il n'existe que deux équipes en avril 1918.

Les revendications de Femina Sport et de la FSFSF sont surtout appuyées par Louni Sanua. Fille d'un égyptien de confession juive et d'une mère alsacienne protestante, cette institutrice est aussi membre de l'UFSF. En octobre 1916, elle prend la direction de l'Ecole pratique de haut enseignement commercial, devenue H.E.C.

⁵⁶ C. Bard, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1918*, Paris, Fayard, 1995, p. 72

⁵⁷ *La Vie féminine*, 3 mars 1918.

⁵⁸ *La Vie féminine*, 1^{er} novembre 1918.

pour jeunes filles⁵⁹. Elle prend contact avec Femina Sport lorsqu'elle fait appel à Pierre Payssé pour qu'il assure les cours d'éducation physique au sein de son école. Le projet développé par cette association suscite son intérêt. Louni Sanua fait alors jouer ses relations pour assurer le développement du sport féminin. En 1918, elle organise une rencontre entre Julien Bessonneau et les dirigeants de Femina Sport. L'industriel angevin finance la construction du Stade Elisabeth, porte d'Orléans à Paris, et les équipements des jeunes sportives. L'Ecole de Louni Sanua, tout comme l'Ecole Normale d'Institutrices prennent d'ailleurs part aux compétitions publiques qui se multiplient sous l'égide de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France⁶⁰.

b) Résistance ou consentement ? Les sociétés en guerre et le sport féminin

Le développement de la pratique profite d'un contexte plutôt favorable. Certes, au sein des usines britanniques, le football féminin suscite quelques réactions. Les rapports des surintendantes soulignent les levées de boucliers provoquées par ces ouvrières « shootant » dans le ballon rond et luttant vigoureusement pour sa conquête. Il est aussi significatif que dans les clubs mixtes des différentes entreprises, c'est à dire gérant des sections féminine et masculine, la pratique du football par les femmes tient de la gageure, comme l'illustre l'exemple de l'usine W.G. Armstrong, Whitworth & Co. Ltd. L'établissement fonde, à partir de la fin de 1916, des sociétés de sport sur ses différents sites de production : *The Women Workers' Social Club* à

⁵⁹ Delorme-Hoechstetter, Marielle, « Aux origines d'HEC jeunes filles, Louli Sanua » dans *Travail, genre et société*, n°4, 2000, L'Harmattan, pp. 77-91.

⁶⁰ *La Vie au grand air*, septembre 1918.

Alexandria ; *The Young Women Christian Association (Y.W.C.A.) Girls club* à Birtley, relayé par *The Birtley Cartridge Case factory recreation club* à partir de juin 1918; *The Armstrong Whitworth Girls' Club* à Newcastle-on-Tyne; *The Armstrong Whitworth Social and athletic Club for Men and Women Workers* à Manchester ; enfin, *The Armstrong Whitworth Social and athletic club for Men and Women Workers* à York. Dans les trois premières associations, exclusivement réservées aux femmes, des équipes de football se développent. En revanche, à York et Manchester, où les sociétés sont ouvertes aux deux sexes, les équipes de hockey sont favorisées et le football féminin inexistant⁶¹.

A l'inverse, certains hommes collaborent au développement de la pratique. Ils remplissent les fonctions d'arbitres, de dirigeants et surtout d'entraîneurs. En effet, les ouvrières sollicitaient leurs collègues masculins, travaillant le plus souvent dans le même atelier et intéressés par le football, afin qu'ils puissent leur prodiguer des conseils, voire s'investir dans la gestion. Certains rapports d'usines notent que ces hommes le firent avec beaucoup d'enthousiasme⁶².

Hors de l'usine, il semble que l'image de la footballeuse ait été diffusée et, de ce fait, peut être provisoirement acceptée. Les milieux sportifs et l'opinion publique adoptent une position attentiste. Une fraction du mouvement footballistique y est même favorable comme l'attestent les dizaines de milliers de spectateurs qui accourent vers les enceintes sportives pour voir évoluer les jeunes ouvrières. Pour leur part, les instances fédérales, chargées de veiller aux intérêts du ballon rond, ne semblent pas s'être prononcées.

A cette relative tolérance s'ajoute la publicité faite par la presse d'information. Les journaux ne posent pas le problème de la compatibilité entre le « sexe faible » et le

⁶¹ IWM, WWC, MUN 23/15

⁶² IWM, WWC, MUN 23/15

ballon rond. Ils annoncent régulièrement les rencontres et s'intéressent particulièrement à l'aspect charitable du football féminin, en donnant le montant des recettes. On peut également y trouver la composition des équipes ainsi qu'une description des phases de jeu développées par les joueuses. Le *Evening Chronicle* revient par exemple sur le premier des deux matches aller-retour, disputé à Saint-James Park de Newcastle, qui opposent les travailleuses sélectionnées parmi les différents ateliers de l'usine de Sir W.G. Armstrong, Whitworth, & Co. Ltd. et celles de Messrs. Vickers Ltd. de Barrow-in-Furness :

Le match était disputé pour venir en aide à la Armstrong Whitworth Girl's Benevolent Fund. Sir Percy Girouard donna le coup d'envoi devant 8000 spectateurs. Le temps était maussade et humide (...) Les joueuses de Barrow manquaient à trouver leur rythme de jeu, malgré la tentative avisée de Dickinson sur le côté gauche. Cornforth fit plusieurs tentatives de frappe et, lorsqu'un penalty fut sifflé pour une faute de main de Cookson, elle ne trembla pas et marqua le but.»⁶³

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette relative tolérance. D'abord, le football féminin s'inscrit, comme le travail dans les usines, dans une logique de l'intérim. Il apparaît en tant que phénomène temporaire, lié au contexte exceptionnel de la guerre. Les opposants, dont les critiques restent larvées, comptent sur un déclin de la pratique dans l'immédiat après-guerre. Ce déclin doit accompagner la démobilisation progressive des ouvrières dans les usines de munitions. Aussi s'arment-ils de patience en attendant ces reflux concomitants et un « retour à la

⁶³ *Evening Chronicle*, 1^{er} décembre 1917.

normale ». Ensuite, et surtout, les joueuses peuvent arguer du caractère charitable et donc patriotique des rencontres. Dans cette perspective, elles présentent une image acceptable de la femme puisque conforme à son rôle social. La footballeuse est donc naturellement honorée et célébrée. Dans le même temps, ses opposants sont contraints au silence puisque manifester une quelconque aversion à l'endroit du football féminin risque d'être perçu comme antipatriotique.

Des critiques émanant des milieux footballistiques masculins peuvent d'autant plus être déplacées que, à partir de 1915, ceux-ci ont été dénigrés par une virulente campagne de presse : une partie de l'opinion publique condamne en effet le football professionnel car elle le considère comme un divertissement immoral en temps de guerre. Les joueurs sont accusés d'être des lâches et des traîtres. Seul le football amateur joué par des soldats semble accepté car il permet d'entretenir le moral et la condition physique des combattants. Le sentiment national du mouvement footballistique est surtout remis en cause car les joueurs professionnels et les supporters n'ont pas consenti à s'engager dans le conflit. En effet, dans un pays où le recrutement repose encore sur le volontariat –et ce jusqu'aux lois sur la conscription de janvier et mai 1916- les pouvoirs publics avaient fortement misé sur la formation de « bataillon-footballeurs » pour venir gonfler les effectifs. Des campagnes en faveur de l'engagement avaient été effectuées en ce sens : annonce à la mi-temps des matches ou encore affiches métaphoriques sur le football et la guerre. Or, ces campagnes se sont avérées être un échec⁶⁴.

⁶⁴ Veitch C. , “ Play up, play up and win the war! : Football, the Nation and the First World War 1914-1915”, *The journal of contemporary History*, 20, 1985, pp. 363-378 ainsi que B. Cabanes, « Culture de guerre, loisirs ouvriers : contacts et oppositions en Angleterre pendant la première guerre mondiale », dans J.J. Becker, Jay M. Winter, Gerd Krumeich, A Becker, S. Audoin-Rouzeau, *Guerre et cultures 1914-1918*, Paris, A. Colin, 1994 pp. 165-172

Pour réhabiliter la discipline, les instances dirigeantes tentent bien de réagir. En 1915, la FA et la *League* de football professionnel avaient suspendu les principales compétitions, la *Cup* et le championnat. Cependant, ils n'ont pas réussi à inverser la tendance : la respectabilité acquise par le ballon rond en amont du conflit semble remise en cause. Dans le même temps, les foules se tournent vers d'autres formes de football.

En France, les femmes jouissent aussi d'un contexte relativement favorable. Comme en Grande-Bretagne, une partie de l'opinion voit dans le développement des sports athlétiques féminins une pratique temporaire, tolérée car liée à leur mobilisation dans des activités professionnelles qui étaient réservées aux hommes avant le conflit. Ainsi, *La Vie au Grand air*, qui publie un article consacré au premier match de football féminin disputé à Saint-Ouen en avril 1918, rappelle que l'appui du public ne doit pas être perçu par les jeunes filles comme un encouragement à développer leur pratique une fois les armes déposées. Il s'agit d'un appui de circonstances, intimement lié à la période de guerre⁶⁵.

En mars 1918, le quotidien sportif *L'Auto* condamne la préparation des jeunes athlètes pour un cross qui doit se dérouler dans les bois de Chaville. De même, le président de l'Union française des sociétés de gymnastiques féminines, E. Podesta, sollicitée par la FSFSF pour participer à une compétition de sports athlétiques à Paris, refuse d'adopter ces pratiques en Province. Dans sa réponse adressée à Pierre Payssé, le secrétaire de la fédération sportive féminine, Podesta assurait que les mentalités en province n'étaient pas prêtes, contrairement à Paris et ses environs, à accepter le sport

⁶⁵ *La Vie au grand air*, Juin 1918.

féminin et que cela représentait même un risque pour son mouvement et sa réorganisation dans l'immédiat après-guerre⁶⁶.

Malgré ces quelques réticences, le sport féminin, circonscrit à la région parisienne, n'a pas encore à souffrir de critiques virulentes. Dans cette société française en guerre, les opposants gardent le silence. Mieux, une fraction du mouvement sportif soutient l'initiative féminine. Certaines associations prêtent par exemple leurs installations aux femmes : les premières compétitions se disputent dans l'enceinte du Club français, alors dirigé par un sportif notoire, Ernest Weber, et le second championnat de France d'athlétisme sur le stade Jean Bouin, propriété du Club Athlétique de la Société Générale (CASG)⁶⁷. Outre ce soutien logistique, les sportives peuvent compter sur la bonne propagande faite par les journaux. Ceux-ci diffusent largement ces images de femmes s'adonnant aux joies des pratiques athlétiques. Le premier cross country féminin disputé à Chaville-Vélizy, en avril 1918, est favorablement accueilli par *L'Excelsior*, *Le Journal*, *Le Petit journal* et *Le Petit parisien*⁶⁸.

Certains dirigeants sportifs s'accommodent très bien de ces bouleversements sociaux. Ne manquant pas de souligner l'interaction entre sport et féminisme, ils donnent en fait un tout autre sens à l'émancipation corporelle des jeunes Parisiennes : ils réinterprètent cette conquête à l'aune de « la régénération de la race » et assurent que cela est positif pour l'avenir de la nation. Les différents coups de sondes portés dans la presse attestent que cette opinion est largement diffusée dans les milieux sportifs. Le journal *Le Matin*, par exemple, commente les premiers championnats d'athlétisme de juillet 1917 : constatant que l'idée du sport féminin avait pénétré les

⁶⁶ Archives Femina, « Supplément à la circulaire du 15 mai 1918 »

⁶⁷ *L'Auto*, 8 juillet 1918.

⁶⁸ Voir les différentes coupures de presse conservées dans les archives de Fémina Sport.

mœurs françaises, il affirme que le « *présage est heureux pour l'avenir de la race* »⁶⁹. L'un des meilleurs spécialistes des questions sportives, Georges Rozet, use du même discours dans un article publié dans *L'Oeuvre* : selon lui, l'essentiel est que les jeunes hommes trouvent des compagnes assez solides pour « *établir des records de maternité sans surmenage* » afin d'assurer le redressement démographique de la France⁷⁰.

Le sport féminin représentait en fait un atout majeur pour des dirigeants en quête de reconnaissance et toujours soucieux de promouvoir les sports athlétiques auprès des pouvoirs publics. Replacées dans une perspective nataliste, ces activités permettraient, une fois la guerre terminée, de combler le déficit humain engendré par le conflit et de lutter contre le déclin de la nation. Le mouvement sportif français entendait ainsi contribuer à cette « nationalisation » des femmes identifiée par Françoise Thébaud, c'est-à-dire la mobilisation par l'État du corps féminin.

Si les principaux dirigeants semblent donc prendre acte des changements intervenus au sein du mouvement sportif, initiés ou amplifiés par la guerre, ils ressentent l'impérieuse nécessité de redéfinir les rapports sociaux entre les sexes en s'interrogeant sur les modalités de la pratique. Ils proposent alors quelques pistes. Tout d'abord, il s'agit de réglementer les tenues vestimentaires. Les spécialistes préfèrent les culottes flottantes à celles plus moulantes et tombantes au-dessus des genoux utilisées par les sportives. On s'offusquait en effet de ces corps féminins exposés aux regards des poilus « gouailleurs », au groupe de militaire venu pour

⁶⁹ *Le Matin*, 15 juillet 1917.

⁷⁰ Archives Femina Sport, carton n°10, coupure de presse, juillet 1918.

rigoler s'offrant, durant leur permission souvent synonyme de détente sexuelle⁷¹, «*maintes facéties plus que douteuses* »⁷². Ce souci de définir une mode sportive apparaît par exemple chez Marcel Delarbre qui signe plusieurs articles dans ce sens dans le journal *L'Écho des sports*⁷³. Ensuite, on s'interroge sur l'esprit et le déroulement des compétitions. Les jeunes femmes ne doivent pas chercher à égaler les performances masculines. Les sports athlétiques ne peuvent être bénéfiques que s'ils sont pratiqués avec modération. Cette position est notamment défendue par Achille Duchêne dans le journal *L'Auto* : il souhaite que les sociétés qui se fondent suivront les exemples des pionnières en pratiquant leur nouvelle passion avec prudence et ne chercheront pas à concurrencer les hommes. Enfin, et cela est intimement lié à ce qui précède, il est préférable que les sportives s'adonnent à leur nouvelle passion en privé. Faute de mieux, le public doit garder ses distances avec les athlètes pour éviter toute promiscuité. La rédaction de *La Vie au grand air* se réjouit que, lors du premier match de football féminin disputé par les deux équipes de Femina à Saint-Ouen, les joueuses ne se trouvent pas en contact immédiat avec le public⁷⁴.

Au cours des « sorties de guerres », ces compétitions allaient offrir aux femmes la possibilité d'accroître leur influence dans la vie nationale et de s'affirmer, ainsi, comme les représentantes de leur communauté.

⁷¹ F. Rousseau, *La Guerre censurée*, Paris : Seuil, 2003, 2^e éd., p. 267. Sur le sexe et ses enjeux pendant la Grande guerre, nous avons consultés aussi L. Capdevila, F. Rouquet, F. Virgili, D. Voldman, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2003, pp. 109-172 ainsi que J.Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chaire durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Paris, Aubier, 2002.

⁷² *La Vie au grand air*, août 1918.

⁷³ Archives Femina Sport, carton n°10, coupure de presse, de juillet 1918.

⁷⁴ *La Vie au grand air*, juin 1918.

3. « Les sorties de guerre » : l'âge d'or du football féminin

a) Les femmes affirment leur conquête

Les années de l'immédiat après-guerre sont celles de la confirmation. En Grande-Bretagne comme en France, footballeuses et autres sportives démontrent que la guerre ne constitue en rien une période d'exception.

Outre-Manche, le football féminin se développe au lendemain du 11 novembre et résiste aux licenciements massifs qui frappent les ouvrières des usines de munitions⁷⁵. Si plusieurs équipes disparaissent, d'autres n'hésitent pas à prendre le relais, de sorte que, en 1921, on compte plus de 150 formations⁷⁶. Cependant, le reflux de l'après-guerre occasionne des modifications importantes dans la structure du football féminin. D'abord, les surintendantes d'usines s'éclipsent au profit de managers qui prennent en charge l'organisation des matches de charité. Certains hommes s'étaient déjà investis au cours du conflit comme Alfred Frankland, employé de bureau à l'usine Dick Kerr de Preston et dirigeant de l'équipe depuis mars 1918⁷⁷. De plus, le recrutement s'ouvre à d'autres catégories sociales. Les ouvrières représentent encore une part importante des effectifs mais il n'est pas rare de rencontrer des employées, voire des enseignantes, notamment au sein du Atalanta Sport Club de Huddersfield. Enfin, les équipes représentatives des villes se substituent progressivement à celles des usines de guerre. La raison sociale de certaines maisons continuent cependant à apparaître dans le paysage footballistique

⁷⁵ Entre novembre 1918 et août 1919, environ 750 000 ouvrières sont licenciées, selon M.-N. Bonnes, *op. cit.*, p. 97.

⁷⁶ voir J. Williams, *op. cit.*, et D. Willimason, *op. cit.*

⁷⁷ G.J. Newsham, *In the league of their own! The Dick, Kerr Ladies football team*, London, Scarlett Press, 1997 (2ème éd.)

puisque des entreprises soutiennent le football féminin comme le *Lyon's café* de Londres qui compte cinq équipes.

Cet intérêt est à mettre en relation avec le succès croissant que rencontre la pratique entre la fin 1918 et 1921. L'équipe des Dick, Kerr Ladies de Preston symbolise parfaitement cette réussite affichée par le football féminin. Obligées de se reconverter pour faire place aux hommes qui reviennent progressivement du front, les « munitionnettes-footballeuses » retrouvent rapidement des emplois dans l'hôpital voisin grâce à leur manager. Mais l'usine continue à les financer et l'équipe multiplie les rencontres. En 1921, elles disputent ainsi 67 matches dans tout le Royaume-Uni (de janvier à mai puis d'août à octobre) soit deux matches par semaine environ pour une assistance moyenne de 13 000 spectateurs⁷⁸. Les jeunes filles enregistrent des affluences records : 53 000 personnes se déplacent en décembre 1920 à Goodison Park, stade du club d'Everton situé à Liverpool, pour les voir disputer une rencontre contre l'équipe représentative de la ville voisine de Saint-Helen ; ils sont 33 000 un mois plus tard à Manchester pour les voir affronter une sélection locale. A titre de comparaison, les rencontres de championnats professionnels masculins Newcastle-Aston Villa et Liverpool-Manchester attirent respectivement 40 000 et 30 000 spectateurs lors de la journée de championnat du 2 janvier 1920. Les autres équipes féminines suscitent moins l'effervescence populaire, mais attirent tout de même à chaque rencontre plusieurs milliers de spectateurs. La régularité des assistances démontre surtout que le football féminin n'est pas simplement l'affaire de quelques curieux. Les femmes ont réussi à fidéliser leur public. Si elles disputent encore des rencontres de charité, ces jeunes footballeuses montrent leur détermination à s'affirmer comme les représentantes de leur ville ou de leur quartier.

⁷⁸ Selon les données de G. J. Newsham, *op. cit.*, pp. 47-49.

Cette poussée féminine de l'immédiat après-guerre se confirme aussi en France. Alice Milliat et ses camarades souhaitent valider leur acquis et jouer un rôle actif en faisant du sport féminin un mouvement national, voire international. En premier lieu, elles font des démonstrations en province. Des associations féminines s'implantent alors dans tout l'Hexagone, principalement dans les villes du nord, à Rouen, Quevilly ou Reims, et, à un degré moindre, dans le sud, notamment à Nice ou Toulouse. Selon André Drevon, le nombre de clubs passe de 11 au début de 1920 à 30 à la fin de la même année, puis à 130 un an plus tard⁷⁹.

Mais le sport féminin français présente une toute autre configuration qu'outre-Manche. Si la tradition libérale anglaise n'autorise pas l'intervention de l'Etat dans le mouvement sportif, le contexte hexagonal permet à Alice Milliat de se manifester auprès des pouvoirs publics. Dès 1919, elle multiplie les contacts et se crée un réseau important dans les hautes sphères de l'État. Tout en écartant progressivement les hommes de la direction de la FSFSF, les reléguant notamment au rôle de directeur technique, Alice Milliat cherche des relais masculins indispensables au développement du sport féminin. Elle peut compter sur l'appui de députés, situés à gauche comme à droite de l'échiquier politique et impliqués dans le sport et l'éducation physique. Ces élus ne sont certes pas des personnages marquants de la IIIe République mais ils représentent des soutiens importants pour Alice Milliat et ses acolytes. L'allié le plus fidèle fut Henri Paté, président du Comité nationale de l'éducation physique et Sportive et de l'hygiène physique. En 1919, il invite la présidente de la fédération des sports à une réunion du Comité et lui demande d'en devenir membre⁸⁰. Député du 11^{ème} arrondissement, issu de l'Alliance démocratique,

⁷⁹ A. Drevon, *op.cit.*, p. 31.

⁸⁰ Archives Femina Sport, « Lettre du 4 février 1919 du Comité national de l'éducation physique et sportive et de l'hygiène sociale à Alice Milliat ».

il est chargé de l'éducation physique au ministère de la guerre, puis à l'Instruction publique. De plus, il collabore au *Petit Journal* et à *L'Oeuvre*⁸¹. Haut Commissaire au Ministère de la guerre, mêlé à l'organisation des Jeux olympiques puis, enfin, Sous-secrétaire d'État à l'éducation physique entre 1928 et 1930, Henri Paté ne cessera jamais de soutenir le sport féminin et Alice Milliat dans ses démarches. Cette dernière peut aussi compter sur d'autres personnalités : Gaston Vidal, ancien instituteur et député républicain socialiste de l'Allier, futur président du comité national des sports et sous secrétaire d'Etat à l'enseignement technique ; Adolphe Chéron, député radical de Paris, préside l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation de militaire, dont l'organe officiel, *Le Soldat de demain* ouvre ses colonnes aux sports féminins.

L'action de la responsable du sport féminin ne se limite pas au cadre national. Elle cherche à multiplier les échanges internationaux. Pour cela, elle compte exporter le modèle français à l'étranger ou prendre contact avec les sociétés féminines déjà existantes. Dans cette perspective, elle se manifeste aussi auprès du Ministère des Affaires étrangères et de son Service des Œuvres Françaises à l'Étranger (SOFE). Instauré par le décret du 15 janvier 1920, ce service avait pour objectif d'assurer la propagande française à l'étranger et de démontrer la vitalité de la nation à la sortie du conflit, en subventionnant notamment les fédérations sportives⁸². Quelques jours après sa création, son responsable, Albert Milhaud, reçoit une lettre d'une proche d'Alice Milliat, Jeanne Brulé, membre de Femina Sport et de la Fédération française

⁸¹ Sur Henri Pâté, voir J. Defrance, « Henri Pâté et l'engagement de l'Etat dans le champ de l'éducation physique et des sports (1918-1930) », dans *Cahier d'histoire*, novembre 2002, pp. 55-78.

⁸² Sur le Service des Œuvres françaises à l'Étranger, P. Arnaud, « Des jeux de la victoire aux jeux de la paix ? (1919-1924) » dans P. Arnaud, A. Wahl (dir.), *Sports et relations internationales*, Actes du Colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 septembre 1993, Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1994, pp. 133-155.

des sports féminins. Cette dernière lui rappelle que la FSFSF reste très active et entend effectuer des matches de propagande pour encourager la création de sections féminines dans tous les départements ainsi qu'à l'étranger⁸³.

La Fédération des sports féminins renouvelle cette initiative quelques mois plus tard, sollicitant du SOFE son patronage⁸⁴. Un an auparavant, Alice Milliat avait déjà sollicité le baron de Coubertin pour l'introduction d'épreuves féminines d'athlétisme aux Jeux olympiques d'Anvers. Ces démarches pour inscrire le sport féminin dans une dynamique internationale démontrent, une fois encore, la volonté des dirigeantes de jouer un rôle actif au sein de la nation.

Dans cette perspective, le mouvement féminin ne porte qu'un faible intérêt au football. L'athlétisme, qui demeure encore le sport roi des Jeux Olympiques, constitue la clé de voûte de l'édifice qu'entend construire Alice Milliat. Les associations adoptent le jeu du ballon rond, mais celui-ci n'est encore qu'un sport collectif parmi d'autres au sein d'une pratique omnisports : les femmes adoptent aussi bien le hockey et le basket-ball. Les premières rencontres internationales entre les Françaises et leurs homologues britanniques modifient cette répartition et donnent une place plus importante au football dans la stratégie de la Fédération française de sports féminins.

⁸³ Archives du Ministère des Affaires Étrangères (MAE), Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE), OXXXIV, carton n°95, « Lettre de Jeanne Brulé à Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, 28 janvier 1920 ».

⁸⁴ Archives du M.A.E, S.O.F.E., OXXXIV, carton n°95, « Lettre de la Fédération des sociétés françaises de sports féminins à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, 21 octobre 1920 ».

b) Les rencontres internationales : le sacre de la footballeuse

De fin avril à début mai 1920, les jeunes Parisiennes disputent leurs premières rencontres internationales au cours d'une tournée en Grande-Bretagne. Des dirigeants anglais ont proposé à la FSFSF de venir jouer une série de matches de football. Une sélection française, essentiellement composée de licenciées de Femina Sport et d'En Avant, et l'équipe vedette britannique, les Dick Kerr Ladies, s'affrontent alors à quatre reprises, d'abord dans les centres industriels de Preston, Stockport et Manchester puis à Londres. Les jeunes femmes bénéficient des installations des clubs professionnels et foulent les pelouses des plus grands stades du football anglais : Deepdale de Preston ou encore Stamford Bridge, l'enceinte du club londonien de Chelsea. Ce coup de pouce permet au football féminin de faire recette : 25 000 personnes assistent à la rencontre disputé dans le Lancashire, puis 12 000 quelques jours plus tard à Stockport⁸⁵. Au total, les quatre confrontations entre Françaises et Britanniques font déplacer 61 000 spectateurs. Cet engouement populaire ne se manifeste pas seulement dans les tribunes des stades. L'esprit de l'Entente cordiale souffle aussi dans les rues des villes qui accueillent les jeunes sportives de l'Hexagone, comme en témoigne le « retour d'Angleterre » d'Alice Milliat publié dans le *Miroir des Sports* en octobre 1920:

*«Aussi, nous subîmes avec le sourire le supplice que nous infligèrent, pendant plus d'une heure, au débarquement du train à Londres, reporters et photographes (...)
A chaque gare importante, il nous fallut descendre sur le quai ou nous mettre à la portière des wagons pour faire*

⁸⁵ Selon *The Manchester Guardian*, 3 mai 1920. Sur ces rencontres, Cf. annexe 2.

prendre une fois de plus notre effigie (...) il faut avouer que l'accueil de la population de la grande ville de Preston fut pour nous très inattendu. Les rues étaient tendues de drapeaux, de bandes portant des inscriptions en français »⁸⁶

Cette popularité avait déjà été soulignée par la presse française et britannique : *L'Auto*, *The Manchester Guardian* ou bien encore *The Times* avait consacré des articles en avril et mai, mois au cours desquelles s'étaient disputées les rencontres. Ce texte d'Alice Milliat est en fait publié deux jours avant le début des matches retour prévus en France. La dirigeante de la FSFSF espère sensibiliser le mouvement sportif et les pouvoirs publics français afin qu'ils comprennent l'enjeu politique de ces rencontres.

« Les sentiments et l'enthousiasme de la foule ne se commandent pas ; la gare ne sera pas prise d'assaut, nous n'en demandons pas tant. Nous souhaitons seulement que la presse, les sportifs, le grand public comprennent l'intérêt national qu'il y a à ce que notre réception ne soit pas inférieure à celle qui nous fut réservée de l'autre côté de la Manche (...) ; qu'on nous aide, il y va de notre honneur de Français, et il ne faut rien négliger lorsqu'il s'agit d'augmenter le prestige de notre pays dans l'esprit des étrangers »⁸⁷

Les Dick Kerr Ladies effectuent à leur tour une tournée pour affronter la sélection française. Quatre matches sont organisés : le 31 à Paris, au stade Pershing, le lendemain à Roubaix et les 6 et 7 novembre au Havre et à Rouen. Ces rencontres ne

⁸⁶ *Le Miroir des Sports*, 21 octobre 1920.

⁸⁷ *Le Miroir des Sports*, 28 octobre 1920.

suscitent pas la même effervescence qu'en Grande-Bretagne, du fait de la plus faible culture sportive et footballistique hexagonale. Cependant, elles attirent quand même chacune entre 8 000 et 12 000 spectateurs. Selon la tradition française, elles s'inscrivent dans une pratique omnisports : des épreuves de basket-ball et d'athlétisme sont aussi disputées.

Ces échanges internationaux ont donc, derrière leur caractère charitable, une signification éminemment politique. Si le consul de France à Manchester ne manifeste que peu d'intérêts pour ses compatriotes, déclinant l'invitation qui lui avait été faite de donner le coup d'envoi et de présider le banquet, la visite des Françaises ne laisse pas indifférents les premiers magistrats des villes visitées : des réceptions officielles sont organisées par les maires de Manchester et de Blackpool. Celui de la ville industrielle de Stockport vient chercher les jeunes Parisiennes jusqu'à leurs voitures et, dans un discours sportif et politique à la fois, sacre du mot « historique » leur visite en sa ville. Le succès populaire incite même d'autres élus à solliciter les Tricolores. Le maire de Dublin envoie une personne à Londres pour leur demander de venir jouer en Irlande⁸⁸. Celui de Southampton envoie plusieurs télégrammes aux joueuses leur priant de passer par ce port avant de regagner la France car la municipalité compte leur préparer une réception.

Cette dimension politique se retrouve aussi lors de la tournée effectuée par les footballeuses anglaises en France. Pierre-Etienne Flandin, alors Sous-secrétaire d'État à l'aéronautique et issu de la même formation politique que Henri Paté, est présent dans les tribunes du stade Pershing ainsi que l'ambassadeur britannique, Lord Derby.

La presse revient sur l'enjeu extra-sportif de ces rencontres. L'organe officiel de la Fédération française de football écrit notamment :

⁸⁸ *Ibid.*

« La grande manifestation que prépare la F.S.F.S.F. s'annonce sous les meilleurs auspices. Aucun n'effort n'est épargné pour faire à nos alliés un accueil digne de celui qu'elles réservèrent à nos nationaux, au printemps dernier. A l'intérêt sportif proprement dit vient s'ajouter l'intérêt moral des relations étroites entre les deux pays. Ces différents points de vue seront mis en lumière ce soir, samedi, à la Sorbonne, à 20H30, au cours du récit d'Alice Milliat »⁸⁹

Sous la plume de Marcel Delarbre, *L'Écho des sports* rappelle que ces premiers matches internationaux ont des conséquences sur l'ordre ménager, mais surtout sur l'ordre politique et diplomatique⁹⁰.

Les échanges franco-britanniques donnent l'occasion de fêter la victoire de ces deux pays alliés. Plébiscitées par plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, les footballeuses ne sont plus des sportives anonymes. La popularité du football féminin leur confère le statut de véritables vedettes. Elles s'affirment ainsi comme les représentantes, les ambassadrices de la nation. Dans cette perspective, elles prennent d'autres initiatives : d'abord, les Françaises se parent de tenues aux couleurs nationales, bleu, blanc, rouge et les Anglaises n'hésitent pas à broder l'écusson de l'Union Jack sur leur maillot. Cette dimension politique se manifeste aussi lorsque les joueuses d'Albion intègrent un autre rituel : la commémoration de la guerre⁹¹. Lors de leur visite en France, elles se rendent sur les différents monuments aux morts des

⁸⁹ *Le Football Association*, 23 octobre 1920.

⁹⁰ *L'Écho des sports*, 1^{er} Novembre 1920.

⁹¹ Sur les différents aspects des célébrations devant les monuments aux morts, A. Prost, « Les Monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. La République*, tome 1, Paris, Gallimard, 1984, pp. 195-225 et J. Winter, *Sites of Memory, Sites of Mourning. The Great War in the European cultural history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

villes qu'elles traversent pour rendre hommage, au nom de la patrie et des citoyens britanniques, aux hommes morts pendant le conflit :

« Celles-ci (les Anglaises) ont eu la bonne pensée de déposer une couronne sur un Monument aux Morts interalliés. Cette délicate attention ira au cœur de tous les sportifs dont les rangs se sont si cruellement éclaircis pendant la guerre. Cette cérémonie aura lieu (...) dans chacune des villes où un match sera joué, c'est à dire : Paris, Roubaix, Le Havre, Rouen, ou peut-être seulement dans le Nord, lors de la visite sur le front des Flandres »⁹²

Le succès encourage les responsables du football féminin à faire de ces rencontres un rendez-vous traditionnel. En mai 1921, les jeunes françaises retraversent le *Channel* pour aller disputer une série de matches dans plusieurs villes anglaises : à Huddersfield, Stoke-on-Trent et Plymouth contre des équipes locales, et à Longton où elles affrontent la formation de l'usine Dick, Kerr & Co.

Mais le football féminin a aussi sa propre dimension internationale au Royaume-Uni. Des formations représentatives d'Irlande, d'Ecosse et d'Angleterre s'affrontent régulièrement, toujours dans le cadre de matches de charité. Il ne s'agit pas de véritables sélections mais plutôt d'équipes locales qui prennent abusivement le titre « d'équipe nationale » et qui sont présentées ainsi par la presse. En juin 1921, environ 4 000 personnes assistent à un match opposant une équipe de Edimbourg et Dublin, qualifié de rencontre internationale entre l'Ecosse et l'Irlande⁹³. Dans ce dernier pays, alors en pleine « guerre d'Indépendance » (1919-1921), le football féminin a pu aussi apparaître comme un enjeu politique pour certaines jeunes filles du sud. Le journal

⁹² *Le Football Association*, 23 octobre 1920.

⁹³ *Sport of Dublin*, 11 juin 1921.

Irish weekly mail and Sport mail publie, dans son édition du 11 juin 1921, la lettre d'une femme originaire de Dublin. Dans ce courrier, celle-ci suggère aux responsables sportifs masculins de Leinster l'idée de faire disputer des matches de ballon rond dans la province à partir de septembre 1921. Elle avait en effet lu dans le *Topical Times* que Mrs Scott, la pionnière du football féminin à Belfast, a promis qu'une équipe française visiterait l'Irlande du Nord l'année prochaine. L'objectif avoué est de former une équipe plus forte à Dublin afin de ne pas laisser le nord de l'Irlande dominer le jeu⁹⁴.

Ces matches ne suscitent pas la même effervescence que les rencontres franco-anglaises. Cela s'affirme avec une acuité particulière en Angleterre où, comme pour le football masculin, les supporters manifestent plus d'intérêt pour les rencontres entre les équipes représentatives des villes. Cependant, suivies par plusieurs milliers de personnes, elles bénéficient d'une certaine popularité. Cela s'explique, en partie, par le contexte encore favorable de l'immédiat après-guerre.

c) Des représentations ambivalentes

Les « sorties de guerre », c'est à dire le passage du temps de guerre à une période de paix, sont une période historique difficile à cerner et au contour chronologique incertain. D'abord, parce qu'elles s'effectuent selon des rythmes et des modalités différentes selon les pays. Surtout, parce qu'elles sont traversées par une ambiguïté⁹⁵ : d'une part, les sociétés européennes touchées par le conflit aspirent aux

⁹⁴ « Why not a game for next season », *Irish weekly mail and Sport mail*, 5 juin 1920.

⁹⁵ Sur les « sorties de guerre », voir notamment B. Cabanes, *La Victoire endeuillée. Les sorties de guerre des soldats français, (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004 ; P. Chassaing, O. Dard, J.-L. Margolin, S.

« retour à la normale » mais, d'autre part, ne peuvent se défaire que progressivement de leurs réflexes du temps de guerre.

Le football féminin n'échappe pas à ces représentations ambivalentes au cours des années 1919-1920. Comme les Jeux olympiques d'Anvers, dont Pierre Arnaud a pu écrire qu'ils étaient les « Jeux de la victoire »⁹⁶, les rencontres féminines « France-Angleterre » sont les « matches de la guerre ». Si, par leur biais, les femmes entendent s'affirmer comme les représentantes de leur nation respective, une partie de l'opinion publique donne encore un tout autre sens à ces rencontres internationales : elle y voit une simple fête sportive, permettant de célébrer l'Entente cordiale et la victoire des pays alliés sur l'Allemagne tout en exprimant, dans le même temps, sa reconnaissance aux femmes pour leur travail et leur capacité à soutenir l'effort de guerre. De plus, les joueuses disputent encore des matches de bienfaisance et renvoient donc toujours une image positive. Un certain nombre de journalistes avouent aussi être conquis par le jeu et s'enthousiasment pour la qualité du spectacle proposé par les jeunes femmes. Le quotidien *The Times* note par exemple dans son édition du 1^{er} mai 1920 que les 25 000 spectateurs présents à Deepdale pour voir la rencontre entre l'équipe de Preston et la France ont pu voir un jeu rapide et intéressant. Les rencontres entre équipes locales britanniques ou entre les différentes sélections du Royaume-Uni donnent l'occasion à la presse sportive de louer l'habileté « inattendue » de ces équipes féminines :

Schirman, *Les Sociétés, la guerre, la paix (1911-1946)*, Paris, SEDES/INED, 2002, plus particulièrement le Chapitre 5, pp. 197-238.

⁹⁶ P. Arnaud, « Des jeux de la victoire aux jeux de la paix ? (1919-1924) » dans P. Arnaud, A. Wahl (dir.), *Sports et relations internationales, op.cit.*, pp. 133-155, et P. Arnaud, J. Riordan, *Sport et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 1998.

« Si les joueurs de la ligue irlandaise pouvaient jouer un football de l'habilité et d'un caractère aussi attractif que celui joué par les Dick Kerr Ladies à Windsor Park la semaine dernière, il y aurait plus de foule et un plus grand nombre d'entrées. Les femmes étaient aussi rapides et habiles que les internationaux le week-end dernier et de bien meilleures frappeuses. Les filles de Preston sont aussi proche de cette perfection que l'on pourrait attendre des joueurs de la seconde ligue et, si les charges étaient interdites, elles pourraient battre la plupart des équipes de cette ligue. (...)»⁹⁷

En effet, rompues aux techniques corporelles et imprégnées d'une culture tactique indispensable à la pratique du football, les joueuses proposent un jeu alléchant, ce qui explique qu'elles réussissent à conquérir une partie du public. L'acquisition d'un tel niveau est non seulement liée à l'investissement de managers compétents, connaissant très bien le jeu du ballon rond, mais aussi à l'adoption par certaines équipes, dont les Dick Kerr Ladies', de mesures favorisant un entraînement régulier et la multiplication des matches. Certaines joueuses sont ainsi dédommagées pour le manque à gagner dans le cas de longs déplacements qui nécessitent une absence à leur travail, comme le confirme l'une d'entre elles dans un article du *Manchester Guardian*⁹⁸.

Madeleine Bracquemond affirme, quant à elle, que les joueuses de Preston sont toutes, sans exception, devenues professionnelles au cours de l'année 1920. Elle en veut pour preuve les rapides progrès réalisés par les Anglaises en moins d'un an : alors que les Tricolores avaient pu tenir en échec, voire battre les Dick Kerr Ladies

⁹⁷ *Sport of Dublin*, 5 juin 1921.

⁹⁸ *The Manchester Guardian*, 6 décembre 1921.

lors de leur première tournée en Angleterre, elles ne sont plus en mesure de rivaliser avec cette même formation qui les écrase à Longton en mai 1921⁹⁹.

Certes, les propos de la capitaine de l'équipe de France semblent quelque peu exagérés. Toutes les joueuses de Preston n'ont pas fait du football leur profession. La différence de niveau s'explique surtout par le fait que les Anglaises ne se consacrent qu'au seul jeu du ballon rond alors que les jeunes Françaises s'adonnent encore à une pratique omnisports et, de ce fait, ne pratiquent le football qu'en hiver. Mais les nombreux matches et tournées effectués par l'équipe-vedette du Lancashire, qui nécessitent de longues absences, ainsi que leur niveau de jeu sont autant d'indices d'une certaine professionnalisation du football féminin.

Cela n'échappe d'ailleurs pas à certains opposants qui, progressivement, commencent à montrer du doigt la pratique. Si les spécialistes ne manquent pas de souligner les réelles capacités des femmes à jouer au football, ils n'hésitent pas à « tacler » des équipes masculines de plus en plus concurrencées par leurs homologues féminines. Le *Manchester Guardian* rappelle notamment que l'assistance enregistrée à Stockport, pour la rencontre internationale entre la France et l'Angleterre, était de 12 000 spectateurs et qu'elle suffisait à rendre jaloux les dirigeants du club local dont l'équipe fanion ne pouvait attirer une telle affluence¹⁰⁰. Quelques jours plus tard, le même quotidien soulignait que beaucoup de matches du championnat masculin ne pourraient attirer autant de spectateurs que celui disputé par les femmes sur le terrain de Manchester City¹⁰¹.

Au-delà des pertes financières que peuvent occasionner les oppositions entre équipes féminines, le mouvement footballistique commence à s'interroger sur le sens

⁹⁹ *Le Miroir des sports*, 2 juin 1921.

¹⁰⁰ *The Manchester Guardian*, 3 mai 1920.

¹⁰¹ *The Manchester Guardian*, 6 mai 1920.

et la signification de la pratique. S'agit-il toujours d'une culture d'exception liée à un contexte exceptionnel, auquel cas les femmes doivent se contenter de disputer des matches de charité, ou alors d'un phénomène qui tend à se pérenniser ?

Cette ambivalence des représentations est aussi perceptible en France. Dans l'immédiat après-guerre, les différentes tendances qui vont animer les débats sur le sport féminin au cours des années 1920 se mettent progressivement en place. D'abord, plusieurs dirigeants sportifs se rallient à la cause d'Alice Milliat. Aussi faudrait-il ici en présenter les plus importants et tout d'abord Marcel Delarbre. Journaliste à *L'Écho des sports* et rédacteur en chef de la rubrique sportive du quotidien de droite *Le Journal* depuis 1906¹⁰², il rencontre la dirigeante du mouvement féminin en 1919 au cours d'une réunion du Comité national d'éducation physique et sportive. Il s'affirme, au début des années Vingt, comme un allié précieux puisqu'il est très bien intégré dans le monde de l'athlétisme et possède des réseaux importants. Delarbre entraîne Robert Coquelle, rédacteur en chef du journal *L'Écho des sports*, dans l'aventure du sport féminin. Le quotidien sportif multiplie les articles favorables à la pratique féminine et consacre la couverture de son édition du 27 octobre 1920 aux rencontres de football France-Angleterre. Parmi les proches de la présidente de la fédération de sports féminins, on compte également Emile Anthoine. Industriel parisien, dirigeant et propriétaire d'une fabrique de produit d'entretien à Colombes, celui-ci a été champion du monde de marche. Dans cette discipline, il a notamment créé l'épreuve du Paris-Strasbourg¹⁰³. Il est légitime, cependant, de s'interroger sur la réelle motivation de ces personnages. L'investissement de Marcel Delarbre et Robert Coquelle doit être aussi réinterprété à l'aune de la concurrence

¹⁰² Archives Nationales, 8 AR 417.

¹⁰³ Archives de la Préfecture de police de Paris, GA A4, « Dossier Emile Anthoine ».

entre *L'Écho des sports* et son ennemi de toujours, le journal *L'Auto*. En soutenant Alice Milliat, les deux publicistes espèrent se positionner sur un créneau délaissé par leur rival. De même, on peut voir dans l'attitude d'Emile Anthoine un certain opportunisme. L'athlète entretient de très mauvaises relations avec les dirigeants de l'athlétisme français. En misant sur le sport féminin, il s'agit sans doute pour lui de réintégrer le mouvement sportif et d'y jouer un rôle important. Convaincus par la cause féminine ou bien simples opportunistes, ces hommes accompagnent dans tous les cas le développement du féminisme sportif.

D'autres personnalités influentes approuvent les pratiques féminines. C'est le cas de Frantz Reichel, l'un des pionniers des sports athlétiques en France. Ancien international de rugby, il écrit dans plusieurs quotidiens d'information ou spécialisés. Dans le même temps, il est membre de plusieurs organisations sportives, comme l'association des journalistes sportifs. Il a aussi tenté une carrière politique puisqu'il a été candidat malheureux aux élections législatives de 1924 dans la première circonscription de la Seine, sur la liste républicaine socialiste « Les hommes nouveaux ». En avril 1920, il signe un article dans l'organe de la nouvelle Fédération Française de Football Association (3 F.A.) intitulé « Les sports et la femme » dans lequel il affirme l'intérêt du sport et du football en particulier pour les femmes:

« (...) Les résultats bienfaisants qu'il (le football) a sur la vigueur, la santé et la bonne humeur de ses pratiquants, est un triomphe de plus à l'actif d'un sport auquel tous et toutes, bambins et bambines, garçonnetts et fillettes, jeunes garçons et jeunes filles peuvent tous s'adonner de la plus profitable façon »¹⁰⁴

¹⁰⁴ *Le Football Association*, 17 avril 1920.

Enfin, il faudrait aussi nommer Gabriel Hanot. Cet agrégé d'allemand, ancien international de football, est rédacteur au *Miroir des sports* et un spécialiste respecté dans les milieux du ballon rond. Différents articles du quotidien sportif ont souligné la bonne qualité du jeu déployé par les jeunes footballeuses françaises au cours de leurs différentes rencontres internationales. Mieux, le football féminin fait la manchette de l'hebdomadaire le 31 octobre 1920 et Alice Milliat y signe régulièrement des papiers sur l'activité de sa fédération. On peut aussi estimer que Gabriel Hanot apporte un soutien de circonstance. Il compte en effet utiliser la pratique féminine pour démontrer que le football n'est pas un sport brutal¹⁰⁵. L'idée est donc de faire la promotion du ballon rond et de le démarquer du rugby, son principal concurrent.

Cette fraction du mouvement sportif replace la pratique féminine dans une perspective nataliste et, de ce fait, souligne l'impérieuse nécessité de la diffuser au plus grand nombre de femmes. Se développe alors l'idée que le sport féminin ne doit pas recruter dans les couches supérieures de la population féminine, qui continue à s'adonner au croquet et au tennis, considérés comme des jeux de salons sans aucune utilité, mais dans les classes inférieures de la société, c'est à dire parmi les femmes travaillant dans les usines, les banques ou les administrations¹⁰⁶. Cependant, s'ils prônent la démocratisation du sport féminin, les dirigeants masculins remettent en cause la capacité des femmes à conduire leur mouvement : on stigmatise ces femmes « *enclines aux jalousies qui (les) empêchent de vivre confortablement à l'état grégaire, c'est à dire en troupe* » ainsi que « *leurs Républiques dans un état de perpétuelle effervescence* ». On affirme progressivement la nécessité de placer le sport féminin sous tutelle.

¹⁰⁵ G. Hanot, *Le Football Association*, Paris, Nilsson, s.d.

¹⁰⁶ *L'Auto*, 3 novembre 1919.

A l'inverse, d'autres spécialistes refusent toutes les mutations sociales et culturelles produites par le conflit et aspirent à un retour à l'état d'avant guerre. Aussi commencent-ils à montrer du doigt ces femmes s'adonnant aux sports athlétiques. Quelques discours posent, ici et là, la question de la compatibilité entre la « nature » féminine et le sport en général. Le journal *L'Auto*, dans son édition du 28 janvier 1920, s'interroge par exemple sur la capacité des femmes à taper le cuir. Cependant, ces prises de positions demeurent encore le fait d'une minorité.

Dans l'immédiat après guerre, le mouvement sportif français semble admettre ou reste encore indifférent à la pratique féminine. Plusieurs facteurs expliquent cette position attentiste. D'abord, les dirigeants sportifs masculins semblent bien plus préoccupés par la restructuration de leur mouvement : jusque-là réunies au sein d'une même organisation omnisports, les différentes commissions s'érigent chacune en fédération autonome dans les années 1919-1920. Les dirigeants de football prennent les premiers l'initiative et donnent naissance à la Fédération française de football association en avril 1919. L'année suivante, les fédérations de rugby, de tennis ou bien encore d'athlétisme gagnent leur indépendance. De plus, le sport féminin peut encore être apprécié comme une pratique exceptionnelle, conséquence directe de la Grande Guerre et vouée à disparaître avec le retour à l'organisation sociale d'avant 1914. La présence de Jules Rimet, président de la fédération française de football et futur président de la fédération internationale (FIFA), dans les tribunes du stade Pershing en octobre 1920 ne marque pas sa volonté de reconnaître le football féminin. L'idée est avant tout de participer à une fête sportive célébrant le patriotisme manifesté par ces femmes pendant le conflit. Comme en Grande-Bretagne, les rencontres entre Françaises et Anglaises sont une célébration de l'Entente Cordiale et

marquent la reconnaissance du mouvement sportif à l'égard des femmes pour le travail accompli à l'arrière pendant le conflit. Enfin, malgré les progrès qualitatifs et quantitatifs réalisés au lendemain de l'armistice, le sport féminin ne pèse pas encore suffisamment dans le champ des activités physiques pour susciter l'inquiétude ou l'intérêt des fédérations masculines. Le rapport de force paraît encore défavorable pour Alice Milliat et ses partenaires. Le refus de Pierre de Coubertin et du Comité international olympique d'intégrer des épreuves féminines en 1920 à l'occasion des Jeux d'Anvers s'explique surtout par la faiblesse du mouvement féminin et son manque d'organisation à l'échelon international.

Les choses évoluent pourtant dans la première moitié des années 1920 avec, d'une part, les progrès qualitatifs et quantitatifs réalisés par le sport féminin et, d'autre part, la tentative de retour à l'ordre auquel aspire les sociétés européennes.

CHAPITRE II :

Le football féminin : sport élu ou sport déchu ?

L'évolution de la pratique et de ses représentations **dans la première moitié des années 1920**

Au cours de la première moitié des années 1920, le football féminin suit des trajectoires divergentes de part et d'autre de la Manche. Cette évolution trouve son origine dans les diverses réponses apportées par les sociétés européennes à la volonté émancipatrice des femmes.

1. L'évolution du football féminin en Europe (1921-1925)

a) En France et en Belgique : un football relativement dynamique

Depuis mars 1920, la presse sportive belge multiplie les reportages sur l'évolution du football dans ses pays alliés. L'organe officiel de l'Union royale des sociétés belges de football, *La Vie sportive*, rappelait notamment le succès rencontré par le football féminin en France et en Angleterre¹⁰⁷. Un certain nombre de jeunes filles ont pu observer le développement de la pratique chez leurs homologues françaises et britanniques pour s'en inspirer. Cette influence se manifeste avec la

¹⁰⁷ *La Vie sportive*, 9 décembre 1920.

fondation de la première société sportive féminine à la fin de l'année 1920 : le F.C. Brussels Femina Sport. Elle s'affirme encore dans l'adoption d'une pratique omnisports. Rapidement, le mouvement sportif féminin belge se développe et organise ses premiers championnats d'athlétisme dès mars 1921. En revanche, il faut attendre août de la même année pour assister à la première opposition de football féminin¹⁰⁸. Le jeu se diffuse ensuite au sein des autres sociétés sportives et les effectifs progressent dans la première moitié des années Vingt : on dénombre une société en août 1921, 7 en décembre de la même année¹⁰⁹ et 13 en août 1924¹¹⁰. Les titres de la presse sportive sont évocateurs : au début de l'année 1922, la revue *Les Sports illustrés* par exemple consacre un article à la pratique intitulé : « *Le foot féminin progresse en Belgique* ». Dans l'Hexagone, les effectifs augmentent aussi. Dans son étude sur le football féminin, Laurence Prudhomme-Poncet estime que le nombre de clubs ayant adopté la pratique est passé de 7 en 1920 à 17 en 1925¹¹¹. Certaines sociétés comptent plusieurs sections, comme Femina Sport. Aussi Alice Milliat estime-t-elle qu'une quarantaine d'équipes évolue dans tout le pays à la fin de décembre 1923¹¹².

Dans les deux pays, le football féminin demeure un phénomène urbain. En France, la région parisienne forme le gros des troupes avec plus de dix formations en 1925. Le ballon rond s'est implanté dans les sociétés féminines des banlieues populaires comme Pantin, Aubervilliers et Saint-Ouen. Les footballeuses apparaissent aussi sur les pelouses provinciales : on compte une équipe à Reims et à Toulouse

¹⁰⁸ *La Vie sportive*, 8 septembre 1921.

¹⁰⁹ *Les Sports illustrés*, 2 décembre 1921.

¹¹⁰ *Les Sports illustrés*, 14 août 1924.

¹¹¹ L. Poncet-Prudhomme, *Ces dames du ballon rond*, op. cit., tome 2, annexe 25.

¹¹² *L'Auto*, 6 décembre 1923.

jusqu'en 1924, une à Lille¹¹³, deux à Lyon¹¹⁴ et trois à Marseille¹¹⁵. Outre-Quévrain, les premières associations naissent un peu partout dans le pays : au début 1922, il en existe deux à Bruges, une à Ostende et une dernière à Verviers. Des équipes se forment les années suivantes à Liège et Anvers. Mais le phénomène touche principalement Bruxelles puisque sur les treize formations existantes en 1924, sept sont issues de la capitale belge et de ses banlieues populaires, notamment d'Anderlecht, de Molenbeek et de Schaerbeek.

Il est difficile d'établir précisément quelle proportion occupe chaque groupe social dans la pratique. Cependant, quelques témoignages et portraits établis par la presse ainsi que les lieux d'implantation des associations semblent indiquer que le football féminin profite toujours aux jeunes filles des milieux populaires¹¹⁶ qui, depuis le conflit, continuent à investir massivement les professions d'employées de bureau ou de vendeuses des grands magasins. Le principal dirigeant de Femina Sport, Pierre Payssé, souligne notamment que les trois-quarts des sociétaires sont des employées de bureau, le reste étant des étudiantes et des femmes de professions libérales¹¹⁷. De même, le club parisien des Cadettes de Gascogne est essentiellement composé d'employées des postes¹¹⁸. Certains clubs ont d'ailleurs une origine corporative. Des entreprises fondent des sections sportives pour leur personnel féminin dont certaines se consacrent essentiellement à la pratique du ballon rond. En Belgique, la direction des grands magasins L'Innovation met sur pied une équipe de

¹¹³ Selon L. Poncet-Prudhomme, *Ces dames du ballon rond*, op. cit., tome 2, annexe 25.

¹¹⁴ *Match*, 1^{er} Mars 1927.

¹¹⁵ *Sport banque*, septembre 1927.

¹¹⁶ Voir L. Poncet-Prudhomme, op. cit., tome 1, pp. 61-71.

¹¹⁷ Archives Femina Sport, carton n°12. Il s'agit d'une coupure de presse extrait de *La Femme d'aujourd'hui*, du 14 mars 1931.

¹¹⁸ *Miroir des sports*, 23 novembre 1926.

football pour ses vendeuses et l'Union sportive Inno dispute sa première rencontre en décembre 1922¹¹⁹. Dans l'Hexagone, les employées de bureau de la société Dunlop profitent aussi du soutien financier de leur patron. Mais l'entreprise la plus dynamique est l'établissement bancaire situé boulevard Haussmann à Paris, c'est à dire la Société Générale. Fondée en 1903, son Club athlétique (CASG), parfois appelé Club athlétique des sports généraux, met ses installations sportives à la disposition des femmes à partir de 1918. La direction leur consacre une part infime de son budget, soit moins de 2% par an¹²⁰. Alors que les épouses des cadres de la banque se divertissent sur les courts de tennis ou les pelouses de hockey du stade Jean Bouin, les jeunes dactylographes ou standardistes s'adonnent aux joies des sports athlétiques et du football en particulier. Des équipes de football féminin naissent à Lille en 1923, puis à Paris et Marseille deux ans plus tard¹²¹. Ces sections sont souvent dirigées par des hommes qui occupent des fonctions modestes au sein de la banque. Fils d'un garçon de bureau et d'une concierge, rentré à la Société Générale en avril 1911 comme groom, André Delavay est employé à l'agence de Paris lorsqu'il prend en main la section de football association, masculine et féminine, en 1924. Dans le Sud, les jeunes filles du CASG peuvent compter sur le soutien d'un joueur de l'équipe fanion : Emmanuel Berge. Ancien ouvrier et vendeur, il est garçon de recette à l'agence de Marseille depuis son entrée en 1913.

De leur section sportive, ces quelques entreprises en attendent surtout qu'elles constituent un vecteur publicitaire. Le journal sportif de la Société générale, *Sport*

¹¹⁹ *Les Sports illustrés*, 5 janvier 1923.

¹²⁰ Archives de la Société Générale, carton B 1047, « Budget, procès-verbaux, compte-rendus de réunion ».

¹²¹ Archives de la Société Générale, cartons B 1047 et B1049. Voir aussi le journal officiel du C.A.S.G., *Sport banque*, de septembre 1925 à décembre 1936. Pour les responsables des sections féminines, nous avons consulté leur dossier du personnel aux Archives historiques de la Société Générale.

Banque, estime que les résultats de la section féminine de Marseille ont des répercussions positives pour l'image de marque de la banque. Parfois, ce football corporatif est d'origine syndicale. Ainsi, l'Union dactylographe parisienne (U.D.P.) propose à toutes les employées de bureau et téléphonistes de pouvoir taper dans le ballon rond chaque dimanche¹²². Cependant, quelques jeunes filles issues de la bourgeoisie trouvent encore leur place au sein de ces sociétés sportives. La Française Violette Morris continue à pratiquer le football et plusieurs autres disciplines dans différents clubs de la région parisienne, notamment à Pantin. En Belgique, la jeune Van Truyen qui, on l'a vu, avait été initiée au sport dans un lycée pour jeune fille d'Uccle, continue à taper le cuir. Elle est même la gardienne de but de l'équipe nationale.

Cette progression du football féminin est en partie rendue possible par le soutien des différentes fédérations nationales de sports féminins qui souhaitent privilégier son développement. En effet, les premières rencontres internationales entre les Tricolores et leurs homologues britanniques ont non seulement suscité l'enthousiasme des sportives françaises mais aussi convaincu Alice Milliat et les principales dirigeantes de l'intérêt du ballon rond pour la propagande du sport féminin. Elles proposent bien d'autres activités aux jeunes filles, comme la barette ou le basket-ball, mais font surtout la promotion du football. De fait, le jeu demeure, après l'athlétisme, la pratique préférée des sportives françaises et ne semble pas souffrir de la concurrence des autres disciplines. Les sociétés féminines adoptent sa pratique en hiver et réservent la période estivale aux différentes épreuves d'athlétisme.

¹²² *La Dactylo parisienne. Bulletin de l'Union dactylographe parisienne*, n°1, 6 juillet 1925.

Mais la Fédération des sociétés féminines sportives de France d'Alice Milliat n'est pas la seule à promouvoir le football. En effet, dès novembre 1920, le président d'Academia, Gustave de Lafreté, avait rompu « l'Union sacrée » du sport féminin car il s'opposait à l'autorité de la Nantaise et à son goût trop prononcé pour les compétitions publiques. Il fonde tout d'abord la Fédération féminine française de sports athlétiques (FFFSA) à la tête de laquelle il place une dactylographe, Paulette Bron. L'industriel Joseph Genet, alors dirigeant d'une Fédération française d'athlétisme qui commence à s'inquiéter des activités féminines, devient vice-président du nouvel organe. Affiliée à l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA), cette fédération concurrente compte 42 sociétés et 1074 licenciées¹²³. Pour concurrencer plus efficacement sa rivale, de Lafreté conclut un accord avec les dirigeants de l'Union française de gymnastique féminine (UFGS) en novembre 1921. La chose est aisée puisque les présidents successifs, Podesta puis, à partir de 1920, Robert Amy, sont opposés à Alice Milliat. Les deux structures fusionnent pour former la Fédération française féminine de gymnastique et de sport (FFFGS), forte de 287 sociétés et de 15 000 licenciées¹²⁴. La nouvelle organisation conteste le monopole exercé par la FSFSF sur le sport féminin et revendique l'organisation du football féminin français.

En Belgique, la pratique s'épanouit également dans un cadre fédéral. La Ligue belge d'athlétisme masculine (LBA) décide d'emblée d'intégrer les jeunes sportives et de prendre en charge leurs activités omnisports. Cette reconnaissance trouve son origine dans le militantisme de Wydemans, un notaire du quartier bruxellois de Jette, membre de la LBA : marié à une sportive active, il s'est rapidement investi dans le sport féminin de son pays et a convaincu ses collaborateurs

¹²³ Archives de la préfecture de police de Paris, dossier GA F22.

¹²⁴ Selon Louis Venard, trésorier de la nouvelle fédération, dans *L'Auto*, 24 novembre 1921.

de la nécessité de contrôler le mouvement. Cependant, à partir de 1924, de plus en plus de dirigeants expriment leurs réticences, non pas à l'égard du football, mais vis-à-vis de l'athlétisme féminin. Selon eux, la gestion du sport féminin empêche la fédération de se consacrer entièrement à l'athlétisme masculin et serait même à l'origine de la chute des effectifs¹²⁵. La ligue d'athlétisme abandonne la gestion du sport féminin et pousse les jeunes filles à former un organe autonome, la Fédération féminine sportive belge (FFSB)¹²⁶. La nouvelle association met en place deux commissions, l'une chargée de veiller aux intérêts de l'athlétisme et la seconde à ceux du football.

La croissance des effectifs autorise les différentes fédérations nationales à mettre en place des championnats de football. En France, deux championnats existent jusqu'à la fusion des fédérations concurrentes en 1922. La Fédération féminine sportive de France (FFSF) dirigée par Alice Milliat organise seule plusieurs épreuves : le championnat de Paris puis le championnat de France dont la première édition s'est déroulée en 1921. Différentes coupes sont aussi mises en jeu : coupe de l'Encouragement, réservée aux équipes premières et secondes ; coupe de l'Espérance pour les équipes réserves. Une troisième est même lancée sur l'initiative du journal *La Française*, organe du Conseil national des femmes françaises (CNFF), qui subventionne cette compétition à partir de 1922. Les équipes de Paris et de province participent à ces différentes épreuves¹²⁷. Dans le même temps, la fédération continue à organiser des matches de propagande pour diffuser la pratique : en février 1926 par exemple, deux équipes parisiennes sont invitées par l'Union nationale des anciens combattants de Saint-Brieuc pour disputer des parties de football.

¹²⁵ *Les Sports illustrés*, 18 novembre 1925.

¹²⁶ *Les Sports illustrés*, 30 décembre 1925.

¹²⁷ Sur l'organisation du football féminin, voir L. PrudhommePoncet, *op. cit.*, tome 1, pp. 88-109

En Belgique, les choses évoluent plus lentement. La mise en place de compétitions officielles est différée du fait des difficultés organisationnelles rencontrées par le mouvement sportif. De plus, contrairement à ce qui se passe en France, les dirigeants ne reçoivent aucun soutien extérieur. Les militantes pour le droit de vote ne manifestent pas le moindre intérêt pour le sport féminin. Le premier championnat national débute en 1924 et il faut attendre 1927 pour voir se disputer la première édition de la coupe nationale.

Ces fédérations se chargent aussi d'élaborer des règlements. Dans cette perspective, elles manifestent leur volonté de ménager l'opinion publique et le pouvoir sportif masculin. Elles entendent donner des gages de respectabilité au football et, plus largement, au sport féminin. Les lois du jeu rappellent tout d'abord que les femmes ne prétendent en aucun cas égaler les performances masculines et confondre les genres. Ils sont certes identiques à ceux des hommes, mais de nombreuses atténuations y sont ajoutées : dans toutes les disciplines, on interdit les charges brutales, réduit la durée du temps de jeu ainsi que les dimensions des terrains¹²⁸. Selon la volonté d'Alice Milliat, on ajoute aux règles du football « *d'heureuses modifications* » et « *des adoucissements (...) qui font que toute fatigue excessive et toute brutalité sont exclues* »¹²⁹ : les matches durent une heure au lieu d'une heure et demi comme cela se pratique chez les hommes et les dimensions maximum des terrains doivent correspondre à celles minimum des terrains sur lesquels évoluent les hommes¹³⁰.

Ensuite, toujours dans ce souci de ne pas entacher la respectabilité du mouvement, les militantes établissent un lien entre leur combat pour le sport féminin et la maternité.

¹²⁸ Archives du Musée national du sport, Registre de la F.S.F.I..

¹²⁹ *L'Auto*, 6 décembre 1923.

¹³⁰ L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, tome 1, pp. 88-89.

Alice Milliat rappelle que les sportives ne prétendent en aucun cas se soustraire à leur fonction de mère :

« Nous avons conscience d'avoir travaillé au mieux être de la femme, (...), d'avoir aidé à en faire un être sain moralement et physiquement, n'ayant pas crainte de ses responsabilités (...) »¹³¹

Ainsi, la présidente de la fédération française entend prévenir les discours d'une fraction du mouvement sportif qui, ici et là, commencent à dénoncer l'incompatibilité entre les activités physiques pratiquées et le devoir de reproduction des femmes. Alice Milliat fait donc la démonstration de l'intérêt du sport féminin pour la natalité et la « régénération de la race », c'est à dire de la nation. Cette interaction entre sport, maternité et citoyenneté s'inscrit complètement dans le discours féministe du premier 20^{ème} siècle qui insiste sur les fonctions sociales de la maternité. Comme le rappelle Anne Cova, les féministes entendaient démontrer que la maternité pouvait envahir l'espace public et, dans les pays où les femmes en étaient encore privées, acquérir le droit de vote¹³². Aussi, en France comme en Belgique, un certain nombre de sociétés mettaient-elles en exergue l'interaction entre sport et maternité : l'association parisienne Femina Sport expose régulièrement sur le tableau de son stade Elisabeth les photographies des bébés des jeunes sportives¹³³ ; de même en Belgique où le club

¹³¹ F.S.F.I., *Jeux olympiques féminins. Code d'athlétisme, records du monde, records nationaux*, Paris, 1924.

¹³² A. Cova, « La Maternité : un enjeu du premier XXe siècle » dans Gubin Eliane, Jacques Catherine, Rochefort Florence, Studer Brigitte, Thébaud Françoise, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004, pp. 195-208. Sur ce « féminisme maternaliste », voir aussi G. Bock, « Pauvreté féminine, droits des mères et États-Providence » dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 515-554.

¹³³ Archives Femina Sport.

de l'Atalanta, situé dans la banlieue bruxelloise de Jette, participe en 1930 au premier « salon de l'Enfance » et y tient un stand pour louer les valeurs physiques et morales du sport féminin¹³⁴.

Ce souci de ménager l'opinion se manifeste également dans la mode sportive. Les fédérations réglementent les tenues adoptées par les jeunes filles lors des compétitions publiques. La fédération française de sport féminin consacre l'article 22 de ses statuts à cette question : les sociétés ont toutes latitudes en ce qui concerne les costumes de leurs adhérentes dans les réunions privées. En revanche, dans toutes celles où sera admis le public, en acquittant un droit ou non, il n'est pas toléré de vêtements collants. Les tenues doivent être lâches et simplement décolletées, les manches couvrant au moins le quart du bras. Le port de la culotte n'est autorisé que si elle est d'une couleur foncée et descend à 10 cm du genou, à moins qu'elle ne soit recouverte d'une jupe tombante jusqu'aux genoux¹³⁵. Les statuts précisent aussi que juges et arbitres ont tout pouvoir pour exclure les licenciées qui portent un costume ridicule ou incorrect. Enfin, les règlements rejettent la mixité des sexes dans la pratique des activités sportives. En novembre 1921, ils interdisent par exemple aux associations de s'entraîner avec des équipes masculines, même juniors¹³⁶.

Cependant, ce relatif développement du football féminin belge et français ne s'inscrit pas dans une dynamique internationale. Une première rencontre se déroule pourtant en août 1921 entre la fédération française dirigée par Gustave de Lafreté et les sportives de la ligue belge d'athlétisme à Bruxelles. En effet, le président d'Academia ne se contente pas de contester le monopole d'Alice Milliat sur le sport féminin français, mais cherche aussi à concurrencer la Nantaise dans le domaine des

¹³⁴ *Nos Sportives*, 21 septembre 1929.

¹³⁵ Fédération féminine sportive de France (F.F.S.F.), *Statuts et règlements*, Paris, 1922.

¹³⁶ *L'Auto*, 1^{er} décembre 1919.

relations internationales. Dans cette perspective, il prend contact avec Wydemans. Les deux hommes partagent la même conception en matière d'organisation du sport féminin et le dirigeant bruxellois manifeste une certaine aversion à l'égard d'Alice Milliat. Cette dernière le lui rend bien : elle condamne la mise sous tutelle des sportives belges par la ligue d'athlétisme et parle même d'un asservissement total des femmes à ce groupement masculin¹³⁷. La fusion des deux fédérations françaises de sports féminins au cours de l'année 1922 met provisoirement fin aux échanges entre les deux pays. Alice Milliat fonde tous ses espoirs sur le football féminin britannique, qui connaît pourtant un déclin.

b) Le déclin du football féminin britannique

L'évolution du football féminin en Grande-Bretagne contraste avec celle observée sur le continent. En effet, les jeunes britanniques désertent progressivement les pelouses. Ce reflux de la pratique s'observe au niveau des effectifs : sur les 150 équipes recensées à la fin de l'année 1921, seule une vingtaine, tout au plus, continue à disputer des rencontres au cours de la décennie¹³⁸. Certaines réussissent à se maintenir quelques temps en intégrant une nouvelle fédération, la *English Ladies Football Association* (ELFA), fondée le 10 décembre 1921 à Blackburn et qui compte 60 clubs en janvier 1922. Mais les tentatives de cette association pour développer le football féminin restent à l'état embryonnaire et, de ce fait, ne permettent pas à la

¹³⁷ Archives du Musée national du sport, Registre de la F.S.F.I., (1921-1936)

¹³⁸ Sur le football féminin anglais dans l'Entre-deux-guerres, Voir par exemple, J. Williams, J. Woodhouse, "Can play, Will play ? Women and Football in Britain" dans J. Williams, S. Wagg, *British football and social change : getting into Europe*, Leicester, Leicester University Press, 1991, pp. 85-109; J. Williams, *op. cit.*, pp. 33-38.; D. Williamson, *The Belles of the Ball*, Devon, 1991.

pratique de se pérenniser¹³⁹. Les dirigeants se contentent de réglementer le jeu : dimensions du terrain et des buts, circonférence et poids du ballon. En revanche, ils ne prennent aucune décision majeure relative à l'organisation du football féminin et qui serait susceptible de favoriser son développement : ni coupe, ni championnat national n'est mis en place. Les équipes restantes ne disputent que des rencontres occasionnelles : lors de carnaval par exemple ou pour des œuvres de bienfaisance.

Une poignée de formations seulement maintient une activité régulière. Les joueuses de Preston, par exemple, multiplient les initiatives. Elles affrontent leurs homologues de Saint-Helen ou Edimbourg en Ecosse. Leur dynamisme s'explique par le soutien de l'entreprise *Dick, Kerr & Co Ltd.*. Celle-ci apporte non seulement son appui financier mais offre aussi un terrain à ses joueuses : le Ashton Park. Les conditions d'existence se détériorent pourtant à partir de 1926, date à laquelle l'usine manifeste son désir de ne plus soutenir les jeunes filles¹⁴⁰. Elles ne sont même plus autorisées à porter le nom de la raison sociale de la firme. Privées des ressources nécessaires à son bon fonctionnement, les *Preston Ladies* tournent au ralenti. Elles partagent alors le lot commun des autres formations du pays qui survivent tant bien que mal. Une autre équipe se montre particulièrement active au début des années 1920 : le *Bridgett's Eleven Ladies*, appelé plus tard *Stoke Ladies*. Il s'agit là aussi d'une initiative privée puisque l'équipe de Stoke est une affaire de famille : la formation est subventionnée par un entrepreneur local, Len Bridgett, entraînée par le frère de celui-ci, Arthur Bridgett, ancien joueur de Sunderland, et composée en partie

²⁰³ voir D. Williamson, *op. cit.*, p. 83.

¹⁴⁰ Les motifs de cette décision restent mal connus. Selon G. J. Newsham, elle serait consécutive aux difficultés personnelles rencontrées par le principal dirigeant de l'équipe, A. Frankland, au sein de l'entreprise. Voir J. Newsham, *op. cit.*, pp. 70-78. On pourrait avancer l'idée que l'usine Dick, Kerr Co. Ltd, n'avait plus aucun intérêt à investir dans le football féminin du fait du déclin de la pratique et de sa popularité en Grande-Bretagne.

par les filles de Len. Le club essaye de dynamiser le football féminin britannique en organisant un challenge national regroupant 26 formations en 1922¹⁴¹.

Ces deux équipes ont aussi une activité internationale. Les *Dick Kerr Ladies* partent en tournée aux Etats-Unis en septembre et octobre 1922. Comme le football féminin n'existe pas outre-Atlantique, elles rivalisent avec différentes équipes masculines de la côte Est. Au total, huit rencontres sont disputées, dont trois remportées par les Anglaises¹⁴². Entre 1922 et 1926, les jeunes filles du Lancashire continue de recevoir les Françaises. Les *Stoke Ladies* rencontrent également les sportives de Femina sport au cours d'une tournée organisée en juin 1922 dans la péninsule ibérique¹⁴³. Trois ans plus tard, elles renouvellent cette expérience en organisant une série de matches avec l'association sportive belge des grands magasins L'Innovation.

Cependant, les intentions des dirigeants anglais ne sont pas tout à fait identiques à celles de leurs homologues du continent et d'Alice Milliat en particulier : alors que cette dernière voit dans ces échanges internationaux un moyen de propagande pour dynamiser le sport féminin, surtout dans les pays d'Europe où il est encore sous-développé comme c'est le cas en Espagne et au Portugal, les responsables britanniques espèrent réaliser une opération commerciale. De même, les *Dick Kerr Ladies* effectuent un nouveau déplacement en octobre 1921 pour affronter l'équipe de France, d'abord à Paris, devant 10 000 au stade Pershing, puis au Havre.

¹⁴¹ J. Willams, *A Game for Rough Girls? A history of women's football in Britain*, London, Routledge, 2003, pp. 46-47.

¹⁴² A. Melling, « Charging Amazons and Fair Invaders: The Dick Kerr's Ladies Soccer Tour of North America- Sowing Seed », in *European Sports History Review*, Printemps 2001, vol. 3, pp. 27-27. Sur cette tournée, voir G. J. Newsham, *op. cit.*, p. 55-69.

¹⁴³ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°85, « Lettre de Jean Giraudoux à Alice Milliat datée du 4 mai 1922 ». Voir en annexe 3.

Mais, après cette date, elles renoncent à jouer sur le territoire français. Le mouvement féminin anglais est en fait semblable au football masculin, c'est à dire qu'il ne cherche pas à diffuser la pratique sur le continent européen et semble se suffire à lui-même¹⁴⁴. Ce « splendide isolement » sur la scène internationale ainsi que l'incapacité de la fédération de football féminin à mettre place des compétitions régulières ont grandement facilité le retour à l'ordre sportif voulu par la société britannique.

2. « Il faut savoir finir une guerre » : le retour à l'ordre footballistique

a) Des attitudes divergentes en Grande-Bretagne et sur le continent

Progressivement, au lendemain du conflit, les sociétés européennes aspirent à un « retour à la normale ». On s'attache à remettre chaque sexe à sa place en redéfinissant les identités du masculin et du féminin. Dans cette perspective, les prises de positions sur le sport féminin se multiplient et les critiques à son égard se font de plus en plus vives. Cela se manifeste également dans les milieux du ballon rond. Cependant, la réaction ne s'est pas affirmée avec la même acuité de part et d'autre de la Manche.

¹⁴⁴ Conscient de leur supériorité footballistique, les Britanniques ne manifestent que peu d'intérêts pour le football continental. De même, les équipes locales attirent toujours bien plus l'attention que l'équipe nationale. Les choses commenceront à évoluer au cours de l'entre-deux-guerres. Voir sur cette question, T. Mason, « L'Equipe d'Angleterre : entre clubs et nation », dans *Société et représentations*, décembre 1998, pp. 23-32 ; M. Taylor, « Football et culture politique en Grande-Bretagne », dans Y. Gastaut, S. Mourlane, *Le Football dans nos sociétés. Une culture populaire (1914-1998)*, Paris, Autrement, 2006, pp. 94-118.

Le déclin du football féminin britannique est bien entendu à mettre en relation avec la mesure prise par la fédération anglaise de football en décembre 1921. Jusque-là demeurée en retrait, la *Football association* se penche, à partir du second semestre 1921, sur la question de la pratique féminine. Comme l'ensemble du mouvement, l'organisation chargée de veiller aux intérêts du football commence à s'interroger sur les réelles motivations des jeunes filles et de leurs dirigeants. Aussi décide-t-elle de regarder d'un peu plus près l'emploi des recettes générées par les matches de football féminin. Pour cela, elle compte sur les associations masculines qui lui sont affiliées. En septembre 1921, en accord avec les dirigeants du Bristol City F.C., elle autorise le match entre les *Dick Kerr Ladies* et une sélection du sud de l'Angleterre à condition que le club puisse contrôler les recettes et vérifier leur versement à des œuvres de bienfaisance, un bilan comptable devant être envoyé à la fédération¹⁴⁵. La mesure du comité d'urgence est reprise par le conseil du 10 octobre 1921 : les dirigeants recommandent à l'ensemble de ses associations affiliées de vérifier les finances des équipes féminines. Le conseil décide que les clubs ne doivent pas tolérer que des rencontres de football féminin soient disputées sur leur terrain sans avoir, au préalable, obtenu l'autorisation de la Fédération. De plus, des permissions ne seront accordées qu'à la condition que l'association sur le terrain de laquelle est disputée la rencontre soit responsable pour les recettes et les paiements et qu'un bilan des comptes exposant l'emploi de la totalité des recettes soit envoyé à la Fédération¹⁴⁶.

La mise sous tutelle de l'organisation du football féminin ne signifie pas pour autant que la fédération soit disposée à reconnaître et à encourager la pratique.

¹⁴⁵ Archives de la Fédération anglaise de Football (F.A.), « Emergency committee, Minutes 36 of proceedings from 23rd August to 3rd October 1921 »

¹⁴⁶ Archives F.A., « Minutes 4 of meeting of the council, 10th October 1921 »

L'idée est simplement de prendre soin à ce que les jeunes filles jouent au football dans le seul cadre des œuvres de bienfaisance. Les dirigeants semblent bien décidés à faire respecter leur prescription : en novembre, ils convoquent par exemple les responsables de Tottenham Hotspur F.C qui prêtaient leur terrain aux équipes féminines d'Ediswan et des cafés Lyons sans en avoir demandé l'autorisation. Cette fois, les explications et les excuses présentées par le club londonien satisferont la *Football Association*¹⁴⁷.

Mais le 5 décembre 1921, lors de la réunion du Conseil fédéral, la FA adopte une résolution plus radicale : elle interdit à ses associations régionales, aux clubs, arbitres et dirigeants de soutenir le football féminin, notamment en prêtant leur terrain pour des rencontres ou en apportant une assistance technique et arbitrale. La fédération ne manque pas de sanctionner les réfractaires : elle condamne le Winchester City F.C. à une très forte amende pour avoir prêté son terrain aux équipes féminines de Plymouth et de Seaton¹⁴⁸.

En adoptant cette résolution, les dirigeants ne prétendent pas interdire la pratique. Ils marquent leur refus d'intégrer les femmes et espèrent que, faute d'un soutien matériel et financier, cette version « dévoyée » du football disparaissent progressivement. Pour justifier leur condamnation, ils invoquent deux raisons : d'abord, le conseil assure que le jeu n'est pas souhaitable pour les femmes et qu'il ne doit pas être encouragé. Ensuite, et il insiste là-dessus, le conseil argue qu'un grand nombre de plaintes ont été reçues concernant les conditions d'organisation de ces rencontres. Plusieurs recettes auraient notamment été détournées à des fins non charitables¹⁴⁹.

¹⁴⁷ Archives F.A., « Emergency committee, Minutes 55 of proceedings from 4th to 28th November »

¹⁴⁸ Archives F.A., « Minutes of Proceedings, from 29th November to 12th December 1921, n°60 »

¹⁴⁹ Archives F.A., « Minutes of meeting of the Council, 5th December 1921, n°5 »

La *Football Association* n'aurait pu atteindre son objectif, c'est à dire un reflux rapide de la pratique, sans le consentement du mouvement sportif et de la société britannique. En effet, l'excommunication prononcée par la FA contre ces « hérétiques » du ballon rond réalise rapidement un consensus et ce malgré le soutien de quelques journalistes ou dirigeants du football masculin¹⁵⁰. Les affluences dans les stades et l'atmosphère qui entoure les rencontres sont un premier indice de cette désaffection des Britanniques pour leur football féminin : certaines rencontres internationales attirent encore, de manière occasionnelle, plusieurs milliers de spectateurs, mais les oppositions annuelles entre Françaises et Britanniques de 1922 et 1923 ne suscitent plus la même effervescence populaire que celles de l'immédiat après-guerre. Il en est de même pour les matches interclubs : en 1937, lorsque les jeunes filles de Preston invitent leurs homologues d'Edimbourg pour disputer le titre de championnes de Grande-Bretagne, milles spectateurs seulement se déplacent alors que les organisateurs de la rencontre en espéraient cinq fois plus¹⁵¹.

Les références au football féminin dans la presse d'information ou spécialisée sont une autre indication de la condamnation quasi-unanime de la pratique par la société anglaise : après décembre 1921, de nouvelles représentations viennent se greffer sur le jeu féminin. Les différents journaux du pays, qui avaient loué l'habileté des femmes au cours du conflit, contestent désormais leurs capacités physiques à s'adonner aux joies du ballon rond. Une petite minorité tente bien de réagir à ces accusations. Ainsi, au lendemain du 5 décembre, la doctoresse Mary Lowry, responsable du bien-être social et de la maternité au sein d'une société du Lancashire,

¹⁵⁰ Voir sur ces prises de positions favorables au football féminin, C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op. cit.*, p. 186 ainsi que la thèse d'A. Melling, *op. cit.* Ces études rappellent notamment que des journaux conservateurs et certains dirigeants apportent leur soutien à la pratique.

¹⁵¹ G.J. Newsham, *In a League of their Own*, London, Scarlett Press, 1997, p.84.

rappelle que le jeu du ballon rond tel qu'il est pratiqué par les femmes n'est en rien dangereux pour leur santé, en tout cas beaucoup moins que le hockey et certainement pas plus que le tennis. De même, la douzaine de médecins masculins qui assistent à la rencontre entre les *Dick Kerr Ladies*' et les *Fleetwood Ladies*' avouent partager entièrement ce point de vue. On rappelle que le plus grave accident jamais survenu dans une rencontre est une jambe cassée. Les footballeuses affirment surtout que l'interdit de la *Football Association* est l'aveu même de la concurrence sérieuse qu'elles représentent pour les équipes masculines¹⁵². Après quelques semaines de débats, les références au football féminin disparaissent complètement des comptes rendus de la presse sportive et grand public. Les quotidiens nationaux, tels *The Manchester Guardian* ou *The Daily Mail*, ne font plus référence à la pratique après janvier 1922. *The Times*, qui avait annoncé les rencontres et publiait des reportages sur les footballeuses, y consacre un seul article après janvier 1922 : il s'agit d'une photographie des *Dick Kerr Ladies*' parue en mars 1924 qui signale aux lecteurs que les jeunes filles ont été les premières à effectuer un entraînement en nocturne grâce aux nouveaux projecteurs du Ashton Park de Preston. Au total, quelques journaux régionaux seulement font encore référence aux footballeuses et de manière très occasionnelle : le *Leicester Mercury* en septembre 1926 et le *Lancashire Daily Post* qui suit encore les exploits de l'équipe de Preston, soutiennent notamment la pratique. Mais ces journaux n'inversent pas la tendance : les dernières résistantes pratiquent le jeu dans la clandestinité. Cet effacement a pour autre conséquence de faire tomber dans l'oubli le rôle joué par ces ouvrières-footballeuses pendant le conflit. A partir des années 1920, le football féminin s'efface progressivement de la mémoire

¹⁵² *The Manchester Guardian*, 27 décembre 1921.

collective, ce qui renforce un peu plus la représentation intemporelle d'un ballon rond exclusivement masculin.

Du fait de l'influence anglaise sur le football continental, l'onde de choc se fait ressentir au-delà du *Channel*. Par mimétisme, l'Union royale des sociétés belges de football (URBSFA) condamne à son tour la pratique féminine en janvier 1922¹⁵³ et refuse d'affilier le Femina Sport de Bruxelles qui en avait fait la demande un mois plus tôt¹⁵⁴. En France, la FFFA ne condamne pas la pratique mais prend ses distances avec le football féminin : après 1921, elle n'ouvre plus les colonnes de son organe officiel à Alice Milliat.

Cependant, contrairement à ce qu'a pu affirmer Laurence Prudhomme-Poncet dans sa thèse sur le football féminin français, ce sport ne fut pas unanimement condamné, ni même, pour reprendre ses termes, une « pratique interdite »¹⁵⁵. En observateur attentif, Gabriel Hanot avait déjà souligné en décembre 1921 que le football avait ses ennemis mais aussi ses partisans : les uns affirmant que le jeu enlevait aux jeunes femmes toute grâce et toute élégance ; les autres assurant que les sportives ne risquaient pas de se faire mal ni de se blesser à condition de jouer entre elles et suivant leurs propres forces. Le spécialiste ajoutait que, de toute façon, il ne s'agissait là que d'opinions personnelles qui n'avaient que peu d'influence sur un mouvement en plein essor¹⁵⁶. Le développement continu de la pratique jusqu'aux milieux des années 1920 ainsi que l'analyse de la presse française et belge spécialisée ou d'information nous invite à réévaluer les regards portés sur le football féminin.

¹⁵³ *La Vie sportive*, 16-17 janvier 1922.

¹⁵⁴ *La Vie sportive*, 15 décembre 1921.

¹⁵⁵ L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, particulièrement pp. 130-149.

¹⁵⁶ G. Hanot, « La femme sportive ne devrait-elle pas délaisser le football au bénéfice d'autres jeux de plein air ? » dans *Le Miroir des sports*, 22 décembre 1921

Une fraction du mouvement sportif s'est effectivement opposée de manière virulente et systématique à la pratique. Cependant, il convient de souligner que ces critiques n'ont pas toutes la même origine. Tout d'abord, les footballeuses du continent doivent composer avec une plus forte tradition gymnique. Les professeurs d'éducation physique et de gymnastique, dont l'influence se trouve menacée par la démocratisation croissante du sport, condamnent son aspect compétitif, sa spectacularisation ainsi que sa professionnalisation. Dans ce cas, on notera que la critique s'adresse au sport en général, féminin comme masculin. Selon eux, il s'éloignerait de ses valeurs éducatives. Ces discours sont notamment tenus par Irène Popard ou bien encore par Georges Hébert dans son ouvrage *Le Sport contre l'éducation physique*, publié en 1925 chez Vuibert. Parmi les contempteurs, on retrouve également une petite minorité qui s'oppose à tous les sports féminins, sans exception. Ils contestent toute émancipation sociale et culturelle des femmes et prônent leur retour au foyer. Victor Breyer appartient à cette tendance. Fondateur de *L'Écho des sports*, il en avait laissé la direction à Robert Coquelle pour s'engager volontairement dans le conflit en août 1914. Le départ de ce dernier en 1923 et les difficultés financières précipitent son retour à la tête de la rédaction. Jusque-là favorable à Alice Milliat, le journal prend alors un ton plus misogyne puisque Breyer y multiplie, comme avant guerre¹⁵⁷, des articles s'opposant violemment au football et, plus largement, au sport féminin. Le chroniqueur de *L'Action française*, Lucien Dubech, adopte aussi ce point de vue extrémiste. Dans son ouvrage *Où va le sport ?* édité en 1930, il insiste sur la promiscuité des rencontres de ballon rond et des épreuves sportives disputées par les femmes.

¹⁵⁷ Victor Breyer avait déjà fustigé les marches féminines organisées en 1903, voir A. Drevon, *Alice Milliat. La Pasionaria du sport féminin*, Paris, Vuibert, 2005, p. 13.

Le football féminin est surtout critiqué en raison de l'identité sociale de ses pratiquantes. De nombreux sportifs et sportives issues de la bourgeoisie craignent en effet la popularisation du sport féminin car elle pourrait être synonyme de déclassement social. De fait, ils condamnent toutes les activités adoptées par les femmes des couches populaires : le football donc, mais aussi l'athlétisme. Ils militent pour un retour à l'organisation sportive de la « Belle époque » : les jeunes filles doivent abandonner le ballon rond ou la course de haie en faveur des activités en vogue dans les classes supérieures, comme le tennis, ce qui revient finalement à refuser toute démocratisation : à titre indicatif, au club athlétique de la Société générale, les femmes de la section tennis versent une cotisation annuelle de 450 francs alors que la licence pour pratiquer le football ne coûte que 20 francs par an. Cette aversion bourgeoise pour le sport féminin se manifeste par exemple chez Henri Diffre et Henri Bard, qui occupent les professions respectives de médecin et d'architecte. Dans leur manuel consacré à la pratique du football, ils déconseillent aux jeunes filles de s'adonner aux joies du ballon rond et prônent même son interdiction. En revanche, ils assurent que, du hockey au tennis, il y a une gamme de sports plus ou moins violents susceptibles de contenter les plus difficiles d'entre elles¹⁵⁸.

Enfin, la pratique est spécifiquement dénoncée par certains adeptes du ballon rond. Ils entendent défendre la respectabilité de leur sport favori et réaffirmer son identité virile. Pour Bard et Diffre, leur opposition au football féminin s'explique aussi par le fait qu'eux-mêmes tapent le cuir. Le premier est un ancien joueur international. Il fut notamment capitaine de l'équipe de France aux jeux olympiques d'Anvers de 1920.

¹⁵⁸ H. Bard, H. Diffre, *Le Football association*, Paris, Octave Doin & Cie, 1927, p. 187. Cf. annexe 4.

Le second possède aussi un très bon niveau puisqu'il a joué dans les grands clubs français du moment : à l'Olympique de Cette et au Racing club de Roubaix¹⁵⁹.

Les mêmes tendances se retrouvent en Belgique. Avant l'interdiction de la pratique par l'Union royale des sociétés belges de football (U.R.S.B.F.A.), son organe officiel, *La Vie sportive*, avait régulièrement fait référence aux footballeuses et s'y était même, à quelques reprises, montré favorable. A partir de janvier 1922, le ton change. Son rédacteur en chef, Adrien Milecan, condamne le football féminin en se fondant sur les arguments avancés par la FA outre-Manche : les associations féminines appartiennent le plus souvent à des marques connues qui en font une publicité vivante ; les joueuses ne travaillent plus et se contentent de pratiquer le sport qui procure à leur patron bien plus que n'importe quelle affiche¹⁶⁰. Le dirigeant peut largement diffuser son discours puisqu'il est également le chef de la rubrique football à *Sporting* et surtout le rédacteur sportif du grand quotidien national *Le Soir*. Ce journal catholique fait encore référence à un match de football féminin qui se dispute à Vilvoorde le 15 janvier 1922¹⁶¹. Mais par la suite, il adopte la même attitude que l'URSBFA, c'est à dire qu'il condamne et ignore l'existence de la pratique pendant toute la période de l'entre-deux-guerres. Une partie de l'opinion avoue partager l'avis de la fédération belge. Certains clubs ne se font d'ailleurs pas prier pour appliquer le nouveau règlement : le Racing Liégeois, qui avait accepté de mettre son terrain de Rocour à disposition des deux équipes parisiennes Femina et En Avant pour un match de propagande de football féminin, revient sur sa décision et fait annuler la partie. Nombre de personnalités sportives, comme le Docteur Armand Swartenbroecks,

¹⁵⁹ Sur ces joueurs, voir A. Wahl, P. Lanfranchi, *Les Footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

¹⁶⁰ *La Vie sportive*, 16-17 janvier 1922.

¹⁶¹ *Le Soir*, 17 janvier 1922.

capitaine de l'équipe nationale belge, stigmatisent aussi ces jeunes filles qui osent chausser les « crampons ». On condamne également la spectacularisation du jeu en s'interrogeant sur les motivations réelles des hommes qui viennent assister aux manifestations¹⁶².

A l'instar de la fédération anglaise, ces opposants au football féminin légitiment leurs positions en s'appuyant sur cette médicalisation des discours qui, depuis le milieu du 19^{ème} siècle, insistent sur la faiblesse physique des femmes que l'on cherche à protéger des agressions et à épargner des fatigues excessives¹⁶³. Ces propos s'affirment avec plus de force encore dans les sociétés française et belge durement touchées par le conflit et particulièrement sensibles à l'idéologie nataliste. L'accent est mis sur la prédestination biologique qui fait de la maternité un devoir. Dans ce contexte, on insiste sur le double danger que représente le football pour les jeunes filles. Danger physique d'une part, car il est considéré comme une activité violente qui risque de les rendre stériles. Un certain nombre de médecins et hygiénistes s'accordent sur le fait que ce sport nuit à la procréation. La presse regorge de spéculations médicales : la pratique entraîne le « développement de bassin étroit », « l'immaturité des vagins » ou encore des « accouchements difficiles ». Le mouvement sportif entend ainsi soutenir la politique des naissances développée par les institutions, étatiques, religieuses et combattre la « dégénérescence de la nation ». D'autre part, les sports athlétiques incarnent un danger moral, celui de la confusion des genres : ils seraient à l'origine de la virilisation des jeunes filles. Les réquisitoires insistent donc sur une image « intemporelle » de la féminité et soulignent que la femme « doit être grâce et beauté ». Elle est toujours pensée comme un objet

¹⁶² *Les Sports illustrés*, 20 juillet 1923.

¹⁶³ A.-M. Sohn, « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre » dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 165-195.

esthétique. Les cosmétiques et la tenue vestimentaire doivent exalter son corps pour en faire un « langage de séduction »¹⁶⁴. Dans cette optique, les sportives deviennent la proie facile des caricaturistes qui les présentent accompagnées de tout leur attirail de séduction : parfum, maquillage, poudrier. La plastique sert donc d'élément à charge contre le sport féminin. Cette bataille pour la réhabilitation du « beau sexe » s'inscrit, elle aussi, dans le cadre d'une guerre contre la « dégénérescence de la race » : le sport contribuerait à enlaidir la femme et la condamnerait au célibat perpétuel¹⁶⁵.

En revanche, dans la continuité du conflit, d'autres soutiennent le développement du football féminin ou, tout au moins, font preuve de pragmatisme en s'en accommodant. Inscrits eux aussi dans une perspective nataliste, ils assurent que le sport doit contribuer à régénérer la « race », en formant des femmes robustes qui donneront les « beaux enfants » indispensables à la survie de la nation. Ils admettent également les transformations sociales et culturelles générées par le conflit et font le rapprochement entre la féminisation croissante de la société et le développement du sport féminin. Cela ne signifie pas que cette fraction du mouvement sportif accepte une quelconque égalité entre les sexes. Elle s'attache à redéfinir la hiérarchie entre le masculin et le féminin en débattant des modalités de la pratique. Certains amoureux du ballon rond manifestent ainsi de bonnes dispositions à l'égard de leurs homologues féminines. Gabriel Hanot reste fidèle à ses idées et explique l'engouement des

¹⁶⁴ P. Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p. 136.

¹⁶⁵ Nous ne revenons pas ici plus en détail sur ces discours, largement exposés par des études antérieures. Voir par exemple, J. Hargreaves, *Sporting females*, *op. cit.*, pp. 112-144 ; P. Arnaud, T. Terret, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 1996, 2 tomes ; T. Terret (dir.), *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, 4 vol. ; L. Guido, G. Haver, *Images de la femme sportive*, Genève, Georg, 2003.

femmes pour le football par les nouvelles opportunités professionnelles et éducatives qui leur sont offertes :

« Voyer le succès des jeunes filles aux différentes agrégations de l'enseignement secondaire (...) ; voyez les fonctions et les métiers ordinairement exercés par des hommes et remplis actuellement par des femmes. Il y a en sport, comme dans ces multiples expressions de la vie sociale, un vaste et profond bouillonnement »¹⁶⁶.

D'autres personnages influents et grands spécialistes du football français admettent la féminisation de leur sport favori. C'est le cas notamment de Maurice Pfefferkorn, rédacteur de la rubrique football au quotidien *Le Journal* depuis 1918 et collaborateur de *L'Auto*. Dans son traité publié en 1921, il établit un lien direct entre l'activité sportive des femmes et leur entrée dans des métiers traditionnellement masculins en qualité de dactylographe, comptable ou bien encore avocat. L'auteur ajoute que, si la pratique exige des qualités physiques qu'il n'est pas souhaitable de voir acquérir par les femmes, on ne peut nier leurs capacités à taper le cuir : elles y jouent même avec habilité et des qualités propres à leur sexe. En conclusion, il demande à ce que le jeu soit adapté, adouci, féminisé pour éviter la confusion des genres¹⁶⁷. Comme pour les autres disciplines en cours de démocratisation, on préconise donc la modération, le rejet des compétitions ou bien encore une pratique privée.

Le mouvement sportif ouvrier, alors en pleine restructuration après le congrès de Tours, n'a pas pris position sur la question du football féminin dans la

¹⁶⁶ *Le Miroir des sports*, 22 décembre 1922.

¹⁶⁷ M. Pfefferkorn, *Le Football association. Théorie et pratique du jeu de football*, Paris, Flammarion, 1921, pp. 288-292.

première moitié des années 1920. Cependant, il est possible de retrouver plusieurs articles favorables à la pratique dans la presse de gauche. Des prises de positions défendent la démocratisation des activités sportives. Selon eux, le ballon rond représente un sport idéal pour les jeunes filles des classes populaires car il ne nécessite pas de moyens financiers importants. Ces larges extraits du journal *Paris-Soir* illustrent nos propos :

« Le sport féminin a eu, de tous temps, d'implacables ennemis. Quelques sports cependant ont échappé à ce profond mépris et j'ai eu la curiosité de dresser une liste de ces privilégiés qui ne sauront avoir d'ennemi. La voici : le tennis, la natation, l'aviron, le golf, l'équitation, le patinage, puis le hockey (...) »

Ces messieurs, qui n'ont pas manqué de prodiguer des interviews dans toutes les familles sportives, ont surtout, je crois, pensé aux jeunes filles de conditions sociales élevées (...) Où je m'insurge, c'est lorsque j'entends condamner ces sports modestes qui n'exigent qu'un petit coin de terrain et peu d'accessoires, mais qui ont le défaut d'être l'apanage des ouvrières ou des employées. Ne condamnez donc pas l'athlétisme primitif au profit de sport de luxe, ne proclamez pas que la course à pied et le football soient néfastes à la constitution féminine »¹⁶⁸

Enfin, le football féminin a pu être accepté par tous ceux qui, spécialisés dans d'autres disciplines, ne voient pas dans le football une activité véritablement virile. On pourrait citer par exemple Géo André, un des plus grands athlètes français, médaillé d'argent et de bronze aux Jeux olympiques de 1908 et de 1920. Dans un

¹⁶⁸ *Paris Soir*, décembre 1925.

entretien accordé au journal *Le Miroir des sports*, il déclare préférer voir les femmes pratiquer le football plutôt que le cross country, sport bien plus difficile qui doit être réservé aux hommes¹⁶⁹. Ces considérations expliquent aussi le développement des trois sections de football féminin au sein du Club athlétique de la Société générale. Malgré les bons résultats de l'équipe masculine, dont deux victoires dans l'épreuve nationale de la Coupe de France en 1918 et 1925, et la popularité du football parmi les employés de sexe masculin¹⁷⁰, les caciques du CASG ne manifestent qu'un faible intérêt pour la pratique. Ils s'obstinent à accorder leurs faveurs au rugby, sport bien plus viril selon eux. Ce jeu est d'ailleurs considéré comme le « sport roi » par les dirigeants de la banque. De fait, les footballeuses ne sont pas trop mal perçues par la direction du club et leur pratique est même encouragée¹⁷¹.

Cette absence de consensus au sein de la société française explique que les images et les discours relatifs au football féminin ont continué à être diffusés dans la presse spécialisée et grand public. En effet, à l'inverse des tabloïds britanniques, *Le Miroir des sports*, *L'Auto* ou bien encore *Match*, le journal sportif de l'*Intransigeant*, publient des clichés photographiques des principales équipes féminines du pays ou des instantanées de rencontres. De même, ils s'intéressent encore aux différentes rencontres disputées par les Françaises sur le sol d'Albion.

Au final, la seule activité unanimement condamnée par le mouvement sportif français est la barette, c'est à dire le rugby féminin, du fait de l'extrême brutalité du

¹⁶⁹ *Le Miroir des sports*, 15 février 1923.

¹⁷⁰ Le club compte plus de 10 équipes en 1925 et 700 licenciés.

¹⁷¹ Voir notamment les analyses du journal sportif interne de la Société Générale, *Sport Banque* de 1925 à 1932. Pour les responsables des sections féminines, nous avons consulté les dossiers du personnel aux Archives historiques de la Société Générale.

jeu de l'ovale au cours de l'entre-deux-guerres¹⁷². Même les partisans du sport féminin et, pour certains, du football féminin dénoncent la barette, comme Gaston Vidal, Henri Paté, Tristan Bernard ou encore Frantz Reichel¹⁷³.

L'unanimité ne règne pas non plus au sein du mouvement sportif belge. Tout d'abord, on notera que de nombreux clubs n'hésitent pas à braver l'autorité de la fédération nationale de football et louent gracieusement leur terrain aux sections féminines, notamment à Bruxelles et Anvers. En 1933, la fédération en est encore à rappeler à l'ordre les associations affiliées qui dérogent à la règle. Ensuite, la presse libérale se montre plutôt favorable à une version féminisée du ballon rond. Les quotidiens *L'Étoile belge* et *La Dernière heure* prennent ainsi le contre-pied de la presse catholique et font régulièrement référence aux compétitions de football féminin jusqu'à la fin des années 1920 : annonce des matches internationaux et de championnats, reproductions de photographies. Ils publient aussi des articles qui prennent le parti des femmes. Ainsi, le docteur Pierre Schuind, après s'en être pris aux responsables du football belge, « *ces officiels d'ordinaire plus chatouilleux qu'un premier Anglais ou qu'un maréchal de France* »¹⁷⁴, déclare :

« *Voyez quelles forces dépensent, de quelle énergie font preuve les femmes du peuple, qui traînent de lourdes charges (...) ou se livrent dans les usines à des*

¹⁷² Nom donné au rugby féminin par ses inventeurs, la doctoresse Marie Houdré et l'ancien international de rugby André Theuriet, en référence à un jeu de ballon ovale méridionale qui trouverait ses origines au XVIII^e siècle. La barette fut adoptée par Femina Sport et quelques sportives du sud de la France.

¹⁷³ Sur ce sport, ses règlements ainsi que la campagne de dénigrement dont il fut l'objet, voir les Archives de Femina Sport, carton n°10.

¹⁷⁴ *L'Étoile belge*, 29 décembre 1921.

préoccupations auprès desquelles celles des footballeurs ne sont que peu de choses. (...). Bien que je préfère la joueuse de tennis, de golf, la patineuse, la nageuse, je serai l'un des premiers spectateurs de football féminin organisé chez nous »¹⁷⁵

Au total, en France comme en Belgique, le mouvement sportif a manifesté une plus grande tolérance à l'endroit du football féminin et la réaction s'y est affirmée avec moins de force qu'en Grande-Bretagne. Est-ce à dire que les sociétés du continent aient été plus progressistes ? Selon nous, l'explication est plutôt à rechercher dans le sens et la signification donnés au football de part et d'autre de la Manche.

b) Le football comme vecteur d'exclusion politique ?

C'est entendu, le football féminin a souffert de cette médicalisation des discours qui a insisté sur la violence du jeu de ballon rond et sa nocivité présumée pour les jeunes filles¹⁷⁶. Cependant, il serait excessif d'y voir là l'explication principale au déclin de la pratique. D'abord, parce que ces critiques se sont manifestées avec la même acuité dans les trois pays confrontés à l'implantation du football féminin. Pour autant, les effectifs ont continué à croître en France et en Belgique alors qu'ils se sont effondrés outre-Manche après décembre 1921. Ensuite, et surtout, parce qu'aucune des activités en cours de démocratisation n'est épargnée

¹⁷⁵ *Ibid*

¹⁷⁶ L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.* , plus particulièrement son chapitre 2 intitulé « Les obstacles à la diffusion du football féminin », pp. 130-211.

par la régression sociale et culturelle qui se profile derrière ces discours méprisants. On condamne avec la même vigueur l'athlétisme ou les autres sports collectifs comme le Hand-ball en Allemagne¹⁷⁷. Pourtant, en Grande-Bretagne par exemple, aucune fédération nationale n'a pris une mesure identique à celle de la *Football Association* et le déclin du football féminin contraste avec le développement des autres disciplines. La Fédération féminine d'athlétisme (*Women's Athletic Association*), fondée en 1922, compte notamment 500 clubs et environ 25 000 licenciées après seulement quatre années d'existence¹⁷⁸ et peut compter sur le soutien de grands quotidiens comme le *Daily Mail* qui patronne les championnats nationaux. On notera enfin que, le 5 décembre 1921, la fédération anglaise a bien plus insisté sur l'aspect non charitable des rencontres de football que sur l'incapacité physique des femmes à taper dans le cuir.

L'évolution différente du football féminin en Grande-Bretagne et sur le continent s'explique par la maturité acquise par le football de part et d'autre de la Manche ainsi que par la représentation du rôle des femmes dans la vie publique nationale.

Au cours des années 1920, les sociétés européennes ont pu admettre, sous certaines conditions, le droit des femmes au travail, à l'éducation et, de ce fait, au sport. En

¹⁷⁷ Nous soulignerons ici que L. Poncet-Prudhomme a également démontré que les critiques adressées au football valaient aussi pour l'athlétisme et quelques autres activités physiques. Cependant, elle n'explique pas pourquoi l'athlétisme continue à se développer au point d'être reconnue comme discipline olympique à partir de 1928 alors que le football décline à partir de la fin des années 1920. Cela fait voler en éclats sa thèse selon laquelle la régression du football serait principalement liée à la « propagande anti-football ». Voir son paragraphe « Football comme athlétisme », pp. 156-161. En fait, seul le jeu de basket-ball semble échapper aux critiques. Cela s'explique par les origines nord-américaines de ce sport qui, de ce fait, est sans tradition dans les cultures sportives européennes au début des années 1920.

¹⁷⁸ Selon J. Hargreaves, *op. cit.*, p. 131.

revanche, elles ont unanimement contesté et empêché leur accès à la gestion de la cité¹⁷⁹. En Grande-Bretagne, cette volonté de tenir le « sexe faible » à distance de la vie publique a pu aussi s'apercevoir dans des pratiques culturelles comme le ballon rond¹⁸⁰. Critiqué pour son manque de patriotisme au cours du conflit, le monde du football est progressivement réhabilité après 1918 et le jeu retrouve la même signification politique qu'avant le déclenchement des hostilités. A la différence des autres activités physiques, le sport roi de Grande-Bretagne est donc bien plus qu'un simple loisir. Il retrouve sa capacité à politiser les masses masculines en les intégrant dans la sphère publique et les joueurs s'affirment comme les représentants de leur communauté. C'est une activité noble, une affaire sérieuse. Comme les femmes n'ont pas vocation à être intégrées, cette respectabilité passe également par un processus d'exclusion.

Or, si le football féminin pratiqué dans le cadre des œuvres de bienfaisance incarnait une pratique sociale en conformité avec le rôle assigné au « sexe faible » dans la société, il épouse le même sens que son pendant masculin dès lors que les joueuses renoncent à cet aspect charitable : il est synonyme d'immixtion des femmes dans la vie publique. Il appartient donc au mouvement footballistique et à la société

¹⁷⁹ Anne-Marie Sohn et Françoise Thébaud ont notamment rappelé que l'accès au droit de vote, parfois conditionné, dans un certain nombre de pays européens ne signifie pas pour autant une plus grande participation des femmes à la vie et au pouvoir politique. Voir F. Thébaud, « La Grande guerre. Le triomphe de la division sexuelle » et Anne-Marie Sohn, « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », dans M. Perrot, G. Duby, *op. cit.*, p. 140 et p. 192. Sur l'accès des femmes à la citoyenneté et leur rôle dans la vie politique, notamment au sein des parlements et des partis politiques en Europe, voir aussi, C. Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997 ; M. Sineau, « Droit et démocratie » dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 631-665 ; M. Zancarini-Fournel, L. Auslander, « Le Genre de la nation », *Clio, Histoire, Femme et Société*, n°12, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, 2000.

¹⁸⁰ Matthew Taylor a récemment rappelé le rôle important joué par le football dans la définition et l'élaboration des positions britanniques à l'égard de la démocratie, voir M. Taylor, « Football et culture politique en Grande-Bretagne », dans Y. Gastaut, S. Mourlane, *op. cit.*, p. 117.

britannique de dénoncer ces femmes qui prétendent taper le cuir, en leur proposant de rejoindre les tribunes des stades. Quoique même en qualité de spectatrices, non-accompagnées, elles apparaissent comme des corps étrangers ou des « amazones » des stades¹⁸¹. En prévenant toute tentative d'intrusion des femmes dans le football, l'ukase de la FA met définitivement fin à la guerre et propose un retour à l'ordre social et politique.

Sur le continent, en revanche, les progrès de la pratique féminine ont été rendus possibles par la plus faible maturité du football. En France comme en Belgique, le football ne possède pas encore la même dimension politique qu'en Grande-Bretagne. Pourtant, le ballon rond est quantitativement le sport le plus populaire en Europe : il a poursuivi cette descente vers les masses amorcée en amont du conflit pour se diffuser dans toutes les couches de la société, même rurales¹⁸². Les effectifs ont continué à croître, non seulement dans les pays directement touchés par la guerre¹⁸³, mais aussi dans les pays neutres : en Suisse, le nombre de licenciés passe de 9 799 en 1911 à 28 742 en 1920¹⁸⁴ ; la fédération norvégienne a plus que doublé ses effectifs avec 15 000 joueurs en 1920 (ils étaient 6 000 en 1915) et se rapprocherait ainsi de ses voisines scandinaves¹⁸⁵. De fait, comme l'a démontré Alfred Wahl pour la France, le football conforte son avance ou dépasse ses

¹⁸¹ Selon N. Fishwick, *English football and society, 1910-1950*, Manchester, Manchester University Press, 1989, p. 58.

¹⁸² Sur l'acculturation des couches rurales, voir A. Wahl, *Les Archives du football*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 136-139.

¹⁸³ C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op. cit.*, p. 53 ; pour la France, A. Wahl, *Les Archives du football*, Paris, Gallimard, 1989 ; pour l'Italie et l'Allemagne, P. Lanfranchi, « La première guerre mondiale et le développement du football en Europe : l'exemple italien » dans Y. Gastaut, S. Mourlane, pp. 146-158.

¹⁸⁴ Schweizerischer Fussball und Athletik Verband, *Jahresberichte*, de 1911 à 1921.

¹⁸⁵ Selon l'organe officiel de la Fédération Française de Football, *Le Football Association*, 10 juillet 1920.

concurrents directs que sont l'athlétisme et, dans certains pays, le rugby¹⁸⁶. La fédération suisse de football et d'athlétisme compte 46 565 adeptes du ballon rond pour seulement 4 095 athlètes en 1922. Trois ans plus tard, l'écart s'est encore accru : ils sont 51 800 footballeurs contre seulement 3 200 athlètes. En Belgique, l'URSBFA estime à 39 000 le nombre de ses licenciés pour l'année 1921 alors que la ligue d'athlétisme avance le chiffre de 2 271 adhérents en 1920 et de 6 700 en 1923¹⁸⁷. Seul le cyclisme est en mesure de rivaliser avec le football dans un certain nombre de pays, notamment en Belgique, aux Pays-Bas et en Italie. D'autres indices attestent de la popularité croissante du ballon rond : son succès en tant que spectacle, notamment pendant les jeux olympiques d'Anvers et de Paris ; le développement de « l'amateurisme marron ». Enfin, il tend de plus en plus à devenir un vecteur des identités nationales et accroît son importance dans les relations internationales. Dans son étude sur le Service des œuvres françaises à l'étranger, Pierre Arnaud a notamment démontré que la moitié des échanges internationaux auxquelles participent les équipes de France avec les nations voisines entre 1920 et 1924 concernaient le ballon rond, l'athlétisme et le rugby¹⁸⁸.

Malgré ces progrès substantiels, le football ne s'affirme pas au plus grand nombre comme le sport élu de la nation, loin s'en faut. Tout d'abord, il demeure fortement concurrencé, en tant que spectacle de masse, par l'athlétisme, le rugby ou les jeux traditionnels. Cela doit être mis en rapport avec cette volonté, clairement exprimée par une fraction du mouvement sportif, de contester « l'hégémonie

¹⁸⁶ A. Wahl, *Les Archives du football, op. cit.*, notamment le chapitre 3, « Vers le professionnalisme (1919-1932) », pp. 175-260.

¹⁸⁷ Voir les annuaires de ces fédérations, de 1921 à 1925. Pour la ligue belge d'athlétisme, les chiffres sont tirés d'une enquête publiée par *Les Sports illustrés*, 18 novembre 1925.

¹⁸⁸ P. Arnaud, « Des jeux de la victoire aux jeux de la Paix ? (1919-1924) », dans P. Arnaud, A. Wahl, *op. cit.*, pp. 133-155.

culturelle » du ballon rond, surtout dans l'Hexagone. Alfred Wahl a notamment démontré que les courses automobiles, le rugby et le cyclisme font la une des journaux alors que le football, sport le plus populaire, n'apparaît que très rarement en première page¹⁸⁹. A cela s'ajoute le manque d'intérêt que le jeu suscite auprès des pouvoirs publics, ce qui empêche une compétition comme la coupe de France de s'affirmer comme une « tradition inventée ». Enfin, il faudrait souligner qu'il n'existe pas de championnat national, ni même professionnel comme en Angleterre¹⁹⁰. De fait, les grandes rencontres hebdomadaires se disputent encore dans un cadre régional.

Dans cette première moitié des années 1920, le football continental se situe donc dans un « entre-deux ». Sport en pleine croissance et qui tend à rattraper son retard sur son homologue anglais, il n'occupe pas pour autant une place centrale dans la vie publique nationale. Cette moindre dimension politique explique l'absence de consensus autour de la condamnation du football féminin et la plus grande tolérance des sociétés française et belge à l'égard des joueuses : le football ne représente pas pour tous le sport viril par excellence ni une affaire sérieuse susceptible de favoriser une immixtion féminine dans la gestion de la cité. La pratique des femmes apparaît comme la conséquence des bouleversements sociaux et économiques provoqués par la guerre et acceptés par une partie de l'opinion publique.

Le développement de la pratique en France et en Belgique ainsi que le contexte pas trop défavorable au regard de ce qui se passe en Angleterre offrent donc à Alice Milliat une marge de manœuvre assez importante pour promouvoir le football féminin au sein de la Fédération internationale.

¹⁸⁹ A. Wahl, *op. cit.*, p. 185.

¹⁹⁰ Excepté en Autriche où il existe un championnat professionnel depuis 1924.

CHAPITRE III :

Vers une pratique clandestine :

Femmes, football et exclusion politique

Au lendemain des rencontres internationales France-Angleterre de football et d'athlétisme, les principaux dirigeants du sport féminin européen se réunissent à Paris pour tenir le congrès fondateur de la Fédération sportive féminine internationale (F.S.F.I.). Alice Milliat attend de ce nouvel organe qu'il renforce le poids des femmes dans le mouvement sportif international. Si elle accorde une place importante à l'athlétisme dans sa stratégie, elle compte également faire du ballon rond un élément moteur de la propagande du sport féminin. En octobre 1921, ce sport est donc promis à un bel avenir.

1. Le football « introuvable » : sport féminin et relations internationales

a) La création de la FSFI et la place du football dans la stratégie d'Alice Milliat

Le refus du baron Pierre de Coubertin d'inscrire des épreuves féminines aux Jeux olympiques d'Anvers de 1920 pousse Alice Milliat à multiplier les contacts avec

les sportives de tous les pays. La première tentative effectuée par la Fédération française de sport féminin pour organiser une rencontre avec une formation du continent date de mars 1921. Jeanne Brulé sollicite une subvention auprès du Ministère des affaires étrangères pour financer le déplacement des sportives de l'association genevoise Femina Sport à Paris¹⁹¹. Ce club, le premier du genre en Suisse, s'est inspiré du modèle français : il s'agit d'une ancienne association de gymnastique convertie aux sports athlétiques et entraînée par un professeur d'éducation physique, Gilbert Fournier. La société est présidée par une femme, « Mme » Reymond, propriétaire d'une taverne à Genève. Son mari et son fils sont très impliqués dans le mouvement sportif et notamment footballistique : le premier est président de l'Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme alors que le second est international de football. A l'instar d'Alice Milliat en France, la Suisse milite pour le développement du sport féminin helvétique. Des clubs naissent dans les grandes villes du pays, à Genève donc, mais aussi à Lausanne. Ils empruntent les noms des associations parisiennes, comme le club Academia de Genève¹⁹². Cette rencontre franco-suisse prévoit des matches d'athlétisme et de ballon rond. Le refus du SOFE de financer le projet, motivé à juste titre par le fait qu'il ne peut financer des manifestations se déroulant en France, empêche la tenue des rencontres.

Mais Suissesses et Françaises ont rapidement l'occasion de s'affronter au cours du premier meeting international d'athlétisme féminin qui se tient à Monte-Carlo du 24 au 31 mars 1921. Avec le soutien financier de Marcel Delarbre et Robert Coquelle de *L'Écho des Sports*, cent une athlètes venues de France, du Royaume-Uni, d'Italie, de

¹⁹¹ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°95, « Lettre du ministère des affaires des étrangères à Jeanne Brulé, 7 mars 1921 »

¹⁹² Sur les débuts du sport en Suisse, nous avons consulté les *Jahres Berichte* de la fédération suisse de football et d'athlétisme entre 1920 et 1928, ainsi que le journal *Le Sport suisse*, entre 1921 et 1928.

Norvège et de Suisse s'opposent dans le sud de l'Hexagone¹⁹³. Des épreuves d'athlétisme et de basket-ball sont disputées par les différentes concurrentes et largement dominées par les Françaises et les Britanniques,

Le succès de l'épreuve encourage les principaux dirigeants, Alice Milliat et Emile Anthoine en tête, à lancer l'idée d'une fédération internationale de sport féminin chargée de gérer les échanges entre les différentes organisations existantes ou en cours de formation. La Fédération sportive féminine internationale (FSFI) tient deux réunions en moins d'un an. Après le congrès fondateur d'octobre 1921, les différentes fédérations nationales se retrouvent en août 1922 dans les locaux du quotidien *Le Journal*, dont la direction est proche de celle de *L'Écho des sports*. Au total, cinq pays sont représentés : la France bien sûr, mais aussi les Etats-Unis, la Grande-Bretagne par la *Women's amateur athletic association (WAAA)*¹⁹⁴, la Suisse par la Fédération féminine d'athlétisme de M. Reymond et, enfin, la Tchécoslovaquie. L'association de ce pays est de loin la plus importante et la seule à pouvoir donner de réels gages de viabilité. Fondée en 1919, elle est dirigée par deux négociants, Jaroslav Trentina, et Vaclav Valousek, respectivement président et secrétaire de l'organisation. Le dernier nommé sera, quelques années plus tard, un personnage important du football tchécoslovaque et délégué de la fédération internationale (FIFA). Ils sont assistés d'un médecin, Smejkal. Cette organisation est d'autant plus crédible que le sport féminin manifeste un certain dynamisme : selon une enquête réalisée par le Quai d'Orsay en avril 1923, elle compte 203 clubs et 4 975 membres, implantés

¹⁹³ Sur ce premier meeting, voir A. Drevon, *Alice Milliat. Op. cit.*, pp. 49-52.

¹⁹⁴ Cette association fut fondée en 1922 par des responsables des *polyclubs*, dont le Major Marchant, qui avait été déjà à l'origine de la popularisation du sport féminin avant le conflit. Voir J. Hargreaves, *op.cit.*, p. 130.

essentiellement dans les régions industrielles du pays, notamment à Prague et à Brno¹⁹⁵.

D'autres mouvements sportifs féminins soutiennent le projet d'Alice Milliat. Mais du fait de leur plus faible développement, ils ne peuvent se constituer en fédération autonome. Il s'agit ici des pays européens les moins avancés économiquement et socialement, notamment ceux du pourtour méditerranéen. Dès 1921, l'Espagne mandate Cadiès, une proche de la présidente française, pour la représenter. Les Italiennes sont représentées par Orlandini, un journaliste de la *Gazzetta dello sport* de Milan. Sa présence manifeste une fois de plus le soutien apporté par *L'Écho des sports* au mouvement féminin puisque le Lombard est, au moins depuis 1915, son correspondant pour la péninsule¹⁹⁶. La Yougoslavie fait savoir qu'elle soutient également le projet mais n'envoie aucun délégué. Un responsable grec fait le voyage en 1922 pour prendre le pouls du sport féminin européen mais affirme que, en raison des difficultés politiques rencontrées par son pays, engagé notamment dans un conflit avec la Turquie kémaliste, il ne peut pas envisager la création d'une association féminine¹⁹⁷.

A l'inverse, plusieurs nations importantes de sport féminin ne participent pas à ces deux premiers congrès. Certaines doivent être tenues à l'écart en raison de la situation politique internationale : l'Allemagne et l'Autriche, pays dans lesquels la pratique est très développée¹⁹⁸, seront intégrées à la nouvelle fédération au moment de leur admission respective à la Société des Nations. Cette exclusion temporaire

¹⁹⁵ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°85, « Lettre de Couget, Ministre de France à Prague à son excellence M. Poincaré, Président du conseil, Ministre des affaires étrangères, 26 avril 1923 ».

¹⁹⁶ Il apparaît dans les comptes du journal à partir de mai 1915 conservés aux Archives nationales, 8 AR 255.

¹⁹⁷ Archives du Musée national du Sport, *Registre de la F.S.F.I. (1921-1936)*.

¹⁹⁸ Selon le rapport de la F.S.F.I. du 31/10/1921.

entraîne l'abstention de la Suède et de la Finlande. Les Scandinaves manifestent leur intention de rejoindre la FSFI en même temps que l'Allemagne. La fédération belge, quant à elle, refuse d'intégrer le nouvel organe. Cela s'explique par les mauvaises relations entretenues par Wydemans et Alice Milliat.

Au cours de ces réunions, les délégués manifestent leur soutien inconditionnel à la Française : ils la nomment à la présidence de la nouvelle Fédération, s'opposant ainsi à l'éventualité d'une présidence masculine réclamée par Emile Anthoine. Celui-ci avait en effet déclaré que, en raison des relations diplomatiques qui pourront être nécessaires, il semblait que la candidature d'une femme à la présidence devait être écartée¹⁹⁹. Fort de ce soutien unanime, Alice Milliat peut réaffirmer ses ambitions pour le sport féminin et exposer sa stratégie.

En se dotant d'un organe susceptible de favoriser le développement des échanges internationaux, la Nantaise et ses plus proches collaborateurs entendent s'affirmer comme des interlocuteurs crédibles auprès du CIO et réaliser leur ultime objectif : assurer au sport féminin une représentation lors des Jeux olympiques. Indiscutablement, cette volonté d'intégrer la plus importante manifestation sportive participe du processus d'émancipation politique des femmes dans les sociétés européennes et de leur volonté d'assumer des responsabilités publiques au niveau international :

« La FSFI compte sur toutes les fédérations et organisations nationales et internationales sportives pour faire reconnaître et imposer le droit pour les femmes de participer aux Jeux olympiques afin qu'elles puissent

¹⁹⁹ Archives du Musée national du sport, Registre de la F.S.F.I.

contribuer au développement des rapports pacifiques entre les nations civilisées unies dans le sport »²⁰⁰

Pour autant, cette quête de reconnaissance ne signifie pas la mise sous tutelle du sport féminin par le comité international olympique ou les différentes institutions sportives masculines. La FSFI entend préserver son autonomie et, par là même, celle de ses fédérations nationales affiliées. Il s'agit plutôt de rechercher une coopération dans certains domaines, comme celui de la logistique. La direction souhaite décider elle-même des épreuves à inscrire aux Jeux olympiques et les faire se disputer indépendamment des compétitions masculines pour assurer une visibilité aux sportives. Afin de renforcer ce pouvoir féminin, on statue sur la nécessité d'exclure ou, faute de mieux, de mettre en minorité les hommes au sein des organes décisionnels. Les plus compétents peuvent néanmoins apporter leur concours par une assistance technique ou en qualité de délégués.

Pour mener à bien son projet, Alice Milliat compte développer l'athlétisme qui est encore le sport roi des Jeux olympiques masculin. Cette activité physique est au cœur du dispositif mis en place par la présidente de la FSFI, ce qui explique que les premières compétitions internationales aient été essentiellement des réunions d'athlétisme. Le football a également les faveurs de la Française et des autres dirigeantes de la Fédération française de sports féminins. Certes, les rencontres de ballon rond qui étaient initialement prévues au meeting de mars 1921 avaient été annulées²⁰¹. Mais les échanges franco-anglais de 1920 et la tournée des Parisiennes outre-Manche en mai 1921 avaient profondément marqué les esprits : au contact des Anglaises, les féministes françaises avaient contracté le virus du football et compris

²⁰⁰ Registre de la F.S.F.I.

²⁰¹ A. Drevo, *op. cit.*, p. 51.

surtout l'atout que représentait ce sport pour leur combat. Elles entendent s'appuyer sur le dynamisme de la pratique en Grande-Bretagne. Les archives diplomatiques démontrent combien les dirigeants du football féminin anglais demeurent, en ce début des années 1920, les partenaires privilégiés d'Alice Milliat en Europe : sur les huit demandes de subventions effectuées par la fédération des sociétés françaises de sports féminins au Ministère des affaires étrangères entre 1920 et 1922, six sont relatives à des rencontres franco-anglaises de football féminin²⁰². La pratique outre-Manche manifeste pourtant quelques points faibles. D'abord, on l'a vu, les dirigeants n'ont pas pour ambition de développer le jeu sur le continent. Ils ne manifestent d'ailleurs aucun intérêt pour la fédération internationale de sport féminin alors qu'ils étaient présents à Paris au moment de sa fondation. Ce « splendide isolement » du football féminin anglais s'accommode mal du dynamisme international voulu par Alice Milliat. De plus, l'organisation de la pratique en Grande-Bretagne porte préjudice aux desseins de la présidente française. En effet, en octobre 1921, les principaux responsables et les joueuses n'envisagent pas encore la formation d'une fédération capable de mettre sur pied des compétitions régulières et surtout de coordonner la mise en place d'une équipe nationale. Cela a des conséquences directes sur les initiatives entreprises par Alice Milliat puisque les directeurs successifs du SOFE, Albert Milhaud et Jean Giraudoux, se saisissent de ce prétexte pour lui refuser les subventions indispensables aux déplacements de l'équipe française de football. Ils rappellent que les crédits pouvant être dégagés concernent uniquement les matches entre nations organisés en accord avec une fédération étrangère :

²⁰² Archives diplomatiques de Nantes, OXXXIV, cartons n° 85 et 95. Cf annexe3.

*« Madame la Présidente,
Vous avez sollicité de mon département une subvention
pour vous permettre de couvrir les frais engagés par la
F.S.F.S.F. en vue d'une tournée de matches de football
association en Angleterre durant le mois de mai.
J'ai le regret de vous faire connaître que cette
manifestation n'ayant pas le caractère de matches entre
nations, il ne met pas possible de donner à votre demande
une suite favorable »²⁰³*

Mais Alice Milliat ne semble pas, pour le moment, retenir ces quelques éléments négatifs. Au contraire, les premières démarches effectuées pour se mettre en relation avec les sportives des pays voisins avaient témoigné de l'intérêt porté au jeu du ballon rond. Ainsi, la rencontre qui devait opposer les Femina Sport de Paris et Genève en mars 1921, qui fut annulée faute de subventions du SOFE, prévoyait un match de football et d'athlétisme. De même, dès ses premiers contacts avec des dissidentes belges, elle cherche à promouvoir le football : lorsque l'association féminine de Liège fait appel à la FSFSF pour procéder à des démonstrations de sports féminins, Alice Milliat propose d'envoyer dans cette ville industrielle les deux meilleures équipes françaises de ballon rond, Femina Sport et En Avant. Sa stratégie est d'autant plus légitime que le football féminin semble manifester un certain dynamisme en Europe : la pratique s'implante également aux Pays-Bas avec la création du Sparta Rotterdam en février 1921²⁰⁴. Cependant, Alice Milliat se trouve rapidement confrontée à un choc des cultures sportives.

²⁰³ Archives diplomatiques de Nantes, OXXXIV carton n° 95, « Lettre d'Albert Milhaud à Alice Milliat, 5 juin 1921 »

²⁰⁴ *Le Football association*, 12 février 1921 et *La Vie sportive*, 17 février 1921.

b) Les premières difficultés pour le football féminin

Indiscutablement, l'évolution du football féminin outre-Manche enfonce un coin dans le jeu des alliances établies par Alice Milliat. La condamnation de la FA, l'incapacité des dirigeants de la *English Ladies Football Association* à coordonner une activité sérieuse et l'image mercantile que dégage le jeu féminin la décrédibilisent un peu plus auprès du Ministère des affaires étrangères. La présidente s'en rend compte lorsqu'elle sollicite une subvention du Service des œuvres françaises à l'étranger pour des déplacements de la FSFSF en Angleterre et dans la péninsule ibérique en juin 1922. Le directeur, Jean Giraudoux, assure qu'il est tout à fait disposé à examiner sa demande à la condition qu'elle lui prépare un plan détaillé du projet, notamment des recettes et dépenses prévues²⁰⁵. Or, le programme présenté par Alice Milliat est fermement désapprouvé par le directeur du SOFE qui affirme, à juste titre, qu'il n'est pas possible d'envisager la participation de son département à des manifestations ayant un but de réclame commerciale²⁰⁶. Il réitère sa position quelques jour plus tard, après une nouvelle demande de la présidente française. Les déplacements ne rentrent pas dans la catégorie des rencontres entre fédérations qui peuvent recevoir une subvention puisqu'il s'agit d'organisations purement privées²⁰⁷. Après juin 1922, Alice Milliat ne sollicite plus le SOFE pour une rencontre franco-anglaise de ballon rond. Cependant, elle ne rompt pas avec le football féminin britannique.

²⁰⁵ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°85, « Lettre de Jean Giraudoux à Alice Milliat datée du 4 mai 1922 »

²⁰⁶ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°95, « Lettre de Jean Giraudoux à Alice Milliat datée du 31 mai 1922 »

²⁰⁷ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°95, « Lettre de Jean Giraudoux à Alice Milliat datée du 26 juin 1922 »

Dans le même temps, la présidente peine à faire accepter le football à ses partenaires européens et, lorsque s'ouvre le second congrès de la FSFI d'août 1922, elle peut constater le faible intérêt que suscite la pratique. En effet, le compte-rendu de la réunion insistent sur les deux principaux problèmes qui se posent à la fédération internationale. D'abord, on revient sur les définitions divergentes de l'amateurisme et du professionnalisme en Europe et aux Etats-Unis. Ensuite, et surtout, des difficultés apparaissent pour trouver un accord sur le sport collectif qui doit être privilégié dans les compétitions et rencontres internationales. Chaque fédération cherche à imposer son sport national²⁰⁸. Dans cette perspective, Alice Milliat a bien du mal à vendre le football aux sportives d'outre-Atlantique : aux Etats-Unis, le *soccer* est réservé aux minorités ethniques²⁰⁹, non encore assimilées, et pèse bien peu de chose à côté des sports nationaux. Dans leur volonté de résister à la culture anglaise et européenne, les Américains ont refusé d'adopter les pratiques du « Vieux Continent » et notamment le football. Ils s'en sont néanmoins inspirés pour inventer d'autres traditions : le base-ball, le basket-ball ou bien encore le football américain affermissent le sentiment national et s'affirment comme des activités masculines. De fait, il n'est pas surprenant de voir les athlètes américaines proposer le base-ball comme sport collectif de référence au sein la fédération internationale féminine. Les délégués de la fédération anglaise d'athlétisme (WAAA) ripostent immédiatement en prescrivant le cricket²¹⁰. L'association tchécoslovaque ne manifeste pas non plus le moindre intérêt pour le football et propose l'adoption de son jeu national : le hazéna. Il s'agit d'un jeu de balle à la main d'origine slave qui oppose deux équipes composées de sept

²⁰⁸ Musée national du sport, « Registre de la F.S.F.I. ».

²⁰⁹ A. Markovits, « Pourquoi n'y a-t-il pas de football aux Etats-Unis ? L'autre « exceptionnalisme » américain » dans *Vingtième siècle*, n° 26, 1990, pp. 19-36.

²¹⁰ Archives du Musée national du sport, « Registre de la F.S.F.I. ».

joueuses²¹¹. Les Françaises, quant à elles, imposent le football, et, avec les Britanniques de la fédération d'athlétisme, le basket-ball²¹². Mais Alice Milliat ne manifeste pas de bonnes dispositions à l'égard de ce sport d'origine américaine. Elle souligne notamment le « manque d'uniformité » des règlements qui varient encore d'un pays à l'autre.

Les choses commencent à se décanter au cours de l'année 1923. Alice Milliat accentue la pression sur la fédération tchécoslovaque. Tout en acceptant la rencontre de Hazéna réclamée par Valousek²¹³, la présidente réussit à imposer trois matches de football au programme des manifestations sportives qui se tiennent à Prague et à Brno en mai 1923. Le développement de la pratique en Tchécoslovaquie est décisif dans la mesure où l'association nationale de ce pays constitue un pilier de la FSFI et une partenaire privilégiée pour Alice Milliat. Forte de ces 203 clubs, elle représente tout d'abord l'organisation la plus importante de la Fédération internationale après la France²¹⁴ et se trouve encore loin devant les fédérations suisse et anglaise²¹⁵. De plus, les relations sportives franco-tchécoslovaques sont particulièrement appréciées par le Quai d'Orsay : se montrant jusque-là réticent à subventionner les déplacements des jeunes françaises, le Service des œuvres

²¹¹ Sur les origines de ce sport et ses règlements, voir *Le Miroir des sports* des 27 avril et 5 mai 1922.

²¹² Archives du Musée national du sport, registre de la F.S.F.I.

²¹³ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°95, « Lettre de Valousek à Alice Milliat datée du 11 janvier 1923 »

²¹⁴ La fédération française représenterait 300 sociétés et 50 000 adhérentes en juillet 1924. Ces chiffres doivent être pris avec beaucoup de précaution puisqu'il s'agit des chiffres fournis par Alice Milliat aux Quai d'Orsay, Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, n°85, « Lettre d'Alice Milliat à Monsieur le Ministre des affaires étrangères, datée du 7 juillet 1924 ».

²¹⁵ Au début de 1922, l'association anglaise compte une seule section selon S. Elliott-Lynn, *Athletics for Women and Girls :How to be an Athlete and Why?*, London, Robert Scott, 1925, citée par J. Hargreaves, *op. cit.*, p.131. Pour la Suisse, nous n'avons recensé que 4 sections féminines dans *Le Sport Suisse*, entre le 13 avril 1921 et le 14 novembre 1923.

françaises à l'étranger fait preuve d'un peu plus de pragmatisme à l'égard d'Alice Milliat dès lors que le sport féminin représente un enjeu diplomatique. Après l'enquête menée en avril 1923 sur le sport en Tchécoslovaquie, une note adressée à l'attention du directeur du SOFE souligne l'intérêt de soutenir l'initiative de la fédération française de sports féminins :

« (...) En raison de l'importance attachée en Tchécoslovaquie aux sports féminins, il paraît heureux que la fédération française ait répondu à l'invitation qui lui avait été faite »²¹⁶

Pour la première fois, la FSFF perçoit une aide pécuniaire pour financer l'un de ses déplacements à l'étranger. Ce changement d'attitude du SOFE renvoie bien sur à la politique étrangère du Quai d'Orsay en Europe centrale. Au lendemain de la Grande Guerre, la France développe un système d'alliances de revers pour isoler l'Allemagne. Outre l'accord passé en février 1921 avec la Pologne, elle compte s'appuyer sur la Petite Entente, formée en 1920 par la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie auxquelles se joint la Roumanie un an plus tard. La position de la France en terme de politique étrangère ne semble plus être ignorée d'Alice Milliat. Elle entend dorénavant inscrire le sport féminin dans les orientations diplomatiques françaises pour récolter les fonds indispensables au financement des rencontres internationales de sport féminin. Cela semble particulièrement évident lorsqu'elle sollicite une aide pour la venue des sportives tchécoslovaques à Strasbourg en septembre 1924.

²¹⁶ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n°95, « Note pour le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères » (non datée).

« Nous tenons essentiellement à conserver nos bonnes relations fortes utiles à la propagande française avec ce pays ami et c'est pour mieux lui faire sentir la communion entre les deux nations que nous voulons recevoir l'équipe tchèque à Strasbourg. Nous nous permettons d'attirer l'attention sur l'importance que ce pays attache aux questions d'éducation physique et sportive et l'intérêt que de hautes personnalités du gouvernement prennent très effectivement à ces manifestations »²¹⁷.

A la fin de 1923, la Française semble donc plutôt confiante dans son projet footballistique. La fédération de sport féminin tchécoslovaque a enfin accepté l'idée de jouer au ballon rond et le Service des œuvres françaises à l'étranger manifeste de bonnes dispositions à l'endroit des rencontres entre sportives des deux pays. Alice Milliat exprime son enthousiasme en signant un article sur son sport collectif favori dans le journal *L'Auto* et intitulé « La progression du football féminin ». Elle peut faire référence à un football « *en constante progression, qui devient le sport le plus populaire chez les femmes* »²¹⁸.

Mais l'enthousiasme de la Française masque mal les insuffisances du football féminin international. D'abord, la fréquence des rencontres reste faible : en 1922, mis à part les traditionnels matches aller-retour Angleterre-France, aucune rencontre n'a pu être organisée. L'année suivante, les jeunes tchécoslovaques acceptent bien de se convertir au football mais, à partir de 1924, ce sont les Anglaises qui refusent de se déplacer à Paris et privent donc la pratique de son meilleur moyen de propagande. La presse sportive française ne manifeste d'ailleurs plus le même

²¹⁷ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n° 85, « Lettre d'Alice Milliat à Monsieur le Ministre des affaires étrangères, datée du 9 mai 1924 ».

²¹⁸ *L'Auto*, 6 décembre 1923.

intérêt pour ces rencontres. Cela est en partie lié au faible enthousiasme qu'elles suscitent outre-Manche après décembre 1921. L'événement est rapporté en quelques mots, portant essentiellement sur le lieu et l'objectif de la rencontre, parfois sur la qualité du jeu offert. Le journal *L'Auto* revient par exemple sur le déplacement de l'Olympique de Pantin à Cardiff en mars 1922 pour disputer un match de charité dont les fonds seront destinés à la reconstruction de la cathédrale de Reims²¹⁹. Surtout, le football n'apparaît dans aucun événement majeur du sport féminin, à un moment où celui-ci multiplie les échanges internationaux et devient de plus en plus populaire : le meeting annuel de Monte-Carlo, organisé avec le concours de *L'Écho des sports* de 1921 à 1923, et celui de Londres, tenu également en 1923, attirent une dizaine de milliers de spectateurs et sont essentiellement consacrés à l'athlétisme avec, parfois, des matches de basket-ball ; les premiers jeux olympiques féminins de 1922, disputés au stade Pershing, dans le bois de Vincennes devant 15 000 personnes, ne présentent que des compétitions d'athlétisme. Cela est d'autant plus dommageable pour le football que ces épreuves trouvent un écho favorable dans la presse sportive et d'information, particulièrement dans le quotidien français *Le Journal* qui patronne la compétition²²⁰.

c) Le rejet du football féminin après 1924

Dès 1924, les choses se compliquent sensiblement pour Alice Milliat avec l'intégration des nouvelles associations nationales. On ne reviendra pas ici sur la première et dernière présence d'un délégué lituanien au troisième congrès de la FSFI

²¹⁹ *L'Auto*, 16 mars 1922.

²²⁰ Sur ces premiers jeux olympiques féminins, voir A. Devon, *op. cit.*, 56-61.

qui se tient à Paris le 31 juillet. De même, la fédération italienne de sport féminin, qui vient d'être créée, demeure beaucoup trop faible pour pouvoir s'affirmer sur la scène internationale. Les sportives transalpines s'adonnent à peine à la pratique de l'athlétisme, du basket-ball et leur activité se résume à des compétitions de natation. En revanche, les entrées de la Yougoslavie, du Canada et de la Belgique ont des conséquences sur l'orientation sportive de la fédération internationale.

Tout d'abord, l'introduction de l'association féminine yougoslave ne favorise pas le développement du football. En plus de l'athlétisme, les dirigeants adopte « naturellement » le jeu slave de *hazéna* au contact de leurs sœurs tchécoslovaques. En 1926, la pratique devient même l'unique activité à laquelle s'adonnent les 120 clubs du pays. Dans cette perspective, la *Jugoslavenski Lako Atleteski Savez* se transforme en fédération autonome de *hazéna*. Leur intégration renforce donc la position de la Tchécoslovaquie et de son sport national.

Les Canadiennes ne trouvent pas non plus leur compte dans la pratique du football. Comme aux États-Unis, le *soccer* n'appartient pas à la culture sportive nationale. Les sportives de l'*Amateur Athletic Union of Canada* se tournent plus volontiers vers le basket-ball. Les deux représentants canadiens auprès de la fédération internationale se montrent très entreprenants pour diffuser leur pratique de prédilection : en avril 1926, au cours d'une réunion préparatoire, il propose l'introduction de la « balle au panier » au programme des prochains jeux olympiques féminins qui doivent se dérouler quelques mois plus tard à Göteborg. Alice Milliat rappelle alors le peu d'intérêt que suscite ce sport en Europe²²¹, tant dans le mouvement féminin que masculin. Malgré tout, la proposition canadienne est acceptée et on accorde un tournoi triangulaire entre les États-Unis, le Canada et le champion d'Europe. Celui-ci est désigné entre la

²²¹ Archives du Musée National du sport, « Registre de la F.S.F.I. »

France, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Italie, pays dans lesquels le basket-ball n'est pratiqué que très occasionnellement.

Enfin, l'affiliation de la section féminine de la Ligue belge d'athlétisme compromet plus encore l'avenir du football. Cela peut paraître paradoxal puisque le ballon rond est le sport collectif le plus pratiqué par les jeunes sportives belges. Mais le rapprochement opéré par la fédération d'outre-Quévrain se fait par pur pragmatisme et n'efface pas les différents entre Wydemans et la présidente française. Pour le Bruxellois, isolé sur le plan international depuis que son principal allié, Gustave de Lafreté, a accepté d'abandonner le monopole du sport féminin français, il s'agit de faire intégrer les jeunes sportives belges aux compétitions organisées par la FSFI. Ces dernières sont les seules qui puissent assurer la propagande indispensable à la survie et au développement du mouvement féminin dans son pays. Pour Alice Milliat, cette nouvelle adhésion à l'avantage de renforcer un peu plus encore sa fédération internationale sans pour autant remettre en cause son autonomie et son autorité. Mais elle commet là sa première erreur. Car en tant que membre de la Ligue belge d'athlétisme, Wydemans va se faire le cheval de Troie de l'*International Amateur Athletic Federation (I.A.A.F.)*, c'est-à-dire de la fédération internationale d'athlétisme. Depuis 1923, celle-ci s'inquiète de l'insolente réussite affichée par la FSFI, notamment dans le cadre de l'organisation des premiers jeux olympiques féminins. L'enquête diligentée à Paris par les dirigeants de l'IAAF le prouve : son président, le Suédois Edström, a même été jusqu'à rencontrer la présidente française. Ces initiatives sont immédiatement condamnées par Alice Milliat qui y voit une tentative de mainmise masculine sur le sport féminin²²². Wydemans marque certaines divergences avec les autres responsables de la fédération internationale

²²² A. Drevo, *op. cit.*, p. 64-66.

d'athlétisme : la question des compétitions est notamment une pomme de discorde puisque le premier juge leur organisation indispensable à la promotion du sport féminin alors que ses collègues y sont farouchement opposés et plaident pour leur suppression²²³. Mais il les rejoint complètement sur la question de la direction du sport féminin dont il refuse d'admettre l'autonomie. De fait, cette intégration constitue un premier tournant dans l'évolution de la jeune fédération internationale : pour la première fois, un dirigeant n'est pas acquis à la cause d'Alice Milliat. Jusque-là, un « choc des cultures sportives » s'était produit avec les autres fédérations nationales à propos des sports collectifs, mais l'autorité de la présidente et la cohésion du mouvement ne s'en étaient pas trouvées menacées.

La pratique du football ne profite donc pas de ces adhésions supplémentaires. La FSFF trouve bien là l'opportunité d'affronter un nouvel adversaire : les premiers matches aller-retour entre les sélections nationales belge et française se déroulent les 17 et 24 février 1924, prélude de l'intégration de la fédération belge qui sera officialisée au mois d'août. Au cours des mois suivants, ces échanges s'étendent au niveau des associations : en mars 1925, les Parisiennes de Nova se rendent dans la banlieue bruxelloise de Molenbeek pour affronter le F.C. Brussels Femina²²⁴; un an plus tard, ce club organise un tournoi international²²⁵. Mais la méfiance réciproque des deux dirigeants empêche toute action commune pour imposer le ballon rond aux autres fédérations. Au total, entre 1924 et 1926, Alice Milliat ne parvient pas à relancer une dynamique favorable au développement du ballon rond dans le cadre de la FSFI. Le football féminin international se résume à ces

²²³ Voir l'interview accordée par Wydemans au journal sportif belge, *Les Sports illustrés* du 18 novembre 1925.

²²⁴ *Les Sports illustrés*, 27 mars 1925.

²²⁵ *Femina sport*, mars 1926.

rencontres entre la France et la Belgique. Les jeunes tricolores maintiennent aussi leur contact avec les footballeuses anglaises et ce dans l'illégalité la plus totale puisque les statuts de la FSFI autorisent uniquement les rencontres entre ses affiliées. Cela fait toujours trop peu pour faire la propagande du jeu et espérer susciter l'enthousiasme des jeunes filles.

Le football est même en perte de vitesse par rapport aux autres disciplines. La fédération tchèque, avec l'appui de la Yougoslavie, est sur le point d'imposer le *hazéna* : ce sport est également adopté par les sportives belges et françaises et une démonstration est acceptée pour les Jeux olympiques féminins de Göteborg de 1926. Le basket-ball est renforcé par l'adhésion canadienne à la Fédération internationale de sport féminin. Déjà implantée en France et en Grande-Bretagne, sa pratique continue à se diffuser lentement en Europe. La discipline reine, celle qui constitue le noyau dur des grandes compétitions internationales féminines, demeure l'athlétisme.

Les choses se compliquent après 1926, non seulement à cause des difficultés toujours plus grandes rencontrées par Alice Milliat pour imposer son autorité, tant au niveau national qu'international, mais aussi en raison du contexte international. D'abord, la Nantaise ne s'implique plus directement dans la gestion du sport féminin français. A partir de 1924, certaines dirigeantes de la FSFF commencent à contester sa stratégie sportive. Elles lui reprochent de privilégier une infime partie des licenciées dans un esprit compétitif tout en délaissant la majorité des femmes pratiquant un sport éducatif. La fronde est menée par une doctoresse, Mme Le Grand, qui prend la tête de la fédération en 1926²²⁶. Ce changement de direction a un impact sur la pratique du football puisque la nouvelle présidente met immédiatement fin aux

²²⁶ Voir A. Drevon, *op. cit.*, p. 135-136, ainsi que L. Poncet-Prudhomme, *op. cit.*, pp. 196-200.

relations avec les équipes britanniques. Sa décision ne manifeste pas une quelconque antipathie pour le ballon rond, mais elle souhaite développer l'activité dans un cadre légaliste. De fait, les Françaises rencontreront uniquement les équipes de football affiliées à la FSFI, c'est-à-dire belges. Le Grand entretient d'ailleurs des relations cordiales avec Wydemans²²⁷. Sa prise de pouvoir est d'autant plus aisée que Alice Milliat est bien plus préoccupée par les évolutions en cours au sein de la fédération internationale à laquelle elle souhaite se consacrer entièrement.

En effet, des bouleversements importants se produisent avec l'affiliation des Allemandes. Jusque-là boycottée par un grand nombre de fédérations sportives nationales et internationales, l'Allemagne redevient une nation fréquentable lorsqu'elle s'apprête à intégrer la SDN en septembre 1926²²⁸. Comme ils en ont convenu en 1921, les délégués de la FSFI discutent d'admettre la section féminine de ce pays lors d'une réunion qui se tient en avril à Paris. L'adhésion est officialisée lors du quatrième congrès qui se tient du 27 au 29 août à Göteborg. D'autres fédérations emboîtent le pas des Allemandes : la Suède et l'Autriche. Dans le même temps, la FSFI enregistre les affiliations du Luxembourg, de la Pologne, de la Lettonie et même du Japon alors que les Pays-Bas, la Roumanie, l'Estonie et la Grèce frappent à la porte²²⁹. Au total, dix nouvelles associations s'invitent dans le concert des grandes nations du sport féminin. Chaque congrès ou réunion voit l'adhésion de nouveaux pays : à Prague, en 1930, on intègre la Hongrie et la Nouvelle-Zélande; à Rome, en 1933, c'est au tour du Danemark de s'affilier ; enfin à Londres, en 1934, l'Australie,

²²⁷ Selon *Nos Sportives*, 21 septembre 1929.

²²⁸ Sur l'interaction entre sports et relations internationales, P. Arnaud, A. Wahl (dir.), *Sports et relations internationales*, Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 septembre 1993, Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation, 1994

²²⁹ Ces fédérations seront officiellement intégrées à la Fédération entre 1926 et 1928, selon le registre de la F.S.F.I.

la Bulgarie et la Norvège deviennent membres officiels. Au total, en 1935, la FSFI comptabilisent 31 associations nationales.

Parmi elles, aucune n'est favorable à la pratique du football. D'emblée, la délégation allemande impose le handball. Ce jeu, qui se rapproche du hazéna slave, était pratiqué pendant la Grande Guerre à l'arrière et sur le front par la soldatesque. Il s'agissait d'une pratique « amusante » développée par les associations de gymnastique pour les jeunes filles. Au lendemain du conflit, elle est codifiée pour la première fois par Carl Schelenz, un champion de saut en longueur des années de guerre et professeur d'éducation physique. Celui-ci transforme ce jeu de balle pour en faire un « sport de combat », copié sur le football et destiné aux hommes²³⁰. Le handball est rapidement intégré par les associations d'athlétisme et de gymnastique qui y voit une pratique complémentaire. Il connaît un certain succès au sein de la fédération internationale de sports féminins puisque les délégations proches de l'Allemagne l'adoptent aussi : l'Autriche, la Suède puis, plus tardivement, l'ensemble du monde scandinave. Selon le registre de la FSFI, six pays s'affrontent régulièrement dans cette discipline en 1931 car les sportives hongroises et, à un degré moindre, américaines et polonaises s'y adonnent également.

A cette date, le handball est encore concurrencé par son jumeau, le Hazéna. La Pologne, en tant que pays slave, adopte sans problème ce jeu au moment de son intégration à la FSFI en 1926. La Roumanie, bien que n'appartenant pas au monde slave, est également favorable à cette pratique. Cela s'explique par l'influence de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, qui, dans le cadre de la Petite Entente, slavisent les pratiques sportives roumaines. Le système d'alliances diplomatiques tourné contre le révisionnisme hongrois a en effet des répercussions sur les échanges

²³⁰ C. Eisenberg, « *English Sports* » und *Deutsche Bürger. Eine Gesellschaftsgeschichte (1800-1939)*, Paderborn, Schöningh, 1999, p. 331.

culturels entre ces trois nations, notamment dans le domaine des activités physiques et sportives : cela avait déjà pu s'observer dans le développement d'un mouvement *sokol* roumain à la fin des années 1920²³¹.

Dans le même temps, le basket-ball continue à se diffuser au sein du mouvement sportif féminin et semble fédérer une partie des associations puisqu'il dépasse tous les clivages culturels. En avril 1930, le comité international constate que sa pratique est effective en France, Italie, Suède, Pologne et Tchécoslovaquie. Un an plus tard, le Luxembourg et la Suisse ont constitué des équipes nationales pour représenter leur pays dans cette discipline. Malgré les progrès accomplis par les Européennes, le basket-ball reste largement dominé par les formations nord-américaines et plus précisément canadiennes. Toutes ces activités sportives sont intégrées au programme des troisièmes jeux mondiaux qui se déroulent à Prague du 6 au 9 septembre 1930 : l'épreuve de basket-ball est donc remportée par le Canada, celle de hand-ball par l'Autriche ; enfin la Tchécoslovaquie gagne le tournoi de hachéna.

L'entrée massive des différentes fédérations nationales a donc bouleversé les rapports de force en présence avant 1926. Pour Alice Milliat, c'est l'influence française qui est menacée. Elle exprime d'ailleurs son inquiétude au directeur du Service des œuvres françaises à l'étranger :

« Il est de toute évidence pour les initiés que ce nouvel apport (Suède, Allemagne, Autriche, Scandinavie [sic]), s'il renforce la fédération elle-même, risque de diminuer considérablement l'influence latine si je n'use

²³¹ Les archives du Ministère des Affaires Etrangères conservées à Paris contiennent plusieurs dossiers relatifs aux questions des mouvements sokol, notamment : Série Europe, Z, Tchécoslovaquie, dossier n°174 et Yougoslavie, dossier n° 228.

*de l'autorité que me confère la confiance de nos
affiliées »*²³²

Soutenue par Henri Paté, elle multiplie les courriers à l'attention du secrétaire général du Quai d'Orsay, Philippe Berthelot, à partir de 1926. Plus que jamais, la présidente a besoin de subventions pour lui permettre de ne pas abandonner une œuvre d'initiative et d'influence française. Elle souhaite emmener à Göteborg un nombre important de compatriotes afin de démontrer aux délégations présentes la force du sport féminin français et augmenter encore l'influence de son pays parmi les nations²³³. Son initiative est d'ailleurs couronnée de succès puisque les représentantes de l'Hexagone remportent plusieurs épreuves d'athlétisme et contribuent à renforcer le prestige de leur nation comme le confirme l'agent consulaire en poste à Göteborg : *« Nos jeunes athlètes auront, en battant notamment leurs collègues suédoises, montré que la femme française savait être aussi énergique et aussi moderne que les Anglo-saxonnes ou les Scandinaves »*²³⁴.

Mais derrière ces enjeux culturels et cette volonté de maintenir l'influence française dans la direction du sport féminin européen, voire mondial, se pose en réalité la question de l'autorité d'Alice Milliat au sein de la Fédération internationale. En effet, elle voit sa marge de manœuvre se réduire comme peau de chagrin après 1926. Jusque-là isolé dans son opposition à la Française, Wydemans peut se réjouir des nouvelles adhésions du congrès de Göteborg. Les entrées de l'Allemagne et de la Suède renforcent le clan des frondeurs. Outre-Rhin, les femmes ne possèdent pas une

²³² Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n° 93, « Lettre d'Alice Milliat à Monsieur le Ministre des affaires étrangères, datée du 25 mai 1925 »

²³³ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n° 93, « Lettre d'Alice Milliat à Monsieur le Ministre des affaires étrangères, datée du 13 juillet 1926 »

²³⁴ Archives M.A.E., S.O.F.E., OXXXIV, carton n° 93, « Lettre de Armand Bernard, ministre de France à Stockholm, à Monsieur Briand, Ministre des affaires étrangères, datée du 3 septembre 1926 »

section autonome mais sont intégrées à la fédération nationale d'athlétisme. Elles sont représentées par le Docteur Bergman, partisan d'un sport féminin sous contrôle masculin. De plus, il est membre de la fédération internationale d'athlétisme²³⁵. C'est également le cas de son collègue suédois, le docteur Einar Lillie. Après avoir fondé une association féminine autonome en 1925, il intègre, un an plus tard, la fédération masculine d'athlétisme de son pays et l'IAAF dans lesquelles se fondent les effectifs féminins²³⁶. Ces hommes représentent donc l'organisation suprême de l'athlétisme masculin, à un moment où celle-ci accentue la pression pour prendre le contrôle du sport féminin. Au cours d'une réunion qui se tient à Paris en avril 1926, Edström propose à Alice Milliat d'intégrer l'IAAF. Il lui fait miroiter des recrues importantes pour le sport féminin. Fidèle à sa volonté de préserver l'autonomie des femmes, la Française refuse d'emblée de se soumettre. En revanche, elle accepte la création d'une commission mixte dans laquelle l'IAAF et la FSFI seront chacune représentées par trois délégués chargés de dicter les règlements. Dans chaque pays, le sport féminin devra aussi être géré par un membre de la fédération masculine, soit par lui-même, soit par délégation. Enfin, l'accord comporte l'incorporation d'épreuves féminines aux Jeux olympiques d'Amsterdam de 1928. Mais cette intégration des femmes n'est pas totale. Cinq épreuves d'athlétisme seulement sont admises alors que les jeux organisés à Göteborg par la FSFI en proposaient douze. De même, le tournoi de basket-ball demandé par la délégation féminine canadienne n'est pas accepté. On suggère que les épreuves de sports collectifs, basket-ball, hand-ball et hazéna soient disputées en marge des Jeux olympiques.

Cette participation féminine est contestée par Alice Milliat qui rappelle qu'elle n'a jamais fait une telle demande. Elle a certes souhaité une reconnaissance des femmes

²³⁵ Archives du musée national du sport, « registre de la F.S.F.I. »

²³⁶ André Drevon, *Alice Milliat. La passionaria du sport féminin*, Paris, Vuibert, 2005, p. 78 et p. 98.

et œuvré pour l'introduction de l'athlétisme féminin aux Jeux olympiques, mais elle ne voulait pas d'une participation partielle, ne comprenant que quelques épreuves choisies par la fédération masculine et, qui plus est, n'offrant aucune visibilité aux femmes :

« Les membres du congrès de l'I.A.A.F. ont mélangé la question de la direction du sport féminin et la question olympique. Cette confusion, voulue ou non, a été signalée (...) ».

La participation féminine aux Jeux olympiques ne peut se comprendre que si elle est totale(...). Une participation aussi petitement mesurée ne peut pas servir la propagande du sport féminin »²³⁷

Cette « étrange victoire » d'Alice Milliat accentue les clivages au sein de la FSFI et remet en cause sa cohésion. Les Tchécoslovaques soutiennent la présidente française. Ils refusent de travailler avec le dirigeant de l'IAAF de leur pays, soulignant à juste titre que la fédération masculine de leur pays n'a jamais voulu s'occuper de sport féminin²³⁸. La fédération anglaise adopte la même attitude. Sa présidente, Elliot-Lynn, indique que les jeux organisés par la FSFI sont un succès féminin mondial et que la propagande du sport féminin n'a rien à gagner à l'acceptation de la participation aux Jeux olympiques²³⁹. Elle ajoute que *« c'est une très grande erreur de croire que les nations désirent cette participation. Les fédérations féminines ont, à diverses reprises, démontré qu'elles entendaient rester maîtresse chez elles »²⁴⁰*. En

²³⁷ Archives du Musée National du sport, « registre de la F.S.F.I. »

²³⁸ Archives du Musée National du sport, « registre de la F.S.F.I. »

²³⁹ *Ibid*

²⁴⁰ *Ibidem*

revanche, l'Allemagne, la Suède et la Belgique s'opposent logiquement à Alice Milliat et soutiennent les propositions de la fédération internationale d'athlétisme. Lors d'une réunion du bureau de la FSFI tenue au siège du comité olympique néerlandais à Amsterdam, ils proposent aussi que la fédération internationale exige un rapport d'activité trimestriel de la part des organisations affiliées afin d'en avoir le contrôle permanent. L'autonomie du mouvement féminin est d'autant plus menacée que d'autres fédérations internationales réclament la direction du sport féminin dans leur discipline. En 1931, la FSFI signe un accord avec la Fédération internationale de Hand-ball sur les mêmes bases que celui signé avec les dirigeants de l'athlétisme.

Au fil des congrès, le piège se referme sur la Française. Les différentes associations nationales tombent progressivement sous la coupe de dirigeants qui lui sont hostiles. Le sport féminin est intégré à la fédération d'athlétisme masculine en Suisse dès 1926²⁴¹, en Autriche, en Grèce, aux Pays-Bas et en Pologne en 1928. Plus grave encore, Valousek et Trantina sont menacés à leur tour puisque la fédération masculine de leur pays les écarte de la direction du sport féminin. Les deux hommes protestent et demandent à Alice Milliat d'intervenir. Celle-ci assure que, en vertu des accords passés avec l'IAAF, elle ne peut s'y opposer. Effectivement, ils n'apparaissent plus dans les réunions de la FSFI à partir de 1930. Ce processus compte quelques exceptions, notamment en Belgique où, on l'a vu, la fédération d'athlétisme dissout sa section féminine car elle constitue une menace sérieuse pour l'avenir de l'athlétisme masculin²⁴². Cette scission ne fait pas pour autant les affaires d'Alice Milliat puisque le dirigeant belge est officiellement membre de la fédération internationale d'athlétisme depuis 1926 et soutient la tentative de mise sous tutelle. Dans certains pays, les femmes tentent bien de résister en créant des organisations dissidentes,

²⁴¹ Schweizerischer Fussball und Athletik Verband (S.F.A.V.), *Jahresberichte*, 1926-1927.

²⁴² *Les Sports illustrés*, 18 novembre 1925.

notamment au Canada ou en Roumanie. Mais le processus est inéluctable et le coup de grâce est porté indirectement par l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir. Dirigeant influent des fédérations allemande et internationale d'athlétisme, membre du NSDAP, Von Halt exige la mise au pas du sport féminin. En 1934, l'IAAF affirme « *qu'elle ne reculerait devant aucun moyen pour tuer la F.S.F.I.* ». Alice Milliat est alors acculée à la démission et sa fédération féminine est dissoute à Berlin en 1936. Les dirigeants masculins lui expriment cyniquement leurs remerciements pour le travail réalisé pendant plus d'une décennie²⁴³.

Les chances de développer le football féminin s'amenuisent au fur et à mesure qu'Alice Milliat, sa seule partisane, perd de son influence. L'adoption du football est même devenue secondaire pour la Nantaise qui se montre plutôt soucieuse de préserver son autorité au sein du mouvement sportif féminin international. Dans cette perspective, elle cherche même à resserrer ses alliances en effectuant quelques concessions sur la question des sports collectifs. Dès 1926, elle avoue à un journal sportif français ne plus croire au développement du football et dresse même un bilan amer sur l'état de la pratique:

*« J'ai cru un moment en l'avenir du football féminin ; je n'y crois plus (...). En Angleterre, il est à peu près tombé ; dans d'autres pays, tels que la Tchécoslovaquie ou la Yougoslavie, il a été très mal accueilli ; le « hazéna », jeu national là-bas, l'a facilement détrôné ; en Allemagne, c'est le hand-ball ; en Amérique et au Canada, le nombre d'équipe de basket-ball est de beaucoup supérieurs aux quelques unités qui pratiquent le football »*²⁴⁴

²⁴³ Archives du Musée national du sport, « registre de la F.S.F.I. »

²⁴⁴ *L'Auto*, 17 août 1926.

Ce rejet de la pratique par la FSFI se confirme lors de son septième congrès qui se tient à Vienne les 11 et 12 septembre 1932. L'association anglaise de football féminin décide en effet de rompre son « splendide isolement » et demande son affiliation. L'initiative est bien tardive et le congrès estime que la FSFI, ayant pour base l'athlétisme, se doit de conserver à ce sport sa prépondérance. Aussi les dirigeants rejettent-ils unanimement la demande anglaise.

Au total, la situation du football féminin international se dégrade un peu plus au cours des années 1926-1935. Françaises et Belges continuent seules à s'affronter au cours de rencontres annuelles. Mais le ballon rond n'apparaît dans aucune compétition majeure organisée par la Fédération sportive féminine internationale. L'athlétisme, surtout, et les autres sports collectifs profitent bien plus de la propagande assurée par les manifestations de la FSFI.

Pour des raisons stratégiques, Alice Milliat modifie d'ailleurs son discours à l'endroit du basket-ball. D'abord, parce qu'il est le sport le plus apprécié par ses principales alliées : sportives nord-américaines et britanniques en sont friandes. Son développement permet surtout de lutter contre l'influence culturelle de l'Allemagne et des pays scandinaves plus favorables au handball. De plus, sur le « Vieux Continent », le basket-ball féminin ne prête pas le flanc à la critique. Importé d'Amérique du Nord et sans grande tradition en Europe, le jeu n'est pas apprécié comme une pratique véritablement virile. Pour ces raisons, les hommes encouragent les femmes à l'adopter en insistant sur les bienfaits physiques de ce sport²⁴⁵. Les orientations données par Alice Milliat au mouvement féminin international, en termes de sports collectifs, ne se démentent pas au niveau national. Lorsqu'elle reprend la tête de la Fédération française de sport féminin en 1930, la nouvelle présidente

²⁴⁵ Pour les discours sur la pratique, voir L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, pp. 184-190.

favorise le développement du basket-ball. En revanche, les athlètes du pays devront attendre son retrait de la vie sportive, c'est à dire 1935, pour pouvoir pratiquer le handball. Dans le même temps, rien n'est fait pour lutter contre le déclin du football.

2. Les footballeuses vers la clandestinité sportive

a) Le déclin du football féminin en France et en Belgique

Malgré les efforts déployés par ses partisans, surtout en France, et des débuts prometteurs, le football féminin marque rapidement le pas. Dans l'impossibilité d'imposer le jeu dans les grands rendez-vous internationaux, la Fédération française de sports féminins et Alice Milliat ne peuvent stimuler une croissance des effectifs et, par là même, assurer une progression qualitative de la pratique.

Dès le milieu des années 1920, le nombre de clubs stagne et commence même à décliner. Le phénomène s'observe clairement en province. En 1928, deux formations marseillaises seulement prennent part aux championnats de France²⁴⁶. Ce reflux n'épargne pas non plus la région parisienne qui ne présente que huit équipes à ces mêmes championnats. Gabriel Hanot revient sur ce déclin dès 1926. Dans un article publié dans le *Miroir des Sports*, il rappelle que, d'internationale, la grande épreuve de l'année est devenue non pas même nationale, mais locale²⁴⁷.

Certaines formations essayent bien de lutter contre ce déclin du jeu en faisant sa propagande. Le journal *Femina Sport* martèle que le football est le meilleur

²⁴⁶ *Sport Banque*, novembre 1928.

²⁴⁷ *Le Miroir des Sports*, 23 Novembre 1926.

sport d'hiver pour se délasser physiquement et moralement après les longues journées de travail passées au bureau ou à l'usine²⁴⁸. Il en est de même dans le sud du pays, où le club athlétique de la Société générale de Marseille n'a de cesse de faire la propagande du ballon rond. Emmenées par un dirigeant particulièrement actif, les jeunes filles partent balle au pied à travers la Provence pour effectuer une série de matches et tenter de convertir la population féminine : entre mars et mai 1927, elles jouent à Martigues, Aix, Gardanne, Draguignan, Hyères, Nîmes, Salon de Provence et Château-Renard. Elles prennent la même initiative les années suivantes mais sans plus de succès²⁴⁹. Le football féminin belge disparaît également du paysage sportif national : les sections de Liège, Bruges, Ostende et Gand sont dissoutes au milieu des années 1920. En 1927, il ne reste que deux équipes en province, situées à Anvers, sur les dix que comptent le pays. Trois ans plus tard, seules deux équipes bruxelloises maintiennent leur activité. Le déclin s'accélère du fait des dissensions internes qui dominent la fédération féminine belge. En effet, les succès rencontrés par le club de Wydemans, l'Atalanta de Jette, tant en football qu'en athlétisme, agacent certains dirigeants. A partir de 1928, ceux-ci contestent son autorité et tentent systématiquement de saper son travail, au détriment des jeunes footballeuses²⁵⁰.

Cette dernière remarque renvoie au manque d'intérêt des compétitions nationales organisées dans les deux pays. Les championnats et autres trophées sont dominés par quelques équipes particulièrement performantes. En France, les joueuses de Femina Sport remportent régulièrement le titre national depuis 1923²⁵¹. L'équipe s'entraîne sérieusement et possède quelques joueuses de talent. L'une d'entre elles,

²⁴⁸ *Femina Sport*, décembre 1926, n°15.

²⁴⁹ *Sport banque*, de mars 1926 à juin 1931.

²⁵⁰ Sur les problèmes internes de la Fédération féminine sportive belge, *Nos Sportives*, de septembre 1929 à novembre 1930.

²⁵¹ L. Poncet-Prudhomme, *op. cit.*, tome 2, annexe 30.

Madeleine Bracquemond, est même surnommée la « Nicolas » du football féminin par la presse, du nom du célèbre attaquant français qui dévastent les surfaces de réparations de l'Hexagone au cours des années 1920. Mais l'équipe parisienne semble être l'exception. Les dirigeant(e)s du sport féminin pestent notamment contre le manque de sérieux des autres sportives. Certaines joueuses préparent la saison en assistant aux entraînements de septembre puis disparaissent au moment de débiter le championnat ou changent de clubs au dernier moment²⁵². Dans ces conditions, il est bien difficile de mettre sur pied des équipes complètes qui puissent élaborer des phases de jeu cohérentes. L'Olympique de Pantin a régulièrement recours à de jeunes garçons pour pouvoir aligner une équipe au grand complet. D'autres formations oublient parfois de se présenter à des rencontres décisives : en mai 1929, la Fédération sportive féminine apprend que la section féminine de l'Olympique de Marseille a oublié de se rendre sur les installations de leurs rivales du CASG pour disputer la finale du championnat de Provence²⁵³. Au total, il semble que les meilleures sportives et surtout les plus motivées se détournent d'une pratique qui ne leur permet pas de participer à des compétitions intéressantes. La décision prise par Alice Milliat en 1926 de délaissier le ballon rond accroît l'indifférence des athlètes à son égard.

Pourtant, dès les débuts du football féminin, Gabriel Hanot avait prodigué ses conseils pour que les jeunes femmes puissent rapidement progresser. Dans un article de 1920, publié par l'organe de la Fédération française de football association, le meilleur spécialiste français préconisait notamment la constitution d'équipes mixtes, composées par exemple de sept footballeuses et de quatre vétérans dans le but de faire

²⁵² *Femina Sport*, Février 1927, n° 16.

²⁵³ Archives de la Société Générale, carton B 1021.

acquérir aux femmes le sens pratique et tactique du jeu²⁵⁴. Cinq ans plus tard, il dresse un état des lieux alarmant, soulignant que « *le jeu ne vaut rien* », que « *la technique la plus frustre, la connaissance la plus primaire du football n'existent pas dans les équipes féminines* » et que « *leur valeur de footballeuses est si faible qu'une équipe d'enfants de douze ans l'emporterait sur elles (...)* »²⁵⁵. Un collègue du *Miroir des Sports* ne dit pas autre chose des jeunes filles belges. Assistant à la première rencontre internationale entre la France et la Belgique, qui oppose les meilleures footballeuses des deux pays, Lacoste loue le jeu scientifique déployé par les jeunes françaises, pour la plupart issue de Femina Sport, mais assure que leurs adversaires n'ont que quelques notions du football²⁵⁶. Trois ans plus tard, un autre compte-rendu fait part du faible intérêt que représente l'opposition entre les deux sélections nationales. Le journaliste affirme que si le jeu est amusant pour ses adeptes, il a marqué le pas depuis 1922²⁵⁷. Les différentes épreuves organisées en Belgique ne valent pas mieux. Elles sont aussi à l'avantage des quelques rares équipes qui font preuve de sérieux : l'U.S. Inno jusqu'en 1927 puis, après la disparition de celle-ci, l'Atalanta de Jette.

Ce déclin de la pratique est aussi perceptible dans les assistances enregistrées par les rencontres de football féminin. Comme le rappelle Alfred Wahl, le niveau de jeu « décourage les curieux »²⁵⁸. Les matches de championnat attirent tout au plus quelques dizaines de spectateurs. Les clichés photographiques reproduits dans la presse spécialisée ou les commentaires des journalistes démontrent le manque d'intérêt du public pour la pratique féminine. L'opposition entre les deux équipes parisiennes de Femina Sport et des Cadettes de Gascogne, considérée pourtant

²⁵⁴ G. Hanot, « Les équipes féminines de football », dans *Football Association*, 6 novembre 1920.

²⁵⁵ *Le Miroir des sports*, 28 janvier 1925.

²⁵⁶ *Le Miroir des sports*, 21 février 1924.

²⁵⁷ *Le Miroir des sports*, 12 avril 1927.

²⁵⁸ A. Wahl, *Les Archives du football. Sport et Société en France*, Paris, Gallimard, 1989, p. 197.

comme le grand match de football féminin de la saison 1926-1927, ne suscite pas l'enthousiasme populaire :

*« La foule sportive ne fut pas sensible à un tel attrait, puisqu'elle s'abstint aussi complètement que possible. Seuls, quelques voisins du terrain prirent la peine de se déranger et de renforcer la petite et mince troupe des enfants du quartier qui s'étaient glissés dans le champ par les interstices (...) »*²⁵⁹

Les rencontres internationales entre clubs français et belges, tel le Dunlop-Atalanta de Jette disputé à Lille en avril 1930, se déroulent dans l'anonymat le plus complet²⁶⁰. Les sélections nationales attirent encore quelques centaines de spectateurs : environ 1000 personnes se déplacent pour assister au France-Angleterre de 1923²⁶¹ ou à un Belgique-France qui se déroule quelques années plus tard à Anvers²⁶². Mais cela ne représente rien comparé aux assistances des matches de football du début des années 1920, dix fois plus nombreuses, ou aux autres épreuves internationales féminines : les jeux de Göteborg attirent plus de 11 000 personnes sur trois jours en 1926, alors que les jeux de Prague sont suivis par 60 000 spectateurs quatre ans plus tard²⁶³.

La trajectoire du football contraste donc avec celle des autres sports collectifs féminins. Du fait de la baisse des effectifs et du faible intérêt populaire qu'elle suscite en Europe, la pratique féminine ne représente pas une menace sérieuse pour le mouvement footballistique du continent. La FIFA et les différentes

²⁵⁹ *Le Miroir des sports*, 23 novembre 1926.

²⁶⁰ *Nos Sportives*, 26 avril 1930.

²⁶¹ *Les Sports illustrés*, 5 octobre 1923.

²⁶² *La Dernière Heure*, 11 avril 1930.

²⁶³ Selon A. Drevon, *op. cit.*, p. 100.

associations nationales de ballon rond peuvent donc se permettre d'ignorer les femmes alors que, dans le même temps, les fédérations internationales et nationales d'athlétisme, de basket-ball et de handball²⁶⁴ se voient obligées de reconnaître et d'intégrer les activités féminines. En 1936, le Comité international olympique (CIO) invite l'ensemble des fédérations masculines à se partager la dépouille de la FSFI. N'étant pas concernée par la pratique féminine, la FIFA ne répond pas à l'invitation²⁶⁵. Finalement, nous pouvons parler d'un rendez-vous manqué entre les femmes et le mouvement footballistique pendant les années 1920 car, dans le même temps, le ballon rond arrive à maturité et s'affirme comme le sport de la nation.

b) Le temps des clandestines

Au cours des années 1930, le processus d'exclusion s'achève. En France, la FFSF décide de renoncer à ce jeu en 1933. A l'origine de ce retrait se trouve, d'une part, le faible intérêt que représente le football pour la propagande du sport féminin, et, d'autre part, les difficultés financières et institutionnelles rencontrées par la fédération face aux attaques répétées des organisations masculines. Elle cèdera d'ailleurs en 1934, date à laquelle elle sera dissoute. En Belgique, le football féminin se maintient une année supplémentaire. L'Atalanta de Jette remporte le dernier championnat national. Mais la FFSB abandonne aussi la pratique pour adopter le basket-ball.

²⁶⁴ D'abord géré par la fédération d'athlétisme, le basket-ball s'émancipe en 1932 avec la création d'une fédération internationale (F.I.B.). Celle de Handball, l'International Amateur Handball Federation (I.A.H.F.) est fondée quatre ans plus tôt.

²⁶⁵ Archives du Comité international olympique, « Demande d'admission aux programmes des Jeux olympiques/Fédérations internationales (1927-1939) ».

Le jeu ne disparaît pas pour autant. L'association parisienne de Femina Sport, qui s'était élevée contre le rejet du ballon rond par la fédération française de sports féminins, prend l'initiative de réunir les dirigeants des clubs de football dans les locaux de son stade Elisabeth pour mettre en place une organisation autonome. Ainsi est créée, en septembre 1933, la Ligue féminine de football association qui deviendra, un an plus tard, la Fédération française de football féminin. La nouvelle organisation compte une quinzaine d'équipes, toutes parisiennes, et tente de relancer la pratique en mettant sur pied un championnat avant de disparaître, très probablement en 1937²⁶⁶. Outre-Quévrain, l'Atalanta de Jette est la seule formation à maintenir une activité et représente, de ce fait, l'équipe nationale. Des matches internationaux continuent en effet à être organisés après le rejet du football par les différentes fédérations. Les footballeuses françaises et belges s'affrontent, au moins jusqu'en 1936. L'équipe anglaise des Preston Ladies, ex-joueuses de l'usine Dick Kerr, revient en France en avril 1935 pour affronter les Tricolores devant 1200 personnes à Saint-Ouen²⁶⁷. Dans le même temps, les sélections nationales françaises et belges se rendent dans le Lancashire pour y disputer une série de rencontres. Les premières traversent le *Channel* en 1936 et 1937 alors que les Bruxelloises effectuent le voyage en 1934 et 1939. Le football féminin est aussi pratiqué pour la première fois en Italie et en Allemagne. Selon Victoria de Grazia, de jeunes milanaises forment une équipe en 1930. Le président de la fédération de *calcio*, le fasciste Leandro Arpinati, tolère la pratique à condition que ces footballeuses ne se montrent jamais en public²⁶⁸. La même année, la fille d'un boucher de la banlieue de Francfort, Lotte Specht, prend l'initiative de fonder une association féminine. Avec quelques amies,

²⁶⁶ L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, pp. 206-212.

²⁶⁷ *Le Miroir des sports*, 23 avril 1935.

²⁶⁸ V. de Grazia, *Le donne nel regime fascista*, Venise, Marsilio, 1993, p. 293.

elles déposent une annonce dans le quotidien libéral, la *Frankfurter Zeitung*, afin d'attirer un nombre suffisant de jeunes filles²⁶⁹. Fin mars, elles sont une douzaine à participer au premier entraînement dirigé par un collègue masculin issu du club local. Mais cela est trop peu pour espérer développer la pratique²⁷⁰.

Le second conflit mondial met un terme provisoire au football féminin en France et en Belgique. Même en Grande-Bretagne, les jeunes joueuses de Preston cessent toute activité après octobre 1941²⁷¹. Cependant, dès la fin des hostilités, quelques équipes féminines anglaises se reforment et tentent de relancer le jeu en organisant des matches de charité. Le dirigeant des *Bolton Ladies*, par exemple, prend l'initiative d'organiser un match international Angleterre-Écosse en octobre 1946. Pour prévenir un renouveau du football féminin, la fédération masculine de ballon rond rappelle la décision du 5 décembre 1921 interdisant à ses associations de supporter ou de procurer des facilités aux femmes désirant chausser les crampons²⁷². En 1947, elle condamne un arbitre de football de l'association régionale du Kent qui s'investit, en qualité d'entraîneur, dans le club des Kent Ladies²⁷³. Malgré cette interdiction, les femmes britanniques continuent à jouer au football. Entre 1947 et 1951, l'équipe Dick Kerr affronte une équipe française, dont les joueuses étaient celles qui avaient pris part au France-Angleterre de 1935. Les footballeuses de Preston se déplacent aussi aux Pays-Bas en 1953. Mais ce football féminin des années trente et quarante ne tient qu'à des initiatives privées et demeure anecdotique.

Dans le même temps, le football masculin arrive à maturité sur le continent. Depuis la fin des années 1920, le ballon rond ne se contente plus de

²⁶⁹ Cette annonce est parue quotidiennement dans le *Frankfurter Zeitung* du 23 au 26 mars 1930.

²⁷⁰ *Das Illustrierte Blatt*, 27 mars 1930

²⁷¹ G.J. Newsham, *op. cit.*, p. 98.

²⁷² Archives F.A., « Minutes of a meeting of a council, 16th December 1946, n° 34 »

²⁷³ Selon G.J. Newsham, *op. cit.*, p. 107.

consolider son avance sur les autres disciplines en terme d'effectifs. Au-delà de l'aspect quantitatif, le jeu connaît d'importantes mutations: mise en place de championnats nationaux, c'est à dire qui unifient l'ensemble du territoire, et professionnels, d'abord en Europe centrale, puis en Italie, en Espagne et en France entre 1929 et 1932 ; construction de stades pouvant accueillir plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, comme par exemple en Italie avec le stade du *Littoriale* à Bologne, en Suède avec le *Råsunda Stadium* ou bien encore en Allemagne ; émancipation de la tutelle olympique et mise en place par la FIFA d'une coupe du monde de football²⁷⁴.

Surtout, les médias, en particulier la presse écrite, et les pouvoirs publics changent progressivement d'attitude à l'égard du ballon rond. Les journaux comptent sur la popularité du football pour augmenter leurs ventes. De fait, ils lui accordent une place toujours plus importante au détriment des autres disciplines en multipliant les reportages ou les comptes rendus de matches²⁷⁵. Les hommes politiques et les gouvernements, tant au niveau national qu'international, manifestent un intérêt croissant pour ce sport populaire²⁷⁶. On pensera ici à la coupe du monde de 1934 en Italie et à l'omniprésence du *Duce*, mais également à la coupe de France qui s'affirme

²⁷⁴ Pour toutes ces questions, C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *Le Siècle du football*, Paris, Le Cherche Midi, 2004; pour la France, A. Wahl, « Le footballeur français de l'amateurisme au salariat (1890-1926) » dans *Le Mouvement social*, n° 135, 1986, pp. 7-30 ainsi que P. Lanfranchi, A. Wahl, *Les Footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995. Pour l'Allemagne, voir C. Eisenberg, « Histoire du football professionnel en Allemagne » dans H. Milal, P. Mignon, *Les Cahiers de l'INSEP*, n° 25, 1999, pp. 163-188. P. Dietschy, « Nord contre Sud : antagonismes régionaux et supporters de football en Italie, du fascisme au miracle économique », dans C. Desplat (dir.), *L'Homme du Midi. Sociabilités méridionales*, Paris, Éditions du CTHS, 2003, pp. 161-170.

²⁷⁵ C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op. cit.*, pp. 252-260.

²⁷⁶ Pour une synthèse sur l'interaction multiforme entre sport, plus particulièrement le football, et politique, voir A. Wahl, « Sport et politique », dans J.-F. Sirinelli, *Dictionnaire historique de la vie politique française au 20^{ème} siècle*, Paris, P.U.F., 2003, pp. 1171-1176.

comme une « tradition inventée » et une « célébration de la méritocratie républicaine »²⁷⁷ lorsque le Président de la République, Gaston Doumergue, assiste pour la première fois à la finale en mai 1927²⁷⁸.

Déjà perceptible aux débuts des années 1920, la dimension politique du football est renforcée par ces différentes mutations. Il est notamment promu sport de la nation dans la plupart des pays européens et détrônent les autres disciplines. D'abord, les épreuves nationales et internationales, qui offrent un cadre plus large aux expressions identitaires, permettent au football d'inculquer au plus grand nombre un sentiment d'appartenance à une ou plusieurs communautés. Les supporters italiens, par exemple, voient dans leur engagement un moyen de participer activement à la vie politique confisquée par le régime fasciste²⁷⁹. Les joueurs des équipes locales représentent le village, la ville et/ou la région pour laquelle ils jouent. A une autre échelle, la sélection nationale s'affirme comme une « véritable nation en réduction »²⁸⁰. Les moyens de communications contribuent également à faire des joueurs de football des personnages publics. Ces derniers acquièrent le statut de vedette, sorte de héros des temps modernes auxquelles on s'identifie. Le footballeur concentre les principales vertus de l'homme « viril » : courage et opiniâtreté. Cette image est d'autant plus diffusée que certains joueurs s'affichent dans des campagnes publicitaires, apparaissant ainsi comme des séducteurs et de nouvelles icônes de la

²⁷⁷ P. Dietschy, « Peut-on parler d'une idéologie du football dans les années trente? Étude comparative de la France et de l'Italie » dans P. Dietschy, J.-F. Loudcheur, J.-N. Renaud, C. Vivier, *Sport et idéologie*, Actes du colloque de Besançon, 26-29 septembre 2002, ACE-SHS, 2004, Tome 2, p. 65.

²⁷⁸ A. Wahl, *Les Archives du football. Sport et société en France*, Paris, Gallimard, 1989, p. 222.

²⁷⁹ Paul Dietschy, « *Pugni, bastoni et rivoltelle*. Violence et football dans l'Italie des années vingt et trente » dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, Tome 108, 1996, N°1, pp. 203-240.

²⁸⁰ A. Wahl, *Les Archives du football*, *op.cit.*, p. 317, voir également E. J. Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 2002, p. 264.

masculinité. Le football continental est donc devenu, comme en Grande-Bretagne, l'un des principaux vecteurs d'intégration des masses masculines à la vie publique nationale. De fait, il résiste aux régimes fascistes et autoritaires des années 1930 et 1940 qui, tout en cherchant à exploiter ses potentialités à des fins de propagande internationale, le combattent en interne. Selon eux, la pratique ne représente pas du tout ce sport viril susceptible de « régénérer la race », pas plus que le joueur n'incarne « l'homme de nouveau » qu'ils souhaitent forger. Pour cela, on se tourne plus volontiers vers le rugby, sport violent par excellence et qui, selon les discours, était plus à même de développer les qualités masculines²⁸¹.

Cette montée en puissance du football et sa capacité à focaliser régulièrement l'attention de l'opinion publique ont pour conséquence de reléguer au second rang les autres pratiques sportives. Seul le cyclisme est en mesure de rivaliser avec le ballon rond : le tour de France ou le *Giro d'Italia* attire annuellement des milliers de spectateurs sur les bords des routes et les coureurs s'affirment aussi comme des personnages publics pouvant symboliser leur nation. En revanche, les autres disciplines n'acquièrent pas la même dimension, notamment celles dans lesquelles les femmes ont réussi une percée. L'athlétisme constitue toujours l'une des principales épreuves olympiques et, dans cette perspective, suscite l'intérêt des foules une fois tous les quatre ans. Mais au quotidien, ce sport n'a pas la même popularité :

²⁸¹ Sur l'attitude des régimes fascistes et autoritaires à l'égard du football, voir par exemple pour l'Italie, P. Dietschy, *Football et société à Turin 1920-1960*, thèse de doctorat dactylographiée, Université de Lyon II, 1997 ; pour la France, A. Wahl, P. Lanfranchi, *Les Footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, pp. 102-107, X. Breuil, « Vichy et le football », dans P. Dietschy et alii, *Sport et idéologie*, Acte du colloque de Besançon, CESH, Besançon, 2004, pp.53-61.

il ne s'affirme pas comme un spectacle de masse, compte un nombre de licenciés très inférieur à celui du football et, de ce fait, n'occupe pas une place substantielle dans les médias. Il est en est de même de la balle au panier. Reconnue comme discipline olympique aux Jeux de Berlin de 1936, cette pratique nord-américaine connaît un certain dynamisme. Mais sans grande tradition en Europe, elle ne peut en aucun cas rivaliser avec le ballon rond, non seulement en tant que spectacle mais aussi en terme d'effectifs. La fédération française de basket-ball par exemple compte 1 506 clubs et 23 518 licenciés en 1939 alors que celle de football représente 5 700 associations et près de 200 000 pratiquants²⁸². Le hand-ball n'est pas mieux loti. Il est admis comme sport de démonstration en 1936 et un premier championnat du monde est organisé deux ans plus tard. Cependant, la pratique ne suscite que très peu l'attention du mouvement sportif et ne parvient pas à se diffuser sur l'ensemble du continent. Elle semble pratiquée dans le nord et le centre de l'Europe, notamment en Suède, en Hongrie ainsi qu'en Allemagne et en Autriche. En France par contre, il faut attendre 1941 pour voir la création d'une fédération autonome. Sans réelle dimension politique, ces jeux apparaissent comme des sports de relégation sociale auxquelles les jeunes femmes peuvent bien s'adonner sous certaines conditions et sans que cela ne viennent véritablement bouleverser la hiérarchie des sexes.

En revanche, la nouvelle place occupée par le football dans la vie publique des nations européennes implique l'exclusion des femmes et un effacement de l'image de la footballeuse. La chose est bien entendu facilitée par le déclin du football féminin. A l'instar de ce qui s'est produit en Grande-Bretagne après la pragmatique sanction du 5 décembre 1921, les références au jeu féminin ressortent

²⁸² Selon un rapport sur le mouvement sportif réalisé par les renseignements généraux, Archives de la préfecture de police de Paris, GA F22.

progressivement de la presse sportive et grand public française et belge après 1925. Elle semble toutefois se maintenir un temps dans les régions où le football masculin souffre d'un manque de reconnaissance et ne se sent pas encore intégrer à la vie footballistique nationale. C'est notamment le cas dans le sud de la France : malgré les bons résultats obtenus par l'Olympique de Marseille, le comité de la sélection nationale composé de Parisiens ne retient que des joueurs septentrionaux. De fait, il n'est pas étonnant de voir la presse provençale en « être réduite » à saluer la performance d'une joueuse du CASG Marseille sélectionnée dans l'équipe nationale de football féminin :

« Pour la première fois, Marseille a fourni un représentant qui soit bien des environs de la Canebière à l'équipe de France. C'est le sport féminin qui a donné l'occasion (...) Depuis longtemps déjà nous attendions l'international purement marseillais, c'est à dire de naissance et de formation intégralement marseillaises. Malgré les grandes valeurs des Cabassu, Blane, la commission de sélection fermaient les yeux sur nos concitoyens »²⁸³.

Cependant, il ne s'agit là que de cas exceptionnels. L'indifférence à l'égard du football féminin se généralise. Les débats et les discours sur la capacité des femmes à frapper le cuir ne font d'ailleurs plus couler beaucoup d'encre. Quelques-uns prennent encore position pour condamner le jeu. En 1928, pour la première fois, un responsable fédéral français s'exprime sur la question pour refuser d'intégrer les jeunes filles. Pareille position se retrouve au sein du mouvement sportif ouvrier : lors de son congrès international de Prague de 1929, l'Internationale ouvrière socialiste recommande aux femmes de pratiquer la natation, l'athlétisme, l'aviron et tous les

²⁸³ *Le Sport provençal*, cité par *Sport Banque*, Mai 1927.

jeux de ballon à l'exclusion du football, qui doit être réservé aux hommes²⁸⁴. Sous la plume de Pierre Marie, l'organe officiel de la S.F.I.O., *Le populaire*, publie en mai 1934 un texte et deux photographies de jeunes footballeuses pour démontrer que le ballon rond est un contre-exemple de ce que doit être le sport féminin²⁸⁵. Les journaux font parfois référence à la pratique : *L'Auto* annonce les dates et lieux d'entraînements des clubs parisiens qui parviennent à survivre ; *Le Miroir des sports*, quant à lui, s'intéresse une dernière fois à la pratique à l'occasion du France-Angleterre qui se dispute en avril 1935 à Saint-Ouen ; en Belgique, *La Dernière Heure* revient encore sur les rencontres annuelles entre les équipes nationales belge et française.

Mais au cours des années 1930 et 1940, il semble désormais acquis par les sociétés européennes que le football est un sport intrinsèquement viril. Cette représentation progresse avec d'autant plus de facilité que les succès rencontrés par les femmes dans la discipline aux débuts des années 1920 se sont effacés de la mémoire collective. Personne ne rappelle qu'elles aussi ont fait la démonstration de leurs qualités footballistiques. De fait, comme leurs homologues anglaises ou écossaises, les dernières résistantes du continent entrent en clandestinité et s'adonnent à leur sport favori en privé. Elles ne se font plus guère d'illusions sur une possible reconnaissance des instances sportives et ne sollicitent donc pas leur fédération respective. Il faudra attendre le milieu des années 1950 pour voir les femmes réaffirmer leur volonté d'intégrer le monde du ballon rond.

²⁸⁴ Franz Vandersmissen, *Le Sport ouvrier, publication de la centrale d'éducation ouvrière*, Bruxelles, L'Eglantine, 1929, n°3.

²⁸⁵ *Le Populaire*, 21 mai 1934.

CONCLUSION

Après une tentative avortée de quelques féministes anglaises à la fin du 19^{ème} siècle, le football féminin a réapparu au cours de la Grande guerre. Outre-Manche, il s'est implanté au cœur des usines de guerre, dans le cadre des activités récréatives proposées à certaines ouvrières. Du fait de la respectabilité acquise par ce sport en amont du conflit, les jeunes filles britanniques n'y ont pas seulement vu une distraction ordinaire : en disputant des matches de charité, elles manifestent leur patriotisme et, en dernière analyse, leur volonté d'être intégrées à la vie publique nationale. En France, le football est pratiqué par une poignée de cols blancs au sein de sociétés sportives féminines. Mais le jeu ne prend pas exactement la même signification qu'outre-Manche. Sa plus faible maturité n'assure pas aux jeunes femmes une émancipation politique. Alice Milliat et ses plus proches collaboratrices tentent d'investir un mouvement sportif lui-même en voie d'intégration en adoptant une pratique omnisports, privilégiant l'athlétisme, sport roi des jeux olympiques. En quelque sorte, on peut affirmer qu'il existe « des » football féminin.

Cependant, dès les premiers échanges avec les Britanniques, la pratique française prend une dimension plus importante. Les « sorties de guerres » constituent l'âge d'or du football féminin avec des rencontres internationales France-Angleterre suivies par plusieurs dizaines milliers de spectateurs fêtant la victoire de l'Entente cordiale sur l'Allemagne. De fait, les jeunes footballeuses sont honorées, célébrées et s'affirment comme les représentantes de la nation.

La volonté de « retour à la normale » exprimée par les sociétés européennes a des conséquences directes sur le jeu. Si les femmes ont pu bénéficier de quelques

avancées dans le domaine économique, social et culturel, elles restent largement exclues de la vie publique des nations, et ce malgré l'acquisition du droit vote dans certains pays. Cette exclusion de la vie publique passe aussi par le football. Jusque-là demeuré discret sur la question féminine, le mouvement masculin condamne l'activité du « sexe faible » avec une acuité particulière dépendant, d'une part, de la place occupée par le ballon rond dans la société et, d'autre part, du degré de développement du football féminin. Dès 1921, la *Football Association* prend une mesure radicale qui fit rapidement l'unanimité dans la société britannique : elle interdit à ses membres d'apporter tout soutien aux jeunes footballeuses. Sur le continent, plus précisément en France et en Belgique, il fallut attendre les années 1930 et l'arrivée à maturité du football pour assister à la condamnation des femmes. En effet, comme en Grande-Bretagne, le ballon rond occupe alors une place hégémonique dans la culture des pays et devient le sport de la nation. Il fait partie intégrante de la vie publique et permet, plus que toute autre discipline, de politiser les masses masculines. Cette respectabilité implique d'ostraciser les jeunes filles qui ont osé s'aventurer sur les pelouses. La chose est toutefois aisée puisque, faute d'une dynamique internationale, le football féminin est un jeu en déliquescence.

Au final, au début des années 1950, le football européen est donc une affaire exclusivement masculine. Bien plus que les représentations sur l'incapacité physique des femmes à taper dans le cuir, c'est le sens et la signification que lui attribuent les sociétés européennes qui expliquent le bannissement des femmes et leur marginalisation.

DEUXIÈME PARTIE :

Les chemins de l'intégration

(1955-début des années 1970)

INTRODUCTION

Entré progressivement en clandestinité au cours des années 1930, le football féminin réapparaît officiellement dans la seconde moitié des années 1960. L'Europe découvre alors ces sportives en crampons qui revendiquent le droit à taper le cuir. Les instances fédérales, tant au niveau national qu'eupéen, s'intéressent à ce phénomène et envisagent d'intégrer les femmes en leur sein.

Cette période est aussi fortement marquée par le développement des mouvements féministes dans le monde occidental : partis d'Amérique du Nord, ils se diffusent rapidement dans le reste de l'Europe après 1965. De fait, ils se trouvent au cœur de notre problématique. On pourrait tout d'abord s'interroger sur leur rôle dans le renouveau du football féminin. L'origine même de cette renaissance devrait être prise en compte. La pratique ne trouve-t-elle pas, comme les mouvements féministes, ses origines dans les années 1950 ? Dans l'affirmative, il faudra chercher en quoi l'année 1965 marque-t-elle une rupture dans l'histoire de la pratique.

Le féminisme pourra aussi être envisagé du point de vue des fédérations. Son influence sur le monde footballistique est à questionner. En effet, est-ce que les associations de football ont reconnu les femmes sous la seule pression d'un développement massif du football féminin ? Ont-elles tenu compte du contexte social et des évolutions en cours dans la société ?

Le processus d'intégration pose aussi un certain nombre de problèmes : est-il parti de la base ou fut-il impulsé par les instances dirigeantes ? De même, des résistances se sont-elles organisées pour contrer le développement du football féminin ?

Pour répondre à ces questions, nous déclinons un plan en trois parties. Une première sera consacrée à la pratique depuis les années 1950 jusqu'en 1965. Après

avoir envisagé l'évolution du sport féminin en Europe, nous présenterons les rapports que les femmes ont entretenus avec le football au cours de cette période. Dans un deuxième temps, on reviendra sur la rupture de 1965 et le développement du football féminin jusqu'en 1971. On insistera particulièrement sur la dimension féministe de ce sport et sa capacité à s'organiser. Enfin, une dernière partie étudiera l'accueil réservé aux footballeuses ainsi que le processus de reconnaissance de la pratique par les différentes fédérations nationales et l'UEFA.

CHAPITRE IV :

Le renouveau de la pratique de 1955

jusqu'au milieu des années 1960

Le développement des États-providence en Europe occidentale ainsi que l'avancée du communisme à l'Est ont un impact sur le développement du sport féminin au cours du second après-guerre. Dans le même temps, le football masculin renforce sa position dans la vie publique des nations européennes grâce, d'une part, à la création de nouvelles compétitions, comme les coupes d'Europe des clubs, et, d'autre part, au développement des médias que sont la radio et la télévision. C'est dans ce contexte que, dès le milieu des années 1950, une poignée de jeunes sportives se manifeste auprès des fédérations en demandant leur affiliation.

1.Un football féminin sur la défensive ?

a) L'émergence d'une nouvelle génération de sportives

Les transformations économiques, sociales et culturelles offrent de nouvelles possibilités récréatives aux populations européennes. Les femmes et surtout les jeunes filles bénéficient également de nouveaux loisirs. De ce fait, elles continuent à investir le mouvement sportif. Sans remettre en cause la hiérarchie des sexes, elles font

fructifier l'héritage laissé par Alice Milliat et la FSFI au sein des fédérations devenues mixtes. L'absence de statistiques ne permet pas de rendre compte précisément des progrès réalisés dans chaque pays entre 1950 et le début des années 1970. Réunissant les meilleures sportives du monde, les Jeux olympiques peuvent cependant en donner une idée : la participation féminine y augmente de manière continue entre les Jeux d'Helsinki de 1952 et ceux de Munich de 1972, passant de 11,6 % à 14,8 %¹. De même, si le nombre de disciplines ouvertes aux femmes augmente peu, passant de 6 à 8 pour la même période, les épreuves se multiplient : on en comptait 41 à Munich contre 25 à Helsinki². Les progrès réalisés par le sport féminin s'observent aussi en marge des Jeux olympiques : les fédérations internationales de Handball et de Volley-Ball organisent par exemple leurs premiers championnats du monde féminins, respectivement en 1949 et 1952³.

Cependant, cette Europe du sport féminin est marquée par de très fortes disparités. Tout d'abord, en Occident, la pratique est plus avancée dans les pays du nord et/ou protestants que dans ceux du sud et/ou catholiques⁴. Plusieurs facteurs,

¹ Les sportives européennes fournissent le gros des troupes, leur part variant en fonction du continent sur lequel se déroulent les compétitions : 78% du total des participantes à Helsinki, 74% à Rome et 65 % à Munich contre 60 % à Melbourne en 1956, 56% à Tokyo en 1964 et 59 % à Mexico. Dans tous les cas, elles représentent, avec les Américaines, Canadiennes et Australiennes, au moins 90 % des concurrentes. Ces données ont été élaborées par nos soins à partir des chiffres bruts fournis par le Comité international olympique sur la participation des femmes aux Jeux olympiques d'été entre 1896 et 2000.

² Comité international olympique, *Les Femmes dans le mouvement olympique*, Lausanne, C.I.O., 1996, p. 8.

³ Les championnats de Handball en plein air sont disputés par des équipes à onze et se déroulent en 1949 et en 1956 avant d'être abandonnés en 1960 ; les épreuves en salle sont régulièrement organisées depuis 1957. Le Volley-ball devient discipline olympique en 1964.

⁴ Le taux de participation aux Jeux olympiques d'été est révélateur de ce point de vue : Finlande, Suède, Norvège et Danemark fournissent près de 10% du nombre total d'athlètes féminines entre 1952 et 1972, 14% si l'on y ajoute les Pays-Bas, alors que le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce réunis en procurent à peine 6% pour la même période, 13 % avec la France et la Belgique. Les délégations allemandes et britanniques sont les plus importantes avec 18,5 %. Cette domination se manifeste

étroitement imbriqués les uns aux autres, expliquent ce décalage favorable aux femmes de l'Europe septentrionale : un développement économique et social plus important, une plus grande place accordée au sport, des taux de scolarisation et d'activité féminine plus élevés sans oublier une sécularisation des mœurs plus précoce⁵.

L'avancée du communisme en Europe orientale a également eu des répercussions sur le sport féminin. A l'instar du grand frère soviétique, intégré dorénavant au mouvement sportif international, les démocraties populaires encouragent le développement des activités féminines, avec là aussi des différences notables selon l'appartenance culturelle et le niveau de développement économique et social⁶. Cette politique répond moins à un souci de promouvoir une réelle égalité des sexes au sein de la société socialiste que d'inscrire les femmes dans cette course aux médailles à laquelle ces régimes attachent beaucoup d'importance. Le programme n'est en rien révolutionnaire et une certaine continuité avec l'entre-deux-guerres est même observée dans les sports pratiqués : Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Roumanie excellent en hand-ball et se partagent les titres de championnes du monde ; la Pologne,

également dans les championnats du monde de handball, auxquelles prennent part uniquement les nations du Nord de l'Europe, comme le Danemark, la Suède, l'Allemagne puis la RFA après 1965.

⁵ Sur les différences entre le Nord et le Sud de l'Europe dans l'intégration croissante des jeunes filles et des femmes au système éducatif et au salariat, R.-M. Lagrave, « Une émancipation sous tutelle. Éducation et travail des femmes au XXe siècle » dans G. Duby, M Perrot, *op. cit.*, pp. 581-623.

Pour le développement du sport dans les différentes sociétés européennes, voir les différentes enquêtes réalisées par l'UNESCO entre 1953 et 1972 : Archives de l'UNESCO, cote « AG 8 : REG 1 (1946-1956), 371.73 A 51 » et « SHC-72/CONF 22/3 (1960-1972) ».

⁶ Sur l'histoire des femmes dans les pays socialistes, nous avons consulté : S. Aïvazova, « La Liberté et l'égalité des femmes dans les pays socialistes d'Europe de l'Est (1960-1980) », dans C. Faure, *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, pp. 701-728 ; F. Navailh, « Le Modèle soviétique » dans G. Duby, M. Perrot (dir.), *op. cit.*, pp. 325-349 ; B. Kerblay, « Familles socialistes » dans A. Burguière, C. Klapish-Zuber, M. Segalen, F. Zonabend (dir.), *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, 1994, 2^{ème} édition, pp. 563-606.

qui avait été l'une des premières à développer le volley-ball dans les années 1930, remporte régulièrement des médailles dans cette discipline.

Ces progrès substantiels, notamment ceux réalisés dans l'éducation, permettent à un certain nombre de jeunes filles de s'adonner au sport le plus populaire du monde. Au contact de leurs camarades de classe ou de jeu, dans la cours de récréation ou dans la rue, certaines découvrent les joies du ballon rond de manière informelle. Plusieurs témoignages attestent de l'existence de cette pratique inorganisée : en 1955, le magazine de football allemand *Kicker* publie le témoignage d'un médecin de la faculté de sport de Cologne dont la fille joue régulièrement au football⁷ ; les sœurs Goitschel, médaillées de ski aux Jeux olympiques de 1964 et filles d'un joueur de football de l'Olympique de Marseille, tapent dans le cuir avec leurs copains de jeu⁸. On pourrait enfin citer l'exemple d'une jeune Lausannoise qui, dans une correspondance privée, déclare avoir régulièrement joué au football entre 10 et 14 ans avec ses camarades de classes⁹.

Dans plusieurs démocraties occidentales, au nord comme au sud de l'Europe, dans les pays protestants comme catholiques, une poignée de jeunes filles ne se contentent d'ailleurs plus de ces parties jouées sur le bitume et tentent de s'organiser. Dès 1955, des équipes sont formées aux Pays-Bas, plus précisément à Utrecht et à La Haye. La même année, la pratique s'implante dans la région de Vienne, en Autriche. Ces footballeuses sont pour la plupart des lycéennes, encadrées sur le terrain par une ou deux femmes d'expérience et entraînées par un père ou un frère. En Hollande, par

⁷ « Gebt ihnen eine Chance », *Kicker*, 2 mai 1955.

⁸ *France Football*, organe officiel de la F.F.F., 23 février 1965.

⁹ « Lettre de Catherine Krieg à Madeleine Boll, 1er octobre 1965 », Archives de l'Association suisse de football, carton Football féminin, n°1. Cf Annexe 6.

exemple, l'équipe d'Utrecht compte dans ses rangs une sténo-dactylographe de 35 ans et son dirigeant n'est autre que le père de la gardienne de but, Van Breul¹⁰. Mais ces tentatives restent isolées et marginales : les responsables ne prennent aucune initiative pour développer l'activité ou mettre en place une fédération autonome et un championnat. Le même phénomène s'observe en Grande-Bretagne où, au cours des années 1950, de nouvelles formations apparaissent. A Manchester, un père de famille, Perce Ashley, crée deux équipes, les *Corinthians* et les *Nomads*, pour permettre à sa fille et à ses amis d'assouvir leur passion¹¹. A l'instar des ex-*Dick Kerr Ladies*, toujours en activité, les nouvelles formations jouent des matches de charité en Europe et en Amérique du sud sous l'égide de la Croix-Rouge internationale. Si les deux équipes de Manchester sont les plus actives, d'autres continuent à être formées pour disputer également des rencontres de charités : en 1956, plusieurs employées d'une usine de camions de Sandbach, au sud de Manchester, fondent une équipe et affrontent les *Corinthians* et les *Dick Kerr Ladies*¹². Un an plus tard, on en compterait dix équipes au total dans toutes les Iles britanniques¹³.

En R.F.A. comme en Italie, les mouvements semblent beaucoup plus revendicatifs. Les sportives ouest-Allemandes jouent un rôle particulièrement important dans le football féminin du second après-guerre. En 1955, la pratique

¹⁰ *Kicker, Fussball Illustrierte*, 2 mai 1955; « Im Postadion stürmen Fussball-Amazonen », *Der Tagesspiegel*, 1^{er} Novembre 1957.

¹¹ Voir sur l'histoire de ce club, S. Lopez, *Women on the Ball*, London, Scarlett Press, 1997, pp. 19-23. L'article du journal berlinois *Tagesspiegel* donne aussi plusieurs éléments sur cette formation dans son édition du 1^{er} Novembre 1957.

¹² Sur le football dans les années 1950 en Grande-Bretagne, voir J. Williams, *op. cit.*, pp.37-39 ainsi que S. Lopez, *Women on the ball*, London, Scarlett, 1997.

¹³ Selon le *Berliner Tagesspiegel*, 16 mars 1957.

s'implante à Hambourg, où de jeunes lycéennes forment une équipe¹⁴. La même année, des femmes âgées entre 14 et 22 ans, originaires de la région industrielle de la Ruhr, manifestent leur volonté d'intégrer la famille du football : le jeu s'implante à Duisburg, Düsseldorf, Dortmund et Essen. Au total, à la fin de l'année, dix équipes existent en Rhénanie-du-Nord Westphalie¹⁵. Comme aux Pays-Bas ou en Autriche, les jeunes filles sont encadrées sur le terrain par des éléments d'expérience et peuvent s'appuyer sur l'investissement de certains pères. Mais la pratique y semble mieux organisée: les équipes s'affrontent régulièrement dans le cadre de rencontres amicales. Les joueuses se recrutent parmi les passionnées de football qui, faute de mieux, se contentaient jusqu'alors de pratiquer le handball¹⁶. Comme l'analyse le magazine *Kicker*, le développement plus important du football féminin outre-Rhin s'explique sans doute par l'enthousiasme que suscite le ballon rond et la place que lui accorde la société allemande au lendemain de la victoire de la *Mannschaft* contre la Hongrie en finale de la coupe du monde 1954. Le « miracle de Berne » n'a pas seulement réhabilité l'Allemagne fédérale sur le plan international. Il aurait surtout permis à la nouvelle République de susciter l'adhésion populaire qui lui faisait encore défaut et fait ainsi du ballon rond, depuis longtemps sport le plus populaire, un élément fondamental de l'identité nationale allemande¹⁷. L'événement ne peut expliquer à lui seul l'implantation du football féminin : il ne fait aucun doute que, comme aux Pays-

¹⁴ *Kicker*, 2 mai 1955.

¹⁵ « Jetzt Frauen-Fussball im Olympiastadion », *Der Tagesspiegel*, 16 octobre 1957.

¹⁶ « Jetzt Frauen-Fussball im Olympiastadion », *Der Tagesspiegel*, 16 octobre 1957

¹⁷ Voir sur l'importance de cette victoire et son accueil par la population allemande, S. Gehrmann, « Le sport comme moyen de réhabilitation nationale au début de la République fédérale d'Allemagne. Les Jeux olympiques de 1952 et la coupe du monde de football de 1954 », dans P. Arnaud, A. Wahl, *Sports et relations internationales, op.cit.*, pp. 321-244 ; G. Gebauer, « Les trois dates de l'équipe d'Allemagne de football » et C. Eisenberg, « Histoire du football professionnel en Allemagne », dans H. Mélal, P. Mignon, « *Football : jeu et société* », Les Cahiers de l'INSEP, n° 25, 1999, pp. 101-111 et 163-188.

Bas ou en Autriche, quelques jeunes allemandes auraient manifesté leur intérêt pour le ballon sans cette victoire. Mais cette dernière a contribué à amplifier le phénomène : elle a permis au ballon rond d'accroître son pouvoir de séduction, non seulement auprès des jeunes garçons et des hommes, permettant ainsi au DFB de doper ses effectifs et de devenir une des plus importantes fédérations de sport dans le monde¹⁸, mais aussi auprès d'une nouvelle génération de sportives.

En Italie, la pratique est adoptée par des femmes à partir de 1957. L'initiative en revient à la baronne de Torralbo, une aristocrate membre du parti monarchiste populaire. Cette passionnée de football prend pour modèle Achille Lauro, personnage clé du mouvement monarchiste et président du club de Naples : selon elle, les succès politiques enregistrés par ce dernier s'expliquent par les bons résultats de son équipe dans le championnat italien. Malgré les critiques émises au sein même de son mouvement, qui assimilent le projet à un suicide électoral, la baronne s'obstine. Des équipes se forment dans la région la plus pauvre de l'Italie, le *Mezzogiorno*, c'est-à-dire là où les monarchistes sont les plus influents et ont obtenu leurs meilleurs résultats lors du référendum du 2 juin 1946¹⁹. Quelques mois plus tard, elle prend contact avec un comptable et partisan monarchiste de Rome, Vittorio Smedile, avec lequel elle crée une fédération, l'*Associazione italiana calcio femminile* (AICF). La nouvelle organisation compte six équipes au total : deux à Rome, trois à Naples et ses alentours et une en Sicile²⁰. En 1959, elle tente de mettre sur pied le premier championnat « national » de football féminin et demande son affiliation au comité olympique national italien (CONI).

¹⁸ « DFB : größter Verband der Welt », *Nürnberger Nachrichten*, 30 juillet 1955.

¹⁹ Sur la vie politique, économique et sociale italienne après 1945, nous nous sommes contentés de consulter F. Attal, *Histoire de l'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2004.

²⁰ *Der Tagesspiegel*, 16 octobre 1957.

Dans la première moitié des années soixante, d'autres initiatives sont prises pour implanter le football féminin. Au Danemark, au lendemain de l'exploit réalisé par l'équipe masculine lors des JO de Rome²¹, un hebdomadaire, *Femina*, décide de financer un tournoi. La première édition se déroule en octobre 1960 et réunit 26 équipes, composées essentiellement de joueuses de handball. Deux ans plus tard, au moment où le magazine féminin renonce à soutenir la pratique pour des raisons financières, il n'en reste que trois à Copenhague. Elles forment une fédération autonome et demande à l'association nationale de football, le DBU, l'autorisation d'utiliser les terrains de ses clubs affiliés²². La pratique est également attestée en France dès 1964. Selon Pierre Delaunay, secrétaire général de la fédération française de football, un club de la Côte d'Azur aurait permis, à titre d'expérience, la constitution d'équipes féminines²³. La même année, à Murgenthal, ville du nord de la Suisse située entre Berne et Zürich, treize femmes âgées de 18 à 22 ans fondent un club, le FC Goitschel, du nom des deux skieuses françaises qui viennent de réaliser des exploits aux jeux d'hiver d'Innsbrück. Elles s'adressent à l'association suisse de football pour intégrer le championnat junior de leur région²⁴. Enfin, en Allemagne de l'Ouest, en Angleterre et en Italie, le football continue à s'implanter: dans le pays de Bade, des équipes envisageraient de jouer des matches de propagande en France²⁵; en 1963, cinq mères de famille originaires de Whitby, dans le Yorkshire, forment une

²¹ L'équipe a été finaliste des Jeux olympiques de Rome et a suscité un enthousiasme populaire sans précédent dans le pays. Il s'agissait du meilleur résultat obtenu par la sélection nationale dans une compétition internationale.

²² Sur les débuts du football au Danemark, A. Brus, E. Trangbaek, « Asserting the Right to Play. Women's Football in Denmark », dans *Soccer and Society*, Été-Automne 2003, N° 2/3, Volume 4.

²³ P. Delaunay, « La femme et le football », *France Football*, 23 février 1965.

²⁴ « Lettre à Madeleine Boll, 11 octobre 1965 », Archives de l'Association suisse de football (A.S.F.),

²⁵ P. Delaunay, « La femme et le football », *France Football*, organe officiel de la Fédération française de football, N° 989, 23 février 1965.

équipe pour disputer des rencontres de charité et venir en aide aux personnes âgées d'un hôpital local²⁶; enfin, à Milan, une mère de famille, Valeria Rocci, organise deux formations pour que sa fille puisse jouer au football²⁷: Bologne et Inter. Les noms sont choisis en référence aux deux grands clubs italiens. Elle en est l'entraîneuse, la dirigeante et joue aussi le rôle d'arbitre.

Dans le second après-guerre, les Européennes ne sont d'ailleurs plus les seules à interpellier les instances masculines. Aux Etats-Unis tout d'abord, 19 000 filles joueraient au *soccer* dans des établissements secondaires²⁸. De même, au Costa Rica, au lendemain de la guerre civile de 1948 et de l'instauration de la Seconde République qui vient d'accorder le droit de vote aux femmes, un groupe d'amies décide de pratiquer le sport national du pays²⁹. Ces footballeuses, qui appartiennent aux couches supérieures, forment le *Deportivo Femenino Costa Rica F.C.*. Leur démarche s'inscrit dans le mouvement d'émancipation, plus tardif qu'en Europe, des femmes issues des classes aisées. En revanche, elles recrutent leurs coéquipières dans tous les milieux sociaux. Parmi la vingtaine de sportives passionnées qui les rejoignent, on compte des femmes mariées sans profession appartenant à l'entourage des pionnières, des étudiantes, des secrétaires et des sténos-dactylographes, ainsi qu'une comptable et une ouvrière³⁰. L'équipe est dirigée et entraînée par Manuel et

²⁶ Archives Femina Sport, article de l'année 1963.

²⁷ Entretien avec Madeleine Boll, 12 décembre 2004.

²⁸ C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op. Cit.*, p. 186.

²⁹ Sur ce pays et l'histoire de l'Amérique latine, nous nous sommes contentés de consulter, F. Chevalier, *L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours*, Paris, PUF, 1993 (2^{ème} édition), ainsi que O. Dabène, *L'Amérique latine au 20^{ème} siècle*, Paris, A. Colin, 2001.

³⁰ L'étude de cette équipe et de son activité a été rendue possible grâce à différents articles de presse retrouvés dans les archives et la bibliothèque de la Fédération internationale de football (F.I.F.A.). Les journaux sont surtout costaricains (*Diario de Costa Rica*, *Grafico Deportivo*, *La Hora*, *El Mundo*

Fernando Bonnilla, frères de l'une des fondatrices: le premier est diplômé en sciences économiques de l'université de San José, ancien joueur des années 1940 et entraîneur encore en activité d'un club de première division ; le second est également un joueur notoire puisqu'il évolue dans une formation de la première division. Leurs deux premiers matches, disputés dans la capitale en mars et juin 1950 en l'honneur du président Figueres, suscitent des vocations. Quatre autres équipes se forment, empruntant le nom des grandes équipes du pays ou celui de figures féminines qui ont marqué la vie politique sud-américaine : ainsi, avec l'*Independiente*, le *Club Sport La Libertad* et le *Deportivo Mexico* concoure l'association *Evita Perón*³¹. Mais la formation la plus dynamique demeure celle des pionnières de San José. Dès le mois d'avril, les protégées des frères Bonilla voyagent dans les pays d'Amérique centrale qui entretiennent des liens étroits avec le Costa Rica. Leur tournée a un caractère politique et n'est pas sans rappeler les matches disputés par les Anglaises et les Françaises trente ans auparavant. Roberto Navarro, ingénieur de profession et président de la fédération panaméenne de football, profite d'un séjour professionnel à San José pour inviter l'équipe à se produire dans son pays. L'objectif avoué est de célébrer la bonne entente entre les deux nations³². Le déplacement organisé dans les Antilles néerlandaises en septembre 1950 prend la même signification, comme en témoigne un journaliste sportif du journal *La Nacion* :

femenino, *La Nacion*, *La Prensa Libre*), mais aussi panaméens (*La Estrella de Panama*), guatémaltèque (*Grafico*) et colombien (*Radar Deportivo*). Sur l'origine sociale des joueuses et la formation de l'équipe, voir *La Hora*, 23 mars 1950.

³¹ *La Nacion*, 10 juin 1950.

³² *Diario Costa Rica*, 19 avril 1950.

« Le match n'est pas une simple partie de football, c'est la plus agréable, la plus sympathique expression de mon pays pour resserrer les liens de sympathie et d'affinité spirituelle qui existent entre nos deux pays »³³

En avril et mai de l'année suivante, les footballeuses se rendent au Honduras, où elles se recueillent sur la tombe d'un héros de l'Amérique centrale du 19^{ème} siècle, Francisco Morazán, puis au Guatemala, « pays frère », où elles disputent une rencontre dont les fonds seront reversés à la Ligue antialcoolique³⁴. Enfin, entre septembre et novembre 1951, elles effectuent une tournée en Colombie, où elles disputent plusieurs matches malgré les critiques virulentes émises par les autorités ecclésiastiques³⁵.

Indispensables à un renouveau du football féminin, les transformations économiques, sociales et culturelles ne suffisent pas à relancer la pratique. Certes, entre les années 1950 et le milieu des années 1960, le nombre de joueuses sur le continent européen est presque aussi important qu'au cours des « Années folles ». Mieux, le football féminin touche un plus grand nombre de pays. Cependant, le mouvement sportif féminin ne conteste que très faiblement la division traditionnelle des sexes. De fait, les femmes ne manifestent que peu d'intérêt pour le ballon rond qui apparaît encore comme une activité essentiellement masculine. La situation sportive reflète donc la condition des femmes pendant les années 1950: des avancées lentes mais continues dans le monde du travail, de l'éducation ou des loisirs qui se combinent avec une faible contestation de la hiérarchie des sexes et des mouvements

³³ *La Nacion*, 14 septembre 1950.

³⁴ *El Mundo Femenino*, 2 juillet 1951

³⁵ *Radar deportivo*, 6 octobre 1951.

féministes sur la défensive. Leur participation à la vie publique nationale, surtout dans les régimes autoritaires de la péninsule ibérique et les démocraties populaires³⁶, demeure encore très faible. Le contexte n'est donc pas propice pour développer le jeu féminin.

b) Un refus catégorique des fédérations

En Europe comme en Amérique centrale, les militantes du ballon rond ne sont pas récompensées de leurs efforts. Entre 1950 et le milieu des années 1960, les différentes fédérations sollicitées -et parfois même celles qui ne le sont pas- refusent catégoriquement d'intégrer les jeunes femmes au sein de leur mouvement. En juin 1955, lors de son conseil fédéral, le *Deutsche Fussball Bund* interdit à ses associations affiliées de créer ou d'intégrer des sections féminines. De même, il leur est interdit, ainsi qu'aux arbitres et juges de touches, d'offrir un soutien logistique aux femmes, en mettant par exemple à leur disposition des terrains de jeu ou en arbitrant des rencontres de football féminin³⁷. La réaction est menée par le Docteur Lubrichs, président de la Ligue de Rhénanie du Nord Westphalie. Les dirigeants masculins respectent scrupuleusement les consignes. A Duisburg, alors que des jeunes filles organisent une rencontre sur l'un des terrains de la ville, des responsables du club

³⁶ Voir notamment l'étude de M. Duverger, *La Participation des femmes à la vie politique*, Paris, UNESCO, 1955. Sur l'évolution de la condition économique, sociale et politique des femmes entre 1945 et 1970, voir G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 515-692.

³⁷ Archives du Deutsche Fussball Bund (D.F.B.), carton «Frauenfussball». Cf. Annexe 5.

n'hésitent pas à pénétrer sur la pelouse après vingt minutes de jeu pour mettre fin à la partie³⁸.

Les tentatives sont aussi infructueuses en Italie et au Danemark. A Copenhague, la Ligue régionale de football refuse de prêter ses terrains aux jeunes filles qui en font la demande en 1963³⁹. Un an auparavant, la fédération anglaise reconduit son interdiction de décembre 1921 et qui avait été confirmée en 1946. En Suisse, les dirigeants hésitent un temps. Ils se renseignent auprès des associations nationales voisines pour savoir si le football féminin existe dans d'autres pays. Confortés dans leur point de vue, les responsables helvétiques rejettent la demande du F.C. Goitschel⁴⁰. Enfin, dans l'Hexagone, alors qu'aucune demande de reconnaissance officielle n'est encore parvenue à la FFF, son directeur général prend la plume pour exprimer la position du mouvement footballistique français :

« Il est hors de notre pensée d'admettre qu'elles puissent vraiment le pratiquer. (...) Toute tentative organisée ne peut être, semble-t-il, que vouée à l'échec, même si elle devait être encouragée ; une fois encore, le football ne s'adresse, à notre sens, qu'à la gent masculine »⁴¹

En cela, l'ensemble des associations nationales s'aligne sur les positions de la Fédération internationale de football (FIFA): en 1952, celle-ci condamne le jeu féminin qui s'était développé aux Etats-Unis et au Costa Rica en se réfugiant derrière

³⁸ « Krach um Damenfußball », *Nürnberger Nachrichten*, 1^{er} Août 1955.

³⁹ A. Brus, E. Trangbaek, *op. cit.*, p. 100.

⁴⁰ « Schweizer Fussballer, aufgepasst: die Mädchen kommen! » *Blick*, 2 octobre 1965 ; « Lettre à Madeleine Boll, 11 octobre 1965 », Archives de l'A.S.F., carton Football féminin, n°1.

⁴¹ P. Delaunay, « La femme et le football », *France Football*, 23 février 1965.

les discours médicaux habituels⁴². Le refus des instances internationales et américaines de football de reconnaître le football féminin mettra d'ailleurs un terme à l'expérience costaricaine.

Cependant, les femmes ne sont pas complètement ignorées du mouvement footballistique. Certains idéologues rappellent qu'elles peuvent occuper des fonctions importantes dans la diffusion du ballon rond, tout en respectant la division traditionnelle des sexes. Tout d'abord, en tant que mère de jeune footballeur, il serait souhaitable que la femme sache que le jeu n'est en rien dangereux pour son fils. Au contraire, elle doit l'encourager à taper le cuir. Ensuite, en qualité d'épouse ou de fiancée, que ce soit de joueur, d'arbitre ou de dirigeant, elle assure un soutien indispensable à « son homme ». Elle peut par exemple le supporter depuis le bord du terrain pour que celui-ci puisse s'épanouir pleinement dans son projet sportif. D'ailleurs, depuis la fin des années 1950, il n'est pas rare de voir des clubs de haut niveau, notamment en France, tenter de remédier à la chute continue du nombre de spectateurs en attirant ce nouveau public en lui offrant l'accès gratuit au stade. Enfin, de manière occasionnelle, la femme peut jouer un rôle dans l'organisation et l'administration du football. Pierre Delaunay rappelle notamment que plusieurs secrétaires et assistantes apportent leur concours à la direction des clubs, des ligues et de la fédération⁴³. Au cours des années 1960, certaines fédérations vont jusqu'à proposer à des jeunes filles de rejoindre le corps arbitral :

*« Une telle innovation ne pouvait manquer de créer
l'étonnement dans les milieux du football suisse. Les*

⁴² C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op. Cit.*, p. 187

⁴³ P. Delaunay, « La Femme et le football », *France Football*, 23 février 1965.

femmes-arbitres deviennent de plus en plus nombreuses, notamment en Allemagne. En Suisse, on s'en tiendra à faire un essai. Le giron Olten-Bâle a été choisi à cet effet»⁴⁴

Dès 1964, en Allemagne comme aux Pays-Bas, certaines passionnées de football sont autorisées à arbitrer des matches de jeunes. La fédération helvétique attend encore un an avant de proposer aux filles du F.C Goitschel, auxquelles elle vient de refuser d'accorder une licence, de suivre un stage de formation. Au total, elles sont quatorze femmes à se présenter en septembre. Dans ces trois pays, les règlements de la fédération stipulent que les « femmes-arbitres » doivent être âgées d'au moins 16 ans et être convoquées uniquement pour officier dans les rencontres de jeunes. Une mesure identique est prise en Finlande où les femmes peuvent arbitrer les matches des catégories jeunes de moins de 12 ans.

Cependant, la position de ces quelques fédérations n'est en rien progressiste. Elles agissent par pur pragmatisme. Au début des années 1960, la croissance des effectifs et la multiplication des rencontres pour les catégories de jeunes entraînent une pénurie d'arbitres. En intégrant les jeunes filles, les dirigeants de football entendent combler partiellement ce déficit. Pierre Delaunay insiste quant à lui sur l'effet psychologique que cela peut avoir sur les vingt-deux acteurs d'une rencontre : par sa présence au milieu du terrain, la femme pourrait ainsi adoucir les mœurs footballistiques.

Deux facteurs peuvent expliquer le refus des dirigeants de reconnaître ce football joué par des jeunes filles. Tout d'abord, le football féminin est bien trop

⁴⁴ Extrait du journal *L'Arbitre Suisse*, cité dans *France Football*, 25 janvier 1966.

faible, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, pour pouvoir espérer inquiéter les fédérations. Faute de moyens financiers et logistiques suffisants, les quelques footballeuses et leurs dirigeants ne peuvent s'inscrire dans une dynamique nationale, encore moins internationale, qui puisse assurer la propagande indispensable au développement du jeu. De fait, la presse européenne ne s'intéresse pas à ces femmes à crampons et ignore complètement cet épiphénomène. Les journaux allemands sont les seuls à s'attarder sur le jeu. L'hebdomadaire de Nuremberg, *Kicker*, qui fait véritablement office de bible du football outre-Rhin, y consacre un dossier dans son édition du 2 mai 1955. Quant à la presse d'information, elle se contente de revenir sur l'interdiction faite en juin 1955 par le DFB à ses affiliés de soutenir le football féminin.

Les officiels ouest-allemands peuvent aussi compter sur une opinion publique qui leur est largement favorable. Rare sont les personnes à s'émouvoir du sort réservé à ces jeunes filles attirées par le ballon rond. De même, on constate une absence de débats dans la presse autour de la question du football féminin. Quelques-uns seulement prennent position. A l'instar des dirigeants du *Deutsche Fussball Bund*, la rédaction du *Kicker* condamne la pratique. Elle assure que ces tentatives sont vouées à l'échec. Pour justifier sa position, elle rappelle l'expérience de cette jeune fille de Francfort qui avait déjà tenté de fonder une association au cours des années 1930. Le journal publie également quelques avis donnés par des médecins et des sportifs des deux sexes. Excepté le médecin de la faculté du sport de Cologne, dont l'enfant s'adonne aux joies du ballon et qui demande aux dirigeants de donner une chance aux jeunes filles, tous condamnent la pratique : une enseignante de cette même faculté du sport de Cologne assure que le football est, tout comme le handball d'ailleurs, dangereux pour la femme ; pour les autres, la pratique est une affaire trop

sérieuse et doit rester un monopole masculin⁴⁵. Dans son étude sur la phénoménologie du mouvement, l'universitaire néerlandais Buytendijk insiste sur les différences essentielles entre les comportements moteurs des hommes et des femmes : il assure que taper dans un ballon avec le pied est une action uniquement masculine⁴⁶. Plus largement, les différentes fédérations nationales de football profitent d'un contexte politique et social favorable : les mouvements féminins sont sur la défensive et les sociétés européennes sont peu sensibilisées à la question de l'égalité des sexes.

Dans cette perspective, les footballeuses peinent à sortir de leur clandestinité sportive jusqu'au milieu des années 1960. Cependant, l'investissement de quelques *mercanti* en R.F.A. ainsi qu'une erreur de l'association suisse de football allaient pourtant leur en donner l'occasion.

2. Les femmes sortent de la clandestinité : football féminin et sensationnalisme

a) La première internationale du football féminin

Le refus des instances officielles de football de reconnaître la pratique féminine crée un vide institutionnel qui est rapidement comblé par une fédération dissidente. En Allemagne de l'Ouest, deux juristes originaires d'Essen, le Docteur Bernatz et le Docteur Ruppert, souhaitent développer le jeu. Constatant que le football féminin est encore un sport marginal et méconnu du public, ils désirent en faire un

⁴⁵ « Altes Thema, neu frisiert », *Kicker*, 2 mai 1955.

⁴⁶ Voir notamment son étude, F.J.J. Buytendijk, *Le Football : une étude psychologique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1952.

spectacle inédit et créer ainsi la sensation. L'objectif inavoué est de dégager de juteux bénéfices.

Dans un premier temps, les deux complices mettent en place une structure au niveau national. A la fin de 1955, ils créent l'association de football féminin d'Allemagne occidentale, le *Westdeutscher Damenfussball Verband*, qui réunit les clubs de la région de la Ruhr. Sous son égide, le nombre d'équipes féminines augmente rapidement : l'association compte dix formations à ses débuts, vingt-deux en mars 1957 puis vingt-huit en novembre de la même année⁴⁷. Aucun championnat n'est organisé et les jeunes filles doivent se contenter de matches amicaux. Ces rencontres entre les différentes formations allemandes permettent aux deux dirigeants de repérer les meilleurs éléments et de mettre sur pied une sélection nationale susceptible d'offrir un spectacle de qualité.

Ils peuvent ainsi passer à la deuxième phase de leur plan et organiser des rencontres internationales qui, plus que n'importe quelle autre affiche, leur permettront d'attirer un nombre important de spectateurs. Dans cette perspective, ils multiplient les contacts avec l'étranger, notamment avec les dirigeants de la formation d'Utrecht. Suivant l'exemple allemand, ceux-ci forment une équipe nationale composée de leurs joueuses et de celles de La Haye. Fin 1956, le premier RFA-Pays-Bas est organisé à Essen. L'expérience est renouvelée en février et mars de l'année suivante, à Stuttgart et Munich. Les matches rencontrent le succès escompté : les recettes enregistrées sont respectivement de 28 253 et 29 000 DM⁴⁸. Plus de 14 000 personnes se déplacent dans la capitale bavaroise pour voir jouer les deux sélections nationales⁴⁹. De fait, le football féminin devient rapidement une affaire rentable pour

⁴⁷ Selon le *Kicker* du 25 mars 1957 et le *Berliner Tagesspiegel* du 1^{er} novembre 1957.

⁴⁸ *Berliner Tagesspiegel*, 14 novembre 1957.

⁴⁹ *Kicker*, 25 mars 1957.

les deux juristes : sur les quarante matches organisés entre janvier 1956 et septembre 1957, tant au niveau national qu'international, trente-sept permettent de dégager des bénéfices alors que trois seulement sont déficitaires⁵⁰.

Mais Bernatz et Ruppert ne vont pas se contenter de ces rencontres amicales : ils envisagent des tournois placés sous l'autorité d'une association internationale qui coordonnerait plusieurs équipes nationales. Le 28 août 1957, ils réunissent à Nuremberg les dirigeants anglais, plus exactement ceux de l'équipe des *Manchester Corinthians*, autrichiens, luxembourgeois et néerlandais pour fonder la première fédération internationale de football féminin, l'*International Ladies Football Association* (ILFA)⁵¹ : Bernatz et Ruppert sont respectivement nommés secrétaire général et président, fonctions pour lesquels ils perçoivent un salaire ; Van Breul, le père de la gardienne de but de l'équipe nationale néerlandaise, est élu vice-président et le siège de l'association est fixé à Luxembourg. Ils décident également la tenue, en novembre de la même année, du premier championnat d'Europe à Berlin. Dans les semaines qui suivent, Bernatz et Ruppert s'attellent à chercher des soutiens financiers, notamment auprès d'organe comme l'UNESCO, mais essuient plusieurs échecs⁵². En revanche, ils prennent contact avec la fédération italienne de football féminin. Ils s'accordent avec la Baronne de Torralbo et Smedile sur l'organisation d'un tournoi à Nice pour 1958 qui doit être financé par le richissime armateur grec Onassis⁵³.

Cependant, le tournoi de Berlin s'avère être un fiasco. Tout d'abord, les dirigeants de l'ILFA peinent à trouver un stade susceptible de recevoir les équipes participantes. Misant sur une assistance de 40 000 personnes par rencontre, Bernatz et

⁵⁰ *Berliner Tagesspiegel*, 5 novembre 1957.

⁵¹ *Berliner Tagesspiegel*, 1^{er} Novembre 1957.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibidem*, ainsi que l'édition du 5 novembre 1957.

Ruppert sollicitent le directeur des sports de la ville de Berlin pour louer l'Olympiastadion⁵⁴. Ce dernier le leur refuse et propose un terrain sans tribune. De même, ils reçoivent une réponse négative de Fredy Götze, directeur sportif du club de Charlottenburgs, pour faire disputer les rencontres au Mommsenstadion. Finalement, le tournoi se déroule au Poststadion. Mais les matches Allemagne-Autriche, Angleterre-Pays-Bas ainsi que la finale ne font pas sensation. Au total, à peine 7000 spectateurs suivent les trois rencontres. Dans un entretien accordé à un journal local, le secrétaire général de l'ILFA explique que les dirigeants ont mal jugé l'intérêt des Berlinoises pour le football féminin. Il leur reproche notamment leur manque d'ouverture et leur mentalité archaïque⁵⁵.

Les conséquences de cette erreur d'appréciation sont funestes pour la fédération internationale de football féminin. La faible affluence se traduit par un manque à gagner pour les organisateurs : alors qu'ils ont investi plus de 20 000 DM pour payer les billets d'avion des joueuses autrichiennes et anglaises, la recette laissée aux guichets ne s'élève qu'à 8 200 DM. De plus, il leur reste à régler les frais d'hébergement. Dans ces conditions, Bernatz et Ruppert ne peuvent faire face à leur engagement. Le responsable de l'hôtel Alemania, qui a accueilli les quatre délégations pendant trois nuits, dépose une plainte. Les deux dirigeants sont immédiatement arrêtés et condamnés à de très fortes amendes⁵⁶ alors que la fédération internationale de football féminin est dissoute⁵⁷.

⁵⁴ « Europameisterschaft in Frauen-Fussball », *Berliner Tagesspiegel*, 27 octobre 1957.

⁵⁵ « Fussball-Amazonen mit Defizit », *Berliner Tagesspiegel*, 5 novembre 1957.

⁵⁶ « Damenfußball-Funktionäre festgenommen », *Berliner Tagesspiegel*, 14 novembre 1957.

⁵⁷ « Vernehmungsrichter erliess Haftbefehl », *Berliner Tagesspiegel*, 15 novembre 1957.

L'esprit mercantile qui anime les deux hommes contraste avec les motivations des jeunes filles. En effet, comme le déclare l'attaquante de la sélection allemande Anna Kulb⁵⁸, les femmes ne pratiquent pas le football pour créer la sensation mais bien parce que ce sport leur plaît. Elles prétendent s'entraîner régulièrement, soit une fois par semaine. Leur adhésion au projet de Bernatz et Ruppert s'explique par la défaillance des instances officielles du ballon rond. La fédération internationale de football féminin est la seule organisation qui offre aux jeunes filles l'opportunité de disputer des rencontres intéressantes. Surtout, ces matches internationaux permettent aux footballeuses de sortir de la clandestinité et relancent le débat sur la possibilité de reconnaître le football féminin. En effet, alors que l'affaire semblait entendue au lendemain de la condamnation du DFB, la presse s'intéresse une nouvelle fois à la pratique et lui consacre plusieurs articles. Tout d'abord, on concède que le jeu est d'un bon niveau technique. En mars 1957, les 14000 spectateurs de la rencontre Allemagne-Pays-Bas disputée au Dante Stadion de Munich, parmi lesquels on compte des joueurs en activité, des entraîneurs et des dirigeants de la ligue bavaroise, changent rapidement d'opinion en voyant les jeunes femmes taper dans le ballon : venus pour se distraire et assister à une représentation caricaturale « du véritable football », ils s'enthousiasment progressivement pour la partie⁵⁹. Ils apprécient particulièrement ce but inscrit des seize mètres par une jeune attaquante allemande. Selon l'envoyé spécial du *Kicker*, le jeu n'est pas seulement esthétique, il est également passionnant. On apprécie aussi l'esprit des joueuses : très peu de fautes sont sifflées pendant l'heure de jeu ; le nombre de réclamations auprès

⁵⁸ *Berliner Tagesspiegel*, 16 octobre 1957.

⁵⁹ « Damenfußball : Ja oder Nein? », *Kicker*, 25 Mars 1957.

de l'arbitre sont très limitées. Au total, on est loin des rixes annoncées par certains spécialistes deux ans auparavant⁶⁰.

Le journaliste ne se contente pas de revenir sur la qualité du jeu déployé par les deux équipes. Il propose au DFB de réfléchir une nouvelle fois à la possibilité d'intégrer le football féminin⁶¹. Selon lui, il serait risqué de laisser la pratique entre les mains de dirigeants qui pourraient en faire un « spectacle digne d'un cirque ». Cette position est aussi celle de Hanz Huber, le vice-président de la ligue bavaroise. En 1955, celui-ci s'était présenté comme l'un des plus farouches opposants au football féminin. Deux ans plus tard, il avoue au *Kicker* que le DFB allait réenvisager la question et sans doute lever l'interdiction⁶². Le *Berliner Tagesspiegel*, qui couvre le premier championnat d'Europe, arrive à la même conclusion. Le développement d'une association autonome devrait pousser les dirigeants de la fédération allemande à réagir et à regarder de plus près la pratique⁶³. Mais la dissolution de l'ILFA en novembre 1957 et la cessation d'activité des hommes d'affaires Ruppert et Bernatz mettent un terme à la question du football féminin. Le DFB peut alors réaffirmer triomphalement son refus d'intégrer les jeunes filles et le mouvement footballistique ignorer la pratique. Privées de dirigeants et de moyens financiers, les footballeuses rejoignent la clandestinité. Il faudra attendre 1965 pour que le football féminin réapparaisse dans la presse.

⁶⁰ « Es wird eine Rauferei », *Kicker*, 5 mai 1955.

⁶¹ « Damenfußball : Ja oder Nein? », *Kicker*, 25 Mars 1957.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Berliner Tagesspiegel*, 16 novembre 1957.

b) L'affaire Madeleine Boll

En mai 1965, le football club de Sion remporte pour la première fois de son histoire la coupe nationale de Suisse. Il est donc autorisé, en septembre de la même année, à disputer la coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, organisée depuis 1960 par l'Union européenne de football (UEFA). Son adversaire est connu pendant l'été : il s'agit du club turc de Galatasaray. Pour cette petite ville du Valais, le match constitue un véritable événement. Les dix milles billets sont rapidement vendus et les habitants ne parlent que de leur onze local, en espérant qu'il représente dignement la région et le pays dans la compétition. Les dirigeants du club décident également d'associer les jeunes joueurs à la fête : deux équipes de la catégorie 10-14 ans disputeront une rencontre amicale en levée de rideau.

L'un de ces juniors a pour camarade de jeu Madeleine Boll, une jeune fille âgée de 12 ans qui aime le football. Elle s'adonne d'ailleurs à sa passion de manière informelle⁶⁴. Lorsque son ami lui annonce qu'il fait partie de l'équipe de jeunes qui doit disputer le match de levée de rideau, la jeune fille ressent comme une injustice. Elle lui confie, selon ses propres mots, qu'il a « de la chance » d'être un garçon et de pouvoir participer à ce match auquel elle aurait tant aimé participer⁶⁵. Devant le désarroi manifesté par Madeleine, son camarade lui propose de venir faire un essai pour tenter de convaincre l'entraîneur. Impressionné par les qualités footballistiques de la jeune fille, ce dernier l'intègre immédiatement à l'équipe. Dans cette perspective, il fait une demande de licence à la fédération suisse.

Jusque-là, l'histoire de Madeleine Boll relève de la simple anecdote. Elle ressemble à celle de ces gamines qui, depuis le milieu des années 1950, en Allemagne,

⁶⁴ Entretien avec Madeleine Boll, 14 décembre 2004. Cf. Annexe 6.

⁶⁵ Entretien avec Madeleine Boll, 14 décembre 2004.

aux Pays-Bas ou encore en Autriche, souhaitent pratiquer leur jeu favori. Cependant, cette anecdote se transforme en une véritable affaire et vient secouer le monde du football, au niveau national et, à un degré moindre, à l'échelon européen. En effet, lorsque la demande de licence arrive dans les bureaux fédéraux à Berne, l'administrateur ne prête pas attention au fait que Madeleine est un prénom féminin. Il faut dire que l'idée qu'une femme ou une fille puisse solliciter un passeport de jeu paraît encore saugrenue. L'autorisation est donc accordée pour que « le » dénommé-e Madeleine Boll joue avec l'équipe des jeunes du F.C. Sion. Le 15 septembre 1965, la jeune fille pénètre sur la pelouse avec ses coéquipiers pour prendre part, devant plus de 10 000 personnes, au match de levée de rideau. Rapidement, plusieurs spectateurs la reconnaissent puisque son père, Jean, est un entrepreneur bien connu de la région⁶⁶. De même, certains journalistes venus couvrir l'événement ne manquent pas de remarquer la présence de la fillette sur le terrain. Si la presse revient largement sur l'écrasante victoire du Football Club de Sion sur Galatasaray par cinq buts à un, elle signale à ses lecteurs que, pour la première fois, une femme a été officiellement autorisée à pratiquer le football : *La Tribune de Lausanne* ou encore *Pour tous* lui consacre un article dans les jours qui suivent⁶⁷. La presse à sensation s'empare de l'affaire. C'est notamment le cas du journal zurichois *Blick*, l'un des plus gros tirages en Suisse, qui accorde une place importante aux faits divers et au sport. Il rend largement compte dans ses colonnes du « cas Madeleine Boll » et s'interroge sur une éventuelle reconnaissance du football féminin par la fédération⁶⁸. Celle-ci est d'ailleurs tournée en dérision : on transforme ses initiales S.F.V., *Schweizerischer*

⁶⁶ *Ibid*

⁶⁷ *La Tribune de Lausanne*, 17 septembre 1965 ; *Pour tous*, 21 septembre 1965.

⁶⁸ « Darf Madeleine mit den Buben spielen? », *Blick*, 5 octobre 1965.

Fussball Verband, en S.V.F., *Schweizerischer Verband emanzipierter Frauen*, c'est à dire fédération suisse des femmes émancipées.

Ne pouvant que constater leur erreur, les dirigeants se décident à réagir. Le comité central de l'association nationale suisse de football, qui est l'organe compétent pour interpréter les statuts et les règlements, se réunit le 11 octobre. Il annule la licence accordée à la jeune fille et demande au F.C. Sion de retourner le passeport. Le comité central invoque trois motifs pour justifier sa décision. D'abord, il assure que, partout où le règlement de jeu mentionne les joueurs, celui-ci se réfère seulement au sexe masculin et qu'en principe des joueurs de sexe féminin ne peuvent pas recevoir la qualification pour disputer des matches de football. Ensuite, les membres du comité rappellent que la médecine sportive s'est prononcée défavorablement sur le football féminin. Enfin, ils ajoutent que la licence a été attribuée par erreur à Madeleine⁶⁹. Le même jour, un courrier est envoyé à la jeune joueuse pour lui expliquer cette décision :

« (...) Ton passeport qui a été envoyé en son temps au FC Sion avait été établi par notre contrôle des joueurs par erreur. (...) Pour que tu gardes, malgré la décision négative de notre comité, un bon souvenir de ton activité comme footballeuse dans la section junior du FC Sion et en tant que première fille qui a reçu une licence -bien entendu par erreur- l'association t'offrira un petit souvenir. Nous espérons qu'il te consolera quelque peu et que tu resteras ainsi liée au football »⁷⁰

⁶⁹ « Réunion du comité central élargi du 11 octobre 1965 », Archives de l'association suisse de football (A.S.F.), carton Football Féminin, n°1.

⁷⁰ « Lettre du Dr Leuch à Madeleine Boll, 11 octobre 1965 », Archives A.S.F., carton Football Féminin, n°1.

Le rédacteur ajoute que, lorsqu'elle aura atteint l'âge légal pour devenir arbitre, à savoir seize ou dix-sept ans, elle pourra retrouver le monde du football. La décision est évidemment contestée. L'entraîneur des équipes de jeunes et les dirigeants du football club de Sion affirment que les règlements n'interdisent pas la pratique aux jeunes filles. Ils ajoutent qu'aucune contre-indication médicale n'a été émise sur la question du football féminin. Le père de Madeleine, qui ne s'était jamais intéressé au ballon rond auparavant, avait déjà démarché le président de la fédération Victor de Werra. Il avait adressé un courrier aux dirigeants pour leur demander de ne pas interdire à sa fille de pratiquer son sport favori. Selon lui, l'ASF devrait même en profiter pour essayer le football féminin et l'envisager pour les jeunes. De plus, il est convaincu que, en grandissant, sa fille abandonnera d'elle-même la pratique pour redevenir une simple supportrice⁷¹.

Mais la presse helvétique n'est pas la seule à s'intéresser au cas Madeleine Boll. Plusieurs journaux étrangers, particulièrement friands de ce genre d'affaire, mènent leur enquête : *France Soir* et *Il Giorno* reviennent sur la première participation d'une jeune fille à un match officiel de football⁷². Quelques jours plus tôt, le quotidien anglais, *Evening News*, avait déjà souligné la performance réalisée par Madeleine⁷³. L'interdiction faite par l'Association suisse de football ne met pas fin à l'affaire et l'intérêt de la presse ne se dément pas : *Tempo* qui surnomme la suisseuse la « Pele blanche du Valais », *La Suisse* ou encore *La Semaine sportive* lui consacrent un ou plusieurs articles⁷⁴. Si ce dernier

71 « Lettre de Jean Boll au secrétariat central de l'A.S.F., 7 octobre 1965 », Archives A.S.F., carton Football Féminin n°1.

72 *Paris Soir*, 1er octobre 1965; *Il Giorno*, 5 octobre 1965.

73 *Evening News*, 28 septembre 1965.

74 « La Pele bianca del Vallese », *Tiempo*, 27 octobre 1965 ; *La Suisse*, 25 novembre 1965, *La Semaine Sportive*, 10 mai 1966.

hebdomadaire, proche de la fédération, condamne la pratique, les autres journaux ne donnent pas leur avis sur la question. Ils se contentent d'en rendre compte à leurs lecteurs et sont bien plus attirés par son aspect sensationnel.

Malgré son impact médiatique, « l'affaire Madeleine Boll » ne parvient pas à faire fléchir les dirigeants dans leur position à l'égard des femmes. Le mouvement n'est pas encore assez important pour inquiéter la fédération. Cependant, un peu partout en Europe, certaines jeunes filles constatent qu'elles ne sont plus isolées dans leur volonté de taper le cuir. A la lecture des journaux, certaines prennent l'initiative d'écrire à la jeune Suissesse. Des courriers arrivent de France, d'Angleterre, d'Italie et même d'Afrique⁷⁵. Leurs expéditrices y affirment qu'elles aussi souhaiteraient pouvoir intégrer une équipe de football. Elles expriment à Madeleine leur solidarité ou la félicitent pour sa participation à cette rencontre officielle de ballon rond. C'est notamment le cas de Catherine Krieg, cette jeune passionnée de football qui, après avoir tapé le cuir avec ses camarades de classe, est devenue une fervente supportrice de Lausanne Sport :

*« (...) Etant tombée par hasard sur un article du journal anglais Evening News du 28 septembre, j'en profite pour te féliciter sincèrement de ton activité au sein des juniors du F.C. Sion. (...) »*⁷⁶.

A la fin de l'année, les parents de Madeleine Boll reçoivent même un courrier de Valeria Rocchi, cette mère de famille milanaise qui se démène pour développer le football féminin dans sa région. Ayant eu vent de l'affaire par le truchement de la

⁷⁵ Archives privées de Madeleine Boll.

⁷⁶ « Lettre de Catherine Krieg à Madeleine Boll, 1^{er} octobre 1965 », Archives de l'A.S.F., carton Football féminin, n°1.

presse italienne, elle propose à la Suisse de venir rejoindre les rangs des deux équipes qu'elle tente de mettre sur pied. Les parents repoussent l'offre car ils estiment que leur fille est encore trop jeune⁷⁷. Madeleine devra encore patienter quelques années pour pouvoir adopter son sport favori.

Jusqu'au milieu des années 1960, une nouvelle génération de jeunes filles découvrent donc les joies du football. Elles s'y initient avec leurs camarades de classe ou de jeu. Mais une poignée seulement peut s'adonner à la pratique dans un cadre organisé. Dans cette perspective, le jeu peine à sortir de la clandestinité et à inquiéter des pouvoirs footballistiques qui, lorsqu'ils se positionnent, refusent de reconnaître ces jeunes filles qui prétendent taper dans le ballon rond. L'affaire Madeleine Boll se situe à une période charnière de l'histoire du football féminin. D'une part, elle illustre parfaitement la réalité à laquelle sont confrontées les femmes jusqu'au milieu des années 1960 dès lors qu'elles s'aventurent sur les pelouses. D'autre part, la Suisse appartient à cette génération de jeunes filles qui, après 1965, à la faveur des mouvements contestataires, allaient investir plus bruyamment encore le monde du ballon rond.

⁷⁷ Entretien avec Madeleine Boll, 14 décembre 2004.

CHAPITRE V :
Développement et organisation du
football féminin après 1965

L'année 1965 apparaît comme une « année tournante » dans l'histoire des sociétés occidentales⁷⁸. En effet, un peu partout en Europe, on assiste à l'émergence de différents mouvements contestataires liés aux transformations socioculturelles et notamment au développement des contre-mouvements féministes⁷⁹. C'est dans ce contexte que s'épanouit le football féminin.

1. Le développement du football féminin

a) Le football comme expression du féminisme

⁷⁸Nous empruntons l'expression « d'année tournante » pour 1965 à : J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli, *Histoire culturelle de la France, Tome IV, Le temps des masses, Le vingtième siècle*, Paris, Seuil, 2005, notamment le chapitre 15, « Au cœur des Trente Glorieuses », pp. 325-340.

⁷⁹ Nous reprenons ici l'idée de K. Offen selon laquelle il est préférable d'utiliser, pour l'évolution des mouvements féministes, la métaphore géologique, c'est à dire irruption, fissure et contre-mouvement plutôt que celle, moins dynamique, de vagues. Sur 1965 comme rupture dans ces contre-mouvements, voir S. Chaperon, *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000, plus particulièrement son chapitre 11, « 1965 : année politique, année féministe », pp. 301-340.

La seconde moitié des années 1960 marque une rupture dans l'histoire du football féminin. Le fait que les femmes se mettent à shooter dans le ballon rond ne constitue pas en soi un changement. Mais l'ampleur pris par le mouvement au cours de la période fait entrer la pratique dans une ère nouvelle. Jusque-là pratiqué ou revendiqué par une minorité de jeunes femmes, le plus souvent isolées, le jeu se développe simultanément dans la plupart des pays, au Nord comme au Sud de l'Europe. Phénomène démocratique, son expansion reproduit fidèlement la trajectoire des mouvements féministes. En Grande-Bretagne, la pratique touche en premier lieu le sud de l'Angleterre. Dans son chapitre consacré à ce qu'elle appelle improprement « la renaissance » du football féminin, Sue Lopez souligne que la pratique s'est développée à partir de l'été 1966. Dans la région de Southampton, plusieurs équipes sont formées, parfois dans le cadre de la municipalité, le plus souvent sur le lieu de travail. Ouvrières et « cols blancs » se réunissent pour mettre sur pied des équipes qui prennent souvent pour nom la raison sociale de leur entreprise : *Flame* est par exemple le titre du bulletin de la compagnie *Southern Gas* ; les joueuses de Royex défendent les couleurs du *Royal Exchange Assurance Office*. Mais la pratique est également attestée dans le Nord, principalement dans les Midlands, ainsi qu'à Londres⁸⁰. Dans un rapport adressé à l'UEFA relatif à la situation du football féminin dans le pays en 1970, la *Football Association* avance le chiffre d'environ soixante-dix équipes⁸¹. Selon la même enquête, des équipes existent également aux Pays de Galles ainsi qu'en Ecosse⁸². Dans ce dernier pays, la pratique semble avancée. Plusieurs équipes sont formées à

⁸⁰ *The Times*, 13 novembre 1968.

⁸¹ Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2.

⁸² Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2.

Edimbourg ou encore à Glasgow comme les *Cambuslang Hooverettes*. Une équipe nationale est même créée en 1969, la *Scotland Ladies International Soccer Team*⁸³.

En Suède, le football féminin apparaît dès 1966. Comme en Angleterre, c'est au sein des entreprises que naissent la plupart des équipes. Mais selon le rapport adressé par la fédération suédoise à l'UEFA, il existe aussi quelques formations universitaires, comme à Göteborg ou à Stockholm, ainsi que d'autres issues des clubs de hand-ball. Au total, le pays compte 728 joueuses réparties dans cinquante équipes différentes⁸⁴. Le jeu se développe également chez le voisin danois. Les nouvelles formations rejoignent les trois déjà existantes au sein de la fédération autonome (DKFU) fondée en 1963. L'UEFA indique qu'une vingtaine d'équipes s'affronte à l'occasion de matches amicaux⁸⁵. Les effectifs explosent aussi en Allemagne de l'Ouest. La fédération nationale avance le chiffre de cent équipes réparties sur tout le territoire. La pratique est attestée à Munich dès 1965, dans la région de Francfort, de Cologne et de Berlin en 1968 puis dans le Nord, à Brême, un an plus tard. Selon une enquête du *Kicker*, la plupart des formations naissent dans le cadre de la commune. Quelques-unes seulement représentent des entreprises comme la Bundesbank ou des commissariats de police⁸⁶. Enfin, aux Pays-Bas, la pratique s'implante à partir de 1966 dans plusieurs villes du pays, plus particulièrement dans celles situées dans le Brabant, le Limbourg et la Zélande.

⁸³ Archives F.I.F.A., «Correspondences with national Association», Scotland (1970-1974).

⁸⁴Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2. Pour le nombre de licenciées, les chiffres ont été fournis par la Fédération suédoise de football et repris par J. Hjelim, E. Olofsson, « A Breakthrough : women's football in Sweden » in *Soccer and Society*, « Soccer, Women, Sexual Liberation. Kicking Off a New Era », N°2/3, été/automne 2003 ; volume 4, pp. 182-204.

⁸⁵Dans leur étude sur le football féminin, A. Brus et E. Trangbæk notent en revanche que le nombre d'équipes n'excédait pas dix. Voir « Aserting the Right to Play-Women's Football in Denmark », in *Soccer and Society*, *op.cit.*, pp. 95-111.

⁸⁶*Kicker*, 22 octobre 1970.

En France, le football féminin se développe également à partir de 1966, d'abord en Alsace, puis dans le reste du pays. Plusieurs clubs en manque d'argent ou désirant organiser des festivités à l'occasion de leur anniversaire mettent en place des matches inédits opposant des équipes féminines pour attirer un nombre important de spectateurs⁸⁷. Selon le rapport adressé par la FFF à l'UEFA en 1970, soixante-quinze formations disputent des rencontres. Les effectifs les plus importants se trouvent dans les régions du Lyonnais⁸⁸. Le Nord-Est est également fortement touché par le phénomène, plus particulièrement dans les zones de distribution du quotidien local *L'Union*. Son journaliste, Pierre Geoffroy, déjà fondateur et dirigeant du club féminin de Reims, publie des appels pour inciter les jeunes filles des Ardennes, de la Marne, de l'Aisne et de la Haute-Marne à former des équipes. A partir de 1968, les équipes se multiplient en Suisse, notamment à Lausanne, Yverdon ou encore Sion. Ce dernier club est fondé par Jean Boll pour que sa fille puisse enfin assouvir sa passion du football. Dix équipes sont recensées en Suisse romande. Dans le même temps, dans la partie alémanique, plusieurs formations sont créées, dont cinq à Zurich⁸⁹. Elles sont dirigées et financées par des hommes d'affaires qui souhaitent faire de l'argent avec les rencontres. Leur vision du football féminin s'apparente à celle de ces avocats allemands qui, au cours des années 1950, avaient animé un temps la pratique en Europe. Au total, il existe dix-huit équipes sur l'ensemble du territoire.

La Suisse n'est pas le seul pays à assister au retour des *mercanti*. En Autriche, la volonté des femmes de taper le cuir est également exploitée par un homme d'affaires. Celui-ci trouve assez de pratiquantes pour pouvoir former dix

⁸⁷ L. Prudhomme-Poncet, *Ces Dames du ballon rond*, op.cit., pp. 230-251

⁸⁸ L. Prudhomme-Poncet, *Ces Dames du ballon rond*, op.cit., pp. 230-251.

⁸⁹ L'agglomération zurichoise compterait à elle seule cinq équipes, Archives de la Fédération suisse de football, « Lettre du secrétaire du *Stadtzürcherischer Fussball Verband* à la Fédération suisse de football, 4 novembre 1969 »

équipes⁹⁰. Enfin, en Italie, des avocats et hommes d'affaires turinois s'intéressent aussi, à partir de 1967, à ces sportives qui souhaitent jouer au football. Comme c'est le cas en Autriche ou en Suisse, leur intention n'est pas de militer pour l'égalité des sexes mais de tirer profit de l'aspect sensationnel et inédit de la pratique. Dans cette perspective, ils soutiennent financièrement et techniquement la création d'équipes dans le nord du pays. Ils sont rejoints par d'autres « marchands de football » qui, dans la continuité de l'Association italienne de football féminin de la baronne Torralbo et de son complice Smedile, organisent des rencontres très lucratives à Rome, à Naples et en Sicile. Ils dirigent cinquante-huit formations en 1969 et plus de quatre-vingts l'année suivante.

A l'inverse, on constate que le football féminin ne s'est pas implanté dans les pays privés de mouvements féministes, c'est à dire en Europe du Sud et de l'Est. Tout d'abord, la pratique est inexistante au Portugal, en Espagne et en Grèce. On pourrait invoquer ici le retard économique et social de cette région pour expliquer l'absence d'un jeu féminin. Cependant, comme partout ailleurs en Europe, les femmes y pratiquent des activités sportives. Selon nous, c'est bien la situation politique que connaissent ces pays du bassin méditerranéen à la charnière des années 1960-1970 qui explique ce non-développement. La nature autoritaire du franquisme, de l'*Estado novo* et du régime des Colonels a empêché le développement de tout mouvement contestataire. De fait, les femmes n'y ont pas revendiqué l'égalité des sexes ni le droit de pratiquer le football. Les sportives du bloc communiste connaissent la même situation. Si les démocraties populaires prônent l'égalité des sexes et affirment la réaliser en pratique, il n'existe pas d'équipes féminines de football. Là encore,

⁹⁰ Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2.

l'explication est sans aucun doute à rechercher dans l'absence de libertés politiques et, de ce fait, dans le non-développement de mouvements féministes au sein des régimes communistes⁹¹. D'ailleurs, la plupart des fédérations de football des démocraties populaires ne prennent pas la peine de répondre au questionnaire adressé par l'UEFA. Deux exceptions confirment nos dires: la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande.

En effet, dans ces deux pays, certaines sportives abandonnent les pratiques officiellement autorisées et encouragées par leurs dirigeants, c'est à dire les sports olympiques, le hand-ball ou encore le basket-ball. Elles réorientent leurs activités physiques vers le football. Ce changement d'attitude est intimement lié aux évolutions de la situation politique en Tchécoslovaquie au cours des années 1960. Le « printemps de Prague » permet une certaine libéralisation de la société au niveau social et culturel⁹². C'est d'abord dans ce pays, où le football est très populaire, surtout depuis que l'équipe nationale masculine a disputé la finale de la coupe du monde 1962 au Chili et celle des Jeux olympiques de 1964, que s'implante et se développe la pratique féminine à partir de 1966. Le journal *Mlady Svet* (*Le Monde des jeunes*), qui rend largement compte dans ses colonnes des tendances culturelles en Occident, décide d'organiser un tournoi national de football féminin. La rédaction encourage la constitution d'équipes à travers tout le pays, offrant ainsi aux femmes la possibilité de contester l'hégémonie masculine dans ce domaine. L'entreprise est couronnée de succès puisque pas moins de trente-deux équipes s'inscrivent pour la première édition en 1966. Cet engouement des femmes pour le football incite le journal à renouveler

⁹¹ S. Aïvazova, « La Liberté et l'égalité des femmes dans les pays socialistes d'Europe de l'Est » dans C. Fauré, *Encyclopédie historique et politique des femmes*, Paris, PUF, 1997, pp. 701-728.

⁹² Sur l'histoire de la Tchécoslovaquie, F. Fejtö, *Histoire des démocraties populaires*, Paris, Seuil, éd. 1992, tome 2 ; A. Marès, *Histoire des Pays tchèques et slovaque*, Paris, Hatier, 1995.

l'opération : quarante-six formations prennent part à la compétition en 1967 et soixante-quatre l'année suivante. Au total, plus de quatre-vingt-dix équipes existent en Tchécoslovaquie en 1969⁹³. Les principales équipes sont Kosice, Kaplice et le Slavia de Prague. Les joueuses tchécoslovaques se produisent également dans d'autres pays du bloc communiste pour faire la propagande du jeu. A partir 1967, elles disputent des matches de démonstration en République démocratique allemande. C'est ainsi que le football féminin s'implante en RDA, non seulement dans les usines mais aussi dans les universités. Deux ans plus tard, la fédération est-allemande de football avance le chiffre de vingt-cinq équipes⁹⁴.

Malgré l'état lacunaire des sources, qui empêche une étude précise sur les principales caractéristiques culturelles et sociales de ces féministes, il est possible de dégager quelques tendances. Tout d'abord, la plupart des footballeuses qui s'invitent sur les pelouses connaissent bien ce sport. Il s'agit souvent de jeunes filles qui sont passionnées par le jeu et qui, jusqu'à présent, se contentaient de s'y adonner de manière informelle en disputant notamment des parties dans la rue avec des garçons, amis ou frères. Elles sont d'ailleurs souvent issues d'une famille de « footeux ». Après 1965, ces nombreuses femmes et jeunes filles décident tout simplement de sortir de la clandestinité et de taper dans le ballon rond dans un cadre officiel. Maryse Lesieur, capitaine de l'équipe de France, revient notamment sur cet amour des femmes pour le ballon rond ainsi que sur cette pratique inorganisée :

⁹³ Selon un rapport de l'UEFA, le pays compterait 91 équipes alors que le journal rémois *L'Union* note qu'il en existerait plus d'une centaine dans un article du 4 juin 1969.

⁹⁴ Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2.

« C'était inévitable, il y a tellement de filles qui veulent y jouer et beaucoup d'entre elles jouent avec les garçons. Comme j'avais déjà fait de l'athlétisme, du volley et de la gymnastique, j'étais déjà très sportive »⁹⁵.

Ce témoignage insiste sur un autre aspect : plusieurs d'entre elles disposent déjà des aptitudes physiques suffisantes car elles pratiquaient d'autres sports avant de se mettre à jouer au football⁹⁶. Comme le ballon rond leur était officiellement interdit et qu'il n'existait pas de structures pour les accueillir, ces sportives profitaient d'ailleurs de leur entraînement de volley-ball ou de handball pour taper le cuir. Plusieurs filles affirment que, pendant les pauses, elles oubliaient volontairement les règles de leur sport pour organiser une partie de football. Le journal *Kicker* présente une étude réalisée en 1969 par EMNIA, l'institut de sondage ouest-allemand, qui assure que le football constitue même une source de motivation pour les sportives. Certaines se rendent uniquement à leur entraînement dans l'espoir de disputer une partie de football :

« Quelques-unes admettaient même qu'elles se rendraient volontiers à l'entraînement de hockey si elles étaient autorisées à jouer au football contre les joueuses de hand-ball du club »⁹⁷

⁹⁵ « Maryse Lesieur et ses amies ne doutent de rien », *France Football*, 13 juillet 1971.

⁹⁶ Le rôle de la famille dans le choix du football ainsi que la connaissance des autres activités sportives des footballeuses ont été abordés par Laurence Prudhomme-Poncet dans son étude sur la France à partir de quelques témoignages disponibles pour ce pays. Voir également pour une étude plus précise : C. Louveau, *Talons aiguilles et crampons alu... Les femmes dans les sport de tradition masculine*, Paris, SEJS, SFSS, INSEP, 1986.

⁹⁷ *Kicker*, 26 octobre 1970.

Les médias, surtout la télévision, ont pu également renforcer la forte attraction exercée par le football sur les jeunes femmes, notamment lorsqu'ils consacraient une partie de leur éditorial ou des heures de retransmissions aux grands rendez-vous footballistiques. Ils ont largement entretenu la passion des femmes pour le ballon rond. Dans son édition du 22 septembre 1970, *Miroir Sprint* explique par exemple que l'intérêt des femmes est en partie venu en regardant la télévision. Il souligne que la retransmission de la coupe du monde 1970 n'est pas étrangère à cette attirance. Une joueuse donne un témoignage allant dans ce sens : « *Quand on a vu jouer les Brésiliens, quand on voit comment ils arrivaient à se comprendre sans se parler, on ne peut qu' être séduite* »⁹⁸.

Comme la plupart sont issues des milieux footballistiques, l'origine sociale de ces joueuses est logiquement la même que celle des hommes, c'est à dire populaire. Les quelques témoignages recueillis dans la presse sportive et généraliste démontrent que, lorsqu'elles ne sont pas étudiantes ou lycéennes, ces sportives occupent des emplois modestes dans les services ou bien encore dans l'industrie : les équipes comptent de nombreuses dactylographes et ouvrières⁹⁹. Quelques femmes des couches supérieures adoptent également le football mais s'il s'agit là d'une exception. Ces dernières devaient d'ailleurs affronter l'hostilité du milieu familial : « *Mon éducation quelque peu bourgeoise m'avait empêché de faire du football. On estimait chez moi que c'était un sport populaire* »¹⁰⁰.

⁹⁸ *Miroir Sprint*, 22 septembre 1970.

⁹⁹ Nous ne détaillerons pas plus en détail cet aspect car il a déjà été abordé, pour le cas de la France, par Laurence Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, pp.256-257.

¹⁰⁰ *Miroir du Football*, 3 août 1973.

L'implantation du jeu dans les seules démocraties européennes ainsi que les caractéristiques sociales et culturelles des footballeuses permettent de revenir plus sereinement sur la question des liens entre football et féminisme. Assurer que le développement de la pratique est une des expressions du combat pour l'égalité des sexes et qualifier les joueuses de féministes peut en effet tenir de la gageure. Les différentes études sur le football féminin ont montré combien il était difficile d'établir un rapport étroit entre les deux tendances en question pour au moins trois raisons. Tout d'abord, les mouvements féministes des années 1960-1970 ne se sont pas intéressés à la question sportive. Cela a été notamment démontré par Laurence Prudhomme-Poncet pour la France et se confirme dans plusieurs pays comme en Allemagne, en Suisse, en Belgique ou au Danemark. Il est vrai que les mouvements féministes qui se développent en Europe ainsi que leurs journaux n'ont pas fait référence à la pratique. L'inverse est tout aussi vrai : les footballeuses, à quelques rares exceptions près, n'ont pas revendiqué le terme de « féministe » et ont assuré que taper le cuir ne marquait pas une volonté d'émancipation¹⁰¹. Dans son livre sur la situation du football féminin en France aux débuts des années 1970, Josette Bei dénonce l'absence de conscience féministe des footballeuses. Enfin, le processus même d'implantation de la pratique peut faire douter des liens entre football et féminisme. Dans un certain nombre de pays, les femmes n'ont pas pris l'initiative de former des équipes de football. L'impulsion a été donnée par des clubs masculins ou des hommes d'affaires dont l'objectif n'était pas de militer pour l'égalité des sexes mais bien d'exploiter commercialement l'aspect sensationnel et inédit du jeu.

Est-ce à dire qu'il n'existe aucun rapport entre football et féminisme ? En premier lieu, on pourrait avancer les difficultés rencontrées, tant pour les actrices des

¹⁰¹Voir par exemple, L. Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, pp. 257-266 ; A. Brus ; E. Trangbaek, *op. cit.*, pp 95-111.

années 1960-1970 que pour les historiens et historiennes d'aujourd'hui, pour définir le féminisme. Le mouvement a pu s'exprimer selon des formes diverses et variées : certaines ont milité pour le droit à la liberté sexuelle et à l'épanouissement personnel en se tenant à distance des lieux de pouvoirs masculins ; d'autres, en revanche, ont insisté sur la citoyenneté et la représentation politique en cherchant à investir les bastions de la masculinité¹⁰². Selon les pays, les femmes ont accordé plus d'importance à l'une ou l'autre de ces revendications. Les Scandinaves ont privilégié la dimension politique alors que, en France par exemple, si quelques militantes ont insisté sur la nécessité de s'investir dans la gestion de la cité, la plus large fraction du mouvement à militer pour le droit des femmes à disposer librement de leur corps. Mais le mouvement féministe ne doit pas être réduit à ces tendances. La rupture avec les codes sexués de la société a pu également s'exprimer dans certaines pratiques culturelles comme le démontre l'implantation du football féminin en Europe après 1965.

Concernant la deuxième raison, on pourrait rétorquer que toutes les femmes favorables à l'égalité des sexes et aux mouvements féministes ne se sont pas affirmées comme « féministes » pour autant, en raison notamment de la connotation péjorative qu'a pu prendre ce terme dans la société¹⁰³. Cela a pu s'affirmer avec une acuité particulière dans le monde du football. En effet, ceux-ci ont toujours refusé d'admettre les interactions multiformes entre le ballon rond et la politique. De fait, ils n'ont eu de

¹⁰² Sur l'historiographie de ces mouvements et les difficultés à définir le féminisme des années 1970, voir B. Studer, F. Thébaud, « Entre Histoire et mémoire » dans Gubin Eliane, Jacques Catherine, Rochefort Florence, Studer Brigitte, Thébaud Françoise, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004, pp. 27-45. Sur les différents féminismes et les débats au cours des années 1970, Y. Ergas, « Le Sujet femme. Le Féminisme des années 1960-1980 » dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 667-694 ; D. Fougeyrollas-Schwebel, « Le féminisme des années 1970 » dans C. Fauré, *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1995, pp. 729-770.

¹⁰³ Y. Ergas rappelle notamment que des femmes préféraient soutenir le terme plus neutre de « mouvement de femmes » et déclaraient « Je ne suis pas féministe, mais... », Y. Ergas, « Le Sujet femme. Le Féminisme des années 1960-1980 » dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, p. 671.

cesse de condamner toute ingérence idéologique au nom de l'apolitisme sportif. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les footballeuses, issues pour la plupart de ce milieu, aient gardé le silence sur la dimension politique de leur revendication.

Enfin, le fait que les joueuses aient adhéré au projet des clubs et des hommes d'affaires ne signifie pas qu'elles aient renoncé à pratiquer sérieusement leur sport favori. Les sportives ont profité de cette occasion pour affirmer leur volonté et leur droit à jouer au football comme le rappelle un article du journal *Le Monde* à propos des Rémoises :

« (...) En août 1968, il s'agissait pour les organisateurs d'une kermesse rémoise de distraire le public. Le principe d'un match de football féminin fut retenu. A la surprise des dirigeants de cette fête, une trentaine de jeunes filles possédant des bases sportives se présentèrent, refusant catégoriquement « d'amuser la galerie » et demandant, au contraire, à être sérieusement initiées au football »¹⁰⁴.

Le développement du football féminin après 1965 est donc bien un phénomène démocratique, intimement lié aux mouvements des femmes pour l'égalité des sexes. Certaines dactylographes, ouvrières ou étudiantes ont opté pour d'autres formes de militantisme et choisi le ballon rond pour contester la hiérarchie des sexes. Reste alors à mieux cerner ce féminisme footballistique.

¹⁰⁴ *Le Monde*, 5 novembre 1969.

b) Sens et signification du féminisme footballistique

Ce tour d'Europe a volontairement laissé de côté trois démocraties dans lesquelles le football féminin n'a pas rencontré le même succès que dans le reste de l'Europe. En effet, le rapport établi par l'UEFA note que les Norvégiennes, les Finnoises et les Irlandaises n'ont manifesté qu'un faible, voire aucun intérêt pour la pratique : en 1970, on compte deux équipes en Norvège, à peine plus en Finlande alors qu'en Irlande une dizaine de femmes seulement s'adonnent aux joies du ballon rond à *Trinity College* de Dublin. La situation contraste donc avec celle observée dans les autres démocraties européennes. Est-ce à dire que ces pays ont connu des mouvements féministes moins importants ? Si l'explication peut tenir pour la très catholique Irlande, où le combat pour l'égalité des sexes a débuté un peu plus tardivement, elle ne convient pas dans le cas des pays nordiques. Dès 1966, le féminisme s'y est développé avec la même force qu'en Suède ou qu'au Danemark¹⁰⁵. En fait, ce manque d'enthousiasme est à mettre en relation avec la moindre importance accordée au ballon rond dans ces pays. La Finlande et l'Irlande ont en commun de ne pas avoir élu le football comme sport de la nation. Dans le premier pays cité, le sport national est le pesäpallo, dérivé du base-ball américain et inventé au début du siècle pour affirmer l'identité finnoise face à la domination russe. Son championnat semi-professionnel, le *Superpesis*, est bien plus populaire que celui de football. C'est donc logiquement vers

¹⁰⁵ Voir sur les mouvements féministes en Europe du Nord, D. Fougeyrollas-Schwebel, « Le Féminisme des années 1970 », dans C. Fauré, *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, pp. 729-770, ainsi que I. Blom, « Les Féminismes et l'État : une perspective nordique », dans Gubin Eliane, Jacques Catherine, Rochefort Florence, Studer Brigitte, Thébaud Françoise, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004, pp. 253-268.

cette pratique que se tournent les Finnoises pour contester l'ordre établi après 1965¹⁰⁶. Il en est de même en Irlande. C'est bien l'absence d'une tradition du ballon rond qui explique le peu d'intérêts des femmes pour le ballon rond : le football gaélique demeure le sport national et c'est sur ce terrain que les sportives ont mené la lutte. En 1969, on compte huit équipes dans cette discipline et un championnat est même disputé. En Norvège, la situation est un peu différente. Le football est un bien le sport collectif le populaire et joue un rôle important dans la vie publique. Cependant, il reste largement concurrencé par la pratique du ski, véritable sport national. L'intérêt des sportives du pays pour le football va se manifester plus progressivement.

La situation de la pratique en Finlande, Irlande et Norvège permet de mieux cerner les mouvements féministes développés par les sportives. Après 1965, certaines femmes ne se contentent plus de renforcer leur présence dans des activités physiques auxquelles elles avaient eu accès pendant l'entre-deux-guerres ou au lendemain du second conflit mondial. On pense ici à l'athlétisme, au hand-ball ou encore au basket-ball. Elles ne se contentent plus non plus de leur statut de simple spectatrice de football, assise dans les tribunes ou devant le poste de télévision. Des femmes, qu'elles aient auparavant bénéficié d'une éducation sportive ou non, souhaitent désormais pratiquer le sport national. Se faisant, elles s'en approprient les principales caractéristiques, y compris le sens et la signification que lui confère la société. Ces passionnées aspirent, elles aussi, à représenter sérieusement le village, la ville ou encore la nation dans des compétitions. Elles investissent donc une pratique qui représente un véritable lieu de pouvoir et un vecteur d'intégration à la sphère publique.

Comme on l'a vu pour l'Allemagne du milieu des années 1950 ou à travers l'histoire de la jeune Madeleine Boll à Sion en 1965, la victoire du club de la région ou

¹⁰⁶ Sur l'importance du base-ball finlandais à la fin des années 1960, voir l'étude menée par l'UNESCO sur le sport dans le monde, Archives de l'UNESCO, « SHC 72/CONF.22/3 ».

de la sélection nationale a pu servir de déclic. Le témoignage de la joueuse de Southampton, Sue Lopez, est révélateur de ce point de vue. Elle relate de quelle manière les femmes et les jeunes filles de son pays ont baigné dans cette atmosphère d'euphorie nationale qui a envahi le pays au lendemain de la victoire de l'équipe d'Angleterre lors de la finale de la coupe du monde 1966 jouée à Wembley¹⁰⁷. L'événement leur donne l'envie de se joindre au mouvement footballistique en tant que joueuse¹⁰⁸. Elle souligne que, à l'instar des hommes, les femmes souhaitaient s'y adonner « sérieusement » et que l'idée était bien de développer un jeu qui soit tout aussi respectable que celui de leurs homologues masculins. Sue Lopez établit même un lien direct entre la victoire de l'équipe nationale masculine en 1966 et le renouveau du football féminin¹⁰⁹. Cette interprétation est contestée à juste titre par l'historienne Jean Williams qui fait remarquer que le renouveau du jeu n'est pas spécifique à l'Angleterre mais concerne l'ensemble des nations européennes. Elle ajoute que le football féminin se serait sans doute développé sans cet événement¹¹⁰. Cependant, si la victoire n'est pas à l'origine de la pratique féminine, elle a suscité des vocations auprès des femmes et stimulé la croissance du football féminin.

Cette volonté de pratiquer sérieusement le jeu s'observe à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les footballeuses souhaitent mettre en place des compétitions qui leur permettront de s'affirmer comme les représentantes de leur club ou de leur pays. Pour les encadrer, elles créent des ligues ou des fédérations. Certes, les rencontres amicales

¹⁰⁷ T. Mason a notamment rappelé combien cette victoire avait permis de réconcilier le football, l'Etat et la nation, « L'Equipe d'Angleterre : entre clubs et nation », dans *Société et représentations*, décembre 1998, pp. 23-32.

¹⁰⁸ Sue Lopez fait référence, à plusieurs reprises, à l'importance de l'événement pour la nation anglaise, notamment pp. 22-23 et 31-32.

¹⁰⁹ S. Lopez, *op. Cit.*, p. 31.

¹¹⁰ J. Williams, *op. Cit.*, p. 38.

restent encore la règle dans plusieurs pays pour des raisons financières. Les matches de charité ou de folklore existent encore : en Allemagne par exemple, plus précisément à Cologne, le match entre Weiss et Godorf, arbitré par l'actrice Lotti Krekkel, est joué au profit d'une association pour les enfants handicapés et paralysés¹¹¹. Mais le caractère charitable des rencontres s'estompe peu à peu et fait place à un football orienté vers la compétition. Symbole de ce déclin du football caritatif, la « cessation d'activité » des *Preston Ladies*, ex-*Dick Kerr*, en 1965¹¹². En Angleterre, une ligue régionale est formée dans les Midlands ainsi qu'à Londres¹¹³. Dans le sud du pays, sept équipes prennent part au premier championnat de la *Southampton League* qui débute en septembre 1966. Un tournoi organisé par un menuisier de la ville de Deal, Arthur Hobbs, est disputé par des équipes venues de tout le pays : 32 formations prennent part à la première édition en 1968 et 49 l'année suivante¹¹⁴. Mieux, le football féminin anglais se dote d'une structure nationale en 1969 avec la fondation de la *Women's football association* (WFA). Les jeunes Néerlandaises disposent également d'une organisation autonome à partir de 1969. L'initiative en revient à un jeune homme de 24 ans, Gerard Korzuise, originaire de la région de la Zélande et dont la sœur joue au football. Il fonde la première association régionale, la *Eerste Zeeuwse Damesvoetbal Vereniging* (EZDVV). En 1971, il prend contact avec le couple Van Foreest qui dynamise le football féminin dans la région industrielle d'Eindhoven pour former une fédération nationale, la *Algemene Nederlandse Damesvoetbalbond* (ANDVB). Cependant, la fédération masculine néerlandaise ne précise pas combien

¹¹¹ *Kicker*, 2 octobre 1970.

¹¹² G.J. Newsham, *op. Cit.*, p. 135.

¹¹³ *The Times*, 13 novembre 1968.

¹¹⁴ S. Lopez, *op. Cit.*, pp. 40-41.

d'équipes sont affiliées à cette association. Elle ajoute que seuls des matches amicaux sont disputés.

Si, en Suède, les équipes s'affrontent également dans le cadre de rencontres amicales, des tournois, dont certains disputés en salle, sont organisés en Allemagne et au Danemark. En France, un premier championnat est créé en 1969 dans la région Champagne-Ardenne ainsi qu'en Alsace. L'organisation du jeu est également avancée en Suisse romande. Jean Boll s'allie avec Pierre Stuby, un homme d'affaire lausannois, pour constituer une fédération dissidente, l'Association romande de football féminin (ARFF). En 1969, dix équipes prennent part au premier championnat organisé par la nouvelle fédération et remporté par le FC Sion¹¹⁵. L'Italie est sans doute le pays où le football féminin est le plus structuré. Les *mercanti* du nord prennent contact avec leurs homologues romains. Réunis à Viareggio en avril 1968, ils s'accordent pour fonder la *Federazione Italiana de calcio femminile* (FICF). Forte de ses 53 équipes et 800 joueuses, la nouvelle organisation met en place un championnat de première et de deuxième division, comprenant respectivement douze et vingt-quatre formations. Cependant, en 1970, les dirigeants romains souhaitent retrouver leur autonomie et fondent la *Federazione Femminile Italiana Gioco Calcio* (FFIGC) dont le siège se situe dans la capitale italienne. De fait, les dirigeants du nord installent le siège de la FICF à Turin¹¹⁶ et deux championnats concurrents existent dans la Péninsule. Enfin, les équipes tchécoslovaques disputent un championnat régional et une coupe nationale.

Ensuite, les femmes veulent démontrer qu'elles entendent pratiquer le football sérieusement et non pas en proposer des parodies. Pour cela, il faut que les nouvelles compétitions gagnent en respectabilité. Cela passe par une tenue irréprochable, tant du point de vue vestimentaire que dans l'attitude adoptée sur le

¹¹⁵ Archives de la Fédération suisse de football, « Technische Kommission der SDFL : Bericht 1970 »

¹¹⁶ S. Lopez, *op. Cit.* p. 46.

terrain. Pierre Geoffroy de Reims assure qu'il faille « *soigner la présentation et la tenue des joueuses sur le stade* »¹¹⁷ pour que les championnats puissent être bien considérés par le public. Dans une même perspective, le responsable du *Chelsea Women's Football Club* de Londres sanctionne les sportives qui « *utilisent un mauvais langage durant le jeu* »¹¹⁸.

Enfin, cette volonté de s'affirmer dans le monde du ballon rond se retrouve dans ce qui a peut-être constitué la maladie infantile du football féminin, à savoir une identification quasi-systématique à son pendant masculin. L'idée est de proposer des affiches alléchantes pour reproduire ainsi les rencontres qui opposent, chez les hommes, les grands clubs nationaux et européens. Plusieurs équipes empruntent ainsi le nom des prestigieuses formations masculines qui brillent en championnat ou en coupe d'Europe des clubs. Outre-Manche, le *Flame United* devient l'Inter (de Milan) et Royex se transforme en Real (de Madrid), respectivement double et sextuple vainqueur de la coupe d'Europe des champions. En France, les jeunes filles du football club féminin de Reims portent le nom de Stade de Reims à partir de 1970. En Italie, certaines adoptent la raison sociale de l'entreprise pour laquelle travaille le dirigeant de l'équipe ou les joueuses, comme Gomma Gomma à Milan. En revanche, d'autres s'approprient également celui des grandes formations nationales ou étrangères: à Turin, par exemple, existent la Juventus, le Torino et le Real ; à Rome, une professeur d'éducation physique, Mira Belli, et son mari fondent deux équipes qui adoptent les noms des deux clubs de la capitale, la Lazio et la Roma. Enfin, dans le cadre des rencontres internationales qui commencent à se développer à partir de 1967, certains clubs n'hésitent pas à se substituer à l'équipe nationale de leur pays. Les femmes s'affirment alors comme les représentantes de leur nation et chantent les

¹¹⁷ *Le Monde*, 5 novembre 1969.

¹¹⁸ *The Times*, 13 novembre 1968.

hymnes nationaux avant chaque début de partie. Le football féminin cherche en effet à s'inscrire dans une dynamique internationale.

2. Vers la seconde internationale du football féminin

a) Les premières rencontres internationales

Tout en mettant sur pied des compétitions régionales, les femmes disputent leurs premières rencontres internationales. Deux facteurs expliquent cette rapide évolution. Tout d'abord, un match contre une équipe étrangère représente toujours une affiche plus alléchante et plus prestigieuse que ceux joués contre des formations locales. Ces échanges sont nécessaires pour asseoir la réputation du football féminin. Ensuite, les écarts dans le niveau de jeu encouragent certains dirigeants à privilégier cette piste. Quelques équipes très motivées et bien encadrées font des progrès techniques et tactiques remarquables. En raison du faible niveau général de la pratique dans leur pays, elles dominent largement leurs adversaires. Le BK Femina corrige systématiquement les autres équipes danoises. De même, en France, le Football club féminin de Reims s'ennuie lors des rencontres franco-françaises qui, bien que nécessaires pour la propagande du jeu, ne permettent pas à ses joueuses de progresser. Seul le club alsacien de Schwindratzheim est en mesure de rivaliser avec les Rémoises. Outre-Rhin, les formations de Bad Neuenhar et de Wörrstadt ne trouvent pas encore d'adversaires à leur taille dans le pays. De fait, leurs dirigeants multiplient les démarches pour trouver des rencontres stimulantes qui donneront des indications plus précises sur leur véritable niveau de jeu. Des matches et tournois internationaux se

déroulent dès 1968 mettant aux prises des équipes suédoises, danoises, ouest-allemandes et néerlandaises. Il s'agit souvent de matches entre des formations frontalières : les Alsaciennes de Gerstheim se déplacent en Allemagne de l'Ouest et les adversaires privilégiées des Suédoises sont les Danoises. Le Football club féminin de Reims se tourne vers la Belgique et l'Angleterre : en septembre 1969, les Champenoises y font une tournée au cours de laquelle elles rencontrent l'équipe de la *British Railways Midlands* et de Leicester ; quelques mois plus tard, des matches se disputent outre-Quévrain et les Anglaises se rendent dans l'Est de la France en mars 1970.

Les footballeuses les plus actives sont les Italiennes et les Tchécoslovaques. Au cours du printemps de Prague, période au cours de laquelle elles peuvent encore, à l'instar de leurs concitoyens, circuler librement en Europe occidentale, les joueuses de Prague, Kaplice ou Kosice s'imposent sur la scène du football féminin international. Les joueuses de Kaplice par exemple, championne de Bohême du Sud, disputent un tournoi au Danemark au cours duquel elles affrontent le BK Femina et une équipe suédoise. Elles jouent également plusieurs matches en RFA, en Autriche et en Italie entre janvier et avril 1969. En compagnie du Start Prague et d'une équipe autrichienne, elles participent à un tournoi organisé en Angleterre puis, quelques mois plus tard, à un autre à Turin où elles affrontent, outre l'équipe locale italienne, les championnes du Kent, les *Hern Baye Ladies*. A l'inverse, les joueuses tchécoslovaques reçoivent Reims entre le 16 et le 31 juillet 1969 et le BK Femina de Copenhague en 1968 et 1969¹¹⁹. En mai 1971, la section féminine du *Young Fellows* de Zurich effectue à son tour une tournée derrière le rideau de fer : elle affronte le club de Budejovice en Bohême du

¹¹⁹ Sur l'activité des équipes tchécoslovaques, voir *L'Union*, entre 1968 et 1971.

Sud, à Kaplice puis à Prague¹²⁰. Ces échanges démontrent la supériorité du football féminin tchécoslovaque en Europe : les Rémoises perdent six des sept rencontres disputées lors de leur tournée, dont un sévère 10-0 contre le Slavia de Prague. Cette dernière équipe présente d'ailleurs des statistiques impressionnantes pour la saison 1968/1969 : 59 matches, aucune défaite, 401 buts marqués contre 11 encaissés. Les voisines du Sparta font presque aussi bien : sur les 88 rencontres disputés entre 1968 et 1970, elles ont remporté 60 victoires pour seulement 17 défaites.

Cependant, les évolutions politiques que connaît le pays après août 1968 commencent à se faire ressentir. Les footballeuses rencontrent de plus en plus de difficultés pour se rendre à l'étranger. En juillet 1970, elles ne reçoivent pas l'autorisation de sortir du territoire pour prendre part à un tournoi organisé par le Stade de Reims et auquel doit participer la Juventus de Turin et Manchester¹²¹. L'achèvement du processus de « normalisation » en 1971 met un terme aux voyages des footballeuses tchécoslovaques en Europe occidentale. La fédération nationale de football admet que les jeunes filles puissent recevoir des formations étrangères mais leur interdit formellement de se rendre à l'étranger. Elle refuse par exemple l'invitation de l'association suisse à disputer des matches aller-retour qui devait avoir lieu entre septembre 1971 et janvier 1972¹²².

Les formations italiennes animent également la scène internationale. Mais, au contraire des équipes tchécoslovaques, elles se rendent rarement à l'étranger. Les *mercanti* qui encadrent la pratique préfèrent organiser des matches à domicile car cela leur assure d'être seuls responsables des finances. A partir de 1968, les Transalpines

¹²⁰ Archives de la fédération suisse de football, Dossier « Reise in die CSSR der Damen-Elite des FC Young-Fellows, 31 mars 1971 ».

¹²¹ *L'Union*, 2 juillet 1970.

¹²² Archives de la fédération suisse de football, « Correspondance entre les fédérations suisse et tchécoslovaque de football, 31 mars 1971- 21 juin 1971 », Carton football féminin, n°2.

accueillent les meilleures équipes européennes à Gênes, Milan, Turin, Rome et Naples. En 1970, leurs adversaires privilégiées sont les Rémoises : Italiennes et Françaises se rencontrent à cinq reprises au cours de l'année.

L'internationalisation du football féminin se concrétise également par les premiers transferts. La pratique permet notamment à deux joueuses tchécoslovaques de fuir leur pays : elles obtiennent l'asile politique en signant pour le BK Femina de Copenhague¹²³. Les deux fédérations italiennes sont les plus actives sur le marché. Elles cherchent à attirer les meilleures européennes repérées lors des nombreux tournois organisés dans la Péninsule. En 1969, une Danoise, Brigit Nielsen, et une Tchécoslovaque, Maria Scevikova, signent au Real Torino. Un an plus tard, un avocat tessinois prend contact avec Madeleine Boll pour qu'elle rejoigne l'équipe milanaise de Gomma Gomma. Dans la foulée, une autre suisse, Katy Moser, signe également en Italie. Les Françaises sont également attirées par le mirage italien : si Maryse Lesieur refuse une offre de Gênes, ses coéquipières rémoises, Nelly Reb et « Gibus », signent respectivement avec la Juventus de Turin et la Lazio de Rome. La capitale italienne est la destination privilégiée des joueuses anglaises : Sue Lopez s'engage pour la Lazio alors que Dot Cassel, elle aussi originaire de Southampton, joue pour l'équipe de Trastevere ; quant à la meneuse de jeu autrichienne, Monika Kraner, elle est recrutée par la Roma.

Ces footballeuses bénéficient de statuts différents. Madeleine Boll se rend à Milan uniquement pour les entraînements et les matches du samedi tout en poursuivant ses études en Suisse¹²⁴. En revanche, Nelly Reb, qui était ouvrière dans la région rémoise avant de rejoindre la capitale piémontaise, retrouve un emploi équivalent puisqu'elle

¹²³ Ibid.

¹²⁴ Entretien avec Madeleine Boll, 14 décembre 2004.

travaille à la chaîne chez FIAT. Elle s'entraîne le mardi et le vendredi soir et dispute les matches de championnats le samedi¹²⁵. La plupart occupent un emploi peu fatigant leur permettant de se consacrer presque entièrement au football ainsi qu'une prime à la signature¹²⁶. Enfin, des joueuses sont sans aucun doute de véritables professionnelles, notamment celles qui évoluent à Rome¹²⁷.

b) Le poids de l'Europe dans le football féminin mondial

Dans la seconde moitié des années 1960, les Européennes ne sont pas les seules à revendiquer le droit de jouer au football. La pratique est attestée un peu partout dans le monde. En Amérique latine, des jeunes filles jouent au football au Brésil¹²⁸ ainsi qu'en Uruguay. Dans ce dernier pays, le magazine *Gente y actualidad* accorde sa couverture à une joueuse de 19 ans, Claudina Vidal, qui aime le football mais ne peut pas le pratiquer¹²⁹. L'Argentine et le Mexique comptent également quelques footballeuses. Elles se trouvent rapidement mises sous la tutelle d'hommes d'affaires qui, à l'exemple de ce qui se passe dans certains pays du « Vieux Continent », souhaitent faire du jeu un spectacle rentable¹³⁰. Selon une enquête réalisée

¹²⁵ « Nelly Reb : une footballeuse d'exportation », *Miroir Sprint*, 29 septembre 1970.

¹²⁶ « La « footballeuse », dernière née des sportives, a fait son entrée européenne à Turin », *Le Monde*, 5 novembre 1969.

¹²⁷ Sue Lopez, *op. cit.*, pp. 47-48. On notera que l'auteur assure ne pas être une joueuse professionnelle mais ne dit rien sur ces activités extra-sportives alors qu'elle ne manque pas d'indiquer le métier exercé par ses coéquipières italiennes.

¹²⁸ *France Football* du 27 janvier 1970 publie la photographie d'une équipe avec comme légende « Elles ont conservé la beauté du geste ».

¹²⁹ « De como Claudina quiere jugar al futbol entre los hombres pero no la dejan », *Gente y actualidad*, dans *Miroir du Football*, 8 décembre 1971.

¹³⁰ Archives F.F.F., « Dossier FIEFF ».

par la FIFA, des femmes s'adonnent à la pratique au Costa Rica et au Guatemala. La pratique s'implante en Afrique et notamment au Cameroun. Quelques équipes sont formées à Douala en 1968 puis à Yaoundé deux ans plus tard¹³¹. Toujours selon l'enquête de la FIFA, des tentatives ont également eu lieu en Algérie pour implanter la pratique. Enfin, le continent asiatique n'est pas en reste puisqu'une fédération internationale y est créée en 1968 : la *Asian Football Ladies Confederation* (ALFC). Cette organisation regroupe Hong Kong, Malaisie, Singapour et Taiwan¹³².

Cependant, la situation dans ces pays n'est en rien comparable avec ce qui se passe en Europe. D'abord, le mouvement n'est pas aussi massif. Il s'agit souvent d'initiatives ponctuelles prises par quelques femmes isolées. Ce football féminin présente les mêmes caractéristiques que celui pratiqué en Europe avant 1965. Aussi n'est-il pas un phénomène qui s'inscrit dans les mouvements féministes. Certaines sportives du Tiers-monde qui s'adonnent aux joies du ballon rond font partie, pour reprendre les termes E.J. Hobsbawm, de cette petite portion de femmes exceptionnellement émancipée ou « avancée », essentiellement des épouses ou des filles issues des couches supérieures. En effet, en Asie par exemple, la présidente de l'ALFC n'est autre que Puan Sharifah Rodziah, épouse du chef de gouvernement de la Malaisie et dirigeant de football Tunku Abdul Rahman¹³³. Son objectif est de promouvoir le football féminin en Asie du Sud-Est. Mais dans ces parties du monde, les femmes ne peuvent espérer voir la pratique se développer dans les mêmes

¹³¹ A. Abena, C. Kandem, O. Tado, T. Terret, «Les Lionnes indomptables: histoire du football féminin au Cameroun», *Sport et genre*, vol.1, pp. 263-278.

¹³² Archives FIFA, *Correspondence with confederation*, AFC (1965-1970).

¹³³ Archives FIFA, *Correspondence with confederation*, AFC (1970-1976). Tengku Abdul Rahman a été le premier chef de gouvernement de la Malaisie indépendante de 1957 à 1970 et président de la fédération nationale de football jusqu'en 1970. Ses successeurs, Tun Abdul Razak puis, à partir de 1976, Datuk Hussein bin Onn, prirent également la présidence de la fédération de football lorsqu'ils accédèrent à la tête de l'Etat.

proportions qu'en Europe. Les conditions sociales, économiques et politiques n'y favorisent pas le développement du football féminin. D'ailleurs, la fédération asiatique peine à trouver des joueuses et, malgré le déroulement de quelques matches amicaux à Hong Kong en 1969 et 1970, elle compte sur les Européennes pour faire la promotion de ce sport. Dans cette perspective, ses dirigeantes prennent contact avec les hommes d'affaires italiens. Des équipes transalpines et françaises se produisent en Malaisie, en Thaïlande puis aux Philippines.

Les Européennes animent aussi la scène footballistique en Amérique du Nord, aux États-Unis et au Canada, ainsi que dans la zone Océanie, notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande. Si ces pays appartiennent au monde occidental et ont connu des mouvements féministes importants, il ne semble pas concerné par le développement du football féminin. Comme au cours de la décennie précédente, il est possible que la pratique existe, au moins aux États-Unis. Mais elle ne constitue pas un phénomène important et, de fait, n'attire pas l'attention. Les matches qui se déroulent en Amérique du Nord sont essentiellement le fait des Romaines et des Rémoises. En août 1970, elles font une tournée outre-Atlantique. Les équipes s'affrontent entre elles lors de rencontres disputées à New-York, Boston et Montréal devant plusieurs milliers de spectateurs, souvent issus de la communauté italienne. Il faudra encore attendre quelques années pour voir les sportives des autres continents s'affirmer dans le football féminin : aux débuts des années 1970, seules les Européennes favorisent une dynamique internationale, surtout les dirigeants italiens.

c) La création de la Fédération internationale et européenne de football féminin (FIEFF)

Rapidement, les hommes d'affaires et avocats turinois qui dirigent la FICF ne se contentent plus de ces parties amicales. Ils franchissent un nouveau pas en novembre 1969 avec la mise sur pied du premier championnat d'Europe des nations de football féminin. Les dirigeants italiens sont convaincus qu'une rencontre France-Italie ou Angleterre-Allemagne est bien plus séduisante et permet d'attirer un public plus important que les matches interclubs. Ils demandent donc aux différents responsables du football féminin en Europe de présenter de véritables sélections nationales. Mais si cela est possible en Italie, où les joueuses de l'équipe appartiennent à des clubs différents, l'absence de structures ne le permet pas dans les autres pays. Les organisateurs décident de passer outre et admettent qu'un club puisse se substituer à l'équipe nationale : l'équipe de Reims, renforcée par deux joueuses, l'une de Saint-Quentin et l'autre de Saint-Dizier, représente la France ; la sélection des Midlands porte les couleurs de l'Angleterre ; le BK Femina joue pour le Danemark. Les demi-finales sont disputées à Aoste et Novare alors que le match pour la troisième place, remporté par l'Angleterre devant la France, et la finale, gagnée par l'Italie, se déroulent à Turin¹³⁴.

Quelques mois plus tard, ces mêmes hommes d'affaires envisagent d'organiser une coupe du monde de football. Pour donner plus de crédibilité à leur projet, ils décident de fonder une fédération internationale. Ils convoquent une réunion en février 1970. Plusieurs pays européens y sont représentés : la Suisse par Pierre Stuby, président de l'Association romande de football féminin ; l'Allemagne par

¹³⁴ « La « footballeuse », dernière-née des sportives, a fait son entrée européenne à Turin » dans *Le Monde*, 5 novembre 1969.

Wachs et Hansen, responsables du club de Bad Neuenhar ; l'Angleterre par Harry Batt, membre de la *East Midlands Ladies Alliance* et dirigeant du club de Chiltern Valley. Les hommes d'affaires qui dirigent le football féminin en Autriche et au Mexique, Goldschmidt et Quintero, sont aussi présents. Tous s'entendent pour créer la Fédération internationale et européenne de football féminin (FIEFF), dont le siège est fixé à Turin. Ils en profitent pour élire les membres du bureau : le président est un juriste, le Dr Lucci ; le vice-président un avocat, Maître Zamparelli. Les conseillers sont tous des hommes d'affaires, dont Rambaudi, déjà président de la fédération italienne de football féminin. Enfin, on compte également Talarico, employé de la firme Martini Rossi qui est le principal sponsor de l'organisation, ainsi que le docteur Boero, en charge des questions médicales¹³⁵. En revanche, les dirigeantes de l'équipe danoise du BK Femina refusent l'offre des Italiens mais se disent disposées à participer aux compétitions organisées sous l'égide de la FIEFF. La perspective d'une Coupe du monde de football féminin les séduit particulièrement.

En effet, la nouvelle organisation compte sur cet événement pour faire sa promotion. Elle souhaite attirer à elle de nouveaux adhérents, notamment les places fortes du football féminin en Europe que sont les Pays-Bas, la Suède et la France. Selon les dirigeants turinois, l'équipe du Stade de Reims flirte trop souvent encore avec leurs concurrents romains. Logiquement, la première édition de la coupe du monde se déroule en Italie. Toutes les nations affiliées à la nouvelle organisation sont représentées : l'Angleterre par une sélection des Midlands ; l'Autriche par une équipe viennoise ; l'Allemagne de l'Ouest par une sélection composée des meilleures joueuses de Bad Neuenhar, Illertissen, Wörrstadt et Ochtendung ; la Suisse par une sélection de l'Association romande de football féminin. Comme convenu, les Danoises acceptent

¹³⁵ Sur la composition du bureau, Archives FIFA, *Correspondences with national association*, Suède (1939-1974). Cf. Annexe 7.

l'invitation bien qu'elles ne siègent pas au sein de la FIEFF. Une formation mexicaine est également présente. Les sept équipes se retrouvent à Salerno, ville située au sud de Naples, en juillet 1970.

La compétition marque une consécration pour la pratique. De cette manière, les femmes peuvent s'identifier un peu plus au football masculin et disputer la plus grande épreuve de ballon rond. Pour l'occasion, les joueuses ont même revêtu des tenues aux couleurs nationales, identiques à celles portées par les hommes. Cependant, plusieurs dirigeants déchantent rapidement. En effet, le déroulement du tournoi révèle les véritables intentions des Turinois. Selon leur logique mercantile, ceux-ci comptent sur une finale entre l'Italie, le pays organisateur, et le Danemark, la meilleure équipe d'Europe présente à Salerno, pour attirer un nombre important de spectateurs et dégager de juteux bénéfices. Or, le tirage au sort des demi-finales désigne ces deux équipes comme adversaires directs. Les organisateurs refusent donc de le valider et décident arbitrairement des rencontres : ainsi, leurs protégées affrontent la modeste équipe suisse alors que les Danoises jouent contre la sélection anglaise. Les dirigeants britanniques et suisses protestent vigoureusement contre cet arrangement¹³⁶. Naturellement, Danoises et Italiennes passent sans encombre le stade des demi-finales et se retrouvent pour la finale. Le BK Femina de Copenhague l'emporte et la FIEFF déclare le Danemark champion du monde de football féminin.

¹³⁶ Jean Boll, président de l'Association romande de football féminin, témoigne de cette affaire dans un courrier adressé à l'UEFA deux ans plus tard, Archives de la Fédération suisse de football, « Lettre de Jean Boll à l'UEFA, 7 janvier 1972 ».

La seconde moitié des années 1960 marque donc une rupture dans l'histoire du football féminin. A la faveur des mouvements féministes, la pratique prend de l'ampleur et s'impose avec la même force dans la plupart des sociétés européennes. Ce développement ne laisse pas sans réactions les différents acteurs du monde footballistique.

CHAPITRE VI :

La reconnaissance officielle du football

féminin

Le développement du football féminin et la capacité des pratiquantes à s'organiser au niveau international ne laissent plus le monde du ballon rond indifférent. Médias, spectateurs et instances fédérales débattent alors de l'opportunité de reconnaître la pratique et d'intégrer les femmes. Cependant, l'activité de la FIEFF oblige bientôt les principaux décideurs à opter pour une action coordonnée au niveau européen.

1. L'attentisme des milieux footballistiques

a) Spectateurs et médias

A partir de 1965, le football féminin suscite de plus en plus la curiosité et en premier celle du public. On l'a vu, plusieurs clubs mettent en place des sections féminines ou s'entendent avec celles déjà existantes en vue de leur faire disputer des matches dont le seul objectif est d'améliorer l'affluence au stade. Comme ces équipes masculines évoluent dans des championnats régionaux ou nationaux, les femmes bénéficient d'enceintes sportives pouvant accueillir plusieurs centaines, voire plusieurs

milliers de spectateurs. Elles jouent le plus souvent en levée de rideau, c'est à dire que leur rencontre précède celle de leurs homologues masculins. Ce dispositif rencontre le succès escompté. Le journal *Kicker* donne l'exemple d'un club du Nord de l'Allemagne qui a invité deux équipes féminines à se produire sur sa pelouse :

« 4000 spectateurs, contre habituellement 2400 en moyenne, voyaient en ouverture de la rencontre de Regionalliga SV Itzehoe 09 contre BremerHaven 93 le premier grand match de football féminin dans le Schleswig-Holstein. Une combinaison S.V. Itzehoe et Norddeutsche Rundschau fut battu par TSV Oldendorf 1 : 2. Le football féminin est en marche ! »¹³⁷

Quelques jours plus tard, le football féminin fait son apparition dans la « très conservatrice Stuttgart », pour reprendre les mots du *Kicker*, en levée de rideau d'un match de première division opposant le VFB à Bielefeld devant plus de 10 000 personnes alors que dans la Ruhr, à Gelsenkirchen, ils sont 30 000 à venir voir jouer les femmes avant une rencontre de Schalke 04¹³⁸. Autre exemple, dans l'Hexagone, 5000 Champenois peuvent assister en août 1968 à une opposition entre les équipes féminines de Reims et de Schwindratzheim en ouverture du match de deuxième division opposant le Stade de Reims à Valenciennes¹³⁹. En décembre de la même année, les Rémoises affrontent une autre équipe alsacienne avant la rencontre de Coupe d'Europe entre Metz et Kosice.

Bien entendu, le nombre de spectateurs est beaucoup moins élevé lorsqu'il s'agit de rencontre exclusivement féminine. En Allemagne, certaines équipes attirent

¹³⁷ *Kicker*, 22 octobre 1970

¹³⁸ *Kicker*, 26 octobre 1970.

¹³⁹ *L'Union*, 19 et 26 août 1968.

tout de même près de 2000 personnes, ce qui est parfois plus que pour les équipes masculines¹⁴⁰. Mais selon les témoignages de Sue Lopez et de Madeleine Boll, les rencontres du championnat italien de football féminin se déroulent devant quelques centaines de spectateurs alors que les stades peuvent en contenir plusieurs milliers¹⁴¹. Les affiches internationales font un peu mieux. En France, l'équipe la plus populaire du pays, le football club féminin de Reims, parvient à réunir 1 500 curieux au stade Auguste Delaune en septembre 1970 pour une rencontre contre la sélection nationale italienne¹⁴². Une tournée du Slavia Kaplice dans la région champenoise l'année suivante ne suscite pas le même enthousiasme : 428 entrées enregistrées à Reims, 306 à Troyes, 522 à Laon, 352 à Charleville¹⁴³. En fait, seules les matches internationaux organisés par les *mercanti* italiens, notamment dans le cadre des championnats d'Europe et du monde, sont suivis par plusieurs milliers de personnes : respectivement 5 000 et 4 500 se rendent à Aoste et Novare pour les demi-finales du premier championnat d'Europe ; 14 000 à Turin pour voir la finale entre l'Italie et le Danemark. La moindre affluence, 10 000 spectateurs, enregistrée pour la finale de la coupe du monde 1970 s'explique par la plus faible capacité du stade de Salerne qui accueille la compétition.

Les médias s'intéressent également à ce nouveau phénomène. Outre la presse sportive et d'information qui multiplie les articles, les principales chaînes de télévision européennes suivent de près l'évolution des footballeuses. En mars 1969, des équipes de l'ORTF se rendent à Soissons pour faire un reportage sur la formation locale avant sa rencontre contre le grand frère rémois. La télévision française retransmet également

¹⁴⁰ « Damen-Fussball : doch nur eine Mode ? », Coupures de presse, Archives du DFB, Dossier football féminin.

¹⁴¹ Entretien avec M. Boll, 14 décembre 2004 ainsi que S. Lopez, *Women on the ball*, op. cit.

¹⁴² *L'Union*, 15 septembre 1970.

¹⁴³ Archives F.F.F., « Dossier FIEFF ».

certaines matches comme le France-Italie disputé à Reims en septembre 1970¹⁴⁴. En Suède, un programme consacré au football ne manque pas de rappeler l'existence d'une pratique féminine et recueille le témoignage de jeunes footballeuses¹⁴⁵. La télévision suisse romande ainsi que la RAI en Italie accordent aussi quelques heures aux activités des fédérations de football féminin dans leur pays.

Cet intérêt ne signifie pas pour autant que le mouvement footballistique soit favorable à un développement du jeu féminin. Dans un premier temps, il s'agit pour le public, essentiellement masculin, de venir se distraire avant d'assister à « la vraie rencontre », c'est à dire celle que doit disputer leur équipe masculine favorite. Comme le rappelle un magazine suisse, on se rend à un match de football féminin comme au cirque ou à un gala de catch féminin¹⁴⁶. Dans son article sur le premier championnat d'Europe, l'envoyé spécial du journal *Le Monde* décrit, pour la condamner, l'ambiance qui règne dans les tribunes :

« Il convient aussi de se garder des moqueries trop faciles, voire des réflexions plus ou moins scabreuses qui ne manquent pas de jaillir des tribunes et l'insistance de ce spectateur turinois à vanter le jeu de jambes du capitaine de l'équipe italienne devrait certainement être banni du parfait supporter »¹⁴⁷

¹⁴⁴ Pierre Geoffroy signale régulièrement les reportages de la télévision dans le journal *L'Union* entre 1968 et 1971.

¹⁴⁵ Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2.

¹⁴⁶ « Damenfussball : Plausch oder ernste Wirklichkeit? », Coupures de presse de *Sport* datées de 1971 et conservées par la fédération suisse de football, Dossier Football féminin, carton n°1.

¹⁴⁷ *Le Monde*, 5 novembre 1969.

Mais la persévérance des joueuses, le sérieux affiché ainsi que la qualité du jeu conduisent rapidement le monde du football à modifier son discours à l'égard de la pratique ; les spécialistes la considèrent plus sérieusement. Dans cette perspective, on relance le débat sur une éventuelle reconnaissance du football féminin. Deux tendances se dégagent rapidement.

Tout d'abord, du fait du sens et de la signification qui sont accordés au ballon rond dans la société, certains « idéologues » manifestent une opposition viscérale à ce qu'ils considèrent être une « intrusion du sexe faible ». Cependant, les critiques ne portent plus sur une éventuelle « masculinisation » de la femme, bien que ce thème apparaisse encore dans certains discours relatifs à la pratique, notamment dans *France Football*. En effet, les progrès de la science médicale et les prestations des femmes dans les disciplines olympiques ne permettent plus aux contempteurs du football féminin de se réfugier derrière des discours relatifs à « l'incapacité physique du sexe faible ». Les médecins notent que la pratique du basket-ball et du hand-ball avait permis de démontrer que les femmes « ne craignaient pas les coups ». De même, elle n'avait pas « déterminé de surmenage dangereux, tant pour l'appareil cardiovasculaire que pour le système nerveux »¹⁴⁸. Les problèmes spécifiques liés à la pratique féminine se posent alors dans les mêmes termes que dans les autres sports. Les spécialistes préconisent l'interdiction de jouer pendant la grossesse, l'adoption d'une protection spéciale pour la poitrine ainsi que les conséquences des périodes menstruelles sur les performances des joueuses. De même, comme pour les autres disciplines, il suffira d'adapter les règlements en tenant compte du volume d'oxygène moins important et de la musculature « plus frêle » des femmes. Les médecins conseillent de diminuer le temps de jeu ainsi que la taille du ballon. Ils précisent

¹⁴⁸ Selon le rapport de 1969 rédigé par deux médecins français, membre de la commission centrale médicale de la Fédération de football.

qu'un paramètre supplémentaire doit être pris en compte dans le cas du football : le jeu de tête. Selon les études, cette technique sollicite des vertèbres cervicales qui, chez la femme, sont mal protégées par les muscles du cou. Elles devraient donc s'abstenir d'utiliser cette partie du corps.

Mais cela paraît bien mince pour convaincre l'opinion publique que le football n'est pas un sport féminin. Aussi les critiques se portent-elles sur les véritables enjeux de la pratique: elle est une affaire bien trop sérieuse et respectable pour être pratiquée par les femmes. Autrement dit, c'est bien leur volonté de s'affirmer, elles aussi, comme les représentantes éventuelles d'un club, d'une région ou de la Nation qui est condamnée par quelques éléments du mouvement sportif. Ils craignent que les footballeuses, soutenues par les médias et le public, bénéficient de la même considération que les hommes. Leur crainte semble fondée puisque la pratique féminine, en tant que spectacle, parvient déjà à concurrencer le football masculin. Un article allemand souligne que, dans certains villages, les femmes jouent un rôle de premier plan et relèguent ainsi les hommes sur le bord de la touche¹⁴⁹. Ces thèmes sont aussi exploités par les rubriques « Opinions » ou les tribunes des journaux sportifs européens. Le journal *Kicker* rappelle notamment que, contrairement aux autres sports, le football est comme la politique, c'est à dire un domaine exclusivement masculin¹⁵⁰. En Suisse, *La Semaine sportive* publie en mai 1970 un réquisitoire qui condamne sévèrement cette tentative de confusion entre les jeux féminins et masculins :

¹⁴⁹ Archives du DFB, « Damen-Fussball : doch nur eine Mode ? », Coupures de presse, Carton football féminin.

¹⁵⁰ *Kicker*, 26 octobre 1970.

« Le bougre (le football féminin) mettant les bouchées doubles et ne se refusant pas les lumières de la télévision, il convient de le tenir dans les limites raisonnables et non pas de le laisser nous envahir. La mauvaise herbe pousse vite (...). Ces dames ont su vite copier « leurs maîtres » : ça se roule par terre au moindre choc et ça prend des allures de vedettes »¹⁵¹

Un chroniqueur de *France Football*, Roger Chabaud, use du même ton sous la rubrique « Propos d'un provincial » publiée le 29 septembre 1970. Selon lui, les femmes qui souhaitent taper dans le ballon rond peuvent s'exécuter mais dans un « coin ou en salle », et non sur les terrains de football devant des caméras et des spectateurs¹⁵². Une semaine plus tôt, un lecteur avait déjà stigmatisé les femmes :

« Certes, la télévision française nous a progressivement habitués à des pantalonades de plus en plus grotesques. Mais avec France-Italie (féminin), on a encore franchi quelques degrés dans la mascarade. Car en l'occurrence, on se prend au sérieux, avec exécution des hymnes nationaux. Tout cela sous le haut patronage de l'ORTF qui consacra une heure à ces ébats mais pas une minute, même en différé, à la finale intercontinentale (masculine) Feynoord-Estudiantes. On croit rêver ! »¹⁵³

L'auteur se défend d'être anti-féministe : il prétend être tout à fait favorable à ce que certaines femmes exceptionnelles, comme Golda Meir ou Indira Gandhi, occupent de

¹⁵¹ « Le football féminin ne sera jamais qu'une caricature du vrai football », *La Semaine sportive*, mai 1970.

¹⁵² « Les chouteuses dans les tribunes », *France Football*, 29 septembre 1970.

¹⁵³ R. Vergne, « Au risque de vous déplaire », *France Football*, 22 septembre 1970.

hautes responsabilités sans pour autant admettre que l'autre sexe puisse jouer au football. Selon lui, ce sport contribuerait à dégrader l'image de la femme.

En cherchant ainsi à masquer son anti-féminisme, l'auteur prouve qu'il a bien conscience d'être à contre-courant des mouvements sociaux et, de ce fait, qu'il n'est pas de bon ton de manifester une aversion à l'égard du football féminin. Le titre donné à son article, « Au risque de vous déplaire », est en cela évocateur. Mais il ajoute qu'il assume parfaitement sa position minoritaire. De manière générale, les milieux du ballon rond se sont en effet montrés beaucoup plus prudents. Même les rédactions des journaux sportifs comme *France Football* ou *Kicker* qui, on l'a vu, n'hésitent pas à publier quelques textes qui condamnent de manière violente la pratique, restent modérées dans leur position. L'explication est sans doute à rechercher dans les pressions exercées par le contexte social. Plusieurs analyses établissent un lien direct entre le football féminin et le combat mené par les Européennes pour leur émancipation. L'utilisation systématique des termes « amazone », « suffragette », « féministe en crampons » ou encore « femmes progressistes » pour présenter les footballeuses est révélatrice de ce point de vue. En Angleterre, le journal *The Times* compare à plusieurs reprises les joueuses à la féministe Pankhurst. L'objectif est de ne pas manifester trop ouvertement son opposition à un moment où l'opinion publique est particulièrement sensible aux questions relatives à l'égalité des sexes. Plusieurs journaux se gardent bien de prendre position sur le sujet et se contentent de signaler à leurs lecteurs l'existence d'une pratique féminine ainsi que les différentes activités des clubs et des fédérations. D'autres dénigrent le jeu féminin plus subtilement, en usant parfois de la dérision ou en publiant des clichés représentant des footballeuses en mauvaise posture. Dans sa première référence faite au football féminin le 2 novembre 1970, la *Süddeutsche Zeitung* revient de manière très neutre sur la rencontre R.F.A.-

Italie disputée à Bad Neuenhar. Mais la rédaction illustre ses propos par la photographie d'une joueuse allemande allongée au sol pour cause de blessure et qui s'apprête à être évacuée par des brancardiers¹⁵⁴. Autre exemple, en mars 1971, *France Football* reprend un article paru dans un journal zurichois présentant un match en salle avec le commentaire suivant :

*« L'émancipation de la femme : la femme suisse a le droit de vote et le droit d'encaisser des buts. En voici un, magnifique, concédé lors du match féminin Young Fellows-Saint Gall en tournoi en salle à Zurich »*¹⁵⁵.

Dans le même temps, le mouvement footballistique espère et croit en un prochain reflux de la pratique. L'interaction entre football féminin et féminisme n'est pas sans rappeler les tentatives qui avaient eu lieu au cours de l'entre-deux-guerres pour implanter le jeu. Plusieurs discours font référence aux joueuses des années 1920 et 1930 pour rappeler leur échec. Selon eux, le football féminin avait également profité des mouvements d'émancipation développés pendant et au lendemain du premier conflit mondial. Jacques Ferran ne manque pas de revenir sur cet épisode lors de son entretien avec la capitaine de l'équipe de France dans les locaux de *France Football* :

*« Comme je lui rappelais que le football féminin avant-guerre avait pris un certain essor et qu'il était retombé, elle me répondit que les choses ont changé et qu'aujourd'hui les femmes savent ce qu'elles veulent et n'ont pas peur de vouloir »*¹⁵⁶

¹⁵⁴ *Süddeutsche Zeitung*, 2 novembre 1970.

¹⁵⁵ *France Football*, 2 mars 1971.

¹⁵⁶ « Les Femmes, le football et *France Football* », *France Football*, 13 juillet 1971.

Roger Chabaud revient également sur ce football féminin des années folles : « *J'ai assisté gamin à une rencontre entre Alésiennes et Marseillaises, à la prairie de Sarlande. Personne n'eut envie de revoir ça, ni de recommencer. On est sérieux à Alès. Divertissement d'un moment, de mauvais aloi. Il fallait arrêter la pantomime, voilà tout* »¹⁵⁷. L'auteur va même jusqu'à affirmer que la pratique du football par les femmes dans les années 1930 était un signe de décadence des sociétés européennes annonçant le « désastre de 1940 ». En fait, il fait référence à une rencontre de propagande disputée par deux équipes du CASG Marseille à Alès. Dans tous les cas, il s'agit d'une mémoire sélective. Ces discours ne reviennent pas sur ces rencontres internationales féminines qui attiraient plusieurs milliers de spectateurs en France comme en Grande-Bretagne. D'ailleurs, la presse britannique ne fait pas mention non plus des succès rencontrés par les munitionnettes pendant la Première guerre mondiale. Quant aux journaux allemands, ils se contentent de rappeler la tentative manquée de cette jeune femme qui avait essayé d'implanter la pratique à Francfort en 1930¹⁵⁸.

Aussi pense-t-on que ce renouveau de la pratique connaîtra le même sort que celui de l'Entre-deux-guerres : il n'est qu'un effet de mode qui disparaîtra avec l'extinction progressive des mouvements féministes.

Les idéologues du ballon rond et, plus largement, le mouvement footballistique adoptent une position attentiste : sans encourager le développement du jeu, il est nécessaire de reconnaître les femmes et de les encadrer pour ne pas laisser les hommes d'affaires en faire un spectacle de cirque qui entacherait la bonne réputation de ce sport. De même, ils demandent aux jeunes filles de faire preuve de patience avant de se lancer sur les pelouses car il est indispensable qu'elles développent leurs

¹⁵⁷ « Les chouteuses dans les tribunes », *France Football*, 29 septembre 1970.

¹⁵⁸ Voir par exemple *Kicker*, 26 octobre 1970.

compétences techniques. C'est cette stratégie que les principaux journaux sportifs proposent aux fédérations nationales. Cependant, en Italie et en France, une fraction du mouvement sportif apporte ouvertement son soutien aux femmes.

b) Les « Maisons rouges » et le football féminin

En France et en Italie, le football féminin présente une particularité qui trouve son origine dans la place spécifique qu'occupent les partis communistes dans les sociétés de ces deux pays. En effet, au cours des années 1960, tant le PCI que le PCF tentent de séduire les femmes et cherchent à les intégrer à leurs différentes structures, qu'elles soient sportives, syndicales ou simplement féminines¹⁵⁹. Cela a pu s'observer également au niveau du football féminin¹⁶⁰. En France comme en Italie, les partis communistes ne s'investissent pas directement dans la gestion de la pratique. Mais des organisations ou des journaux, ayant appartenu à ces partis et sensibles à leur idéologie, encouragent le développement du jeu.

En avril 1968, au moment où les hommes d'affaires romains et turinois s'accordent pour fonder la Fédération italienne de football féminin, certaines pratiquantes comprennent quelles sont les véritables intentions de leurs dirigeants. Elles dénoncent l'aspect mercantile de l'organisation et l'importance accordée à un

¹⁵⁹ M. Sineau, « Droit et démocratie », dans G. Duby, M. Perrot, *op.cit.*, p. 651. Sur l'histoire de ces deux partis, voir M. Lazar, *Maisons rouges. Les partis communistes français et italiens de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992.

¹⁶⁰ Cela aurait aussi pu être le cas en Finlande où le parti communiste joue un rôle important dans la société. Mais en raison du faible intérêt manifesté par les Finnoises à l'égard du ballon rond, la fédération sportive ouvrière du pays ne semble pas s'être investie dans le développement du jeu. Sur cette organisation et les activités sportives pratiquées dans les 1960-1970, voir les Archives de l'UNESCO, « SHC 72/CONF. 22/3, p. 46-49 »

football féminin d'élite. Selon ces joueuses, la pratique devrait s'ouvrir au plus grand nombre. Aussi décident-elles de fonder des sections en marge de la FICF. Dans cette perspective, elles peuvent compter sur le soutien de l'*Unione Italiana dello Sport Popolare* (UISP). Fondée en 1948 et subventionnée jusqu'en 1964 par le PCI¹⁶¹, cette association milite en faveur d'un sport ouvert à tous et fustige également l'exploitation commerciale du football féminin. Ses responsables décident de développer la pratique pour proposer une alternative à la vision mercantile de la FICF. Cinq équipes sont formées : deux dans les fiefs communistes d'Émilie Romagne, à Bologne et Parme, deux à Milan et une à Turin. En mai 1968 débute le premier championnat organisé sous l'égide de l'UISP¹⁶². Les matches se déroulent pendant l'été : la section de football féminin de Bologne (*SCF Bologna*) remporte son premier titre de championne en décembre de la même année¹⁶³. En 1970, au moment où les dirigeants romains quittent la FICF pour fonder la FIGCF, trois organisations gèrent donc le football féminin en Italie. Et l'UISP parvient plus ou moins à concurrencer les deux autres fédérations. La pratique continue à s'implanter dans les bastions communistes : à Bologne et à Parme donc, mais aussi à Modène, qui accueille chaque année le tournoi final du championnat, à La Spezia et à Sienne. On en trouve également dans les régions où le PCI obtient traditionnellement entre 30 et 40% aux différentes échéances électorales : deux à Savone et Milan, une à Turin, Piacenza et Mestre, près de Venise. En revanche, là où il réalise moins de 30% des suffrages, aucune équipe n'est

¹⁶¹ Sur l'histoire de l'UISP, voir notamment F. Archambault, « Communisme et football : les possibilités d'un football populaire dans l'Italie républicaine », dans P. Dietschy et *alii*, *Sport et idéologie*, Besançon, CESH, 2004.

¹⁶² « Ragazzi alla ribalta anche nel calcio » dans *Il Discobolo*, N° 42, novembre-décembre 1968.

¹⁶³ *Il Discobolo*, N°43, janvier 1969.

constituée, excepté à Pordenone dans le Frioul¹⁶⁴. Au total, l'UISP compte dix-huit formations alors que la FIGCF et la FICF en dénombrent environ trente chacune.

Ce soutien du mouvement communiste se manifeste sous une autre forme en France. Si la Fédération gymnique et sportive et du travail (FSGT) n'a pas intégré de sections de football féminin, plusieurs journaux appartenant ou ayant appartenu au groupe de presse du parti communiste ont apporté leur soutien aux footballeuses, en particulier *Miroir Sprint* et *Miroir du football*. Ces deux hebdomadaires sont tous les deux opposés à l'évolution mercantile du ballon rond et stigmatisent la politique développée par la fédération française de football. Dans cette perspective, ils adoptent d'autres positions sur le jeu que leurs concurrents *France Football* et *L'Équipe*. Cela s'observe également au niveau du football féminin et en premier lieu sur la question de la pratique féminine au cours des années 1920. Alors que, on l'a vu, *France Football* la présente comme un échec sportif et insiste sur la faiblesse du jeu, la presse communiste revient sur les rencontres internationales, et plus particulièrement les France-Angleterre qui avaient suscité l'enthousiasme des foules. *Miroir Sprint* et *Miroir du football* illustrent leur propos par la manchette du *Miroir des sports* du 4 novembre 1920 présentant une joueuse anglaise frappant avec vigueur et habileté dans le ballon¹⁶⁵. Ils rappellent que l'une de ces rencontres s'était disputée au stade Pershing devant 10 000 spectateurs et insistent sur le succès populaire remporté par l'équipe tricolore lors de sa tournée en Grande-Bretagne :

¹⁶⁴ Sur les résultats électoraux du PCI, voir M. Lazar, « Maisons rouges », *op. cit.*, Paris, Aubier, 1992. Sur le football féminin au sein de l'UISP en 1970, « Una Esperanza che non degenera » dans *Il Discobolo*, n° 61, octobre 1970, pp. 26-27.

¹⁶⁵ *Miroir Sprint*, 22 septembre 1970. Le *Miroir du football* revient aussi en ces termes sur le football féminin des années 1920 dans son édition du 8 décembre 1971

« La première tournée de l'équipe de France fut un triomphe(...). En 1921, une nouvelle tournée valut à l'équipe de France un grand nombre de succès »¹⁶⁶

Citant le témoignage d'Alice Milliat, la rédaction rappelle l'effervescence suscitée par les Françaises lors de leur séjour outre-Manche ainsi que l'accueil enthousiaste reçu dans les différentes villes visitées. De même, les deux hebdomadaires justifient le déclin de la pratique à partir du milieu des années 1920 par le manque de soutien de la Fédération française de football, l'occasion pour eux de réaffirmer leur opposition à cette organisation. Pour cette presse contestataire, le football féminin des années 1970 est légitime puisque ses pratiquantes s'inscrivent dans la même dynamique que leurs aînées :

« Elles sont, historiquement, les dignes descendantes de ces femmes coiffées de béret, qui, en 1918, profitèrent de l'émancipation due à la grande guerre pour se mettre à taper dans un ballon »¹⁶⁷

Expression du mouvement féministe et facteur d'émancipation¹⁶⁸, la pratique doit donc être considérée par le grand public comme l'égale du football masculin.

Ce soutien de la presse communiste s'observe également dans les discours sur la qualité du jeu déployé par les femmes. Contrairement aux chroniqueurs de *France Football*, les hebdomadaires rouges assurent que le niveau technique est tout à fait correct. Dans son édition du 22 septembre, *Miroir Sprint* titre en couverture :

¹⁶⁶ *Miroir Sprint*, 22 septembre 1970.

¹⁶⁷ *Miroir Sprint*, 22 septembre 1970.

¹⁶⁸ *Miroir Sprint*, Novembre 1969. Ce thème sera repris plus tard par D. Watrin, « Le Football féminin devant un mur de préjugés » dans *Miroir du football*, 6 septembre 1972.

« *France-Italie l'a prouvé : les femmes dignes du ballon rond* ». Le *Miroir du football* constate à juste titre que, si le niveau reste faible chez celles qui découvrent le football trop tardivement, les jeunes qui se sont mêlées aux matches de garçons ont de meilleures qualités techniques et tactiques¹⁶⁹. La mixité devrait donc être encouragée pour les plus jeunes. De même, on assure que la marge de progrès du football féminin est encore importante. Quelques mois plus tard, le même journal se dit confiant en l'avenir de la pratique :

« *La rapidité avec laquelle certains progrès sont accomplis, tant sur le plan de la maîtrise du ballon que celui de la circulation, peut donner à penser que d'ici quelques années nous assisterons à des rencontres spectaculaires et intéressantes* »¹⁷⁰

Pour cela, *Miroir Sprint* et *Miroir du Football* demandent aux femmes de ne pas prendre exemple sur les hommes. C'est également la position de *France Football*. Mais, alors que ce dernier journal invoque le risque de la confusion des genres -ce qui constitue une aberration pour les deux hebdomadaires communistes-, *Miroir Sprint* et *Miroir du Football* y voient le danger de reproduire un jeu complètement sclérosé et ennuyeux susceptible de condamner la pratique. Ce n'est pas l'aspect technique du football masculin qui est dénoncé ici, mais uniquement sa dimension tactique. En effet, ces hebdomadaires n'ont de cesse de fustiger la commercialisation croissante du ballon rond et ses conséquences néfastes sur les systèmes de jeu. Selon eux, les intérêts financiers ont conduit les entraîneurs à opter pour des schémas tactiques de plus en plus fermés et défensifs. Ils encouragent donc les femmes à pratiquer le football avec

¹⁶⁹ *Miroir du football*, 8 décembre 1971.

¹⁷⁰ *Miroir du football*, 6 septembre 1972.

des garçons dès leur plus jeune âge pour pouvoir progresser plus rapidement au niveau technique. Cependant, elles doivent prendre leur distance avec le jeu développé par les équipes masculines :

« Il est bien évident que si les hommes considèrent, quand les intérêts financiers sont en jeu, que le football consiste à empêcher l'adversaire de marquer un but en plaçant huit joueurs devant la cage pour défendre l'accès et en utilisant des procédés anti-sportifs, les femmes ne sont pas du tout obligées de croire que c'est la vérité »¹⁷¹

Ces hebdomadaires ne manquent pas de saluer le caractère offensif du football féminin. Le *Miroir du football* se félicite de la large victoire de l'équipe de France contre l'Irlande du Nord par quatre buts à zéro. En revanche, elles n'hésitent pas à condamner la pratique lorsqu'elle s'apparente à celle de son homologue masculin. Raymond Pointu note à propos de la rencontre France-Italie disputée à Reims en septembre 1970 :

« Pour leur part, les Italiennes pratiquèrent un football plus dépouillé, plus incisif, proche en un mot du catenaccio. Nous avons trouvé, sans grande surprise, sur le terrain du stade Delaune, les marques du jeu masculin transalpin : bétonneur, arrêt de la balle avec les mains lorsqu'une joueuse est passée, coups de pied intempestifs au moment de l'exécution des coups-francs, dégagement en touche, mimiques de la douleur après un contact. »¹⁷²

¹⁷¹ *Miroir du football*, 21 février 1973.

¹⁷² *Miroir Sprint*, 22 septembre 1970.

Pour se préserver de ce cynisme économique, la presse communiste encourage les femmes à créer une 4F, c'est à dire une fédération française de football féminin. Elle propose que le nouvel organe soit complètement autonome et capable de contester l'autorité des instances fédérales masculines.

Enfin, *Miroir sprint* et *Miroir du football* soutiennent le développement du football féminin car il doit contribuer à la moralisation des milieux footballistiques. A l'inverse de *France Football* qui espère que la pratique féminine n'est qu'un effet de mode qui disparaîtra avec l'affaiblissement progressif des mouvements féministes, les journaux de gauche croient en l'avenir du football féminin. Mieux, les femmes doivent devenir un exemple pour les hommes. Tout d'abord, parce qu'elles pratiquent un jeu sans brutalité et collectif. Ce qui contraste avec le football masculin, jugé trop individualiste et trop violent :

« Par l'entremise de cette absence de brutalité dans un match, il serait bien que les femmes parviennent à être exemplaires pour les hommes. Elles devraient aussi tendre à retrouver l'esprit du football qui est d'être pratiqué en passe, sans effort individualiste »¹⁷³

Les hebdomadaires communistes se font également les chantres du football amateur. Ils publient plusieurs articles qui condamnent les salaires perçus par les joueurs professionnels et se plaisent à présenter ces footballeuses qui parviennent à concilier leur passion avec un travail salarié. Après avoir publié un article sur Nelly Reb, cette ouvrière rémoise qui s'engage à jouer pour la Juventus tout en travaillant à la chaîne chez FIAT, la rédaction s'intéresse au cas de Michèle Wolf, capitaine de l'équipe de

¹⁷³ *Miroir du football*, 21 février 1973.

France. Elle est vendeuse dans une épicerie, emploi qui l'oblige « à déménager des caisses et à travailler très dure »¹⁷⁴. Ce soutien de la presse communiste se manifestera jusqu'aux milieux des années 1970, même après la reconnaissance du football féminin par les différentes fédérations nationales.

c) Les premières reconnaissances

A partir de 1969, certaines fédérations se résolvent à reconnaître partiellement le football féminin. Il ne s'agit pas d'impulser une politique de développement mais de valider les initiatives prises par les clubs et les ligues. Plus proches du terrain, ceux-ci se rendent compte de l'engouement suscité par la pratique et interpellent leurs instances fédérales. Dans l'Hexagone, certains clubs comme le Stade de Reims, qui accueille régulièrement les jeunes footballeuses de la ville au stade Auguste Delaune, ainsi que des ligues régionales de Champagne, d'Alsace, du Lyonnais et du Sud-Est demandent à la FFF l'autorisation de créer des commissions de football féminin au niveau départemental ou régional. Le 30 août 1969, le conseil fédéral abolit un privilège masculin en accordant le droit pour les clubs de reconnaître le football féminin :

« Le conseil donne son accord de principe en vue de la création de sections féminines au sein des clubs affiliés à la Fédération française de football. Les ligues régionales auront donc la latitude de délivrer des

¹⁷⁴ *Miroir du football*, 31 octobre 1973.

*licences dans les mêmes conditions que pour les joueurs »*¹⁷⁵

De fait, les ligues sont désormais chargées d'organiser un championnat dans leur circonscription respective. Quelques mois plus tard, en mars 1970, la FFF s'engage à son tour à s'investir directement dans la gestion du football féminin et crée une commission au niveau national. Le processus est identique en Suède où, sur les 24 districts que compte la fédération, sept ont décidé d'intégrer les femmes et d'organiser des championnats à partir de 1968¹⁷⁶ : les *Stockholms* et *Göteborgs Fotbollförbund* ainsi que ceux alentour du Västergötland et du Uppland; le *Västerviks Fotbollförbund* où le football féminin est particulièrement, notamment dans la ville d'Umeå ; le *Skåne Fotbollförbund*, qui compte des équipes à Malmö et Lund, ainsi que le *Närkes Fotbollförbund*. De même, certaines associations masculines acceptent de prêter leur terrain aux femmes. Les organisateurs de la *Saint Eric's Cup*, le tournoi de jeunes le plus populaire du pays, invitent des équipes de jeunes filles lors de l'édition 1969¹⁷⁷. Logiquement, la fédération suédoise reconnaît la pratique en 1970 et s'engage à créer une commission féminine pour l'année suivante. Outre-Rhin, les ligues et les clubs, qui prêtent déjà leur terrain aux sections féminines malgré l'interdiction prononcée par le DFB en 1955, font également pression pour que le conseil fédéral mette la question de la reconnaissance du football féminin à l'ordre du jour. Dès 1967, l'association bavaroise avait soumis cette idée aux principaux

¹⁷⁵ France Football Officiel, N°1223, 17 septembre 1969.

¹⁷⁶ Archives de la fédération suisse de football, « Bericht der U.E.F.A. über Frauenfussball, 1970 », carton Football Féminin, n°2.

¹⁷⁷ J. Hjelun, E. Olofsson, « A breakthrough: women's football in Sweden », dans *Soccer and Society*, « Soccer, Women, Sexual Liberation. Kicking Off a New Era », N°2/3, été/automne 2003 ; volume 4, pp. 182-204.

responsables du football allemand¹⁷⁸. De nouvelles propositions sont faites en ce sens en septembre 1969. Au cours d'une réunion d'instruction du comité fédéral qui se déroule le 1^{er} octobre 1970, l'entraîneur fédéral des scolaires et des joueurs de moins de 23 ans, Karl-Heinz Heddingott, admet l'idée de reconnaître le football féminin pour les catégories de jeunes. Il s'est laissé convaincre après avoir assisté à une rencontre du club de Schalke. Un mois plus tard, lors d'une réunion du conseil fédéral tenu à Travemünde, 153 délégués sur 155 se prononcent en faveur du football féminin. Les clubs et les ligues sont officiellement autorisés à créer des sections et le DFB prévoit d'organiser une commission au niveau national.

La reconnaissance institutionnelle des femmes est moins évidente en Grande-Bretagne et en Suisse. Outre-Manche, certaines associations ainsi que des dirigeants et des arbitres n'hésitent plus à braver l'autorité de la *Football Association* en prêtant leur concours aux équipes féminines. Malgré les menaces de sanctions prononcées par certaines ligues, comme la *Derbyshire F.A.* en avril 1969¹⁷⁹, le mouvement s'amplifie et des responsables de la fédération nationale se réunissent en comité restreint en novembre de la même année pour s'interroger sur l'opportunité de reconnaître la pratique¹⁸⁰. Le 11 décembre, après consultation des différents membres du bureau et malgré l'opposition du responsable national du football scolaire, Evans, les instances fédérales annulent la résolution de 1921. Elles autorisent les affiliés à reconnaître le football féminin et annoncent que des règlements appropriés à la pratique seront amendés¹⁸¹. Cependant, elles posent des conditions et limitent cette reconnaissance.

¹⁷⁸ « Frauenfussball und zweiter Weg », *Amtliche Mitteilungen, Südbadischerfussball-Verband*, 4 janvier 1971, p. 2.

¹⁷⁹ *The Times*, 30 avril 1969

¹⁸⁰ Archives F.A., Minutes of a meeting, Committee Executive (private and confidential), 14 novembre 1969.

¹⁸¹ Archives F.A., Minutes of a meeting of a council, 19 janvier 1970.

D'abord, les responsables nationaux précisent qu'il ne s'agit pas d'admettre les clubs féminins comme des membres à part entière de la fédération. Ils accordent aux associations locales le droit d'accueillir ou non les femmes comme membres associées. Ni les clubs, ni les ligues régionales n'entendent s'investir directement dans la gestion et le développement de la pratique en accordant des licences et des numéros d'affiliation aux équipes féminines comme le demandent la *Birmingham County F.A.* et la *Leicestershire and Rutland F.A.* :

« Suivant la décision du conseil d'autoriser les équipes de football féminin de jouer sur les terrains des clubs affiliés, la décision peut être interprétée comme une affiliation du football féminin. Pour éviter toute confusion, la décision du conseil (...) était que ces associations affiliées pourraient, à leur discrétion, accepter l'affiliation d'équipes féminines uniquement comme membres associés »¹⁸².

Quelques mois plus tard, la *Birmingham F.A.* revient à la charge et demande la possibilité pour les femmes de rejoindre le corps arbitral. Mais les instances fédérales refusent également cette proposition, prétextant que la majorité des ligues s'est opposée à cette éventualité¹⁸³. En novembre 1970, c'est la fédération anglaise de football féminin, la *Women's Football Association* (WFA), qui se tourne vers son homologue masculine pour que celle-ci l'intègre dans ses structures ou lui apporte au moins un soutien administratif¹⁸⁴. Lors d'une réunion tenue en janvier 1971, la *F.A.* assure aux représentants du football féminin qu'un tel dispositif n'est pas envisageable pour le

¹⁸² Archives F.A., «Minutes of a Meeting of the Council», 4 juin 1970.

¹⁸³ Archives F.A., «Referee Committee, Minute of a meeting», 10 Novembre 1970

¹⁸⁴ Archives F.A., « Executive committee, Minutes of a Meeting, Private and Confidential», 19 novembre 1970.

moment. Elle se propose, cependant, de « *donner quelques conseils, en particulier dans les domaines de l'entraînement, de l'arbitrage et des questions médicales* »¹⁸⁵.

En Suisse, la fédération s'engage également à autoriser ses clubs affiliés à former des sections féminines. En novembre 1969, la *Stadtzürcherischer Fussball-Verband* s'interroge sur l'attitude à adopter à l'égard du football féminin qui ne cesse de progresser dans la ville et ses alentours. Doit-elle systématiquement faire « la chasse aux footballeuses » qui disputent des rencontres sur les terrains de football se trouvant sous sa juridiction ou alors leur en laisser le libre accès¹⁸⁶ ? Si elle rappelle avoir refusé de qualifier une jeune fille quatre ans plus tôt en annulant sa licence, la fédération nationale admet que « *la situation a évolué entre-temps* ». Aussi ressent-elle le besoin de revoir sa position¹⁸⁷. Au début de l'année suivante, les responsables du football suisse contactent leurs homologues de l'Association romande de football féminin. Réunies en avril 1970 à Berne, les deux parties s'entendent sur la constitution d'une Ligue féminine suisse de football. Elles se donnent rendez-vous en octobre pour conclure un protocole et en définir les statuts. En attendant, les sections féminines sont autorisées à disputer leurs matches de championnat national sur les terrains des clubs affiliés à la fédération masculine de football.

L'adoption de telles résolutions ne se fait pas dans l'enthousiasme. Les présidents des différentes fédérations reconnaissent le jeu féminin bien malgré eux. Deux facteurs ont influencé la décision des clubs, ligues régionales et fédérations. Tout d'abord, le contexte social a joué un rôle important dans l'intégration des femmes. Là

¹⁸⁵ Archives F.A., «Executive Committee, Minutes of a Meeting», 19 janvier 1971.

¹⁸⁶ Archives de la fédération suisse de football, « Lettre du secrétaire du *Stadtzürcherischer Fussball Verband* à la Fédération suisse de football, 4 novembre 1969 ».

¹⁸⁷ Archives de la fédération suisse de football, « Lettre du secrétaire de la Fédération suisse de football au *Stadtzürcherischer Fussball Verband*, 6 novembre 1969 ».

encore, le vocabulaire employé par les organes officiels ou les déclarations des présidents rappellent combien le spectre du féminisme hante les esprits. Le journal officiel de la fédération française de football, *France Football Officiel*, parle de l'entrée des « suffragettes au conseil fédéral » en août 1969. Il fait même référence à un ouvrage d'Evelyne Sullerot, écrivain et sociologue, publié en 1965 et intitulé *Demain les Femmes*¹⁸⁸. Le président de cette même fédération, Jacques Georges, avoue qu'il s'agit de contrôler une évolution que le monde du ballon rond ne peut empêcher. Son homologue anglais, Andrew Stephen, exagère à peine lorsqu'il affirme que sa « fédération se tient à carreaux pour ne pas exciter la fureur des femmes ». Selon lui, la *Football association* a signé une trêve en annulant la résolution du 5 décembre 1921 mais elle devra contrôler le mouvement si celui-ci continue à se développer. Quant au secrétaire général du DFB, Passlack, il déclare : « On ne peut plus rien faire sans les femmes »¹⁸⁹.

Ce mouvement de reconnaissance est approuvé par les instances internationales de football. La FIFA comme l'UEFA, qui commandent chacune une enquête en 1970 sur le développement de la pratique en Europe, ne manifestent pas leur souhait de s'investir directement dans ce domaine. Elles préconisent pourtant que les associations nationales encadrent le football féminin pour empêcher le développement de compétitions internationales sous l'égide de fédérations dissidentes.

Cependant, les seuls mouvements féministes ne suffisent pas à faire infléchir les autres fédérations. L'Ecosse, les Pays-Bas, le Danemark, l'Italie refusent par exemple de reconnaître la pratique. En 1969, l'Union royale des sociétés belges de football ainsi que la fédération autrichienne vont même jusqu'à voter un texte

¹⁸⁸ *France Football Officiel*, 31 décembre 1969.

¹⁸⁹ Sur ces positions, *France Football*, 13 juillet 1971.

interdisant à leur affiliés d'accepter des équipes féminines sur leur pelouse¹⁹⁰. Les moins réactionnaires se montrent favorables au développement du corps arbitral féminin. L'association néerlandaise, qui compte 100 femmes-arbitres, pense qu'il s'agit là d'un bon compromis. La Suède et la Suisse, qui ont pourtant reconnu la pratique, souhaitent également que les jeunes filles soient progressivement aiguiller vers l'arbitrage. Elles comptent déjà respectivement quinze et vingt femmes en noir. En fait, il faut attendre l'organisation d'une nouvelle coupe du monde de football féminin par la FIEFF et l'intervention de l'Union européenne de football association pour voir l'ensemble des fédérations admettre le football féminin.

2. La deuxième coupe du monde féminine et ses conséquences

a) Mexico 1971

Le succès populaire et financier remporté par la première coupe du monde de football féminin en juillet 1970 pousse les dirigeants de la FIEFF à envisager l'organisation d'une seconde édition. Elle doit se dérouler au Mexique l'année suivante. Dès le mois d'octobre, les responsables de l'organisation reprennent contact avec les différentes fédérations de football féminin. Ils souhaitent organiser une coupe d'Europe des nations qui désignerait également les quatre équipes qualifiées pour la phase finale de la coupe du monde en Amérique centrale. Ils invitent les clubs de Vienne, Bad Neuenhar, l'Association romande de football féminin et la ligue des Midlands à disputer les quarts de finale. Respectivement championnes d'Europe et du

¹⁹⁰ *France Football*, 6 octobre 1970.

monde, les Italiennes et les Danoises sont exemptées de ce tour et directement qualifiées pour les demi-finales synonymes de qualification pour le Mondial. Cependant, si les représentants allemands et autrichiens acceptent de disputer leur rencontre, la Suisse et l'Angleterre déclinent l'invitation. Deux raisons motivent leur refus. Tout d'abord, ils ont encore en mémoire les procédés de la FIEFF qui ont faussé les résultats de la précédente coupe du monde. De plus, ces deux fédérations sont encore en pourparlers avec l'association masculine de leur pays pour obtenir une pleine reconnaissance ainsi qu'une aide matérielle. Or, celles-ci ne voient pas d'un très bon œil ces épreuves internationales qui ne se trouvent pas sous l'autorité de l'UEFA ou de la FIFA.

Dans ces conditions, la FIEFF annule le championnat d'Europe et décide de convoquer le premier congrès de football féminin à Turin pour décembre 1970. En invitant les principaux dirigeants, elle espère asseoir son autorité sur la pratique dans le monde. Au total, neuf pays sont représentés : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas et enfin la Suisse. A cette liste, il convient encore d'ajouter le Danemark et la Tchécoslovaquie qui refusent de siéger au sein du comité mais se disent intéressés par une participation aux différentes compétitions. Enfin, le comité directeur de la FIEFF espère convaincre les dirigeants suédois et écossais de les rejoindre. Au total, les *mercanti* peuvent triomphalement annoncer que treize nations sont susceptibles d'être affiliées et de prendre part aux éliminatoires de la coupe du monde, chiffre jamais atteint pour une compétition de football féminin. Les délégués présents en profitent pour approuver les règlements de la coupe du monde 1971 au Mexique.

Cependant, il s'agit d'un succès en trompe-l'œil. Tout d'abord, un certain nombre de dirigeants nationaux n'ont aucune légitimité et ne représentent qu'eux

même. Pierre Stuby, qui prétend représenter la Suisse au congrès, n'est plus le président de la Ligue féminine suisse de football (LFSF) depuis septembre. Il en est de même pour Quevedo qui représente l'Espagne. Homme d'affaires originaire de Valence, il espérait développer le football féminin dans son pays en appliquant les mêmes recettes que les marchands italiens. Mais il ne parvient même pas à trouver les onze jeunes femmes nécessaires pour former une équipe. Outre-Manche, la *Women's football association* refuse de reconnaître la FIEFF. De fait, elle radie de ses listes le club de Chirtley Valley et son dirigeant Batt qui assiste au congrès de Turin¹⁹¹.

Ensuite, la multiplication des désistements démontre à quel point la FIEFF peine à imposer sa légitimité. Outre les problèmes d'effectifs que rencontre le dirigeant espagnol, la Suisse refuse de prendre part aux matches qualificatifs. Malgré les tensions existantes entre Pierre Stuby et les dirigeants de la Ligue féminine, surtout Jean Boll, ces derniers avait accepté dans un premier temps l'invitation de la FIEFF. Ils cédaient ainsi à la volonté des joueuses qui souhaitaient ardemment participer à l'aventure mexicaine. Mais avant de confirmer leur participation, il leur fallait encore solliciter la fédération masculine. En vertu de l'article 5 du protocole d'accord, celle-ci est la seule compétente pour tout ce qui a trait aux relations internationales des équipes féminines :

« Nous vous demandons l'autorisation de répondre favorablement à cette invitation (...). Nous estimons que pour le développement du football féminin suisse, il est indispensable que nous ayons des contacts internationaux de cette importance. La Suisse possède d'excellents éléments qui forment une équipe classée

¹⁹¹ Sur l'organisation de la FIEFF, Archives F.F.F., Dossier « Coupes du monde football féminin 1971 ».

*parmi les meilleures d'Europe et (...) vu les règlements, les erreurs commises à Salerne ne se reproduiront plus »*¹⁹²

Mais dans un souci de respecter les consignes de l'UEFA et de la FIFA, les responsables du football masculin interdisent à la sélection nationale féminine de disputer les éliminatoires. C'est aussi pour ces raisons que la fédération suédoise et l'association écossaise de football féminin, qui aspire à une reconnaissance officielle de la *Scottish Football Association*, déclinent également l'invitation. Contactées en janvier 1971 par la FIEFF, elles se tournent vers la Fédération internationale qui leur conseille de refuser l'offre. La FIFA prétexte qu'il s'agit d'une entreprise purement commerciale qui vise à faire du football féminin un spectacle à sensation :

*« Si vous consultez une liste des représentants du football féminin dans différents pays, vous réaliserez immédiatement qu'ils sont inconnus des cercles du football dans leurs propres pays mais qu'ils sont des managers et agents d'entreprises avec des capacités publicitaires ou qu'ils essayent juste de faire de l'argent en exploitant comme un « show » le football pratiqué par les femmes »*¹⁹³

Les représentants allemands et néerlandais, Wachs et Korzuise, renoncent également à leur candidature au cours du premier semestre 1971. Ils soupçonnent également les dirigeants de la FIEFF d'être animés par un esprit purement mercantile et de ne pas

¹⁹² Archives de l'association suisse de football, « Lettre de la Ligue féminine suisse de football à l'Association suisse de football, 9 janvier 1971 », Carton football féminin, N°2

¹⁹³ Archives FIFA, Correspondences with National Associations, SWE (1939-1974) et SCO (1970-1974).

œuvrer véritablement pour le développement du football féminin. Enfin, les joueuses tchécoslovaques ne reçoivent pas l'autorisation de se déplacer en Italie pour disputer leur rencontre qualificative. Au total, seules cinq formations européennes sur les treize espérées s'inscrivent pour les phases éliminatoires. Bien que reconnue par la fédération française de football, l'équipe féminine de Reims est autorisée à prendre part au tournoi. La FFF a en effet décidé que, *« compte tenu de l'attitude très réservée manifestée à plusieurs reprises par l'Union européenne (de football) vis-à-vis des compétitions qui échappe à son contrôle, elle donne son autorisation pour qu'une équipe participe à titre privé au premier championnat du monde féminin »*¹⁹⁴. Autrement dit, la fédération française n'envoie pas une sélection gérée par la direction technique nationale, mais un club, en l'occurrence le stade de Reims. Celui se renforce avec les meilleurs éléments des équipes de la région champenoise. L'équipe de Chiltern Valley représente l'Angleterre. La participation des équipes danoise, autrichienne et italienne pose moins de problèmes puisque le football féminin n'est pas reconnu par les fédérations et est administré de manière indépendante.

Cependant, les marchands italiens ne renoncent pas à leur projet. Ils notent bien le refus des différentes fédérations mais ne s'encombrent pas de ce genre de détail. Pour donner une légitimité à leur compétition, ils souhaitent maintenir les phases éliminatoires. Sans demander leur avis aux équipes concernées, la FIEFF décide que certains matches amicaux sans enjeux, dont elle n'est d'ailleurs pas à l'initiative, sont qualificatifs pour le mondial mexicain.

« La commission technique de la FIEFF a pris la décision suivante : évaluant techniquement les résultats du match France-Pays-Bas (4-0) et même le match

¹⁹⁴ Archives F.F.F., « Lettre du directeur Général de la FFF du 8 février 1971 ».

Danemark-Suède (1-0), la France et le Danemark sont les qualifiés pour le groupe B »¹⁹⁵

C'est ainsi que la Suède et les Pays-Bas se retrouvent, contre leur gré, engagés dans le groupe B et éliminés de la compétition. En revanche, la FIEFF organise elle-même les rencontres du groupe A qui doit opposer l'Autriche, l'Italie et l'Angleterre. Pour des raisons financières, il est décidé d'annuler les matches aller-retour initialement prévus et d'organiser un tournoi triangulaire qui se déroule entre le 2 et le 5 juin 1971 en Sicile. L'Italie et le club anglais s'y qualifient aux dépens des Autrichiennes¹⁹⁶.

Outre le pays organisateur et les quatre formations européennes, les représentantes d'une entreprise argentine, Ardiles and Co. Ltd, font également le déplacement au Mexique. Six équipes participent donc à la deuxième édition de la coupe du monde de football féminin qui se déroulent du 6 août au 5 septembre 1971. Et selon les dirigeants français présents sur place, l'épreuve est une réussite. Le directeur administratif de la FFF, A. Ily, tient à jour un cahier dans lequel il note dans le détail les activités de l'équipe française ainsi que ses impressions¹⁹⁷. Ce « carnet de voyage » revient sur les excellentes conditions de séjour et d'entraînement offertes aux joueuses. De même, la FIEFF assure parfaitement la promotion du tournoi, en partie grâce au soutien financier de la firme Martini Rossi. Des affiches du tournoi sont placardées dans les deux villes qui accueillent la compétition, Mexico et Guadalajara. La télévision mexicaine s'intéresse également à l'évènement : la quatrième chaîne

¹⁹⁵ Archives F.F.F., « Lettre de la FIEFF à Monsieur Geoffroy, 22 mai 1971 ».

¹⁹⁶ Sur l'organisation des poules qualificatives pour le Mondial mexicain, voir Archives F.F.F., « Lettre de la FIEFF à Monsieur Geoffroy, 22 mai 1971 ».

¹⁹⁷ La F.F.F s'est bien gardé d'envoyer un de ses élus pour ne pas s'opposer aux règlements de la FIFA.

retransmet l'ensemble des rencontres et édite un programme à cet effet ; plusieurs émissions passent en revue les effectifs et suivent les entraînements ; les demi-finales sont retransmises dans plusieurs pays du continent américain, y compris aux Etats-Unis. La popularité du tournoi s'observe également dans et autour des stades. Les joueuses sont régulièrement sollicitées par la population locale pour signer des autographes ; les rencontres du premier tour sont suivies par plusieurs dizaines milliers de spectateurs. Selon Maryse Lesieur, l'opposition entre les Danoises et les Françaises se joue devant 30 000 personnes¹⁹⁸. Pierre Geoffroy indique que les matches de classement et la demi-finale disputée par le Mexique attirent plus de 90 000 personnes alors que la finale remplit les 100 000 places du stade Aztèque de Mexico¹⁹⁹. Le tournoi est d'ailleurs tenu en haute estime par les autorités politiques et sportives. Les joueuses françaises sont par exemple reçues à l'Ambassade de France à Mexico, à la Maison de France à Guadalajara par le consul de cette ville ainsi que par le président de la confédération mexicaine des sports.

Cependant, le bilan n'est pas totalement positif. A l'instar des dirigeantes danoises, Pierre Geoffroy note le manque de transparence de la FIEFF :

*« Nous eûmes peu de rapports avec la FIEFF. Les personnages les plus importants étaient les deux frères Rambaudi ainsi que M. Ferrero qui nous a demandé ce que nous pensions de leur fédération. Il nous est assez difficile de nous faire une opinion précise sur ces personnes mais ils nous ont semblé être des hommes d'affaires avertis, ayant une bonne expérience du football féminin. »*²⁰⁰

¹⁹⁸ France Football, 14 septembre 1971.

¹⁹⁹ Archives F.F.F., « Rapport de Pierre Geoffroy à la commission central du football féminin ».

²⁰⁰ Archives F.F.F., « Rapport de Pierre Geoffroy à la commission central du football féminin ».

Cela est d'autant plus dommageable pour la FIEFF que, dans le même temps, les dirigeants italiens commettent plusieurs irrégularités qui faussent, une fois de plus, le résultat de l'épreuve. En effet, toujours dans un souci d'assurer des recettes importantes, les organisateurs souhaitent que le Mexique, pays hôte, et le Danemark, « champion du monde » en titre, disputent la finale. La répartition des poules qui, selon le règlement, devait initialement être faite par tirage au sort, est décidée en ce sens : les trois meilleures équipes du tournoi, le Danemark, l'Italie et la France, se retrouvent dans le même groupe alors que le Mexique doit affronter les deux équipes les plus faibles du tournoi, l'Argentine et l'Angleterre. De plus, la demi-finale opposant les joueuses mexicaines et italiennes est ternie par de grossières erreurs d'arbitrage : les Transalpines se voient refuser deux buts valables. Logiquement, les 100 000 spectateurs venus assister à la finale voient les Danoises étriller les Mexicaines trois buts à zéro et remporter ainsi leur deuxième coupe du monde non officielle. Mais les multiples interventions des *mercanti* dans le résultat des compétitions les décrédibilisent complètement. Les fédérations et les clubs prennent désormais leur distance avec la FIEFF et ses tournois. Elles y sont d'autant plus encouragées que l'UEFA s'engage à intervenir directement dans la gestion de la pratique.

b) L'intervention de l'UEFA

Si la FIFA ne semble pas inquiéter sur le plan mondial et ne souhaite pas s'investir dans le football féminin, le développement de la pratique en Europe et la contestation de son monopole sur la gestion du football par la FIEFF poussent ses dirigeants à demander une intervention de l'UEFA. Les deux organisations

internationales rejoignent ainsi les fédérations nationales qui, s'inquiétant de plus en plus de la mise en place de compétitions incontrôlées, souhaitent une intervention énergique des dirigeants européens. Réunis en congrès extraordinaire à Monte-Carlo en juin 1971, soit quelques semaines avant l'ouverture de la deuxième coupe du monde de football féminin, plusieurs responsables nationaux débattent longuement sur l'opportunité d'intégrer les femmes au sein de l'UEFA²⁰¹.

Un responsable du comité exécutif en charge du dossier, le Hongrois Sándor Bacs, revient sur l'organisation de la FIEFF et assure que, si les instances nationales et internationales de football ne prennent pas rapidement les mesures nécessaires, le mouvement dissident possèdera des assises assez solides pour représenter une concurrence sérieuse. Insistant sur le caractère urgent du dossier, il préconise la création de sections féminines dans le but de placer le football féminin sous le contrôle des fédérations nationales. Le Hongrois leur demande aussi de ne pas accorder des autorisations pour la participation à des rencontres ou des tournois internationaux qui ne sont pas organisés ou approuvés par l'UEFA ou la FIFA. Également membre du bureau exécutif, le Yougoslave Andrejevic dit qu'un mouvement est en train de naître en relation avec les transformations sociales et que les instances dirigeantes ne peuvent s'en désintéresser. Médecin de formation, il insiste pour sa part sur les précautions à prendre sur le plan médical. Dans cette perspective, il propose de s'adresser à *l'International Board* pour qu'il élabore des règles de jeu spécifiques.

Les délégués des fédérations concernées par la question du football féminin se succèdent alors à la tribune pour donner leur point de vue. Outre l'Angleterre, la

²⁰¹ Sur le congrès et les débats relatifs au football féminin pendant le congrès, Archives FIFA, *Correspondences with Confederations, UEFA EXCO 1970-1977*, « Procès verbal du IVe congrès extraordinaire ».

France et l'Allemagne, qui répètent que le mouvement doit absolument être contrôlé, la Suède et la Suisse plaident en faveur d'une reconnaissance. Après avoir rappelé que la première compétition fut organisée à Stockholm voilà six ans, le président suédois, Tore Bodd, affirme que la pratique progresse rapidement : sa fédération, qui a intégré les femmes un an auparavant, compte déjà 6 000 licenciées, sans compter celles qui jouent au sein des entreprises et les arbitres. Il redoute la commercialisation du football féminin et souhaite que l'UEFA et la FIFA prennent leurs responsabilités. Le président suisse De Werra s'exprime dans le même sens et demande aux instances internationales de s'investir directement dans l'organisation du jeu.

« Nos meilleures joueuses sont sollicitées par les clubs italiens que ne contrôle pas la fédération italienne. Nous leur avons interdit de participer à la coupe du monde mexicaine (...). Mais comment vont réagir nos filles devant ses brimades »²⁰²

L'Autriche et l'Italie insistent sur les dangers à laisser le mouvement se développer en marge des pouvoirs officiels. Leurs délégués avouent qu'une certaine anarchie règne dans leur pays et que, en refusant de reconnaître la pratique, ils ont laissé le champ libre aux hommes d'affaires. Le représentant tchécoslovaque prend également la parole pour annoncer que plus de 2 200 femmes et 130 équipes existent dans son pays. Enfin, tous plaident en faveur d'une commission de football féminin au sein même de l'Union européenne de football.

Devant pareille unanimité, l'UEFA propose de prendre dans l'urgence des mesures pour doter le football féminin d'une organisation unitaire et le ramener sous la

²⁰² Archives FIFA, *Correspondences with Confederations, UEFA EXCO 1970-1977*, « Procès verbal du IVe congrès extraordinaire ».

tutelle des fédérations. Comme le rappelle *France Football*²⁰³, le sentiment général de la conférence est le suivant : on n'aime pas tellement que les femmes se « mêlent » de jouer au football, mais puisque décidément elles le font, il est préférable de ne pas les laisser en marge des clubs et des fédérations. Mais la résolution soumise par l'Italien Franchi ne propose pas l'instauration d'une commission de football féminin susceptible de promouvoir le jeu. Elle se contente de demander aux associations nationales affiliées à l'UEFA de prendre elles-mêmes en charge l'organisation du jeu. Elle préconise aussi que l'activité internationale se déroule exclusivement sous l'égide des organismes internationaux. Elle est approuvée par trente et une voix contre une. L'Écosse refuse catégoriquement de reconnaître les femmes. Dans le même temps, les dirigeants font savoir qu'ils s'opposent à toute négociation avec les responsables de la FIEFF. Ceux-ci espéraient faire de « l'entrisme », c'est à dire intégrer l'UEFA et surtout la FIFA tout en conservant une certaine autonomie.

Le comité exécutif réaffirme sa position quelques mois plus tard à Paris. Le rapport note que le seul intérêt de reconnaître la pratique est de casser la dynamique impulsée par les hommes d'affaires²⁰⁴. Par la voix de son président Stanley Rous, la FIFA soutient ce point de vue. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *France Football*, l'Anglais pense que les associations nationales doivent intégrer les jeunes filles car il craint, dit-il, une dérive de ce sport en pur spectacle s'il tend à rester entre les mains de « *matchmakers* »²⁰⁵.

La résolution adoptée a deux conséquences. Tout d'abord, elle pousse les associations nationales à prendre progressivement leur distance avec les organisations

²⁰³ *France Football*, 13 juillet 1971.

²⁰⁴ Archives FIFA, *Correspondences with Confederation*, UEFA (1970-1977).

²⁰⁵ *France Football*, 12 octobre 1971.

dissidentes. La fédération suisse est à cet égard particulièrement vigilante. Après le congrès de Monte-Carlo, elle dénonce les agissements de la fédération française de football. On l'a vu, celle-ci accorde au stade de Reims le droit de disputer la coupe du monde non officiel au Mexique et plusieurs rencontres en Italie. Le président de la Ligue féminine, Jean Boll, écrit à l'UEFA pour lui demander d'intervenir:

« Je viens d'avoir la confirmation qu'en date du 3 novembre 1971, l'équipe nationale française a disputé un match contre l'Italie à Udine. Cette équipe s'est déjà permise de participer au Championnat du monde à Mexico organisé par la FIEFF (des sauvages). Il est temps de demander aux dirigeants nationaux de prendre les choses au sérieux pour éviter les scandaleuses rencontres où l'argent passe avant le sport autant à Salerne en 1970 qu'à Mexico en 1971 »²⁰⁶

Dans le même temps, Jean Boll refuse de rencontrer les dirigeants de la FIEFF à la fin de l'année 1971. Les hommes d'affaires italiens tentent de mettre en place une nouvelle coupe du monde pour 1972. Mais plus aucune équipe n'accepte l'offre pour se conformer aux dispositions de l'UEFA. Il s'agit là d'une victoire des instances européennes qui oblige la fédération internationale de football féminin à cesser son activité et à se dissoudre.

Surtout, la résolution de l'UEFA fait entrer la pratique féminine dans une ère nouvelle. Certes, un certain nombre de pays ne se résolvent toujours pas à reconnaître les footballeuses. Le Danemark et les Pays-Bas le font en 1972 alors que la Norvège

²⁰⁶ Archives de l'Association suisse de football, « Lettre de Jean Boll à Hans Baugarter, secrétaire général de l'UEFA, 7 janvier 1972 »

attend 1978. La situation n'évolue pas non plus en Italie. Si le président de la Fédération italienne de football (FIGC) est bien à l'origine de la résolution européenne, il ne parvient pas à l'imposer dans son propre pays. Les joueuses italiennes ne seront reconnues qu'en 1980. Il est en de même dans les autres pays du sud de l'Europe. Au Portugal comme en Espagne, la reconnaissance interviendra au moment de la transition démocratique.

Cependant, sur le reste du continent, les associations nationales reconnaissent le football féminin au lendemain du congrès de Monte-Carlo. La Belgique, la Finlande, l'Islande, l'Irlande, le Pays de Galles, le Luxembourg ainsi que les pays du bloc de l'Est rejoignent donc la France, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest, la Suède et la Suisse. De fait, les femmes espèrent enfin pouvoir jouer légalement au football au sein des même structures nationales et internationales que les hommes.

CONCLUSION

Au lendemain du second conflit mondial, alors que les femmes continuent à investir progressivement le mouvement sportif international, le football féminin demeure un sport clandestin. Des hommes d'affaires allemands tentent bien de créer une dynamique internationale qui attire un temps l'attention des médias et des instances dirigeantes. Mais les difficultés financières rencontrées par la première internationale de football féminin font que le projet avorte rapidement. De même, le contexte politique n'est pas favorable à un changement d'attitude des sociétés européennes. Jusqu'au milieu des années 1960, les mouvements féministes sont sur la défensive. La question de l'égalité des sexes ne se pose pas de manière assez forte pour pouvoir influencer le monde du football. De fait, malgré les efforts isolés et la motivation de quelques Allemandes, Anglaises, Italiennes ou encore Néerlandaises, les fédérations nationales peuvent encore se permettre d'ignorer l'existence de la pratique et refouler les quelques jeunes filles qui souhaitent se licencier.

L'année 1965 marque une véritable rupture dans l'histoire du football féminin. Certaines sportives abandonnent leurs activités sportives traditionnelles pour s'adonner aux joies du ballon rond. Le phénomène s'inscrit dans les mouvements contestataires qui se développent dans le monde occidental, plus particulièrement dans ceux menés par les femmes pour une plus grande égalité entre les sexes. Plusieurs tendances cohabitent au sein de ce combat. Une partie milite pour le droit des femmes à disposer librement de son corps et le droit à l'avortement ou à la contraception. Une autre fraction insiste quant à elle sur la question des droits politiques. L'enjeu est de

s'imposer dans la vie publique nationale et prendre position dans les lieux de pouvoirs jusque-là réservés aux hommes.

Le développement du football féminin s'inscrit dans cette dynamique. Certaines Européennes choisissent le ballon rond en raison de sa popularité et du rôle important qu'il joue dans les sociétés, notamment en tant que vecteur d'intégration à la sphère publique. En adoptant la pratique, elles souhaitent également participer activement aux affaires de la cité en représentant leur village, leur ville ou encore leur pays. De fait, la pratique possède deux caractéristiques essentielles. D'une part, il touche uniquement les démocraties européennes où se développent les mouvements féministes ainsi que la Tchécoslovaquie du « Printemps de Prague ». A l'inverse, la pratique ne concerne pas les pays gouvernés par des régimes autoritaires ainsi que ceux du bloc communiste. D'autre part, le football ne rencontre aucun succès dans les pays qui ne l'ont pas élu comme sport national. C'est le cas de la Finlande, de l'Irlande et, dans une moindre mesure, de la Norvège.

Cette volonté des femmes de donner à leur football la même signification que celle accordée à celui des hommes s'observe dans l'organisation même de la pratique. Les footballeuses refusent d'amuser les spectateurs et s'affirment comme de sérieuses compétitrices. La multiplication des ligues et des championnats nationaux permet aux femmes d'affirmer leur revendication et de mieux s'intégrer au mouvement footballistique. Elles adhèrent aussi aux projets de compétitions de la Fédération internationale et européenne de football féminin. Dirigée par des hommes d'affaires italiens, cette FIEFF financent des épreuves attractives qui ne sont pas sans rappeler celles disputées par les hommes : un championnat d'Europe des nations et surtout une coupe du monde. Certes, ces marchands ne mènent pas un combat pour émanciper la

femme. Ils sont animés d'un esprit mercantile : leur seule intention est d'exploiter l'aspect sensationnel du football féminin pour dégager des bénéfices importants. Cependant, ils mettent à disposition des femmes des compétitions leur permettant de s'imposer sur la scène internationale et de renforcer leur position dans le mouvement footballistique.

Malgré leur mépris pour cette autre version du football, les instances décisionnelles sont obligées de revoir leur position à l'égard des femmes. En effet, le monde du ballon rond n'est pas très favorable à une reconnaissance du jeu. Seuls des journaux ou des associations proches des partis communistes français et italien affichent ouvertement leur soutien. Mais spectateurs, dirigeants et journalistes sont contraints d'admettre les footballeuses. D'abord, ils sont influencés par le contexte social et politique et ne peuvent rester insensibles au développement des mouvements féministes. Surtout, ils craignent que le développement de la pratique ne se réalise en leur marge. L'idée est qu'il faille contrôler cette émancipation et ne pas laisser les sportives entre les mains des marchands italiens. Certains sont convaincus qu'il ne s'agit là que d'une période transitoire. Comme au cours des années 1920, la pratique devrait s'estomper avec le reflux des luttes féministes.

Cette analyse explique mieux les positions adoptées par les fédérations nationales et l'UEFA après 1971.

UNIVERSITE PAUL VERLAINE DE METZ

U.F.R. Arts et Sciences Humaines

Département d'Histoire

EXCLU DU
PRÊT

FEMMES, CULTURE ET POLITIQUE

Histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours

Tome 2

Le temps de la maturité
(après 1971)

Thèse de doctorat d'histoire présentée par Xavier BREUIL, sous la
direction de Monsieur le Professeur Émérite Alfred WAHL

**EXCLU DU
PRÊT**

TROISIÈME PARTIE

La vie au sein des fédérations

(de 1971 à nos jours)

Introduction

Après 1970, le football féminin est entré dans une nouvelle phase de son histoire. Des compétitions nationales et internationales sont progressivement organisées en Europe et dans le monde. En plus des championnats nationaux, les femmes peuvent désormais disputer une coupe d'Europe des clubs et des nations ainsi que la coupe du monde de la FIFA. Leur football est également reconnu comme discipline olympique depuis 1996. Dans le même temps, la pratique connaît un développement sans précédent du point de vue quantitatif : les femmes représentent moins de 0,5% du total des effectifs en 1970 contre 5% trente ans plus tard.

Cette évolution pose plusieurs questions. Tout d'abord, on pourrait s'interroger sur le rôle joué par les instances nationales et internationales de football. Se sont-elles d'emblée investies dans la gestion de la pratique en prenant les mesures nécessaires pour assurer son développement ? Ou alors les femmes ont-elles encore été obligées de mener un combat de longue haleine avant d'obtenir les mêmes droits footballistiques que leurs homologues masculins ? Il faudrait ici aborder les principales modalités de diffusion ainsi que les différents facteurs qui ont permis à la pratique de s'implanter solidement au sein du mouvement footballistique. La mixité et le football à l'école ont pu, par exemple, représenter des enjeux importants pour le développement et la pérennisation du jeu.

Se pose également le problème des progrès réalisés par le football féminin en terme quantitatif. La croissance des effectifs a-t-elle été régulière au cours des trente dernières années ou alors connu des phases de stagnation, voire de dépression ? De même, la confrontation des statistiques fournies par les différents pays du continent

ainsi qu'une comparaison entre l'évolution du football féminin et celle des autres activités sportives féminines fait état de très fortes inégalités de croissance. Il conviendrait d'expliquer ces écarts tout en présentant leurs répercussions.

Enfin, nous devons nous demander si la reconnaissance officielle des femmes et l'organisation de compétitions ont eu des effets sur la place accordée au football féminin par les sociétés européennes. Autrement dit, le ballon a-t-il été un vecteur d'intégration des femmes à la vie publique nationale ? Une étude des relations entre la pratique et les autres acteurs du monde du ballon rond, c'est-à-dire médias, spectateurs, serait intéressante de ce point de vue.

Pour répondre à ces questions, nous privilégierons trois axes de travail. Nous reviendrons d'abord sur les décisions prises par les instances dirigeantes et ses conséquences sur le développement global de la pratique au cours des années 1970. Nous présenterons ensuite une étude comparative sur l'évolution du football féminin dans les différents pays européens, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Enfin, une dernière partie sera plus spécifiquement consacrée aux différentes compétitions mises en place à partir des années 1980.

CHAPITRE VII :
Le désenchantement des
« footballeuses » au cours des années
1970

La reconnaissance du football féminin par les instances internationales et nationales de football laisse entrevoir de nouvelles perspectives pour les pratiquantes. Celles-ci attendent donc beaucoup des règlements et des mesures qui doivent être adoptés par les dirigeants masculins pour doter le jeu d'un cadre législatif et lui permettre de s'épanouir.

1. Une politique de non-développement

a) Organisation de la pratique

En janvier 1972, une première commission d'étude de l'UEFA se réunit à Berne pour préparer un aide-mémoire à l'attention des associations nationales. Aucun(e) responsable du football féminin n'est invité à prendre part aux travaux. La commission est composée des membres habituels de l'UEFA, notamment le Hongrois Sandor Barcs et le président de la fédération suisse De Werra.

S'inspirant des modèles appliqués par les associations affiliées qui ont reconnu la pratique en 1970, ce groupe de réflexion propose plusieurs pistes pour encadrer les femmes. Au niveau national, trois possibilités sont envisagées. Tout d'abord, les fédérations peuvent se contenter de reconnaître une association féminine nationale indépendante. Il s'agit ici de la formule choisie par les Anglais avec la *Women's football Association* et par les Suisses avec la Ligue féminine de football lorsqu'ils décidèrent de reconnaître la pratique en 1969/1970. Plusieurs autres pays vont s'en inspirer : l'Écosse, l'Irlande du Nord, la République d'Irlande et le Pays de Galles copient la *Football Association*. L'Italie, lorsqu'elle reconnaît la pratique en 1980, ainsi que l'Autriche adoptent ce modèle. Ces fédérations attendent encore plusieurs années avant d'intégrer complètement les femmes : la Suisse et l'Italie en 1986, l'Angleterre et l'Autriche en 1991 alors que les autres pays cités le font après 1995. L'UEFA propose également la création d'une sous-commission de football féminin dans le cadre de la fédération. C'est l'option choisie par la France, l'Allemagne et la Suède en 1970. Cette solution est adoptée par la plupart des fédérations européennes : la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande, l'Islande et les pays de l'Est. La Norvège à partir de 1976 ainsi que les pays de la Péninsule ibérique en 1980 font aussi ce choix. Enfin, les instances européennes acceptent que le football féminin puisse être géré par l'intermédiaire des associations régionales affiliées et reconnues par les fédérations nationales. Mais aucune ne souhaite travailler dans cette direction.

Au niveau local, deux modes d'organisation sont proposés par l'UEFA. Des sections féminines peuvent être créées au sein des clubs masculins déjà affiliés ou alors faire le choix d'une association indépendante. Dans tous les cas, elles sont dans l'obligation de se soumettre à la juridiction des fédérations. La Belgique est le seul

pays à adopter une politique restrictive en la matière : elle interdit l'existence des associations féminines autonomes. Les équipes de femmes, qui ont été formées avant 1971, sont désormais obligées de s'affilier au club masculin de leur localité. Dans les autres pays, si les joueuses ont le choix de s'organiser indépendamment, elles optent le plus souvent pour la création d'une section au sein d'un club masculin possédant déjà des infrastructures. Le responsable allemand, Passack, rappelle d'ailleurs qu'il est plus juste de parler de sections féminines car il n'existe pas de clubs féminins autonomes dans son pays. En France, sur les 315 équipes de femmes recensées par la fédération en 1973, 20 représentent une association féminine indépendante, soit 6% seulement¹. Même lorsqu'il s'agit d'une équipe d'entreprise comme en Suède ou en Angleterre, les footballeuses intègrent le plus souvent le club corporatif masculin déjà en activité. Plusieurs raisons motivent ce choix. Les footballeuses n'ont évidemment que très peu de moyens pour acheter le matériel indispensable à la pratique du jeu. En intégrant un club masculin, elles peuvent jouir immédiatement des équipements sans avoir à se préoccuper de la recherche d'argent frais. De même, elles peuvent s'entendre avec les dirigeants masculins sur l'utilisation des installations sportives. Dans les villes surtout, les infrastructures ne sont pas toujours suffisantes pour accueillir ces nouvelles équipes féminines de football. De fait, celles-ci rencontrent des difficultés pour obtenir les créneaux horaires qui correspondent à leur disponibilité. Ce problème semble persister bien au-delà des années 1970. Deux décennies plus tard, une footballeuse nord-irlandaise, Rhoda Cassidy, qui évolue au sein de l'équipe de la Poste de Belfast, témoigne de l'impossibilité à se procurer des aires de jeu dans la capitale car elles sont pour la plupart déjà réservées par les équipes masculines².

¹ Archives F.F.F., « Recensement des clubs féminins, sections et clubs, 1973 ».

² *Women's News. Irish Feminist Magazin*, octobre-novembre 1996, p.6.

Dans cette perspective, on peut mieux mesurer les effets du manque d'investissement des clubs masculins appartenant à l'élite nationale et européenne du football. En effet, au cours des années 1970, quelques-uns seulement s'engagent à soutenir une section féminine. En Belgique, aucune équipe ne porte le nom d'un club prestigieux. Le Standard Femina Liège, dont le nom laisserait à penser qu'il s'agit d'une section du club de première division Standard de Liège, est en fait contrôlé par le Saint-Nicolas FC Liège, formation qui évolue dans l'anonymat de la division régionale. En Suisse, seulement quatre associations de Première division créent une section : F.C Sion, Young Fellows de Berne, Aarau et le F.C. Zurich. Dans l'Hexagone, à l'instar du Stade de Reims, l'Olympique de Marseille, le F.C. Metz, l'A.S Nancy-Lorraine et le F.C. Rouen acceptent des footballeuses. Enfin, derniers exemples, en Allemagne et en Finlande, le Bayern Munich et HJK Helsinki sont les seuls clubs à mettre en place des structures pour accueillir les femmes. Mais en règle générale, les sections féminines sont plutôt favorisées par des clubs jouant dans les divisions régionales ou départementales. Cela est dommageable pour deux raisons au moins. D'abord, du fait des moyens financiers dont ils disposent, les clubs de l'élite auraient pu facilement débloquer des fonds en faveur du football féminin. Ensuite, comme le rappelle Pierre Geoffroy pour l'équipe rémoise, les joueuses pouvaient tirer profit du nom prestigieux de ces équipes. L'expérience a en effet démontré que le football féminin attire plus de spectateurs et de médias lorsque les équipes sont capables de reconstituer les grandes affiches du football masculin.

Au total, l'UEFA ne préconise pas l'adoption de mesures en faveur du jeu féminin. Aucun programme d'action n'est suggéré aux associations nationales pour assurer le développement de la pratique. Les instances dirigeantes européennes

recommandent simplement à leurs associations nationales d'encourager les femmes à s'occuper de la formation des arbitres et des entraîneurs ainsi que de l'organisation et de l'administration du jeu. L'idée est que le football féminin doit rester indépendant et être géré de manière autonome. Les commissions techniques et d'arbitrage de l'UEFA sont invitées à se mettre à la disposition des footballeuses afin de leur donner quelques conseils sur la fonction de dirigeantes et la formation des « femmes en noir ». Ce manque d'intérêt apparaît plus nettement encore si l'on s'intéresse à l'activité de la commission de football féminin au sein de l'association européenne. Créée en 1973, elle fusionne dès l'année suivante avec la commission de football en salle. Quatre ans plus tard, l'UEFA décide tout simplement sa suppression. Enfin, il n'est pas question non plus de soutenir financièrement la pratique.

Logiquement, les fédérations nationales manifestent le même désintérêt à l'égard des femmes. Les mesures adoptées en faveur du football féminin seraient plutôt de nature à décourager les aspirantes-footballeuses et à empêcher leur émancipation. Si, dès 1969, les responsables anglais reconnaissent la *Women's Football Association* comme la seule organisation compétente pour gérer le football féminin³, ils attendent jusqu'en janvier 1972 pour rencontrer une délégation féminine et définir les termes de leur collaboration⁴. D'emblée, les responsables masculins préviennent qu'ils ne souhaitent en aucun cas intervenir dans la « gestion quotidienne » du football féminin. La *FA* précise qu'elle établit le contact uniquement pour se trouver en conformité avec les instructions de l'UEFA. De plus, la fédération anglaise assure qu'elle ne désire pas s'immiscer dans la gestion financière de la pratique. Autrement dit, elle n'exercera aucun contrôle budgétaire mais ne versera pas non plus de subventions pour soutenir

³ Archives F.A., «Executive Committee, Minutes of a Meeting», 14 juillet 1971 et 19 août 1971.

⁴ Archives F.A., «Executive Committee, Minutes of a Meeting, Private and confidential», 6 janvier 1972.

les activités de la fédération féminine⁵. Il faut attendre la saison 1977/1978 pour voir la *FA* verser une modeste dotation -500 livres- à la *Women's Football Association*⁶. En revanche, elle confirme qu'elle offre son assistance pour l'organisation de cours d'arbitrage si la *Women's Football Association* souhaite former des arbitres féminins. Mais elle pose une condition à cela : les femmes doivent se contenter d'officier dans les matches de football féminin. En effet, comme la *FA* le confirme quelques mois plus tard à la *Sussex County Football Association*, les femmes en noir ne peuvent pas être convoquées pour des rencontres masculines, même dans le cadre de compétitions organisées pour les catégories de jeunes⁷. L'interdiction pour les femmes d'utiliser le même badge que celui de l'équipe nationale masculine constitue un dernier indice du refus de la *FA* de reconnaître pleinement le football féminin. En 1972, la *WFA* demande la permission pour ses joueuses d'arborer sur leurs maillots l'écusson de la fédération à l'occasion des rencontres internationales. Porté par la sélection nationale masculine, ce badge rappelle l'appartenance des joueurs anglais à leur nation. Mais le comité de la *Football Association* refuse catégoriquement que l'écusson en question soit porté par les femmes. Il doit être réservé aux hommes. En revanche, les dirigeants leur proposent d'adopter une version modifiée, qui doit être clairement distincte de celle utilisée par l'équipe masculine⁸.

La situation est identique dans le reste de l'Europe. L'hostilité au football féminin est particulièrement marquée en Belgique. La fédération du pays, l'URSBF, prend une série de mesures qui font clairement obstruction au développement du jeu. D'ailleurs, les relations sont souvent tendues entre les dirigeantes et les responsables

⁵ Archives F.A., «Report of a meeting with representatives of the Women's Football Association», 11 février 1972. Cf. Annexe 9.

⁶ Archives F.A., «Finance and general purposes committee, Minutes», 31 octobre 1977.

⁷ Archives F.A., «Referees Committee, Minutes of a Meeting», 5 Mars 1973.

⁸ Archives F.A., «Executive Committee, Minutes of a meeting», 14 septembre 1972.

masculins. Selon l'organe officiel de la fédération, *La Vie sportive*, plusieurs réunions houleuses se tiennent au siège de l'Union royale des sociétés belges de football. L'article 41 des statuts interdit par exemple aux femmes de suivre les cours offerts par l'école des entraîneurs. Seuls les hommes sont donc autorisés à diriger des équipes féminines⁹. Les militantes contestent également l'interdiction qui leur est faite de créer des clubs autonomes car elles y voient une contrainte. Pour les responsables fédéraux, il s'agit là d'un argument de suffragette. L'un d'eux prétend que la véritable émancipation de la femme consiste à prendre comme dirigeant celui ou celle qui est plus apte à assumer cette fonction¹⁰. Enfin, les femmes s'insurgent contre le manque de moyens financiers. L'URBSF décide en effet que les sections féminines ne bénéficieront pas du Fond de solidarité fédéral alimenté pour venir en aide aux clubs qui viennent d'être fondés. Seules les associations masculines profitent de cette manne financière. En Suisse, l'article 22 des statuts, relatif aux financements et recettes de la ligue féminine de football, ne prévoit aucune aide de la part de la fédération masculine¹¹. En France, il faut aussi attendre 1977 pour voir la commission de football féminin bénéficier d'un soutien financier : la FFF s'engage à rembourser 60% du déficit des clubs et sections féminines¹². La situation est identique en Allemagne, en Suède et au Danemark.

⁹ Archives de l'URBSF, « Statut du football féminin », 26 juin 1971.

¹⁰ *La Vie sportive*, 3 juin 1971.

¹¹ Archives de l'Association de football, « Statuts de la Ligue féminine suisse de football », carton n°2.

¹² Archives F.F.F., « Commission centrale féminine, 31 juillet 1977 ».

b) Des règlements restrictifs

Les lois du jeu sont une autre préoccupation de l'UEFA. Son groupe de travail décide que celles qui sont en vigueur chez les hommes sont également valables pour les femmes sauf deux exceptions. Dans un premier temps, on suggère que la durée de la partie soit de deux fois trente-cinq minutes pour les équipes adultes et de deux fois trente pour la catégorie junior. On laisse à chaque association nationale la liberté de fixer la durée du jeu pour les équipes minimes. Ensuite, on recommande l'utilisation d'un ballon plus léger et de circonférence inférieure à celui utilisé par les hommes. Ces directives sont cependant contestées par certains membres de l'UEFA lors d'une réunion de son comité exécutif. Avec le soutien de ses homologues anglais et allemands, le dirigeant danois, Skousen, propose que ces règlements ne soient pas considérés comme des directives obligatoires mais comme de simples recommandations. Selon lui, il faut laisser aux femmes une certaine liberté d'action dans ce domaine car elles sont plus à même d'évaluer les règles qui leur conviennent le mieux. L'*International Board*, responsable des lois du jeu, leur donne raison sur la question de la durée de la partie et de la taille du ballon¹³. Mais il insiste pour que, partout en Europe, les temps de jeu et la circonférence du ballon soient inférieurs à celui des hommes. En France par exemple, la fédération observe la directive de l'UEFA relative aux deux fois trente-cinq minutes alors que, en Allemagne de l'Ouest, on préconise une durée de jeu de deux fois trente minutes.

Si ces directives ne permettent pas d'identifier un manque d'intérêt pour le jeu, voire une volonté d'enrayer son développement, il est en outre des dispositions relatives à l'âge et à la mixité. Tout d'abord, l'UEFA prévoit trois groupes

¹³ Archives F.I.F.A., *International F.A. Board*, (1972). Voir également les dispositions de l'UEFA, annexe 8.

d'âge. Les filles qui ont entre treize et quinze ans joueront dans la catégorie minime. Celles qui ont entre quinze et dix-sept ans seront considérées comme juniors. Au-delà, elles intégreront la catégorie senior. Cependant, en raison du faible nombre de joueuses, l'UEFA autorise les associations nationales à ne pas respecter ces dispositions et à organiser les groupes d'âge à leur discrétion. Les filles ayant quinze ans pourraient également jouer en catégorie senior. Mais dans tous les cas, l'instance européenne déconseille la pratique du football pour les jeunes filles de moins de treize ans.

Comme convenu, les fédérations nationales n'adoptent pas les catégories d'âge préconisées. En France et en Allemagne par exemple, on organise deux groupes : l'un appelé « Senior », réservé au plus de quatorze ans et l'autre appelé « Junior », pour les moins de quatorze ans. Les autres associations font également ce choix. Seules, la Finlande et la Suisse créent une catégorie d'âge unique. En revanche, toutes les fédérations nationales respectent la consigne d'imposer aux femmes un âge minimum élevé pour pouvoir être licenciées. Alors que les garçons sont autorisés à rejoindre un club dès l'âge de 5 ou 6 ans, les jeunes filles doivent attendre, dans le meilleur des cas, leur onzième année. La faiblesse des effectifs oblige certaines fédérations à baisser l'âge minimum préconisé par l'UEFA de 13 à 11 ans. D'autres n'hésitent pas à faire du zèle et respectent strictement les consignes européennes. La fédération belge va plus loin encore : elle refuse de licencier les joueuses de moins de quatorze ans dans un premier temps, puis celles de moins de quinze ans pour arriver au moins de seize ans en 1973/1974¹⁴. Outre-Rhin, plusieurs ligues ne suivent pas le DFB et fixent la limite d'âge à quinze ans, voire seize ans. Elles invoquent une raison d'ordre moral pour justifier le non-respect des directives fédérales : il n'est pas souhaitable que des jeunes

¹⁴ *La Vie sportive*, 13 octobre 1971.

filles en âge scolaire se déshabillent dans le même vestiaire que des femmes plus âgées et déjà mariées¹⁵.

Dans le même temps, les responsables interdisent toutes les formes de mixité. Les femmes ne sont pas autorisées à intégrer des équipes masculines. Une formation exclusivement féminine ne peut pas non plus disputer une rencontre contre une formation masculine. Dans l'introduction générale de son aide-mémoire, l'UEFA soulignait :

« Des équipes mixtes (femmes/hommes) ne sont pas admises et les matches de compétitions entre équipes de sexe différent sont également interdits »¹⁶

Là encore, l'UEFA s'est inspirée des règlements déjà en vigueur au sein des fédérations nationales qui ont reconnu la pratique entre 1969 et 1971. L'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre, la France, la Suisse et la Suède avaient déjà adopté cette mesure. Interpellée en mars 1971 par la *London Youth Football Association* qui s'interroge sur l'opportunité d'intégrer les jeunes filles dans les matches de garçons, la fédération anglaise réplique qu'elle interdit la mixité dans le football et que ses associations affiliées sont uniquement ouvertes aux hommes¹⁷. Quelques mois auparavant, la fédération française de football avait aussi interdit la création d'équipes mixtes :

¹⁵ Archives du D.F.B., « Bericht über FrauenFussball », 23 novembre 1972.

¹⁶ Archives F.F.F., « Aide-Mémoire concernant le football féminin de l'UEFA », 12 janvier 1972.

¹⁷ Archives F.A., « Executive Committee, Minutes of a Meeting », 11 mars 1971.

«Le conseil fédéral insiste sur le fait qu'en aucun cas des équipes mixtes ne pourront être tolérées »¹⁸

Logiquement, les associations nationales qui reconnaissent le football féminin après 1971 leur emboîtent le pas et appliquent les recommandations de l'UEFA. Les différentes « législations » nationales relatives au football féminin abordent toutes cette question. En Belgique par exemple, l'article 115 des statuts est consacré à la mixité. La fédération galloise était la seule à avoir fait volontairement l'impasse sur cette question. Il lui paraissait improbable qu'une jeune fille puisse être acceptée dans une équipe de garçon. Cependant, le responsable d'un club de Newport, agréablement surpris par les qualités techniques d'une jeune fille âgée de 10 ans, Ann Millier, envisage de la titulariser comme ailier dans une rencontre du championnat masculin des moins de 12 ans. Opposés à cette idée, les dirigeants du district cherchent alors dans les statuts une référence à la mixité. Comme ils font le constat qu'il n'existe aucune règle interdisant l'intégration de la jeune fille, ils demandent l'arbitrage des autorités fédérales. Celles-ci instaurent le règlement n°34 qui stipule que : *« aucun match de football opposant des joueurs de sexe opposé ne pourra être autorisé »*. Décision injuste selon la jeune fille car le football est son sport favori. De plus, elle a déjà disputé plusieurs matches avec ses camarades. Ne pouvant jouer dans des équipes de garçons, la jeune Galloise n'a pas non plus l'âge requis pour rejoindre une formation féminine. Elle devra encore attendre un an avant d'obtenir une licence officielle de sa fédération.

Cette affaire révèle combien les règlements adoptés par l'UEFA et les fédérations nationales sont nocifs pour le football féminin. Ces deux mesures cumulées menacent même son avenir. Tout d'abord, cela implique que les jeunes sportives de

¹⁸ *France Football Officiel*, 31 décembre 1969.

moins de 10 ans doivent se tourner vers d'autres disciplines en attendant d'avoir atteint l'âge requis pour s'inscrire dans un club de football. Le risque est que ces filles restent fidèles à leur sport d'origine et ne viennent jamais rejoindre le rang des footballeuses. Ensuite, une fois atteint l'âge légal pour obtenir une licence, il n'est pas du tout garanti que les jeunes filles puissent taper le cuir. Elles doivent encore trouver une section ou une équipe féminine « junior » proche de chez elles. Or, la presse relève plusieurs cas de footballeuses confrontées au déficit de clubs féminins dans leur région. En France par exemple, Lucien Perpère, responsable de l'association nationale des éducateurs, témoigne des difficultés rencontrées par un entraîneur du Nord de la France pour inscrire sa fille de 13 ans dans un club de la région. Elle doit se contenter d'une participation au concours Adidas. En 1977, lors d'une conférence de l'UNESCO qui se tient à Copenhague, la responsable de la confédération danoise de sport souligne que l'offre en matière de football féminin reste particulièrement faible et que de nombreuses femmes et jeunes filles doivent renoncer à la pratique car elles demeurent trop isolées¹⁹. On pourrait ajouter que la formation d'une équipe ne garantit pas non plus une pratique régulière. Car pour cela, il faut trouver d'autres équipes féminines dans les environs ou alors disposer de moyens financiers suffisants pour pouvoir effectuer de longs déplacements. Or, cela est rarement le cas. Dans un courrier adressé à la Fédération internationale de football, un dirigeant anglais revient sur les difficultés rencontrées par la pratique :

« Les considérations financières ainsi que les longues journées éliminent presque entièrement la possibilité de jouer contre les meilleurs clubs féminins »²⁰

¹⁹ Archives de l'U.N.E.S.C.O, « 5^{ème} conférence sur le Sport, Copenhague, 1977 »

²⁰ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national association*, ENG (1973-1976), « Lettre de Rey Sidebottom, dirigeant du Maidstone Ladies Football Club, à la F.I.F.A. », 8 janvier 1975.

Ainsi, les règlements adoptés empêchent un développement quantitatif et qualitatif du football féminin. D'une part, ils menacent la relève et risquent d'entraîner rapidement une stagnation, voire une chute des effectifs. Certes, quelques jeunes filles patientent en s'entraînant régulièrement au sein de sections féminines. L'équipe de Pérenchies, dans le Nord de la France, signale à la fédération française qu'elle a décidé d'inviter à ses entraînements trois jeunes filles âgées de 10 ans²¹. Mais partout, on déplore le manque de renouvellement des générations. Toujours dans l'Hexagone, la Ligue régionale du Sud-Est remarque que les effectifs de 1975 sont essentiellement composés des pionnières de 1970 et prend conscience qu'il faille miser sur les jeunes pour relancer le jeu²². Outre-Rhin, une dirigeante de la commission nationale de football féminin arrive à la même conclusion :

« La pratique connaît certes une croissance mais les taux d'augmentation sont toujours plus réduits et l'on peut s'attendre au moment où ils stagneront. La conséquence évidente est le manque d'éléments pour la relève. Les équipes de femmes n'ont pas de jeunes talents qui suivent »²³

D'autre part, la non-mixité ainsi que l'interdiction faite aux jeunes filles de moins de 11 ans de signer une licence ont aussi des conséquences sur le niveau technique du jeu. L'initiation des filles au football est beaucoup plus tardive que celle des garçons. Les footballeuses disputent souvent leur premier match senior entre quatorze et seize ans, c'est-à-dire, dans le meilleur des cas, quatre ans à peine après

²¹ Archives F.F.F., « Lettre de Mlle Duthoit à Monsieur le Directeur Administratif », 30 janvier 1975.

²² Archives de la F.F.F., « Rapport de la Ligue du sud-est de la F.F.F. », 16 avril 1975.

²³ Archives D.F.B., « Rapport du groupe de réflexion sur le football féminin », 1979.

avoir été initiées aux joies du ballon rond. Souvent, elles débute directement dans cette catégorie avec seulement quelques rudiments de football. Leur formation est donc moins bonne que celle des hommes qui possèdent déjà plus de dix ans d'expérience lorsqu'ils jouent leur premier match senior. Comme l'explique une dirigeante allemande, les progrès sont d'autant plus difficiles à réaliser que, plus on est avancé dans l'âge au moment de l'initiation, moins il est facile d'apprendre les mouvements propres à la pratique du ballon rond²⁴.

Dans ces conditions, la qualité de jeu ne peut connaître des améliorations. Cela explique en partie les écarts observés entre le football des hommes et celui des femmes, mais également les disparités très fortes qu'il existe entre les équipes féminines. En effet, quelques jeunes filles seulement évoluent dans une formation bien encadrée et qui suit des entraînements réguliers. Ces privilégiées disposent d'une maîtrise technique convenable et sont même, pour certaines d'entre elles, des joueuses particulièrement talentueuses. Du fait du très faible niveau de jeu, elles se distinguent en battant des records. Dans sa lettre adressée à la FIFA, le dirigeant du *Maidstone Ladies Football Club* souligne que son équipe n'a rien à gagner des rencontres qu'elle dispute dans sa région. Championne du Kent en mai 1974, ayant perdu un seul match sur les seize disputés, cette formation est assurée de remporter le championnat dès le mois de janvier : elle a remporté ses dix matches, marqué 101 buts contre 4 seulement encaissés. Le dirigeant ajoute qu'il lui est bien difficile de maintenir la motivation de ses joueuses lorsque celles-ci remportent tous les samedis une victoire sur le score de dix ou seize à zéro²⁵. Il en est de même en Allemagne de l'Ouest avec le T.U.S Wörrstadt. Créé en 1969, ce club domine largement la pratique dans son pays et n'a

²⁴ Archives du D.F.B., « Rapport du groupe de réflexion sur le football féminin », 1979.

²⁵ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national association*, ENG (1973-1976), « Lettre de Rey Sidebottom, dirigeant du Maidstone Ladies Football Club, à la F.I.F.A. », 8 janvier 1975.

connu aucune défaite en trois ans d'activité. Il a inscrit 648 buts et en a encaissé seulement 3 en 90 rencontres. En 1972, après six matches dans son championnat régional, l'équipe a déjà inscrit 88 buts contre 1 seul encaissé. Son attaquante, Anne Haarbach, a inscrit la bagatelle de 155 buts en 34 matches, soit presque 5 buts par rencontre, du jamais vu dans les annales du ballon rond masculin. Elle est d'ailleurs surnommée « la Gerd Muller » du football féminin. Sa coéquipière Wohlleber, qui évolue pourtant au poste de libéro, a mis plus de cent fois la balle au fond des filets et est appelée la « Beckenbauer féminine »²⁶.

Aussi les dirigeants préconisent-ils une intégration des jeunes filles aux équipes masculines ainsi que des rencontres entre formations féminines et masculines. La mixité permettrait de rendre la pratique plus attrayante et surtout de faire progresser les femmes. Mais en attendant, les fortes disparités observées entre les équipes et la faiblesse générale du niveau de jeu n'encouragent ni les médias ni les spectateurs à s'y intéresser. Même lorsque ces rencontres se disputent dans le cadre d'un championnat national.

c) Une mesure insuffisante : la création des championnats

L'indifférence, voire l'hostilité manifestée par les fédérations à l'égard de la pratique a pu également s'observer dans la mise en place des championnats régionaux et nationaux. De l'avis général, la création de compétitions pourraient stimuler une croissance des effectifs et favoriser une intégration plus rapide des femmes au sein du monde footballistique. Mais la faible implication des instances officielles ainsi que leur

²⁶ « Die Mädels mit der Reischasskraft », *Kicker*, 25 mai 1972.

refus de soutenir financièrement de telles épreuves ralentissent considérablement leur mise en place, qu'il s'agisse des championnats ou des coupes. Les pionnières dans ce domaine sont les fédérations de football féminin indépendantes. La *Women's Football Association* organise sa propre *Cup* dès 1971. Le choix de mettre sur pied une épreuve de coupe plutôt qu'un championnat s'explique par son moindre coût. Cette compétition ne compte que sept tours, joués sur une seule manche, entre octobre et mai. Les frais de voyages peuvent donc être pris en charge par les clubs sans que cela ampute une part importante de leur budget. A l'inverse, un championnat national obligerait les équipes à se déplacer beaucoup plus souvent. Dans les autres pays, particulièrement parmi ceux qui comptent une petite superficie, il est possible de privilégier la seconde formule. Dans la continuité de l'Association romande de football féminin qui avait organisé une première épreuve en 1969, la Ligue féminine suisse de football organise un championnat national en 1970. Mais là encore, le manque de moyens financiers, qui empêche de longs déplacements, oblige les responsables à prendre des mesures restrictives. Les dix-huit équipes participantes sont divisées en trois groupes régionaux. Les vainqueurs se retrouvent pour la poule finale à la fin de la saison. De fait, il ne s'agit pas d'un véritable championnat national comme il existe dans le football masculin. Confrontées à des difficultés économiques identiques, les formations belges adoptent également ce dispositif. La première compétition, qui se déroule dès 1971, réunit en fait 33 équipes réparties dans quatre groupes régionaux différents. Les vainqueurs de chaque groupe se retrouvent pour un tournoi final²⁷.

Les choses évoluent plus lentement dans les autres pays. Au Danemark, la fédération dissout l'organisation féminine indépendante en 1972 et promet aux footballeuses de leur organiser un championnat pour l'année suivante. Ne voyant rien

²⁷ *La Vie sportive*, 11 août 1971.

venir, les footballeuses prennent l'initiative de mettre en place une compétition non-officielle. Elles attendront 1979 pour voir le DBU s'investir dans cette épreuve. On procède de la même manière en Suède. Reconnues en 1970, les femmes organisent seules leur premier championnat en 1973. Elles patientent encore cinq ans avant de pouvoir bénéficier du soutien officiel de leur fédération. La situation est un peu différente en France et en Allemagne, où les dirigeants parviennent à repousser l'échéance en laissant l'initiative aux ligues. Il est décidé qu'un championnat ne sera organisé qu'à partir du moment où des compétitions régionales se dérouleront sur l'ensemble du territoire. Or, celles-ci tardent à se disputer. Outre-Rhin, sur les seize ligues que comptent le DFB, six n'ont toujours pas organisé leur compétition en 1972. Les meilleures équipes du Schleswig-Holstein sont notamment obligées de s'inscrire dans le championnat de la région de Hambourg. Dans les districts de Westphalie, de Bade, du Württemberg et du *MittelRhein*, qui comptent pourtant chacun entre 60 et 140 équipes de football féminin, on attend 1973 pour encadrer un championnat officiel. Un an plus tard, la fédération se décide enfin à organiser une compétition nationale. En fait, chaque vainqueur de poule régionale s'affrontent lors d'un tournoi final qui se tient au mois de juillet. En France, le prétexte avancé par les dirigeants est le manque de technique des joueuses. La tactique de la FFF consiste à occuper les footballeuses par des concours d'habileté, comme le concours Adidas, et à les faire disputer des rencontres régionales en attendant une compétition nationale. Finalement, grâce au soutien financier de la Société Colroy- Bas et Collant Chesterfield, la commission féminine peut mettre sur pied le premier championnat de France en 1974, uniquement ouvert aux clubs les plus riches :

*« Nous vous informons que la F.F.F. a passé un accord
avec la Société S.A. Colroy-Chesterfield, qui a permis*

l'organisation du championnat de France Féminin dans sa forme actuelle. Grâce à l'aide apportée par cette firme, la compétition a pu démarrer. Les clubs participants verront leur frais en partie réduits »²⁸

Au total, seize équipes prennent part à l'épreuve. Elles sont réparties dans quatre groupes de quatre selon un critère géographique. Les deux premières sont qualifiées pour la poule finale qui se joue, comme en Allemagne, selon la formule coupe avec des quarts et des demi-finales. Enfin, dans un certain nombre de pays, les joueuses doivent encore patienter plusieurs années avant de disputer une compétition nationale. C'est notamment le cas des Néerlandaises qui, bien que reconnues par la fédération en 1972, attendent 1980 pour pouvoir disputer un championnat.

Outre son organisation tardive, l'épreuve phare du football féminin souffre d'un manque de promotion et de visibilité. Comme le rappelle le journal *Kicker* en Allemagne de l'Ouest, le premier championnat national ne crée pas la sensation. Les médias ne s'y intéressent pas et, de ce fait, les passionné(e)s de football non plus²⁹. Il faut dire que la première édition se déroule pendant l'été 1974, soit au moment même où le pays organise la coupe du monde de football masculine. En France, lors de la saison 1977 / 1978, la meilleure équipe du pays, le Stade de Reims, attire à peine 200 spectateurs en moyenne. Deux ans plus tard, une demi-finale de la coupe d'Angleterre, opposant *Preston North End* et *Cleavelands Spartans*, est jouée devant 350 personnes³⁰. Les chaînes de télévision ne manifestent pas non plus leur intérêt. Toujours en France,

²⁸ Archives F.F.F., « Lettre du directeur administratif aux clubs féminins, 20 janvier 1975 ». Cf. Annexe 11.

²⁹ *Kicker*, 16 août 1974.

³⁰ *Women's Football*, n°8, mai 1980.

un seul match, la demi-finale Reims-Rouen d'avril 1975, est retransmis en direct³¹. Dans ces conditions, quelques firmes seulement se manifestent pour apporter un soutien financier à la compétition. Il s'agit souvent de sociétés qui commercialisent des biens de consommation à destination des femmes. Après les « collants » Chesterfield qui cesse de sponsoriser le championnat de France en 1976³², soit deux ans à peine après avoir contribué à sa mise en place, l'entreprise Marie Bonheur s'investit jusqu'en 1980. La coupe d'Angleterre est patronnée par *Pony Wine* pendant un an³³ puis par *Continental Wine Experts Limited* à partir de la saison 1978/1979. La firme *Coffe system* soutient le club de Westminster qui participe à l'épreuve.

Ce manque de soutien à la principale compétition féminine est révélateur du peu d'intérêt manifesté généralement par le mouvement footballistique à l'égard du jeu. L'UEFA note que, partout en Europe, les médias font très rarement mention au football féminin : ils ne le reconnaissent pas et expriment même leur désaccord³⁴. Dans l'Hexagone, *France Football* s'était engagé en juillet 1971 à ouvrir une rubrique pour couvrir les compétitions régionales à partir de septembre. Mais à la fin de l'année, le responsable d'un club lyonnais est obligé d'écrire à la rédaction de ce journal pour lui rappeler qu'il existe une pratique féminine en France. Il s'étonne que *France Football* et la presse en général s'entêtent à mépriser ces sportives en crampons³⁵. L'hebdomadaire ne consacre que sept articles à la pratique entre 1971 et 1976, dont deux au seul concours Adidas³⁶. Les grands quotidiens régionaux refusent également

³¹ Archives F.F.F, « Commission centrale de football féminin, 22 novembre 1975 ».

³² Voir la correspondance entretenue par la F.F.F et Chesterfield entre 1974 et 1976, Archives F.F.F.

³³ *The Times*, 21 septembre 1977.

³⁴ *Bulletin d'information de l'UEFA*, 16 avril 1973.

³⁵ « Ne soyez pas misogynes », *France Football*, 7 décembre 1971.

³⁶ *France Football*, 14 septembre 1971 ; 25 juillet et 12 septembre 1972 ; 8 et 15 octobre 1974 ; 18 septembre 1974 ; 21 septembre 1976.

d'ouvrir leurs colonnes comme en témoignent la dirigeante d'un club à propos de la *Voix du Nord* :

« Si les irréductibles sont individuels, la conséquence n'est pas très grande ; mais lorsqu'il s'agit d'un quotidien tel que la *Voix du Nord* qui, pas plus que son hebdomadaire la *Voix des Sports*, n'accepte d'ouvrir ses colonnes au football féminin, comment l'information peut-elle être diffusée ? »³⁷

Les journaux proches ou affiliés à la mouvance communiste restent en revanche favorables à la pratique. Jusqu'à sa disparition quasi-définitive en 1974, *Le Miroir du football* suit régulièrement les exploits des footballeuses. D'autres magazines, plus spécifiquement destinés aux femmes, proposent également quelques portraits de footballeuses. Le mensuel féminin de la CGT, *Antoinette*, présente dans son édition de janvier 1975 Yolande Varajao, une étudiante en sténodactylographie licenciée au RC Paris-Joinville³⁸. Les *Heures claires des femmes françaises*, l'hebdomadaire de l'Union des femmes françaises du parti communiste, dressent le portrait de plusieurs joueuses à partir de 1978. Mais cela ne suffit pas à inverser la tendance. Il en est de même outre-Rhin. Le journal *Kicker* note que le championnat national de football féminin est peu suivi mais il ne se mobilise pas pour faire bouger les choses. Entre 1971 et 1975, sept articles seulement sont consacrés à la pratique³⁹. Si la presse d'information nationale reste muette au cours des années 1970, la fin de la décennie voit tout de même le magazine féministe *EMMA* se pencher pour la première fois sur la

³⁷ Archives F.F.F., « Lettre de Mlle Duthoit à Monsieur le directeur administratif », 30 janvier 1975. Cf Annexe 11.

³⁸ « Les Femmes ne font plus rire », dans *Antoinettes*, n°126, Janvier 1975, pp. 64-66.

³⁹ *Kicker*, 22 et 25 novembre 1971 ; 25 mai, 2 et 16 novembre 1972 ; 8 février 1973 ; 16 avril 1974.

question du football féminin. Un reportage présente l'équipe du SSG 09 Bergisch Gladbach, alors étoile montante du football féminin ouest-allemand, et insiste sur l'origine sociale des joueuses, âgées de 15 à 32 ans : certaines sont étudiantes ou lycéennes, d'autres ouvrières, vendeuses, employées de bureau⁴⁰. Les Anglaises s'adonnent aussi à leur passion dans le plus grand anonymat. Dans une lettre adressée à l'organe officiel de la *Women's Football Association*, une jeune joueuse de BYC Argyle constate que les journaux régionaux et nationaux n'évoquent qu'occasionnellement la pratique féminine :

« Je sais que le football masculin est plus populaire que celui des femmes, mais c'est seulement parce que personne ne donne une chance au football féminin. Je lis le Nottingham Football Post et il n'y a que quelques phrases sur le football féminin, le reste tourne autour du football masculin »⁴¹

Enfin, dernier exemple, en Espagne, où les footballeuses sont reconnues en 1980, plusieurs pratiquantes se plaignent des comportements adoptés par la presse à l'égard du football féminin. Le journal de gauche *El Pais* publie dans sa rubrique *Opinion* le courrier d'une jeune fille de treize ans. Celle dernière souhaite attirer l'attention de la fédération espagnole et de tous les médias pour qu'ils fassent plus souvent la promotion de son sport favori. Elle ajoute que, par ce message, elle entend défendre les droits des femmes et affirmer que les jeunes filles savent aussi bien jouer au football que les garçons⁴².

⁴⁰ *Emma*, Mars 1977, p. 60. Ce magazine attendra 1985 pour présenter un nouvel article sur le football féminin.

⁴¹ *Women's Football*, n°8, mai 1980.

⁴² *El Pais*, 13 juillet 1983.

La télévision ne manifeste pas plus d'enthousiasme. Très peu d'émissions s'intéressent au football féminin. En Grande-Bretagne, la chaîne BBC s'était bien manifestée à la fin de l'année 1970 pour retransmettre des matches de football féminin. Mais le sous-comité de la FA en charge des relations avec les médias et qui est la seule autorité compétente pour autoriser une diffusion n'avait pas donné son accord⁴³. Aux Pays-Bas, la première chaîne retransmet une partie du match entre l'équipe nationale et l'Angleterre qui se déroule à Groningue en juin 1974⁴⁴. Mais elle ne renouvelle pas l'expérience. En France, l'ORTF suit une tournée de l'équipe de France en Irlande en 1973. Après la retransmission de la demi-finale du championnat de France de 1975, il faut attendre 1978 pour voir le football féminin apparaître dans la petite lucarne : pour la première fois, l'émission *Téléfoot* accorde quelques minutes à la pratique. Le présentateur annonce aussi qu'un match intégral ou une mi-temps serait télévisée ultérieurement. Mais les pourparlers entre le secrétaire de la commission féminine et TF1 échouent⁴⁵.

Au total, la mise en place des championnats n'est pas une mesure suffisante pour asseoir solidement la pratique, en raison notamment de sa faible promotion par les fédérations et les médias. De plus, cette compétition peut parfois raviver certaines tensions entre hommes et femmes. En effet, avant la reconnaissance du football féminin, les statuts de la plupart des fédérations prévoyaient déjà que l'équipe du club qui évolue dans la division la plus élevée au niveau fédéral ait prioritairement accès au terrain d'honneur. Dans cette perspective, l'autorité de la meilleure formation

⁴³ Archives F.A., « Joint liaison committee of the Football Association and the football league, Minutes of a meeting », 29 novembre 1970.

⁴⁴ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national associations*, ENG, 1974.

⁴⁵ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin », janvier 1979.

masculine, dite A ou « fanion », n'était jamais contestée : les équipes inférieures ou de jeunes jouaient leurs rencontres en levée de rideau ou sur des terrains annexes. Les choses changent avec la création des sections féminines. En effet, on l'a vu, ces dernières appartiennent pour la plupart à des clubs qui jouent dans des championnats régionaux ou départementaux. Or, comme le football féminin compte beaucoup moins de divisions que la pratique masculine, les femmes peuvent accéder plus rapidement à l'élite ou, au moins, à un niveau supérieur à celui atteint par les hommes de leur club. En Alsace par exemple, la section féminine de Ebermunster joue au niveau national alors que la meilleure équipe masculine évolue en départemental. De fait, les femmes deviennent prioritaires et les hommes doivent se contenter de jouer en levée de rideau ou sur un terrain annexe. Comme en témoigne l'une des anciennes joueuses de ce club, Paulette Sutter, cela n'était pas sans poser des problèmes et créer des rancœurs. Le club décida alors de ne plus financer la section féminine⁴⁶. L'opposition a pu se faire plus violente. Outre-Quévrain par exemple, le président du club de Zwartberg décide de ne plus accepter la section féminine à partir de 1980 car elle fait concurrence à l'équipe masculine. Un soir, il se rend à un entraînement de l'équipe féminine et demande au responsable du stade d'éteindre les projecteurs. Les joueuses protestent et on en vient aux mains. Finalement, elles sont exclues du club et priées de se trouver de nouvelles structures. Cette hostilité des instances masculines se retrouve également dans le développement des échanges internationaux.

⁴⁶ Entretien avec Paulette Sutter, 23 octobre 2003.

2. Une dynamique internationale enrayée

a) Le contrôle des échanges internationaux

La multiplication de tournois internationaux en marge des instances fédérales a favorisé la reconnaissance du football. Aussi l'UEFA est-elle bien décidée à intervenir dans ce domaine. En effet, la troisième partie de l'aide-mémoire présenté en 1971 est uniquement consacrée à la question des relations internationales. L'Union européenne de football s'affirme comme la seule organisation compétente en ce qui concerne ces compétitions ouvertes aux clubs et aux équipes nationales. Le point 5 interdit aux formations féminines de prendre part à des championnats du monde « inofficiels », c'est-à-dire qui ne sont pas organisés par la FIFA. De même, la participation à une compétition disputée sur un autre continent n'est permise qu'avec son autorisation et après consultation de l'association membre du pays dans lequel se déroule le match ou le tournoi. Dans cette perspective, elle invite la fédération internationale à s'occuper de ce problème. Pour sa part, l'UEFA prétend qu'elle envisage la mise en place d'épreuves européennes pour les clubs et les sélections nationales :

« Si ceci s'avère souhaitable et à condition qu'on parvienne à une participation suffisante, elle (l'UEFA) organisera une coupe d'Europe de football féminin (...) »

Avec le consentement de la FIFA, l'UEFA pourra organiser en Europe des compétitions pour équipes représentatives nationales »⁴⁷

Toutes les fédérations nationales suivent scrupuleusement ces directives. Les règlements relatifs au football féminin stipulent que la commission ou les associations autonomes doivent en référer à la direction générale de la fédération ou des ligues régionales avant d'autoriser un club ou la sélection nationale à prendre part à des rencontres internationales. En France par exemple, l'article 2 des statuts prévoit qu'une participation de l'équipe tricolore est envisageable uniquement dans le cadre de compétitions internationales à caractère officiel:

« Il est interdit de jouer des matches organisés par des personnes physiques ou morales à titre privé dans un but de spéculation. Le concours d'intermédiaires dans la conclusion des matches est formellement interdit sous peine d'amende ou de suspension »⁴⁸

De plus, l'article précise que toute demande tendant à opposer sur le territoire national ou à l'extérieur des formations françaises à des formations étrangères donne lieu à autorisation de la ligue régionale. En Suisse, l'article 5 des statuts de la Ligue féminine souligne que l'Association de football est seule compétente pour tout ce qui concerne les relations internationales. L'article 7 interdit toutes relations sportives avec des sociétés, joueuses ou arbitres boycottés⁴⁹.

⁴⁷ Archives F.F.F., « Aide-Mémoire concernant le football féminin de l'UEFA », 12 janvier 1972.

⁴⁸ Archives F.F.F., « Statut fédéral féminin ».

⁴⁹ Archives A.S.F., Carton Football féminin, n°2.

Cependant, l'UEFA tarde à s'engager dans la création d'une compétition internationale et les femmes ne voient rien venir. La conférence sur le football féminin, au cours de laquelle les responsables doivent se pencher sur cette question, est sans cesse reportée. Prévue initialement en 1973, on annonce qu'elle ne pourra pas se dérouler avant 1976. Elle se tiendra finalement en 1979, soit huit ans après la reconnaissance de la pratique⁵⁰. Dans le même esprit, la fédération internationale de football n'envisage pas de s'impliquer dans l'organisation d'épreuves féminines. Lorsque les dirigeant(e)s anglais(e)s de la *Women's football Association* évoquent l'idée d'une participation olympique pour faire la promotion du jeu, le président de la FIFA, Stanley Rous, marque son refus, invoquant le fait que le CIO souhaite déjà diminuer le nombre d'équipes masculines de seize à douze. Cela est confirmé en 1980⁵¹. Les dirigeants de la FIFA veillent uniquement à ce que le football féminin soit contrôlé par l'UEFA et les associations nationales affiliées.

Ces dernières ne sont pas plus actives et défavorisent même l'activité des sélections nationales. Au cours des années 1970, les échanges entre les différentes nations demeurent très limités et sans enjeux puisqu'il ne s'agit que de matches amicaux. En 1973 et 1974, le directeur général de la FFF, Michel Cagnion, prend contact avec plusieurs fédérations européennes pour leur proposer l'organisation de rencontres aller-retour. Un courrier est adressé en ce sens à la Belgique, l'Italie, la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et l'Irlande. Dans la plupart des cas, ces pays répondent par la négative. L'Union royale des sociétés belges prétend que la pratique n'est pas suffisamment évoluée pour former une sélection nationale⁵². La fédération suédoise rétorque qu'elle ne peut envisager de tels échanges pour le

⁵⁰ Archives F.I.F.A., *Correspondence with confederations*, UEFA-EXCO (1970-1977).

⁵¹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Association*, ENG, (1980-1981).

⁵² Archives F.F.F., « Lettre de l'U.R.B.S.F. à la F.F.F. », 11 mai 1973.

moment⁵³. Dans un premier temps, le DFB dit préférer attendre la fin du premier championnat national. La commission technique devrait alors avoir un meilleur aperçu du potentiel de jeu et pouvoir sélectionner les meilleures joueuses pour l'automne⁵⁴. Mais le championnat terminé, les dirigeants déclarent vouloir attendre 1975 pour autoriser les débuts de la sélection nationale⁵⁵. Finalement, celle-ci verra le jour en 1982. Quant à l'Italie, elle ne peut donner suite à la proposition de la FFF puisqu'elle n'a pas encore reconnu la pratique⁵⁶. En revanche, l'Angleterre, la Suisse et l'Irlande acceptent l'offre. Cependant, dans ce dernier pays, il n'existe pas d'équipe nationale. Les Françaises affrontent des clubs au cours d'une tournée effectuée sur l'île entre le 17 août et le 1^{er} septembre 1973 : Dublin, Limerick, Dundalk, Kilkenny et Waterford⁵⁷. Sur cette base, la commission technique irlandaise forme la première sélection nationale qui dispute le match retour au Parc des Princes en octobre de la même année en levée de rideau de France-Italie Espoir⁵⁸. Au total, l'équipe de France féminine de football dispute très peu de rencontres internationales officielles : seize entre les saisons 1971/1972 et 1978/1979, soit une moyenne de deux matches par an. Au cours de la même période, la Suisse dispute quinze parties alors que la Suède en compte vingt au total. Cette plus grande activité des Nordiques s'explique surtout par la multiplication des échanges développés avec les voisines finnoises, qu'elles affrontent à neuf reprises, et la mise en place, à partir de 1974, d'un tournoi «nordique» annuel au cours duquel elles affrontent le Danemark et la Finlande. Outre ces cinq équipes nationales, les sélections néerlandaise et anglaise disputent également des matches

⁵³ Archives F.F.F., « Lettre de la Svenska Fotbollförbundet à la F.F.F., 14 janvier 1974 »

⁵⁴ Archives F.F.F., « Lettre du D.F.B. à la F.F.F., 8 janvier 1974 »

⁵⁵ Archives F.F.F., « Lettre du D.F.B. à la F.F.F., 6 septembre 1974 »

⁵⁶ Archives F.F.F., « Lettre de la F.I.G.C. à la F.F.F., 7 décembre 1973 »

⁵⁷ *France Football Officiel*, 13 septembre 1973.

⁵⁸ *France Football Officiel*, 3 octobre 1973.

amicaux officiels avant 1976. Les Belges jouent leur première rencontre sous l'égide de la fédération en 1977, les Autrichiennes et les Écossaises en 1978.

Dans le même temps, les instances internationales et nationales empêchent les dirigeants du football féminin de prendre des initiatives au niveau international. En 1973, la *Women's Football Association* est contactée par une société de vin qui souhaite organiser un tournoi européen avec quatre équipes nationales dont l'équipe d'Angleterre. Les trois autres formations doivent se qualifier en disputant des phases éliminatoires. L'entreprise s'engage à prendre en charge la totalité des frais occasionnés par le tournoi. La responsable de la fédération anglaise de football féminin, Patricia Gregory, se tourne alors vers les caciques de la FA, de l'UEFA et de la FIFA pour leur proposer d'appeler ce tournoi championnat d'Europe des nations. En annonçant une telle affiche, elle espère susciter l'intérêt des médias et du public. Mais les instances fédérales ne se montrent pas favorables à la tenue de cette épreuve car elle n'est pas sans leur rappeler les tentatives des *mercanti* italiens au début de la décennie. Sans affirmer ouvertement leur opposition, les dirigeants masculins sabotent le projet. Ils exigent tout d'abord que cette compétition soit considérée comme un simple tournoi de football féminin et refusent l'appellation de championnat d'Europe des nations proposée par Patricia Gregory. Ils demandent également à ce que les bénéfices dégagés par le tournoi soit reversés à une œuvre caritative. Découragés, les dirigeants de la WFA renonce au projet⁵⁹.

Les fédérations veillent aussi à ce que leurs clubs ou équipe nationale, lorsqu'elle est en activité, ne participent pas à des compétitions internationales gérées par des hommes d'affaires. Les formations européennes présentes à Mexico en 1971

⁵⁹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Association*, ENG, 1974. Sur les différents projets, Cf. Annexe 10.

reçoivent par exemple une invitation du responsable de l'équipe argentine en mai 1973 puis, en novembre de la même année, de celui de la *Federacion Nacional Feminil de Balompie* du Mexique. Ces dirigeants souhaitent organiser la troisième édition de la coupe du monde. Mais comme ils ne sont pas reconnus par leur fédération nationale de football respective, les associations européennes contactées refusent leur proposition⁶⁰. Trois ans plus tard, la fédération française de football apprend que le Standard Femina de Liège a réuni une dizaine de dirigeants de clubs féminins de différentes nations européennes : la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Angleterre et la Suisse y sont représentés. L'objectif avoué de cette réunion est de trouver un accord sur l'organisation d'une coupe d'Europe des clubs féminins pour la saison suivante. La FFF prévient immédiatement l'UEFA, tout en lui rappelant qu'il est grand temps de s'investir dans ce domaine. Les instances européennes font échouer le projet en promettant, une fois de plus, de s'engager rapidement dans la mise en place d'une compétition. Mais en 1979, aucune décision n'a encore été prise en ce sens. Dans ce contexte, quelques équipes régionales ou locales n'hésitent pas à braver l'autorité de leur fédération en prétendant représenter leur pays dans des compétitions ou matches internationaux. Une équipe française se rend par exemple à Valence, en Espagne, pour affronter une sélection italienne non reconnue par la FIGC. Le match n'est pas autorisé par les fédérations française et espagnole de football car il est organisé par l'ancien membre de la FIEFF, Quevedo, qui espère toujours développer le football féminin dans son pays⁶¹. Entre 1974 et 1977, une sélection belge dispute cinq rencontres contre

⁶⁰ Archives F.F.F., « Lettre de M. Harrington à la F.F.F., Mai 1973 » ainsi que « Lettre du secrétaire général de la Federacion Nacional Feminil de Balompie à Michel Cagnion, 10 novembre 1973 »

⁶¹ Archives F.F.F., « Correspondance entre la F.F.F. et la *Real Federacion Española de Fútbol*, novembre-décembre 1973 »

une équipe néerlandaise composée de joueuses du Nord-Brabant. Mais ces initiatives sont marginales et ne parviennent pas à inverser la tendance.

L'inertie sur le plan international s'observe également dans la migration des footballeuses. Alors que, avant 1971, plusieurs joueuses avaient pu être engagées par des clubs étrangers, essentiellement italiens, la reconnaissance officielle du jeu interdit désormais ce genre de pratique. En effet, les fédérations sont opposées à l'introduction du professionnalisme dans le football féminin. Les joueuses ne peuvent pas s'engager dans un club à l'étranger dans le seul but de jouer au football sous peine d'être exclues de leur fédération. Elles doivent justifier d'un statut de travailleuse ou d'étudiante. Des enquêtes sont alors menées lorsque la situation de ces expatriées paraît suspecte. Les journaux anglais font par exemple référence aux transferts de jeunes Irlandaises qui se rendent sur le continent pour pratiquer leur sport favori. Carroll Carr, une footballeuse de 21 ans originaire de Dublin, aurait ainsi signé un contrat dans un club belge pour 150 livres par semaine⁶². Mais il s'avère rapidement que la jeune fille est partie faire des études et que les gains annoncés étaient exagérés. De même, en février 1974, des rumeurs prétendent que deux autres Irlandaises se seraient engagées avec le Stade de Reims pour 75 livres par semaine⁶³. Deux mois plus tard, la secrétaire générale de la *Women's Football Association* écrit un courrier à Michel Cagnion de la FFF pour lui demander quelques précisions sur le statut des joueuses en France :

« Mon comité est resté un peu perplexe après la récente publicité faite dans la presse anglaise au sujet des équipes professionnelles de football en France. La publicité parlait de la signature d'une jeune fille irlandaise au Stade de Reims pour un salaire de 75

⁶² *Sunday Times*, 2 février 1975.

⁶³ *Sunday Times*, 2 février 1975.

livres par semaine. En Angleterre, toute joueuse doit être amateur. Je vous serais gré de bien vouloir clarifier la situation »⁶⁴

La FFF rassure Patricia Gregory en lui confirmant que la footballeuse en question, Anne O'Brien, est employée de bureau à la société Ejnes à Reims. Certes, le choix de cette ville ne doit rien au hasard : la joueuse s'y est installée en raison de la réputation de son équipe de football féminin. Cependant, elle n'a signé aucun contrat, juste une licence, et ne perçoit aucun salaire pour son activité de footballeuse⁶⁵. La FFF fait aussi référence à une autre sportive originaire de Dublin qui évolue dans le championnat de France. Elle précise que cette footballeuse travaille dans une administration et possède donc le statut amateur.

Au total, pendant les années 1970, quelques jeunes filles seulement manifestent leur désir de quitter leur pays d'origine pour rejoindre des équipes professionnelles à l'étranger. La fédération française de football reçoit par exemple une lettre d'une Suédoise de 20 ans qui évolue dans l'un des meilleurs clubs du pays, le Sandåkerns SK d'Umeå, ville située au nord de la Suède. Elle souhaite devenir professionnelle et se demande si cela est possible en France⁶⁶. Mais comme le rappelle un responsable de la fédération irlandaise, les meilleurs éléments refusent désormais les offres, notamment celles des clubs italiens, car elles craignent d'être radiées des listes et donc exclues de l'équipe nationale. Il faudra attendre le milieu des années 1980 pour voir les règles s'assouplir et le marché des transferts s'agiter à nouveau. Il restera encore le fait d'un petit nombre de clubs transalpins : reconnus par la FIGC à partir de 1980, ils sont légalement autorisés à recruter dans les autres pays européens et

⁶⁴ Archives F.F.F., « Lettre de la W.F.A. à la F.F.F., 11 avril 1974 ». Cf. Annexe 12.

⁶⁵ Archives F.F.F., « Lettre de la F.F.F. à la W.F.A., 23 avril 1974 »

⁶⁶ Archives F.F.F., « Lettre de Lillemor Lundström à la F.F.F., 23 juillet 1974 »

notamment en Grande-Bretagne : Sian Williams, sélectionnée dans l'équipe nationale galloise, s'engage avec le club de Siderno⁶⁷ ; Keery Davis, une étudiante de 23 ans originaire de Crewe ainsi que Marianne Spacey, une employée qui joue pour Fulham, signent à Rome pour 600 livres par mois⁶⁸.

L'inertie des fédérations est néfaste au football féminin. Elle ne permet pas aux femmes de créer l'événement et, de ce fait, de susciter l'intérêt du mouvement footballistique. Si, au tournant des années 1960-1970, certaines footballeuses pouvaient s'enorgueillir de disputer des championnats d'Europe et des coupes du monde à l'instar des grandes équipes masculines, et ce malgré les agissements malhonnêtes des *mercanti* italiens, leur reconnaissance par l'UEFA et les fédérations nationales de football casse la dynamique internationale amorcée quelques années plus tôt. Les clubs et les sélections nationales de football féminin doivent se contenter de compétitions et de matches amicaux totalement insignifiants qui ne trouvent aucun échos auprès des médias et du public. Seuls, les organes officiels des fédérations ou clubs féminins ainsi que quelques rares journaux régionaux annoncent la tenue de ces compétitions. Le journal de la WFA par exemple, *Women's football*, informe régulièrement ses lectrices des différents tournois organisés en Europe.

Dans ce contexte, le processus d'intégration des femmes au monde footballistique et, par-là même, à la vie publique, peine à avancer. Cette politique défavorise aussi la pratique par rapport aux autres disciplines sportives féminines qui bénéficient d'une visibilité accrue sur la scène internationale. En effet, au cours de la décennie, les femmes continuent progressivement à investir le mouvement olympique. Le nombre de sports ouverts aux femmes passe de huit à douze entre 1972 et 1980,

⁶⁷ *Sunday Times*, 14 septembre 1986.

⁶⁸ *The Times*, 21 novembre 1985.

avec notamment l'intégration du hand-ball, du basket-ball et de l'aviron lors des Jeux de Montréal. Le nombre d'épreuves augmente également : on en comptait cinquante lors des Jeux de Moscou contre quarante-trois à Munich. Logiquement, leur taux de participation est en augmentation : 14,8 % en 1972, 20,7% en 1976, 21,5% en 1980⁶⁹. Dès lors, il apparaît logique que les sportives se tournent vers ces pratiques qui, bien que jouissant d'un prestige moins important que le ballon rond, leur offrent la possibilité de prendre part à des compétitions plus intéressantes.

Cependant, les footballeuses européennes peuvent compter sur leurs homologues nord-américaines et asiatiques qui s'enthousiasment plus massivement pour la pratique. Sur ces continents, le football féminin connaît une évolution importante, voire capitale pour son avenir.

b) L'Asie et l'Amérique du Nord au secours de l'Europe

Au cours des années 1970, les Européennes ne sont en effet plus les seules à animer la scène footballistique internationale. Des sportives d'autres continents se convertissent à la pratique. Appartenant également au monde occidental, les Nord-Américaines découvrent massivement les joies du *soccer*. Aux Etats-Unis, où il était implanté dès les années 1950, le jeu connaît un développement important après 1975. Cette évolution trouve son origine dans un amendement de l'*Education Act* datant de 1972 et qui interdit toute discrimination basée sur le sexe. Il donne aux femmes les mêmes droits que les hommes dans l'accès au sport, notamment au sein de

⁶⁹ Pour 1980, le taux de participation aurait sans doute été plus élevé sans le boycott de certains pays occidentaux, dont les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et la Norvège. Pour les chiffres, voir les données fournies par le CIO.

l'université. Bien entendu, cet amendement ne suffit pas à briser la résistance masculine dans certains sports. Le football américain et le hockey, sports nationaux et véritables bastions masculins, restent le monopole des hommes et n'intéressent guère les femmes. En revanche, celles-ci peuvent se tourner vers des activités physiques délaissées par les hommes. Le *soccer* appartient à cette catégorie et, de ce fait, parvient à s'affirmer progressivement comme l'un des sports les plus populaires auprès des Américaines.

En raison même de l'organisation du jeu outre-Atlantique, il n'est pas possible de présenter une étude quantitative de son évolution. Les jeunes femmes peuvent pratiquer ce sport et constituer des ligues privées sans être obligées d'en référer à la fédération américaine de ballon rond (*United States Soccer Federation - USSF*). Cette dernière n'est donc pas en mesure de savoir exactement combien de femmes jouent au football à la fin des années 1970. Cependant, plusieurs articles parus dans le *New-York Times*⁷⁰ ainsi que des magazines spécialement consacrés à la pratique rappellent que le *soccer* au féminin s'implante essentiellement dans les universités ainsi que dans le Nord-Est du pays et en Californie. C'est dans cette dernière région que se forme la fédération la plus importante du pays, la *Women's International Soccer (WINS)*. Fondée en 1980 et non affiliée à la *USSF*, cette organisation souhaite s'affirmer comme l'instance référence pour tout ce qui a trait au football féminin dans le monde. Dans cette perspective, elle propose de convoquer un congrès à Los Angeles pour le mois d'août. Ses dirigeantes contactent plusieurs fédérations et clubs de football féminin pour leur proposer la création d'un réseau international, dont le principal outil sera son magazine éponyme. La *WINS* souhaite également discuter des problèmes récurrents au football féminin: l'arbitrage et la

⁷⁰ Nous avons consultés les articles publiés par ce journal entre 1970 et 1986.

formation des entraîneuses. Enfin, elle propose l'introduction de la pratique aux Jeux olympiques qui doivent se tenir dans la ville californienne en août 1984⁷¹.

Invités à cette conférence, les responsables de la WFA se renseignent auprès de la FIFA pour savoir si cette fédération internationale de football féminin est reconnue et si les fédérations européennes sont encouragées à se rendre à Los Angeles. La fédération anglaise de football féminin semble surtout intéressée par une participation olympique. Sa secrétaire refait d'ailleurs une demande en ce sens à la FIFA en juin 1980. Naturellement, les instances masculines ne se montrent pas favorables à la tenue d'une telle conférence et interdisent formellement aux fédérations européennes d'accepter l'invitation. D'abord, elles soulignent que la WINS n'est pas affiliée à la fédération américaine de *soccer*. Surtout, la FIFA prétend que les footballeuses européennes n'ont rien à gagner de ces échanges car l'approche du jeu de leurs homologues américaines est complètement différente⁷². La FIFA parle en connaissance de cause : depuis les années 1920, les équipes masculines de *soccer* n'ont jamais suivi les lois du jeu édictées par l'*International Board*. Comme le rappelle les spécialistes de l'histoire du football, l'organisation du football masculin aux Etats-Unis connaît plusieurs particularismes : différentes interprétations des lois du jeu ; existence de nombreuses ligues en marge de la fédération nationale officielle⁷³. A l'instar des hommes, les femmes prennent de grandes libertés dans l'élaboration des règlements. A New-York par exemple, la *Long Island Ladies' Soccer League* interdit la pratique au moins de 26 ans et homologue uniquement les terrains pour enfants pour les matches de championnat. L'association rivale, la *Women's Soccer League of Long Island*, n'accorde que des licences à des femmes âgées d'au

⁷¹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Association*, ENG, (1980-1981). Cf. Annexe 10.

⁷² Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Association*, ENG, (1980-1981).

⁷³ C. Eisenberg, P. Lanfranchi, T. Mason, A. Wahl, *op. cit.*, p. 95.

moins trente ans et reconnaît seulement les dimensions des terrains utilisés par les hommes⁷⁴.

Mais c'est surtout la question de la mixité qui inquiète les dirigeants de la FIFA. En effet, l'intégration des filles dans les équipes de garçons est une pratique courante dans le *soccer*. Certes, elle n'est pas admise partout. Plusieurs articles parus dans la presse américaine rapportent le cas de jeunes filles qui rencontrent des difficultés à se faire admettre. En octobre 1979, à Seattle, la *Catholic Youth Organization League* exclut une équipe scolaire car elle compte une joueuse dans ses rangs⁷⁵. Cependant, pratiquement dès les débuts du *soccer* féminin, la mixité demeure la règle dans la plupart des ligues ainsi que dans les camps d'entraînement d'été⁷⁶. La FIFA tente bien de s'y opposer en 1975 en demandant à la fédération américaine d'intervenir auprès d'une ligue féminine californienne qui encourage les plus jeunes à s'inscrire dans les clubs masculins⁷⁷. Elle est d'ailleurs confrontée au même problème avec le voisin canadien. Comme aux États-Unis, le football féminin connaît un développement important après 1975, notamment en raison du faible intérêt que les hommes portent à la pratique. Dès 1977, la mixité est pratiquée dans plusieurs provinces du pays. La fédération canadienne se tourne alors vers la FIFA pour lui demander son point de vue sur la question et surtout lui demander conseil. Dans leur courrier, les dirigeants précisent tout de même que le mélange des sexes au sein des équipes de jeunes est une bonne chose pour le développement du *soccer* dans son

⁷⁴ *New-York Times*, 8 novembre 1981.

⁷⁵ *New-York Times*, 25 octobre 1979.

⁷⁶ *New-York Times*, 16 octobre 1977.

⁷⁷ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, USA (1973-1976)

ensemble. D'ailleurs, malgré la confirmation d'interdiction de la FIFA, la fédération canadienne ne renonce pas à la mixité⁷⁸.

La plupart des fédérations européennes contactées par la WINS suivent les instructions de la FIFA et renoncent à se rendre à Los Angeles. Cependant, les Européennes savent que désormais il existe une pratique structurée outre-Atlantique. Malgré les différences observées dans l'organisation et les règlements du jeu, certaines acceptent de faire le voyage pour disputer des compétitions. En 1981, les Finnoises du HJK Helsinki participent à la première édition du tournoi international de la WINS, en compagnie d'une équipe taiwanaise. La présence de cette dernière formation s'explique par le dynamisme dont font preuve les femmes du continent asiatique, notamment sur le plan international.

En effet, en août 1974, plusieurs dirigeant(e)s asiatiques se rencontrent pour faire revivre la *Asian Ladies Football Confederation* qui, fondée six ans auparavant, avait cessé ses activités en 1970. Lors de son second meeting qui se tient en novembre de la même année, l'organisation compte déjà neuf associations membres : Hong Kong, la Malaisie, Singapour et Taiwan, déjà présents en 1968, ainsi que l'Australie, l'Inde, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande et la Thaïlande. Quant au Japon et aux Philippines, ils rejoignent l'ALFC en août 1977. Le nombre d'affiliés ne signifie pas pour autant que le football connaisse un développement massif sur le continent asiatique. Cela n'est en rien comparable avec ce qui se produit en Europe. Comme le rappelle les différents rapports de la fédération asiatique de football féminin, la plupart des associations rencontrent des difficultés pour enregistrer des joueuses. Celle de la Chine nationaliste, autrement dit Taiwan, ne compte que 200 joueuses alors qu'elle est

⁷⁸ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, CAN (1973-1983)

pourtant très active au sein de l'ALFC. A Singapour, il existe une seule formation qui, pour espérer jouer des rencontres, est obligée de demander son intégration à la fédération malaise de football féminin. En Inde, aucune équipe n'est formée. Les représentants se contentent d'inviter des équipes étrangères à disputer des matches de propagande : une sélection de la *West Australian Womens Soccer Association* y effectue par exemple une tournée en février 1980⁷⁹. La situation en Australie et en Nouvelle-Zélande est un peu différente. Appartenant aussi au monde occidental, ces pays offrent plus de possibilités aux femmes de pratiquer le sport. Le processus d'implantation du football féminin y est similaire à celui observé aux États-Unis et au Canada. Sport de relégation sociale, le *soccer* est essentiellement pratiqué par les minorités. Les femmes l'adoptent au cours des années 1970 et se constituent en ligue sans rencontrer de trop fortes résistances. Le jeu se développe d'autant plus rapidement que la mixité y est également encouragée⁸⁰.

En fait, l'ALFC doit son existence à la volonté de quelques femmes issues des classes supérieures qui, passionnées de football, souhaitent que ce sport ne reste pas un monopole masculin. La présidence est assurée par une féministe, Veronica Chiu, femme d'affaires originaire de HongKong et également présidente de la fédération de football féminin de son pays. Les vice-présidentes sont Toh Puan Hajjah Rahah, épouse du président de la Malaisie, et Datin Teoh Chye Hin, sœur d'un responsable de la confédération asiatique de football masculin (AFC). D'emblée, ces dirigeantes souhaitent que les femmes disputent les mêmes compétitions que les hommes. En 1975, soit à peine un an après la re-fondation de l'ALFC, elles organisent le premier championnat asiatique de football féminin. Le tournoi se tient à HongKong et réunit six nations : le pays hôte, l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande,

⁷⁹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, AUS, (1975-1980)

⁸⁰ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, NZL, (1971-1991)

Singapour et la Thaïlande. En revanche, l'Indonésie et Taiwan renoncent à participer car elles ne parviennent pas à former une équipe. Malgré ces absences, l'événement est considéré comme un succès par les organisateurs : les matches de poules attirent entre 4 500 et 5 000 personnes en moyenne alors que les demi-finales sont suivies par près de 12 000 spectateurs. De même, la télévision de HongKong retransmet en direct la victoire de la Nouvelle-Zélande sur la Thaïlande en finale. L'ALFC décide alors d'organiser la compétition tous les deux ans⁸¹. En 1977, plus de 40 000 passionnées assistent aux exploits de l'équipe taiwanaise qui remporte la deuxième édition du tournoi.

Mais les dirigeantes ne prétendent pas seulement gérer le football féminin sur le continent asiatique. Elles souhaitent entrer en contact avec les Européennes pour former une organisation internationale qui soit reconnue par les instances masculines et capable de mettre sur pied une coupe du monde. Dans un premier temps, l'ALFC décide d'envoyer une équipe en Europe qui est chargée de faire sa propagande. Pour cela, la commission technique sélectionne les dix-huit meilleures joueuses du premier championnat asiatique. Après trois jours d'entraînement intensif à Hongkong, la *Asian All Star Team* rejoint l'Europe pour y effectuer une tournée en août 1976. Elles disputent plusieurs rencontres en France, en Suisse, en Allemagne de l'Ouest et en Grande-Bretagne. L'ALFC soutient aussi le déplacement de ses clubs affiliés. Elle finance par exemple l'équipe des *I-Ning Young Ladies Football* de Taiwan qui se déplace en Suède et en Finlande du 4 au 21 juillet 1978⁸².

⁸¹ Sur ce tournoi, voir le rapport établi par l'ALFC, Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederations*, AFC (1971-1976), « Report of the First Cup Ladies Football Tournament held on the 24th August- 4th September 1975 at Hongkong »

⁸² Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, TPE, (1932-1998)

Ensuite, l'ALFC interpelle la FIFA et la confédération asiatique de football (AFC). En septembre 1975, son secrétaire général, Charles Pareira, écrit à ces organisations pour leur demander l'autorisation de fonder la Fédération internationale de Football féminin (FIFF). Il leur annonce également la tenue d'une coupe du monde pour 1976 à Hongkong⁸³. Logiquement, cette dernière proposition est rejetée par la FIFA qui rétorque qu'elle est la seule à pouvoir organiser cette compétition. De même, elle refuse d'affilier l'organisation car les statuts lui interdisent de reconnaître deux confédérations par continent. Elle précise que la confédération asiatique de football ainsi que ses fédérations nationales affiliées peuvent éventuellement reconnaître le football féminin. Or, celles-ci affirment que la pratique ne mérite pas d'être intégrée en raison des faibles effectifs qu'elle représente. Seule l'association nationale de Taiwan (ROFCA) accepte la création d'une section féminine.

Considérée comme une fédération dissidente, l'*Asian Ladies Football Confederation* décide alors de reporter la tenue de la première coupe du monde de football féminin et d'en accorder l'organisation à la ROFCA et à sa nouvelle section féminine. En effet, comme la pratique est reconnue en Chine nationaliste, les dirigeant(e)s de l'ALFC espèrent que la FIFA ne s'opposera pas au projet. Au cours de l'année 1977, elle envoie ses invitations aux différentes fédérations européennes. Cependant, s'agissant d'organiser une coupe du monde, l'ALFC demande à chacune d'envoyer une véritable sélection nationale, jouant sous les couleurs de leurs pays, et non des sections ou des clubs féminins indépendants comme cela fut le cas pour les tournois organisés par la FIEFF au début de la décennie⁸⁴.

⁸³ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, SIN (1951-1999), « Lettre de Charles Pareira à Helmut Käser, Secrétaire général de la FIFA, 15 septembre 1975 ».

⁸⁴ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, SWE (1975-1996)

Si la FIFA ne peut s'opposer à la tenue de ce tournoi organisé par l'une de ses fédérations affiliées, en l'occurrence la fédération taiwanaise, elle lui interdit l'utilisation du terme « coupe du monde ». Les organisateurs rebaptisent alors la compétition « tournoi mondial de football féminin ». Mais la FIFA tient en fait un double langage puisqu'elle demande aux différentes organisations européennes de ne pas envoyer d'équipes nationales, ni même de clubs, en précisant qu'il s'agit d'une initiative privée semblable à celle prise par les hommes d'affaires italiens à Mexico⁸⁵. Si la Suède, l'Angleterre, l'Autriche et le Danemark refusent l'invitation, les fédérations française, finlandaise et suisse ne parviennent pas à empêcher la participation de leur club: l'absence de grandes compétitions en Europe explique que le Stade de Reims, HJK Helsinki et le SV Seebach se montrent enthousiastes à l'idée de participer à une compétition internationale. Cela leur pose d'autant moins de problèmes que les frais de voyage et de séjour sont entièrement pris en charge par la ROFCA et l'ALFC. A Taiwan, les footballeuses européennes retrouvent leurs homologues américaines et canadiennes, ainsi que les équipes affiliées à l'ALFC. Au total, ce sont douze équipes venues de quatre continents différents qui s'affrontent pendant deux semaines. Les Européennes dominent largement le tournoi: les équipes de Reims et d'Helsinki sont désignées vainqueurs ex aequo. L'expérience est d'autant plus positive pour ces formations que, selon le rapport établi par la ROFCA, le tournoi a rencontré le succès populaire escompté, même si des difficultés météorologiques ont obligé les organisateurs à faire disputer en pleine journée des rencontres prévues initialement en soirée, ce qui a eu pour effet une baisse de l'audience et une perte d'argent⁸⁶.

⁸⁵ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, SWE (1975-1996)

⁸⁶ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, TPE (1932-1998)

L'intégration aux instances masculines n'a donc pas répondu aux attentes des footballeuses européennes. Au Nord comme au Sud de l'Europe, les fédérations internationales et nationales manifestent une indifférence, voire une certaine hostilité à l'égard des femmes. Aucune mesure n'est prise pour favoriser le développement du jeu. Au contraire, les résolutions adoptées comme les catégories d'âge ou l'interdiction de la mixité risquent de ralentir son développement et menacent même son avenir. De plus, les échanges internationaux ne sont pas stimulés. Les joueuses ne disputent aucune compétition véritablement significative et leurs relations avec l'étranger sont systématiquement contrôlées. Le réveil de l'Asie et le dynamisme de l'ALFC offrent pourtant une bouffée d'oxygène aux quelques équipes européennes qui souhaitent s'intégrer dans une dynamique internationale.

Mais si le football féminin est rejeté partout avec la même force par les différentes associations de football, son développement est pourtant marqué par de fortes disparités.

CHAPITRE VIII:
Les combats des « Trente glorieuses » :
l'évolution du football féminin en
Europe (1971-2000)

Les dispositions adoptées par l'UEFA et ses fédérations affiliées font que le football féminin demeure un sport marginal. Malgré cela, il est possible d'observer de grandes différences dans le développement du jeu en Europe. En effet, si certaines femmes semblent se résigner, d'autres mènent un combat vigoureux pour s'imposer au sein de leur fédération et assurer le développement de la pratique.

1. L'Europe des inégalités

a) Les disparités Nord/Sud

Les mesures prises par les instances dirigeantes, l'absence d'une dynamique au niveau international ainsi que la faible médiatisation du jeu n'encouragent pas les sportives à se tourner vers le ballon rond. Pratiquant dès leur plus jeune âge le hand-ball, le basket-ball ou l'athlétisme, elles restent le plus souvent fidèles à ces disciplines qui leur offrent l'opportunité de participer à des compétitions plus intéressantes et, pour les meilleures d'entre elles, à des championnats d'Europe et

du monde, voire aux Jeux olympiques. De fait, jusqu'à la fin des années 1980, le football est un sport moins courtoisé par les femmes et les jeunes filles. En 1976, 7 135 françaises ont fait le choix du ballon rond alors que 803 599 pratiquent une discipline olympique. A la même date, les footballeuses ne représentent que 0,6% du nombre total de sportives⁸⁷. Dix ans plus tard, malgré une légère augmentation, la pratique du football reste un épiphénomène : 26 558 femmes jouent au football alors qu'elles sont 1 620 447 à pratiquer un sport olympique⁸⁸. Les licenciées de la FFF représentent 1,2% de l'ensemble des athlètes féminines. Autre exemple, au Portugal, où le football féminin est reconnu en 1976, la pratique reste également marginale. En 1987, 491 sportives tapent officiellement le cuir alors qu'elles sont 1 138 à s'exercer dans les salles de judo. Moins de 1% des effectifs de la fédération de football sont des femmes contre plus de 10% dans les organisations sportives: plus de 12% pour le judo, 25 % pour le badminton, 33% pour le volley-ball. Les femmes portugaises atteignent la parité dans le hand-ball et sont majoritaires en gymnastique. En tout, elles représentent 22,5 % du nombre total de licenciés des fédérations de sport⁸⁹.

Les choses semblent plus avancées dans les pays du Nord de l'Europe. Là encore, le football reste un sport négligé par les femmes. Cependant, les écarts avec les autres pratiques sont moins prononcés. En Norvège par exemple, en 1986, c'est-à-dire dix ans après la reconnaissance de la pratique, 41 000 des 598 465 sportives recensées par la confédération nationale des sports sont des adeptes du ballon rond,

⁸⁷ Sports non olympiques compris. Pour ces statistiques et celles qui suivent, cf. annexe 14.

⁸⁸ Chiffre du Ministère des sports pour le nombre de licenciées tous sports confondus ; Annuaire de la F.F.F. 1976 et 1986 pour le nombre de joueuses.

⁸⁹ Instituto nacional de estatística, *Estatísticas da cultura desporto e recreio*, 1987

soit 7% des effectifs⁹⁰. Un an plus tôt, la commission féminine de la fédération norvégienne de football se montrait même très optimiste quant à son développement :

« Le taux de croissance est au-dessus de celui d'autres sports féminins populaires et l'association est persuadée que, dans un proche avenir, le sport numéro un du classement (la gymnastique) sera dépassé »⁹¹

La tendance se confirme au Danemark. En 1987, 43% des femmes pratiquent régulièrement un sport : 27% de la gymnastique, 26% de la natation, 6 % du hand-ball et 5% du football⁹².

Les meilleurs résultats observés dans les pays nordiques traduisent les progrès plus importants réalisés par le football féminin dans cette partie de l'Europe. Les dirigeants masculins y manifestent la même aversion à l'endroit des femmes que leurs homologues des autres fédérations. Mais cela n'empêche pas la pratique de connaître une croissance plus forte. Dès le début de la décennie, des inégalités apparaissent et les femmes du Nord creusent rapidement l'écart. On prendra ici le cas de la France et de la Suède pour illustrer nos propos. En 1970, la France compte logiquement un nombre de licenciées plus de deux fois supérieures à celui de la Suède : 1 800 pour la FFF contre 728 pour la SFA. Or, la tendance s'inverse en quelques années. La fédération française avance cette fois des chiffres nettement

⁹⁰ Statistisk sentralbyrå, *Kultur statistik 1977-1992*, Oslo, 1992.

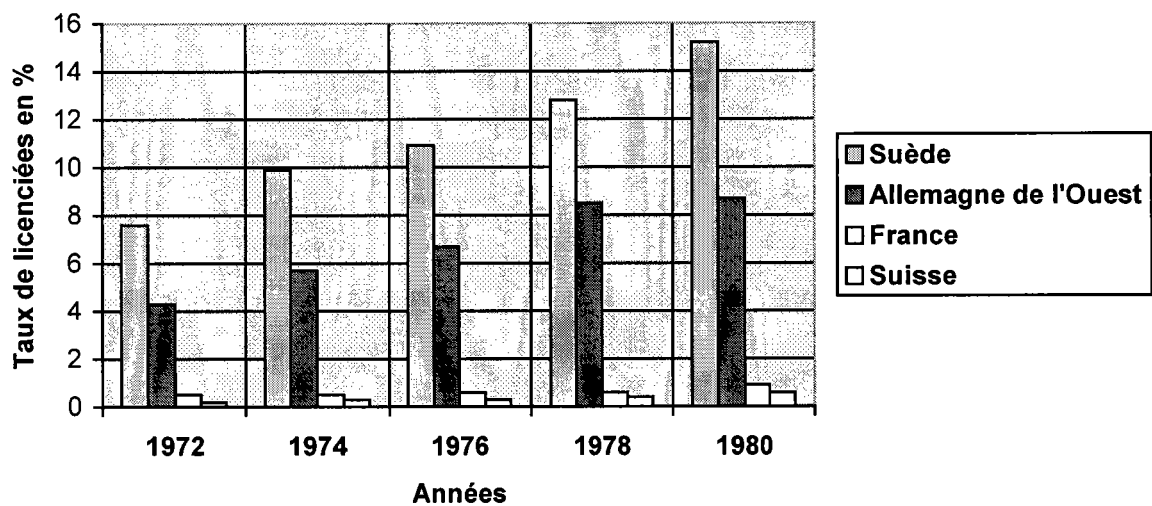
⁹¹ Archives de la F.F.F, « Enquête 1985 de l'UEFA concernant le football féminin, Norvège ».

⁹² Danmarks Statistik Socialforskningsinstituttet, *Levevilkår i danmark, Statistik oversigt 1992*, (Living conditions in Denmark. Compendium of statistics 1992), Copenhagen, 1992, p.263.

inférieurs à ceux de la Suède : 5 564 contre 13 097 en 1974, 18 315 contre 26 522 en 1980⁹³.

Les Nordiques présentent des taux de participation de très loin supérieurs à ceux des autres pays. La comparaison entre l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Suède et la Suisse est significative de ce point de vue. Dans ces quatre pays, les sportives ont disposé du même nombre d'années pour s'investir dans la pratique puisque leur fédération respective les reconnaît en 1970. Au moment de leur intégration, elles représentaient partout moins de 1% du nombre total des effectifs. Dix ans plus tard, leur situation est totalement différente comme le démontre le graphique suivant :

Evolution du taux de licenciées en Suède, Allemagne de l'Ouest, France et Suisse entre 1972 et 1980



Source: Annuaire des fédérations suédoise, ouest-allemande, française et suisse de football entre 1972 et 1980.

⁹³ Selon les annuaires officiels des fédérations. Cependant, pour l'année 1970, la F.F.F. précise qu'il ne s'agit que d'une évaluation approximative. La Fédération a commencé à comptabiliser ses licenciées à partir de 1971.

Au cours des années 1970, le football féminin a donc fait des progrès importants en Allemagne de l'Ouest et surtout en Suède. A la fin de la décennie, alors que la part des femmes est de près de 8,7 % outre-Rhin, que celle des Suédoises dépasse les 15%, Françaises et Suisses ne représentent même pas 1% du total des effectifs de leur fédération respective⁹⁴.

La tendance se confirme au cours des années suivantes. En 1985, alors que toutes les fédérations, sans exception, ont reconnu la pratique, une enquête de l'UEFA souligne l'avancée des pays du Nord de l'Europe sur ceux du Sud et du bloc communiste. Les chiffres bruts fournis par les différentes associations nationales suffisent ici à illustrer nos propos. La Norvège compte alors 41 000 licenciées, la Suède 37 557⁹⁵, les Pays-Bas 35 281 et le Danemark 30 000. Le taux de participation des femmes y est supérieur à 12%. La Finlande fait exception puisque seulement 3 364 sportives choisissent le ballon rond. Ces « petites » nations présentent un nombre de licenciées supérieur à celui de pays qui possèdent pourtant un potentiel démographique bien plus important. La France recense seulement 27 000 footballeuses, l'Italie et l'Angleterre à peine 10 000. La part des femmes est ici inférieure à 1,5%. C'est également le cas dans les autres démocraties occidentales : la Belgique avance le chiffre de 3 500 joueuses, la Suisse 2 200, l'Espagne 1 256, l'Autriche 1 000, le Portugal 743. Seule l'Allemagne de l'Ouest parvient à rivaliser avec les pays les plus avancés avec ses 437 045 pratiquantes, ce qui correspond à 8,8% des effectifs. La situation est tout aussi catastrophique dans les démocraties populaires. Le football féminin ne parvient pas à décoller. L'Allemagne de l'Est compte 4 000 licenciées, ce

⁹⁴ La France et la Suisse présentent des taux respectifs de 0,9 et 0,6 % en 1980.

⁹⁵ Les chiffres avancés par ces deux pays pourraient être plus élevés encore. Le rapport précise en effet que la Norvège n'a pas pris en compte les joueuses de moins de 10 ans et la Suède celle de – de 15 ans.

qui représente moins de 1% du total des licenciés de football⁹⁶, la Yougoslavie 3 000, la Tchécoslovaquie 800, la Pologne 650 et la Hongrie 280. Le rapport de l'UEFA indique que le football féminin n'existe pas en Albanie, en Bulgarie, en Roumanie et en URSS⁹⁷.

La chute du mur ne change guère la donne. Selon une enquête statistique menée par la FIFA en 2000, le taux de participation des femmes dans les ex-pays du bloc communiste ne dépasse pas 1%, excepté en République tchèque et dans les Pays baltes⁹⁸. En Europe occidentale, les fortes disparités persistent. Dans le Nord, la part des femmes a encore progressé : près de 25 % en Norvège, 22% en Islande, 20% en Suède, 17,8% au Danemark et 13,2% en Allemagne. La Finlande demeure l'exception avec 11%. Ailleurs, les choses évoluent peu: les footballeuses représentent 2,6% du total des effectifs en Belgique ainsi qu'en Autriche et 2,3% au Portugal. La France (1,8%), le Royaume-Uni (1,7%), l'Italie (1,2%), la Grèce (0,15%) et la Turquie (0,02%) ferment la marche. Seules, Suissesses et Espagnoles réalisent des progrès substantiels avec respectivement 7,9 et 6,5%⁹⁹.

⁹⁶ Selon les données de la République démocratique allemande, où 20% de la population pratique une activité physique, le football est le premier sport pratiqué en 1984 avec plus de 569 000 licencié(e)s. Voir Panorama DDR, *Le sport en R.D.A. : évolution et situation de nos jours*, Berlin, 1984.

⁹⁷ L'URSS, la Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie n'ont pas répondu à l'enquête de l'UEFA. Pour le rapport, voir Archives F.F.F., « Enquête 1985 de l'UEFA concernant le football féminin ».

⁹⁸ Le taux de participation est de 1,5% en République tchèque, 3,3 % en Estonie, 1, 6% en Lituanie et 1,1% en Lettonie.

⁹⁹ L'enquête de la FIFA prend en compte les jeunes filles (6-18 ans) et adultes (femmes de plus de 18 ans) enregistrées par la fédération nationale de leur pays ainsi que les pratiquantes non enregistrées mais qui jouent dans un cadre structuré (ex : football scolaire). Les chiffres devraient sans doute être revus à la hausse pour le Danemark puisque que la fédération de ce pays ne fait plus de distinction entre garçons et filles pour les moins de 10 ans et n'est pas en mesure de fournir des données fiables pour les pratiquantes de cette âge. De même, il nous est impossible de présenter les chiffres pour les Pays-Bas puisque la fédération néerlandaise n'a pas communiqué à la FIFA les effectifs pour les catégories de moins de 18 ans.

b) L'influence des féminismes dans le développement de la pratique

Les conditions sociales et économiques des femmes sont souvent mises en avant pour expliquer les fortes disparités observées dans le développement du football féminin en Europe : on invoque pêle-mêle l'intégration des femmes au marché du travail, le taux de scolarisation... Mais selon nous, ces critères ne suffisent pas à expliquer cette avancée de certains pays nordiques sur le reste du continent. Certes, à la fin des années 1960, les Européennes sont confrontées à des réalités sociales et économiques diverses selon qu'elles vivent au Nord ou au Sud du continent. Mais les différences s'amenuisent progressivement à partir de la décennie suivante, même si les Suédoises, les Danoises ou encore les Norvégiennes, qui représentent en 1980 plus de 40% des actifs dans leur pays respectif, travaillent plus que les autres Européennes¹⁰⁰. On constate qu'aux Pays-Bas, où le football féminin est très développé, le taux d'activité des femmes est l'un des plus bas d'Europe (30,8%), loin derrière la France (38%), la Belgique (36%) ou encore l'Italie (32%), pays dans lesquels la pratique reste faible. Dans un même ordre d'idées, en RFA, où le jeu féminin connaît un certain succès, les femmes représentent 38,3% des travailleurs, soit un tout petit moins qu'en Autriche (38,5%) et au Royaume-Uni (40,1%), qui comptent pourtant un nombre insignifiant de footballeuses¹⁰¹. A l'inverse, une situation sociale et économique favorable ne signifie pas que la pratique footballistique des femmes soit

¹⁰⁰ R.-M. Lagrave, « Une émancipation sous tutelle. Éducation et travail des femmes », dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 581-626.

¹⁰¹ Sur le travail féminin en Europe, voir les enquêtes réalisées par la C.E.E. dans les années 1970 et 1980 et publiées par *Femmes d'Europe*, notamment le supplément n°10, « Les Femmes en chiffres. Statistiques sur la condition économique et sociale des femmes dans la communauté », septembre 1982, ainsi que le n°11 et 12 consacrés à la condition des femmes au Portugal et en Espagne. Voir également les études statistiques d'EUROSTAT. Cf. Annexe 14.

développée. La Finlande, où l'émancipation féminine est très avancée¹⁰², se distingue de ses voisines scandinaves par la faiblesse de son football féminin. En 1985, la fédération du pays annonce que le nombre d'adhérentes a cessé de progresser au début de la décennie et que les femmes ne manifestent que peu d'intérêt pour ce sport¹⁰³. Au Portugal, alors que la situation des femmes s'améliore progressivement depuis les années 1970, le football féminin enregistre une chute de ses effectifs après 1985 : elles sont 679 en 1983, 743 en 1985, 623 en 1986 et seulement 470 en 1988, soit 0,5 % du total des licencié(e)s de la fédération portugaise¹⁰⁴.

La seule culture religieuse s'avère également inopérante pour expliquer les écarts entre le Nord et le Sud de l'Europe. Le développement plus important du jeu en Suède, au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas pose en effet la question de l'influence exercée par le protestantisme et son éthique plus respectueuse des droits de l'individu sur l'implantation de la pratique. Mais les deux études réalisées dans des régions où se dilue la frontière entre catholiques et protestants démontrent que le critère religieux n'est pas un facteur décisif. En Suisse, où l'on compte autant de femmes catholiques que protestantes en 1970, 51 des 82 clubs recensés par la ligue de football féminin entre 1970 et 1980 sont créés dans des villes ou villages protestants, soit 62,20%. Les communes à majorité catholique ne représentent que 36,60%¹⁰⁵. En revanche, en Allemagne, dans le *SüdBaden*, seulement 10 des 53 clubs que compte le district entre 1970 et 1973 sont fondés dans une agglomération à majorité protestante,

¹⁰² Selon le rapport d'EUROSTAT de 1980, les femmes représentent près de la moitié des travailleurs.

¹⁰³ Archives de la F.F.F, « Enquête 1985 de l'UEFA concernant le football féminin, Finlande »

¹⁰⁴ Instituto nacional de estatística, *Estatísticas da cultura desporto e recreio*, de 1983 à 1988.

¹⁰⁵ Pour un seul club, la confession dominante n'a pu être identifiée. Pour réaliser cette étude, nous avons recensé l'ensemble des clubs et sections créés entre 1970 et 1979 pour le confronter au recensement national de 1970, Office fédérale de la statistique, *Recensement 1970, Sexe, Origine, Religion, Langue maternelle, État civil, Âge*, Volume 1, 1971. Cf. Annexe 14.

soit un peu moins de 19 %, alors que cette communauté représentait pour la même période environ 28 % de la population totale de la circonscription¹⁰⁶. La culture religieuse n'explique pas non plus pourquoi la Finlande ne suit pas la même trajectoire que ces voisines scandinaves dans le développement du jeu. La remarque vaut également lorsque l'on s'attarde sur les pays où le football féminin reste sous-développé : le Royaume-Uni, anglican et presbytérien, ne présente pas des taux supérieurs à la France ou à l'Autriche. En revanche, les Espagnoles ont massivement investi la pratique au cours des années 1990 et se distinguent des femmes des autres pays de tradition catholique.

Les conditions sociales et économiques ainsi que la culture religieuse ont sans doute eu une influence sur le développement du football féminin. Mais à l'instar d'autres facteurs transnationaux, leur rôle a été fortement limité par les différents contextes nationaux¹⁰⁷. Autrement dit, l'évolution du football féminin a varié d'un pays à l'autre et ne peut s'expliquer en dehors du cadre de la nation et de ses représentations culturelles et politiques. Là encore, c'est la convergence de deux dynamiques qui expliquent les disparités observées : l'une est purement footballistique

¹⁰⁶ Nous avons ici relevé les clubs fondés entre 1970 et 1973 selon l'organe officiel du *Südbadischer Fussball Verband* pour les comparer au recensement effectué par le *Statistisches Bundesamt Wiesbaden* en 1970 concernant les confessions de la population, « Bevölkerung und Kultur, Heft 5, Bevölkerung nach der Religionszugehörigkeit ».

¹⁰⁷ D'autres études relatives à l'histoire des femmes arrivent à la même conclusion. Voir notamment les différentes contributions dans Gubin Eliane, Jacques Catherine, Rochefort Florence, Studer Brigitte, Thébaud Françoise, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004. Rebecca Rogers reprend cette idée dans une synthèse sur l'historiographie de la mixité. Elle rappelle que les études comparatives remettent en cause les « arguments simplistes » liant la présence ou l'absence de mixité à des critères simplement religieux, voir R. Rogers, « État des lieux de la mixité. Historiographies comparées en Europe », dans *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, « Coéducation et mixité », n°18, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, pp. 177-202.

et tient à la place du ballon rond dans la société ; l'autre est plutôt politique et tient à leur volonté ainsi que leur capacité à s'affirmer dans la vie publique nationale. L'avancée des Norvégiennes, Suédoises, Danoises et, à un degré moindre, des Allemandes de l'Ouest et des Néerlandaises sur les autres Européennes dans le domaine du football féminin trouve son origine dans la stratégie développée par les différents mouvements féministes et les objectifs qu'ils se sont fixés.

Les trajectoires suivies par les féminismes au cours des années 1970 confirment la tendance qui s'était dégagée lors de leur réapparition à la fin de la décennie précédente: alors que les féministes du Nord de l'Europe mènent des combats pour investir les lieux de pouvoir qui étaient réservés aux hommes, la majorité des militantes des autres démocraties occidentales, dont la France et le Royaume-Uni, ont choisi de garder leur distance avec les lieux emblématiques du patriarcat. Cette distinction s'observe surtout dans le domaine de la citoyenneté et de la vie politique. Les femmes, qu'elles se revendiquent du féminisme ou non, ne participent pas plus à la gestion de la cité après 1970, excepté dans les pays nordiques. Pour illustrer ces propos, les spécialistes de l'histoire des femmes s'appuient sur les études de l'Union interparlementaire relatives à la part des élues au sein des assemblées nationales¹⁰⁸. Alors que dans tous les pays européens, elles représentent moins de 10% des députés, voire moins de 5%, les Danoises occupent 17,3 % des sièges en 1971, les Norvégiennes 15,5% en 1973 et les Suédoises 14% en 1970. Cela se confirme au cours des années 1980 :

¹⁰⁸ Sur ces questions, voir par exemple Mathilde Dubesset, « De la citoyenneté à la parité », dans Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud, Michelle Zancarini-Fournel (éd.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Editions de L'Atelier, 2004, p. 269–276. Voir également M. Sineau, « Droit et démocratie », dans G. Duby, M. Perrot, *op. cit.*, pp. 631-666.

Pourcentage des femmes au Parlement (chambre basse)
dans les démocraties européennes entre 1983 et 1987¹⁰⁹

Pays	Année d'élection	% de femmes
Norvège	1985	34,4
Suède	1985	31,5
Danemark	1984	26,3
Pays-Bas	1986	21,3
Islande	1987	20
RFA	1987	15,7
Luxembourg	1985	11,7
Autriche	1986	11,5
Belgique	1985	7,5
Italie	1987	6,8
France	1986	6,6
Portugal	1986	6,3
Espagne	1986	5,5
Grèce	1985	4,5

L'intégration politique des femmes ne s'est pas seulement manifestée au sein des parlements. Elle a pu également être observée dans quelques pratiques culturelles qui jouent un rôle significatif dans la vie publique et surtout le football. On constate en effet qu'il existe un rapport étroit entre la place occupée par les femmes dans la vie publique et celle qu'elles occupent dans leur fédération de football : les pays où la participation politique féminine est la plus importante, notamment en Suède, au Danemark et en Norvège, correspondent à ceux où le jeu est également le plus avancé.

¹⁰⁹ Les données présentées dans le tableau suivant sont tirées de : Union interparlementaire, *Les femmes dans les Parlements. 1945-2000, étude statistique mondiale*, Genève, UNI, 2000.

A l'inverse, en Espagne, en France, en Italie, au Portugal et en Belgique, c'est à dire là où les femmes n'ont pas cherché à s'implanter dans les lieux de pouvoirs, la pratique reste encore sous-développée au cours des années 1980.

Cette concordance s'affirme avec une acuité particulière lorsqu'on suit l'évolution en Islande et aux Pays-Bas. Dans ces deux pays, les femmes ont investi les assemblées plus tardivement : les Scandinaves représentaient 15% des élues en 1983 contre 5% en 1979 ; les Néerlandaises occupaient 5,3% des sièges en 1974, 9,3 en 1977 et 21, 3% en 1981. Or, le rapport établi en 1985 par l'UEFA démontre que, dans ces deux pays, le football féminin a connu une croissance importante au cours de la même période. La fédération islandaise note :

« Le football féminin devient encore plus important, et, si l'on prend en considération le développement des cinq dernières années, on a l'impression que ce sport a un avenir prometteur et assuré »¹¹⁰

Le même rapport rappelle que, aux Pays-Bas, le jeu a connu une « évolution considérable pendant les dernières années »¹¹¹. L'association néerlandaise de football a enregistré une augmentation de 5 000 licenciées entre 1973 et 1978¹¹² contre 19 000 entre 1979 et 1985. La prise en considération de la dimension politique du football nous permet également d'expliquer le retard de la Finlande sur ses voisines scandinaves. Dans ce pays, les femmes ont également choisi de contester la domination masculine dans les lieux de pouvoirs : en 1983, leur participation à la vie politique est forte puisqu'elles représentent 30,3% des élus à l'assemblée nationale,

¹¹⁰ Archives F.F.F., « Enquête 1985 de l'UEFA concernant le football féminin, Islande ».

¹¹¹ Archives F.F.F., « Enquête 1985 de l'UEFA concernant le football féminin, Pays-Bas ».

¹¹² Le KNVB comptait 11000 licenciées en 1973, 16000 en 1979 et un peu plus de 35 000 en 1985. Selon les chiffres fournis par cette fédération.

soit à peine moins que les Suédoises. Cependant, cette intégration ne trouve pas sa « traduction culturelle » dans le football mais dans le base-ball finlandais qui, en tant que sport national, joue un rôle bien plus important dans la vie publique finnoise¹¹³. Le développement de la pratique au cours des années 1990 confirme nos dires. Scandinaves, Allemandes et Néerlandaises renforcent leur présence dans les assemblées nationales et les fédérations de football alors que Françaises, Italiennes ou encore Britanniques présentent des taux de participation très faibles dans ces deux domaines¹¹⁴. En revanche, la proportion de footballeuses est un peu supérieure au Portugal, en Suisse, en Autriche et en Belgique, c'est-à-dire dans les pays où la participation politique des femmes progresse. Cela est particulièrement marqué pour l'Espagne. Entre 1990 et 2000, le *Corso* s'est fortement féminisé comparativement aux autres pays méditerranéens : 28,3% des représentants sont des femmes. Dans le même temps, le football féminin espagnol a connu une forte augmentation : plus de 6% de licenciées contre moins de 2% en France, en Italie, en Grèce.

Paradoxalement, la pratique peut aussi être avancée dans les pays où le football ne représente pas un vecteur d'intégration à la vie publique nationale et où les femmes ont faiblement cherché à s'investir dans les bastions masculins. C'est notamment le cas aux Etats-Unis. Le mouvement féministe américain, qui fut pourtant très revendicatif et a même servi de modèle pour les Européennes, ne s'est pas implanté dans les lieux de pouvoir. En 2000, le taux de participation des Américaines au parlement est l'un des plus faibles du monde occidental. Cela s'observe également dans le domaine du sport puisque les femmes ont massivement choisi de jouer au

¹¹³ Aujourd'hui, les féminines représentent 11% du total des licenciés de football alors qu'elles représentent près de 50% des licenciés de Pesapollo. La fédération de ce sport est d'ailleurs dirigée par une femme.

¹¹⁴ Cf. Annexes 14.

soccer, où elles représentent plus de 35% du total des licenciés, et délaissé les sports nationaux que sont le base-ball, le football américain ou encore le hockey sur glace qui demeurent des monopoles masculins. Ce constat vaut également pour le Canada et pour l'Irlande. Dans ce dernier pays, les femmes sont même majoritaires dans la catégorie Senior : selon l'enquête de la FIFA, la fédération irlandaise compte 3 637 femmes contre 1 517 hommes.

L'évolution du football féminin derrière le rideau de fer étaye un peu plus nos propos. En théorie, les dictatures communistes d'Europe de l'Est ont prôné l'égalité de sexes à tous les niveaux et notamment politique. Dans certains pays, comme en Allemagne de l'Est, les femmes représentent dès le milieu des années 1960 plus de 30% des « élus » à la chambre du peuple. Mais cette égalité revêt un caractère superficiel puisqu'elle n'est pas le fruit d'un processus démocratique. De fait, au lendemain de la chute de l'Empire soviétique, le taux de participation des femmes s'effondre pour se retrouver partout en dessous des 10%¹¹⁵. L'absence d'une véritable culture démocratique s'observe également dans le football féminin. Pendant les décennies 1970 et 1980, les femmes de l'Est s'investissent peu dans la pratique. Elles n'y sont d'ailleurs pas encouragées par les différents régimes communistes. Ceux-ci ont officiellement reconnu le jeu pour suivre les consignes de l'UEFA. Mais dans la pratique, ils s'opposent bien plus radicalement à son développement que les démocraties occidentales. C'est notamment le cas de l'URSS. La fédération soviétique de sport mène un combat d'arrière-garde: selon Natalya Grayevskaya, le médecin responsable des activités féminines, le ballon rond représente non seulement un danger

¹¹⁵ C. Pintat, « Les femmes dans les parlements et les partis politiques en Europe et en Amérique du Nord » dans C. Fauré, *op. cit.*, p. 802. Elle prend notamment l'exemple de la Roumanie où le taux de participation passe de 34,4% en 1983 à 3,6% en 1990 puis à 4,1% en 1995.

physique pour les femmes mais comporte également une tendance sociale dangereuse pour la société communiste. De fait, le football féminin ne parvient pas à s'y implanter. Sur les cinq pays communistes qui ont répondu à l'enquête de l'UEFA de 1985, quatre constatent que la pratique marque le pas alors que les effectifs sont déjà très faibles. La Hongrie et surtout la Tchécoslovaquie, qui appartenait pourtant au rang des grandes nations de football féminin avant 1971, notent une stagnation. La fédération yougoslave se déclare pessimiste quant à l'avenir de ce sport car il n'y a pas eu de développement au cours des dernières années. En RDA, le nombre d'équipes ne cesse de diminuer. Seule la Pologne fait état d'un léger mieux depuis le début des années 1980¹¹⁶.

Cette correspondance entre la volonté des femmes à participer activement à la vie politique nationale et leur pratique du football a aussi été influencée par l'évolution de la pratique masculine. Tout en demeurant le sport de la nation, le ballon rond a pu voir sa popularité s'accroître ou, au contraire, diminuer en fonction des résultats sportifs de la sélection nationale ou du club local. Très bien relayées par les médias, une qualification, une bonne prestation ou encore une victoire dans une épreuve permettent de renforcer l'importance accordée au ballon rond par la communauté nationale. Cela a pour effet de stimuler la croissance des effectifs. Naturellement, les femmes ne restent pas insensibles à ces succès : elles s'enthousiasment pour le jeu et aspirent aussi à reproduire les exploits des héros de la nation. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque, on l'a vu, la victoire de l'Allemagne lors de la coupe du monde 1954 ou la qualification du FC Sion en coupe des vainqueurs de coupe dix ans plus tard ont produit des effets analogues. Cependant, la

¹¹⁶ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Hongrie, Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Yougoslavie »

reconnaissance du jeu féminin après 1970 donne plus d'ampleur au mouvement: désormais autorisées à s'affilier légalement à leur fédération, les femmes sont bien plus nombreuses à manifester leur enthousiasme. En juillet 1978, la commission centrale de football féminin note que la participation de l'équipe de France masculine à la coupe du monde en Argentine un mois auparavant a permis de doper les effectifs féminins¹¹⁷. Le taux de croissance, qui était alors de l'ordre de 20%, atteint 33,5% entre 1977 et 1978. La FFF enregistre 2 931 nouvelles licenciées pour la saison 1978/1979 contre 1 698 lors de la saison précédente. Le parcours exceptionnel des Bleus d'Hidalgo au cours des années suivantes permet de soutenir cette croissance : entre 1978 et 1984, le nombre de licenciées passent de 11 842 à 25 031, soit une augmentation de 111% alors que pour la période 1972-1978, les effectifs étaient passés de 4 900 à 8 953, soit une croissance de 82%¹¹⁸. Un processus identique s'observe à l'échelle locale. La victoire d'une équipe de club en championnat ou en coupe peut également stimuler la croissance des effectifs dans une région donnée. Dans l'Est de la France par exemple, le titre de champion national remporté par Strasbourg en juin 1979 entraîne une augmentation des effectifs, notamment féminins, pour la saison suivante :

¹¹⁷ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin, 23 juillet 1978 ».

¹¹⁸ Selon les chiffres des annuaires de la F.F.F..

Évolution des licenciées femmes en ligue d'Alsace entre 1974 et 1980

Saisons	Nombres de licenciées en chiffres bruts	Évolution du nombre de licenciées en %
1974/1975	222	
1975/1976	205	-7,6
1976/1977	213	+3,9
1977/1978	211	-0,9
1978/1979	248	+17,5
1979/1980	580	+133,8
1980/1981	630	+9,4

Source : Archives de la Ligue d'Alsace de football.

De même, en Allemagne, on constate que les ligues régionales de Bavière et de l'Ouest, qui comprend les districts de Cologne et d'Essen, présentent des taux supérieurs à la moyenne nationale : en 1977, les femmes représentent 5,2% des licenciées dans la Sarre, 8,7% dans le Rheinland, 2,9% dans la Hesse, 5,5% dans le Wurrtemberg et en Basse-Saxe, 3,1 % à Hambourg alors que leur part s'élève à 10,7% en Bavière et à 11,8% dans l'ouest du pays¹¹⁹. Là encore, ces résultats peuvent en partie s'expliquer par les résultats obtenus par les grands clubs de ces régions : le Bayern de Munich et le Borussia Mönchengladbach. Ces équipes sont non seulement les deux meilleures équipes d'Allemagne mais font également briller les couleurs nationales et régionales en Europe. Le premier remporte trois fois consécutivement le championnat entre 1972 et 1974 puis trois fois la plus prestigieuse des coupes d'Europe, celle des clubs champions, entre 1974 et 1976. Le second est champion

¹¹⁹ D.F.B, *Jahresbericht*, de 1972 à 1981.

d'Allemagne en 1971, 1975, 1976 et 1977, vice-champion en 1974 et 1978. Finaliste de la coupe des champions en 1977, il est aussi vainqueur de la coupe de l'UEFA en 1975 et 1979. A l'inverse, le football peut perdre de son prestige lorsque les formations masculines marquent le pas. Dans cette perspective, les femmes et les jeunes filles peuvent rechigner à prendre une licence et se tournent vers d'autres disciplines.

Cette influence des résultats explique certaines disparités observées en Europe. Le faible développement de la pratique féminine en France au cours des années 1970 est en partie liée à la « traversée du désert » que connaît alors le football hexagonal¹²⁰. Il est en de même en Suisse : l'équipe nationale n'apparaît dans aucune compétition majeure et le pays demeure un nain sur la scène footballistique. Cette réalité explique le retard pris par la pratique féminine dans ces pays par rapport à la Suède et à l'Allemagne de l'Ouest. La décennie voit l'équipe nationale suédoise participer pour la première fois à trois coupes du monde successives : en 1970 au Mexique, en 1974 en R.F.A. et en 1978 en Argentine. Les Suédois(e)s s'enthousiasment particulièrement pour le parcours de leur sélection en Allemagne de l'Ouest où elle termine à la cinquième place. La *Mannschaft* fait mieux encore. Au cours des années 1970 et 1980, elle joue régulièrement les premiers rôles dans le football mondial : championne du monde en 1974 et en 1990, finaliste en 1982 et 1986 ; championne d'Europe en 1972 et 1980, finaliste en 1976 et demi-finaliste en 1988. Elle contribue ainsi à préserver intacte la popularité du ballon rond auprès des sportifs et des sportives allemands. En revanche, chez le voisin autrichien, où la popularité du football faiblit fortement depuis les années 1950-1960, les femmes sont

¹²⁰ Voir sur ce sujet A. Wahl, *Les Archives du football*, Paris, Gallimard, 1989.

de moins en moins nombreuses à adhérer à la pratique. Selon le rapport adressé par la fédération nationale en 1985, l'activité féminine connaît une régression par rapport au début des années 1970¹²¹. Il en est de même dans les petites nations comme le Luxembourg.

Le développement plus important du football féminin dans le Nord de l'Europe traduit bien la plus grande volonté des femmes d'investir les bastions masculins et notamment la vie publique nationale. Contrairement à leurs homologues françaises, britanniques ou italiennes, elles se sont imposées très tôt au sein de leur fédération football pour faire adopter les mesures indispensables au développement de leur pratique et lui assurer un avenir.

2. Le football des jeunes

a) L'extension des catégories d'âge

Progressivement, les commissions de football féminin comprennent que les directives de l'UEFA et leur application par les fédérations nationales menacent l'avenir de la pratique. Si celle-ci veut survivre à ses « pionnières », elle se doit d'attirer les jeunes filles et de les fidéliser. Pour développer une pratique de masse, les femmes doivent donc militer au sein de leur fédération en faisant directement pression

¹²¹ Archives F.F.F. « , « Enquête 1985 de l'UEFA concernant le football féminin, Autriche ». Sur l'histoire du football autrichien, R. Horak, « Austrification as Modernization : Changes in Viennese Football Culture » dans Guilianotti, J. Williams, *Games without Frontiers. Football, Identity and Modernity*, Aldershot, Arena, 1994.

sur les dirigeants afin qu'ils reconnaissent les joueuses de moins de onze ans. Dans ce domaine, les femmes du Nord ont précédé les autres Européennes. Dès le début des années 1970, en Suède comme au Danemark, les prescriptions relatives à l'âge minimum ne sont plus suivies. Les grands tournois de jeunes organisés dans ces pays, la *Gotha Cup* et la *Den Cup*, acceptent une épreuve ouverte exclusivement aux footballeuses. Ces compétitions acceptent les garçons et les filles âgés de 19 ans au maximum mais sans restriction d'âge minimum¹²². Selon Kari Fasting, qui a étudié l'histoire du football féminin en Norvège, la *Norway Cup* lança la même initiative alors que la pratique n'était pas encore reconnue : pour la première fois en 1973, soit un an après la création de la compétition, quinze équipes de jeunes filles s'y affrontent¹²³. De fait, les fédérations acceptent que les filles puissent jouer comme les garçons dès l'âge de 6 ans. Elles réorganisent aussi progressivement leurs catégories d'âge et développent des compétitions. Le Danemark en compte cinq : les moins de 10 ans, les 10-12 ans, les 12-14 ans, les 14-16 ans et les plus de 16 ans. Le rapport adressé à l'UEFA en 1985 souligne que presque toutes les associations régionales offrent à ces jeunes filles la possibilité de disputer un championnat. Les filles appartenant à la dernière sont les seules à devoir se contenter de tournois. Il est en est de même en Norvège : sur les trente et une ligues régionales existantes, onze proposent un championnat régulier pour les 10-12 ans, trente pour les 10-14 ans et trente et une pour les 14-16 ans. Dans sept d'entre elles, on crée une catégorie pour les 16-19 ans alors que dans les autres ligues, les femmes de 16 ans jouent avec les seniors. Les moins de 10 ans disputent des tournois sans enjeux. Le système est plus simple en Suède : les

¹²² Sur ces compétitions et leurs règlements, Archives F.I.F.A., *Correspondences with national association*, SWE (1932-1974) ; SWE (1975-1996) ; DEN (1975-1998).

¹²³ F. Kari, « Small Country-Big Results : Women's Football in Norway », dans *Soccer and Society*, op. cit., pp. 149-161.

jeunes filles de moins de 16 ans forment une seule et même catégorie appelée « jeunes filles », les 16-18 ans sont juniors et les plus de 18 ans seniors. En revanche, les compétitions sont beaucoup plus attrayantes : en plus des championnats régionaux, la fédération met en place une coupe. En 1981 est créé le « Elitflicklägret », un camp de cinq jours au cours duquel les sélections des 24 districts s'affrontent. Celles-ci sont composées des quatorze meilleures joueuses du championnat régional des moins de 16 ans. Au total, 336 footballeuses prennent part à ce camp. La catégorie supérieure dispute également une coupe : les 24 champions de district sont divisés en six poules de quatre dont les vainqueurs se retrouvent pour un tournoi final qui se joue sur plusieurs jours à Stockholm. En Islande, le football est accessible à toutes et la fédération organise un championnat national pour les moins de 12 ans et les 12-15 ans. Au-delà, les femmes rejoignent les équipes adultes¹²⁴. Les Pays-Bas, où la pratique s'est développée plus tardivement, ont presque rattrapé leur retard. Dès 1979, les jeunes filles sont acceptées dès l'âge de 6 ans. Quelques années plus tard, toutes les régions organisent un championnat pour les trois catégories, c'est à dire 6-12 ans, 13-15 ans et plus de 16 ans. Aussi les responsables étudient-ils la possibilité de mettre en place une coupe pour jeunes filles. Outre-Rhin, celles âgées de moins de 11 ans attendent 1978 pour pouvoir fouler les pelouses de football. La commission féminine demande au DFB de reconnaître les joueuses dès l'âge de 6 ans et réclame la mise en place de nouvelles catégories équivalentes à celles des hommes : la F correspond aux filles de 6-8 ans, la E au 8-10 ans, la D aux 10-12 ans, la C aux 12-15 ans. Après 15 ans, les filles doivent intégrer les équipes seniors. Un an plus tard, lors d'un congrès fédéral qui se tient à Berlin, une déléguée préconise de créer une section pour les 14-16 ans. Elle considère que « *seule une petite partie des filles de cet âge est suffisamment*

¹²⁴ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Danemark, Norvège, Suède ».

*mûre du point de vue corporel pour offrir une performance comparable à celle des adultes »*¹²⁵. De plus, elle ajoute que des problèmes générationnels sont également à prendre en compte lorsqu'une femme de 30 ans et une fille de 14 ans jouent ensemble. C'est également au cours de ce conseil fédéral que l'on décide la mise en place, pour l'année suivante, d'un programme intitulé « Donnez une chance aux filles ». Il rappelle l'enjeu vital que représente la pratique des jeunes pour l'avenir du football féminin. Cependant, si ces mesures permettent un développement quantitatif de la pratique dans le pays, les résultats dans le domaine des compétitions laissent encore à désirer : en 1985, aucun championnat n'est encore organisé pour toutes ces catégories. Les footballeuses se contentent de tournois occasionnels qui sont disputés en salle pendant l'hiver. Au milieu des années 1980, sur les 16 associations régionales que compte le DFB, 12 seulement ont réussi à mettre en place une sélection. La première coupe pour jeunes filles est disputée en 1988.

Dans le reste de l'Europe, l'ouverture vers les catégories de jeunes est plus difficile encore. Les fédérations transgressent tardivement les directives de l'UEFA. En France par exemple, les dirigeants envisagent en juillet 1976 de mener une action en faveur de la masse et projettent la création d'une catégorie « benjamines »¹²⁶. Cette dernière est mise en place deux ans plus tard. Mais alors que les fédérations nationales du Nord de l'Europe acceptent les jeunes filles dès l'âge de 6 ans, la FFF accepte uniquement les joueuses âgées de 9, 10 et 11 ans. Autrement dit, à la fin des années 1970, les filles de moins de 9 ans ne peuvent toujours pas adhérer à un club ou une section. Ce n'est qu'au cours de la décennie suivante que les jeunes filles de 6 ans pourront officiellement être licenciées. De plus, les ligues tardent à s'engager dans le

¹²⁵ Archives D.F.B., « Rapport du groupe de réflexion sur le football féminin, 1979 »

¹²⁶ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin, 10 juillet 1976 »

développement des benjamines. Les rapports de la commission de football féminin notent que, en 1979, cinq ligues sur vingt-deux organisent des rencontres amicales de football à 7 pour les 9-11 ans¹²⁷. Dix régions proposent un championnat aux équipes « cadettes », c'est-à-dire les 12-16 ans, et seulement onze d'entre elles, soit la moitié, organisent le concours de la jeune footballeuse qui a pour objectif d'encourager les jeunes filles à améliorer leur technique¹²⁸. Dans ces conditions, il est difficile de créer une section junior. En 1985, la FFF écrit à l'UEFA :

« En raison du faible effectif des joueuses, il n'est pas possible actuellement de créer la catégorie junior. En conséquence la fédération n'a pas de compétition »¹²⁹.

C'est également aux débuts des années 1980 que la fédération féminine anglaise de football renonce à imposer un âge minimum, comme le précise le rapport de l'UEFA :

« A présent, il n'y a plus de limites d'âge parce que l'Association désire attirer des jeunes filles à la pratique du sport, sans tenir compte de prescriptions d'âge ou de niveau afin d'augmenter le nombre de membres »¹³⁰

L'Irlande du Nord, le Pays de Galles et la République d'Irlande suivent l'exemple. En revanche, il n'existe pas encore de compétitions au niveau national. Seuls les clubs ou les ligues organisent irrégulièrement des tournois pour les équipes de jeunes.

¹²⁷ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin, 15 juin 1979 »

¹²⁸ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin, 30 juin 1978 »

¹²⁹ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, France »

¹³⁰ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Angleterre »

En 1985, la Belgique, le Luxembourg et le Portugal interdisent encore la pratique pour les filles de moins de 10 ans, la Suisse ainsi que l'Italie pour les moins de 12 ans et l'Espagne pour les moins de 15 ans. Le plus souvent, il n'existe qu'une seule catégorie d'âge et aucun championnat de jeunes n'est organisé. Seule l'Union royale des sociétés belges de football, qui distingue les moins et les plus de 15 ans, prévoit d'officialiser les compétitions pour jeunes filles qui sont encore hors de son contrôle.

La situation est identique dans les pays de l'Est. En 1985, la plupart des pays n'a pas encore développé le football pour les jeunes. La fédération hongroise ne met pas en place de catégories d'âge. Il faut avoir 12 ans pour pouvoir participer aux matches senior. La Tchécoslovaquie ne compte également qu'une seule catégorie réservée aux filles de plus de 16 ans. Les plus jeunes sont admises avec la permission spéciale d'un médecin sportif. En République démocratique allemande, les joueuses sont toujours réparties selon la formule adoptée en 1971 au moment de la reconnaissance du football féminin : moins et plus de 14 ans. Le premier championnat pour jeunes filles est organisé en 1985. Enfin, en Pologne et en Yougoslavie, il n'existe pas de football féminin pour les moins de 11 ans et donc pas de compétitions.

b) La mixité dans les associations sportives

Les chances de développer le football des jeunes filles seraient-elles plus grandes avec l'introduction d'une dose de mixité ? Cette question se pose avec une acuité particulière au moment où le football s'ouvre aux jeunes filles de moins de 11 ans. D'une part, cette pratique peut permettre aux passionnées qui ne trouvent pas de clubs dans leur région d'intégrer des équipes masculines. Dans ce cas, la mixité ne doit

pas être considérée comme un objectif en soi. Elle offre seulement la possibilité aux jeunes filles de pratiquer leur sport favori en attendant d'atteindre l'âge requis pour rejoindre une section ou un club féminin. D'autre part, certains y voient l'opportunité d'inculquer aux filles la culture technique et tactique nécessaire à l'amélioration du niveau de jeu. Celles-ci souhaitent d'ailleurs travailler dans ce sens. Les jeunes joueuses du *Maidstone Ladies Football Club* demandent à leur responsable d'organiser des rencontres contre des équipes masculines¹³¹. Une enquête réalisée en 1979 auprès de 127 jeunes filles d'un lycée de la Sarre en Allemagne de l'Ouest montre que 94% d'entre elles sont disposées à se faire aider par leurs camarades pour l'acquisition des bases techniques et tactiques du football¹³².

Dans ce domaine, les pays du Nord ont également devancé le reste de l'Europe. En Suède et au Danemark, la commission de football féminin impose la mixité respectivement en 1972 et 1973. La fédération norvégienne l'adopte au moment de reconnaître la pratique dans la seconde moitié des années 1970 alors qu'aux Pays-Bas on l'introduit en 1978. Dans un premier temps, cela ne concerne que les footballeuses n'ayant pas encore atteint l'âge de la puberté. Comme cela pose un problème d'interprétation, on fixe à 12 ans l'âge à laquelle les filles entrent en puberté. Au-delà, elles ne sont plus autorisées à jouer dans les équipes de garçons pour des questions morales. A partir de la fin des années 1980, la mixité s'applique aux autres catégories d'âge. Les Pays-Bas l'autorisent par exemple pour les 12-14 ans en 1990, pour les 14-16 ans en 1993 et même jusqu'à 18 ans en 1997. En Allemagne de l'Ouest, la mixité devient la règle dès 1978 pour les groupes F et E, c'est à dire les 6-8 ans et les 8-10 ans. Un an plus tard, les responsables du football féminin demandent au DFB

¹³¹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national association*, ENG (1973-1976), « Lettre de Rey Sidebottom, dirigeant du Maidstone Ladies Football Club, à la F.I.F.A. », 8 janvier 1975.

¹³² Archives du D.F.B., « Plan d'action pour le football féminin, 1980 »

d'étendre la mixité jusqu'à l'âge de 14 ans. En effet, on constate que, lorsqu'elles quittent la catégorie E, les jeunes filles ne parviennent pas à trouver une section exclusivement féminine. Elles sont obligées de renoncer à la pratique et attendre 14 ans pour pouvoir revenir sur les pelouses de football. Une extension jusqu'à l'âge de 12 ans, comme cela se fait dans les pays d'Europe du Nord, est acceptée par le DFB. En revanche, en Islande, les responsables assurent que la mixité n'est pas nécessaire au sein des clubs puisque chaque fille peut trouver un club près de chez elle. En Finlande, c'est le manque de mobilisation autour de la pratique qui explique que les femmes ne cherchent pas à introduire la formule¹³³.

Dans le reste de l'Europe, le mélange des sexes est beaucoup plus difficile à faire admettre et intervient avec plus de dix ans de retard. L'histoire de la mixité dans le football anglais est significative de ce point de vue. En 1978, le pays est secoué par l'affaire Theresa Bennett. Originaire de Newark, dans le *Nottinghamshire*, la jeune fille âgée de 11 ans souhaite prendre une licence pour la saison 1977/1978. Ne trouvant pas de club féminin dans les alentours, elle s'inscrit dans l'équipe locale masculine, le *Muskham United*, qui évolue dans la *Newark Youth League*. Le dirigeant accepte la jeune Theresa car il considère qu'elle n'a pas encore atteint l'âge de la puberté et que, de ce fait, le règlement relatif à la mixité ne s'applique pas¹³⁴. Cependant, la *Nottingham County Football Association* refuse de délivrer une licence à la jeune fille. Pour justifier sa décision, elle invoque les lois du jeu fixées par la fédération internationale. L'association anglaise soutient aussi que les règlements de la

¹³³ Sur l'évolution de la mixité dans ces pays, voir le rapport de l'UEFA de 1985. Pour l'évolution aux Pays-Bas, nous avons consulté les règlements officiels que nous a envoyés Hanneke Mensik, responsable du football féminin à la fédération néerlandaise de football.

¹³⁴ *The Sunday Times*, septembre 1977.

FIFA, à laquelle elle est affiliée, interdisent toute forme de mixité dans le jeu. En février 1978, Theresa Bennett porte plainte devant un tribunal au motif que les différentes instances de football s'opposent à la mixité pour les jeunes de moins de 12 ans. Soutenue par la *Equal Opportunities Commission*, elle a recours au *Sex Discrimination Act* de 1975 qui interdit toute discrimination basée sur le sexe, notamment en matière de sport¹³⁵. La *Newark County Court* lui donne raison en première instance : elle accorde à la jeune footballeuse 457 livres sterling de dommages et intérêts pour ne pas avoir pu pratiquer son sport favori pendant six mois. Elle oblige aussi la fédération à lui délivrer une licence. La cour ajoute que les règlements internationaux, comme le traité de Rome et notamment son article 119 relatif à l'égalité des sexes, et nationaux sont supérieurs à ceux édictés par les fédérations internationales de sport telles que l'UEFA et la FIFA.

Cependant, Sir Harald Thompson, membre de la FA, assure qu'il s'agit là d'une décision juridique historique qui aura des répercussions considérables sur les règles du jeu. Craignant de voir la mixité être étendue aux catégories adultes, la fédération anglaise décide de faire appel. Son avocat insiste sur une exception du *Sex Discrimination Act*. L'article 44 stipule en effet qu'il n'est pas illégal d'interdire à une femme ou à un homme l'accès à des activités compétitives dans le cas où il pourrait être désavantagé physiquement. A Zurich, on suit cette affaire avec grand intérêt. En septembre 1978, le secrétaire général de la FIFA, H. Käser, en est encore à expliquer que, de toute manière, la mixité reste une « pure affaire de sensationnalisme »¹³⁶. Paradoxalement, la *Women's Football Association* soutient l'argumentaire de son homologue masculine. Selon sa secrétaire générale, les femmes ou les hommes ne doivent pas intégrer une équipe du sexe opposé, en raison des différences physiques.

¹³⁵ *The Times*, 14 avril 1978.

¹³⁶ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Association*, ENG (1977-1979)

Elle ajoute que cela serait dramatique pour le football féminin si les jeunes garçons voulaient s'inscrire dans les quelques clubs féminins qui existent en Angleterre¹³⁷. A l'inverse, les partisans de la jeune fille affirment que, dans le cas de la pré- puberté, on ne peut parler réellement d'un sport de compétition. La jeune fille peut tout à fait pratiquer le football avec ses camarades âgés de moins de 12 ans car elle n'est pas encore désavantagée du point de vue de la force, de la vitesse ou du physique. De fait, l'article 44 ne peut être appliqué dans ce cas.

Mais la cour d'appel revient sur le jugement prononcé en première instance et déboute Theresa Bennett de sa plainte. Le juge Denning, après s'être dit surpris par la tournure prise par ce qu'il considère être une « petite » affaire, affirme que le *Sex Discrimination Act* ne peut s'appliquer au football. Il considère que, malgré ses mérites, la jeune fille n'est pas autorisée à se licencier dans une équipe masculine¹³⁸. Au cours des années suivantes, plusieurs fillettes connaissent le même sort que la jeune Bennett. Ce n'est qu'en février 1985 que la FA autorise la mixité, mais uniquement dans le cadre des stages de perfectionnement d'été et du football à cinq. Un journaliste du *Times* revient à sa manière sur cette avancée historique :

« L'incroyable est arrivé. La Football Association commence à encourager la mixité- filles et garçons dans la même équipe. Chaque saison, deux ou trois jolis articles de journaux revenaient sur le cas de jeunes filles exclues de leur équipe de football. Les femmes sont maintenant encouragées à pratiquer la mixité. Mais le secrétaire de la FA précise : « La mixité n'est pas permise dans le football à 11. Ces cours

¹³⁷ « Banned girl footballer sues the FA », *The Times*, 15 juin 1978

¹³⁸ « Girl not entitled to play in boys' football team », *The Times*, 29 Septembre 1978

seront seulement constitués de petit jeu à 5, c'est différent !» Cela doit être ainsi puisqu'il le dit »¹³⁹

La fédération anglaise n'est en effet pas disposée à accepter la mixité en dehors de ces cours d'été. De manière générale, elle perçoit très mal les partisans de la mixité. Quelques mois plus tard, en mai 1985, ses dirigeants demandent à la fédération de football féminin d'intervenir suite aux déclarations faites par deux joueuses de la sélection nationale sur cette question. Les footballeuses Hope Powell, âgée de 18 ans, et Jane Bartley, 17 ans, témoignent des problèmes de la non-mixité dans les milieux du ballon rond lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre d'une campagne sur l'égalité des sexes. Les responsables ont alors recours à l'article 17 des règlements de la WFA qui interdit aux joueuses de donner des conférences de presse sans l'accord des dirigeants : ils suspendent les deux footballeuses pour une rencontre internationale¹⁴⁰. En Angleterre, il faut attendre les années 1990 pour voir l'introduction d'une dose de mixité pour les moins de 11 ans.

En France, le conseil fédéral envisage d'avoir recours à la mixité au début de l'année 1979. Cependant, il précise que cela ne doit concerner uniquement la catégorie benjamine. Elles sont autorisées à jouer dans des équipes de garçons appartenant à une catégorie d'âge inférieure : les joueuses âgées de 10 et 11 ans peuvent rejoindre les « pupilles », c'est-à-dire les 9-10 ans ; celles âgées de 9 ans les « poussins » (7-8 ans)¹⁴¹. Avec la recomposition des groupes d'âge décidée en 1985 par la commission de football, la FFF fait un pas en arrière et ne tolère la mixité que pour les 6-10ans. Ce n'est qu'au cours des années 1990 que le mélange des sexes est garanti jusqu'à l'âge

¹³⁹ «Mix and Match», *The Times*, 25 février 1985.

¹⁴⁰ *The Times*, 20 mai 1985.

¹⁴¹ Archives F.F.F, « Commission centrale de football féminin, 16 Mars 1979 »

de 12 ans. Outre-Québécois, la formule est retenue plus tardivement encore. Les filles de moins de 10 ans sont autorisées à rejoindre les équipes de garçons à partir de la saison 1983/1984. La mixité est étendue au moins de 12 ans en 1992 puis au moins de 14 ans en 1997. En revanche, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Italie et l'Autriche n'appliquent cette formule qu'après 1985. De même, dans les pays de l'Est, les femmes n'envisagent pas de recommandations allant dans ce sens : Hongrie, RDA, Tchécoslovaquie et Pologne affirment ne pas accepter le mélange des sexes.

Cette question de la mixité ne se pose pas seulement dans les clubs. A partir du milieu des années 1970, elle devient l'un des enjeux du football scolaire.

c) Le football à l'école

Les responsables du football féminin comprennent également que le football à l'école représente un axe de travail important pour le développement de la pratique. Là encore, les commissions de football féminin du Nord de l'Europe ont été plus précoces que leurs homologues du Sud. Dès le milieu des années 1970, les contacts s'intensifient entre les organisations de football et le milieu scolaire. En Norvège, la fédération collabore étroitement avec les associations régionales et les autorités éducatives afin de promouvoir le football féminin dans les écoles au niveau élémentaire et secondaire. Dans ce cadre, on encourage également la mixité :

« La plupart des écoles offre des programmes qui mettent le football à la portée des jeunes filles. Des équipes coéducatives sont généralement encouragées »

*parce que l'idée prévaut que des équipes mixtes créent
une ambiance favorable aux études »¹⁴²*

En Suède, les garçons et les filles jouent ensemble au football pendant les leçons de sport et d'éducation physique. Il n'y a pas d'équipes scolaires spécifiques dans ces catégories d'âge. Cependant, dès 16 ans, les passionnées de football peuvent intégrer les classes de sport-étude football. Le lycée de Vasteras ouvre une section au début des années 1980. Tous les ans, un comité sélectionne les seize meilleures jeunes joueuses du pays qui, tout en suivant un cursus scolaire normal, s'entraînent une fois par jour. Aux Pays-Bas, les associations régionales organisent le football au niveau scolaire et encouragent la mixité jusqu'à l'âge de 12 ans. En Islande, le football est également pratiqué par les jeunes des deux sexes. Mais le football pour filles est tellement populaire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la mixité dans le cadre de l'école. Les élèves des classes supérieures, c'est à dire âgées de 16 ans et plus, disputent même une compétition scolaire. Au Danemark, il n'y a pas de football scolaire à proprement parlé. Cependant, comme le rappelle la fédération, les filles jouent régulièrement au football avec les garçons pendant les leçons de sport.

Le football scolaire se trouve également au cœur du projet développé par la commission de football féminin en Allemagne de l'Ouest. Lors d'un conseil fédéral tenu à Berlin en 1979, le groupe chargé de réfléchir aux mesures à mettre en place pour développer le jeu avance l'idée que l'enseignement mixte de la pratique à l'école ainsi que la formation des enseignants sont indispensables :

¹⁴² Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Norvège »

« Dans l'enseignement du sport mixte des écoles primaires, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent être instruits en vue du grand match (...). Aussi bien en ce qui concerne la formation des instituteurs et institutrices que dans l'enseignement avancé des maîtres, on doit offrir à l'avenir le jeu de football. Des moyens d'enseignement appropriés pour une conception méthodique et didactique des cours doivent encore être développés »¹⁴³

La fédération met en place des réunions d'informations avec les responsables régionaux de l'éducation et les directeurs d'école.

Il n'y a qu'en Finlande où le ballon rond n'est pas pratiqué dans les écoles. Du fait du peu d'intérêt que l'on manifeste à l'égard de ce jeu, les autorités scolaires n'ont pas accepté le football en tant qu'exercice d'éducation physique dans les écoles, pour les filles comme pour les garçons. Quelques professeurs seulement le font pratiquer aux élèves¹⁴⁴. L'Association nationale de football tente bien d'organiser une compétition en 1985 mais sans obtenir des résultats probants : quinze écoles participent pour la catégorie des 13-15 ans et vingt-six pour celles des 16-18 ans.

Dans les autres démocraties occidentales, le football scolaire s'implante plus tardivement. En France, la commission centrale préconise en 1976 d'imposer la pratique à tous les niveaux d'enseignement. Le football à sept doit être enseigné aux jeunes filles dans les écoles élémentaires. Pour les classes supérieures, collèges et lycées, des contacts sont pris avec l'union nationale du sport scolaire (UNSS). Enfin, on propose à la direction des sports d'inclure le football comme option pour les

¹⁴³ Archives D.F.B., « Rapport du groupe de réflexion sur le football féminin, 1979 ».

¹⁴⁴ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Suède, Pays-Bas, Islande, Danemark, Finlande »

étudiantes en E.P.S.¹⁴⁵. Cette dernière idée est retenue pour les candidates du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive de l'année 1979¹⁴⁶. Cependant, de manière générale, le ballon rond ne parvient pas à s'implanter dans les différents établissements scolaires. Le football, y compris celui des hommes, est très peu apprécié par les professeurs d'éducation physique et sportive. Un rapport de la FFF rappelle que les jeunes filles considèrent ce sport comme un jeu de garçon. Du fait, il n'existe que très peu de possibilités pour elles de pratiquer le football dans les écoles et les projets sont abandonnés en 1985. Au Luxembourg, la Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire organise, au cours de la saison 1983/1984, un tournoi en salle avec des équipes mixtes. La tentative s'avère être un échec et la fédération ne reconduit pas l'expérience les années suivantes.

Dans les autres pays, les enseignantes prennent l'initiative d'introduire le jeu dans les établissements avec l'accord des autorités compétentes. C'est le cas en Suisse et en Espagne. Dans ce pays, on permet le jeu pour la tranche d'âge 9-14 ans mais sans mixité. En Italie, le football féminin fait son apparition dans les écoles à partir de 1984 mais n'est pas véritablement organisé. La situation est identique en Ecosse où la fédération annonce son intention de s'engager :

« En Ecosse, il dépend en général des écoles si oui ou non le football est proposé aux filles (...)L'Association envisage, à long terme, d'introduire le football féminin dans les écoles. Le problème primordial sera de convaincre les différentes autorités scolaires que le

¹⁴⁵ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin, 8 mai 1976 »

¹⁴⁶ Archives F.F.F., « Commission centrale de football féminin, janvier 1979 »

football a droit à une place dans le cadre des activités sportives offertes par les écoles »¹⁴⁷

Mais en Belgique, en Autriche, au Royaume-Uni et au Portugal, les fédérations de football attendent les années 1990 pour mettre en place des plans d'action cohérents afin de développer la pratique dans les écoles.

Le football féminin scolaire n'est pas plus développé à l'Est. En Yougoslavie, seule une école de la ville de Nis, qui compte la meilleure équipe de football féminin du pays, accepte d'introduire le jeu au sein de son établissement. La fédération hongroise constate que le football est pratiqué dans les écoles uniquement à Budapest. Dans cette ville, un championnat est même organisé par les autorités scolaires auquel prennent part vingt et une équipes. Le tournoi se dispute sur des petits terrains, similaires à ceux utilisés pour le hand-ball. En revanche, la RDA, la Pologne et la Tchécoslovaquie font savoir que les jeunes filles ne jouent pas au ballon rond dans les écoles. Ce n'est qu'au cours des années 1990 que les choses commencent à évoluer. La plupart des fédérations nationales optent pour le football scolaire ou le renforcent. Mais cela ne semble pas être partout la règle. L'entraîneur de la sélection nationale italienne, Sergio Guenza, déplore encore en 1997 :

« Nous devons encourager les filles à se lancer dans le football. En Italie, les filles commencent à jouer au football puis elles bifurquent vers l'athlétisme. Le fait qu'il n'y ait pas de sport dans les écoles n'aide pas »¹⁴⁸

¹⁴⁷ Archives F.F.F, « Enquête de l'UEFA de 1985, Écosse »

¹⁴⁸ UEFA, « European Women's Championship, Report », 1997, p.33.

Selon lui, le retard accusé par les Italiennes sur les équipes du Nord serait en partie lié à une absence du football féminin dans les écoles.

3. Le football des adultes

a) Les compétitions nationales

Logiquement, le développement du football chez les jeunes a des répercussions sur le niveau de jeu et l'organisation des compétitions chez les seniors. Initiées plus tôt aux joies du ballon rond et mieux formées, les footballeuses adultes du Nord de l'Europe participent à des rencontres plus relevées qui commencent à susciter l'intérêt du mouvement footballistique. Au cours de la décennie 1980-1990, les championnats disputés dans ces pays ainsi que la création de coupes nationales connaissent de profondes modifications. En 1983, la fédération suédoise modifie l'organisation du championnat pour en faire une compétition véritablement nationale. On introduit une première division avec deux groupes au lieu de vingt-quatre. Les deux équipes placées en tête du classement de chaque groupe, soit quatre équipes au total, s'affrontent en demi-finale. Une seconde division nationale est formée de huit groupes géographiques et une troisième division administrée par les 24 districts. Au total, 196 équipes sur les 1 500 recensées dans le pays en 1985 appartiennent à l'élite du football. Les autres disputent des championnats régionaux. Les meilleurs clubs suédois se retrouvent dans une autre compétition : la coupe de Suède de football féminin. Disputé pour la première fois en 1973 sans l'accord de la fédération, ce tournoi à élimination directe commence à s'affirmer comme un événement sportif

majeur au début des années 1980. Chaque année, la télévision suédoise retransmet en direct la finale. Au Danemark, la commission de football féminin parvient à imposer un championnat national avec une poule unique composée de douze équipes. Une seconde division est organisée comptant également douze équipes chacune. Plus de 1400 équipes prennent part aux tournois mis en place par les districts au niveau régional. Les voisines norvégiennes participent aussi à des championnats véritablement nationaux : une première division formée de trois groupes de dix équipes en 1982 puis une seconde de plusieurs poules un an plus tard. En tout, 1779 équipes s'affrontent dans les compétitions au niveau national ou régional au cours de la saison 1984/1985. Un nouveau pas est franchi en 1990 avec le développement du projet Top. Il s'agit d'un programme financé par la fédération nationale. Celle-ci accorde une enveloppe à trois clubs de la première division pour qu'ils engagent des consultants en marketing en charge de trouver des sponsors. En 1980, on décide également de mettre en place une compétition à élimination directe : 64 équipes choisies dans les différentes divisions se rencontrent dans des matches aller retour.

Les choses sont un peu moins avancées en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas. Outre-Rhin, rien ne change du point de vue du championnat : la formule adoptée en 1974 reste inchangée pendant seize ans. En 1990, on introduit une première division nationale et une seconde un an plus tard. En revanche, deux décisions importantes sont prises en 1979. Tout d'abord, la commission de football met en place une coupe nationale. Dans un premier temps, les matches se disputent au niveau régionale. Les seize vainqueurs se retrouvent pour la finale. Après 1985, on décide de faire jouer la finale des femmes en levée de rideau de la rencontre masculine. Cela permet au football féminin d'être médiatisé. Ensuite, on met en place une coupe des régions. Le comité technique de chaque ligue sélectionne les meilleures joueuses de

leur région pour former une équipe. Aux Pays-Bas, le championnat repose encore sur une organisation régionale. En 1985, 2 000 équipes y participent. Ce n'est qu'à partir de la saison 1994/1995 que la fédération met en place une division d'élite. En revanche, dès 1980, les joueuses néerlandaises peuvent s'affronter dans le cadre de la coupe nationale.

Dans le reste de l'Europe, la mise en place de telles compétitions est beaucoup plus tardive. De plus, du fait de la faiblesse des effectifs, le niveau de jeu est nettement moins élevé et les rencontres moins attractives. Une équipe de faible niveau peut par exemple évoluer dans le championnat national. C'est notamment le cas en Autriche où les dix équipes que compte le pays en 1985 sont assurées de jouer dans le championnat de première division. La même année, en France, 48 équipes sur 920 jouent le championnat national organisé sur une base régionale. Les autres disputent les compétitions de districts et de ligues. La première véritable compétition nationale se déroule en 1992. De même, alors que la commission centrale de football féminin envisageait de mettre sur pied une coupe de France en 1978, cette compétition ne voit le jour qu'en 2001. L'organisation est identique en Espagne, où les douze vainqueurs des groupes régionaux s'affrontent en mai pour le titre national. L'équipe gagnante remporte le trophée de la « *Reina Sophia* »¹⁴⁹. Au Portugal, six associations régionales sur vingt-deux organisent un championnat en 1985. En Angleterre, en revanche, les footballeuses ne disputent qu'une compétition majeure : la *WFA Cup*. L'épreuve est jouée en sept tours entre octobre et mai et intègre également les formations du Pays de Galles. Jusqu'en septembre 1991, date à laquelle débute le premier championnat de la *Women's Football Association*, les femmes se contentent de rencontres amicales ou de

¹⁴⁹ « La federacion proyectara el futbol femenino cuando conozca sus afilidias », *El Pais*, 23 octobre 1980.

petits tournois locaux. En 1993, la fédération masculine s'investit directement dans le football féminin et réorganise la compétition en deux divisions : la première compte une seule poule de dix clubs et la seconde est divisée entre un groupe Nord et un groupe Sud comprenant chacun douze formations.

L'Italie fait exception. Le football féminin continue à s'organiser selon la formule adoptée par les *mercanti* avant la reconnaissance officielle de la pratique par la FIGC en 1980. A l'instar du championnat masculin, celui des femmes se divise en plusieurs séries : treize équipes venues de toute l'Italie forment la série A ; trente-six réunies en quatre groupes régionaux constituent la série B ; quarante réparties en quatre groupes régionaux jouent en série C. Enfin, plus de cent cinquante équipes participent aux championnats organisés par les districts. La première coupe nationale est organisée en 1985 et réunit quarante formations. L'étroitesse du territoire permet également à la Suisse et à la Belgique de mettre en place un véritable championnat national. Outre-Quévrain, 28 clubs forment les deux premières divisions alors que les 120 autres disputent les championnats provinciaux. A partir de 1979, la fédération organise une coupe nationale. En s'inspirant du modèle allemand, la commission nationale de football féminin compte beaucoup sur cette épreuve pour faire la promotion du jeu. Anne Noé, une ancienne internationale et joueuse du Standard de Liège, rappelle son importance :

« La coupe de Belgique est plus importante que le championnat car elle se déroule en levée de rideau de la coupe masculine et donc la presse et la télévision la médiatisent »¹⁵⁰

¹⁵⁰ Citée par H. Guldemont, D. Bob, *100 ans de football en Belgique*, Bruxelles, Vif Editions, 1995, pp. 62-63.

Dans la confédération helvétique, les clubs peuvent également participer à un championnat national. Les 96 clubs que compte le pays en 1985 sont répartis ainsi : 10 en première division, 20 dans la seconde, et 66 dans les huit groupes régionaux. Dès 1975, la ligue féminine de football féminin prend l'initiative d'organiser une coupe nationale. Cependant, il faut attendre encore deux décennies pour voir cette compétition être médiatisée.

Dans la plupart des pays de l'Est, les femmes ne peuvent se permettre d'imposer une coupe nationale. Quant aux championnats, ils ne sont disputés que par quelques équipes qui se rencontrent d'abord au niveau régional. Dans son rapport adressé à l'UEFA en 1985, la fédération de football de la République démocratique allemande affirme :

« Seules 50 équipes participent à des compétitions régulières. Le championnat national est déterminé dans une compétition impliquant la meilleure équipe de chacune des 15 associations régionales et le vainqueur du championnat national précédent. Les autres 171 ne jouent que des matches amicaux »¹⁵¹

L'organisation du football féminin polonais est semblable : un premier championnat a été organisé en 1979. Cinq ans plus tard, une coupe nationale est également lancée. En Tchécoslovaquie, deux championnats régionaux sont disputés : celui de Slovaquie et celui de Bohême et Moravie. En Hongrie, les six équipes du pays participent au championnat national alors qu'en Yougoslavie, la compétition présente deux poules,

¹⁵¹ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, R.D.A. »

Est et Ouest. La finale de la « Ligue nationale féminine » se joue entre les deux vainqueurs de chaque groupe.

b) Dirigeantes et entraîneuses

Il y a un domaine dans lequel aucune Européenne ne parvient à s'imposer au cours des années 1970-1980 : celui de l'encadrement, tant du point de vue de la gestion de la pratique que de celle des équipes. Après avoir reconnu le jeu, les fédérations nationales et l'UEFA avaient exprimé le souhait de voir les femmes prendre en charge elles-mêmes l'organisation du jeu. En 1979, la FFF rappelle encore que l'encadrement féminin est nécessaire et même indispensable¹⁵².

Dans cette perspective, elles recommandent la formation de dirigeantes et d'arbitres. Si les femmes sont de plus en plus nombreuses à revêtir la tunique noire pour officier sur les pelouses, elles peinent à s'imposer dans les organes décisionnels. Certes, on en trouve au niveau des clubs mais elles se font de plus en plus rares au fur et à mesure que l'on gravit les échelons. En Suède, la première commission de football féminin compte deux femmes pour six hommes. Dans l'Hexagone, elles sont également deux femmes sur les treize membres qui composent la commission centrale en 1976. Trois ans plus tard, elles sont cinq pour neuf hommes. De même, aucune ne préside les groupes de travail relatifs à la pratique sauf en Norvège, où, dès 1978, Ellen Willie s'impose à la tête du football féminin et ce jusqu'en 1986. Mais il faut attendre la décennie suivante et la nomination de l'Italienne Marina Sbardella à la

¹⁵² Archives F.F.F, « Commission centrale de football féminin, 16 Mars 1979 »

présidence de la commission de football féminin en 1990 pour revoir une femme s'imposer à un poste important.

Minoritaires au sein de leur propre comité, les femmes restent totalement absentes des autres groupes de travail. En Suède, si la fédération les autorise à intégrer les autres commissions, comme celles des jeunes ou de championnat, aucune ne s'y impose. En France, c'est un arrêté du 19 juin 1967 qui permet aux instances fédérales de contenir la poussée des femmes. L'article 11 de cette décision de justice stipule :

« Les fédérations ayant des pratiquantes licenciées doivent prévoir dans leur comité de direction des sièges réservés à leurs représentantes à raison d'un siège par tranche de 10 % atteinte par les pratiquantes licenciées par rapport à l'effectif total des titulaires »¹⁵³.

Hors, comme on l'a vu précédemment, les licenciées représentent moins de 2% du total des effectifs. Rien n'oblige donc la fédération française de football à accorder aux femmes des sièges au sein des différents comités.

Là encore, c'est la Norvège qui innove au cours des années 1990. La confédération des sports et le comité olympique norvégien impose des quotas pour toutes les fédérations. Celle de football doit compter au minimum deux femmes par comité. Deux ans plus tard, la commission de football féminin est dissoute. La pratique est gérée sur la même base que le football masculin. Autrement dit, chaque comité, comme par exemple celui de discipline ou encore de la coupe nationale, s'occupent des hommes et des femmes, sans faire de distinction entre les sexes.

¹⁵³ Archives F.F.F., « Comité fédéral, Août 1969 »

Cette difficulté rencontrée par les femmes pour s'imposer dans les instances dirigeantes se retrouve également au sein de l'UEFA. Lorsqu'elle décide de la constitution d'une commission de football féminin, l'association européenne ne prend pas la peine d'y intégrer les joueuses. Kirsten Rosen, qui est l'une des deux femmes à siéger au sein de la commission suédoise de football féminin, est consultée en tant que médecin spécialiste. Après la reconstitution du comité en 1981, deux femmes sont invitées à siéger : l'Allemande Hannelore Ratzerburg et l'Anglaise Patricia Gregory¹⁵⁴. En 1984, la Finlandaise Kari Salonen vient les rejoindre et la commission compte trois femmes sur cinq membres. Mais dans tous les cas, la présidence revient à un homme. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes restent les bras croisés. Elles font pression sur leurs représentants. Les délégués danois et néerlandais de l'UEFA, régulièrement nommés à la tête de la commission, défendent les intérêts des footballeuses de leur pays.

Enfin, la faible représentation des femmes dans l'encadrement de la pratique s'observe également au niveau des postes d'entraîneur. Au début des années 1980, les « pionnières » quittent progressivement les pelouses en raison de leur âge. Certaines tentent alors de se reconvertir comme entraîneur. Comme le remarque la FFF en 1985, il y a une tendance à la féminisation même si les femmes restent minoritaires. Le rapport de la fédération des Pays-Bas va dans le même sens :

« La plupart des équipes féminines sont toujours entraînées par des hommes. Toutefois, grâce à la promotion faite par des joueuses de l'équipe nationale,

¹⁵⁴ Archives F.I.F.A., *Correspondences with confederation*, UEFAEXCO;

*un nombre de plus en plus grand de femmes s'intéresse
aux devoirs techniques »¹⁵⁵*

L'Allemagne de l'Ouest, la Suède, le Danemark, la Finlande et le Luxembourg sont les autres pays à proposer des cours pour entraîneur. En Espagne, une femme suit pour la première fois une formation en 1981¹⁵⁶. La Belgique permet aux joueuses d'y accéder à partir de 1983 et la fédération écossaise deux ans plus tard. Cependant, dans tous ces pays, les femmes intègrent les mêmes cours que les hommes. Il n'existe pas encore de stages spécifiques au football féminin et aucune fédération ne favorise les footballeuses pour l'accès au poste d'entraîneur. L'Islande est une exception : depuis mai 1985, la fédération organise un cours spécial pour les footballeuses qui souhaitent s'investir dans le domaine technique. La Finlande propose un séminaire de deux jours pour compléter la formation reçue en commun avec les hommes.

Dans ce domaine, les années 1990 s'avèrent également décisives : avec le développement de cours spécifiques au football féminin, plusieurs pratiquantes se reconvertissent comme entraîneuses de clubs ou, plus rarement, de sélections nationales. Mais paradoxalement, c'est dans les pays où la pratique est la moins avancée que les femmes ont le plus de chance de s'affirmer au poste d'entraîneur. En effet, comme le rappelle le sélectionneur espagnol, il est important d'insister sur cette fonction car aucun homme ne souhaite s'investir dans la pratique féminine:

« Nous avons énormément de peine à trouver des entraîneurs pour œuvrer au niveau national et à celui de la première division dans notre pays. En Espagne,

¹⁵⁵ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Pays-Bas »

¹⁵⁶ « Titi Camunez, primera entrenadora en futbol », *El País*, 6 novembre 1981

les entraîneurs ne veulent pas travailler avec des filles. C'est une question de comportement s'appuyant sur le séculaire machisme associé aux pays latins. Un long processus éducatif est nécessaire pour résoudre ce problème »¹⁵⁷

A l'inverse, dans les pays du Nord ou en Allemagne, les hommes manifestent de plus en plus d'intérêt pour le football féminin. Le sélectionneur norvégien, Per-Mathias Høymo, l'explique par la bonne qualité du jeu :

« En Norvège, il est intéressant d'entraîner une équipe dans le meilleur championnat féminin, de sorte qu'on voit arriver de plus de plus de bons entraîneurs dans le football féminin »¹⁵⁸

Les décennies 1970-1980 voient donc les femmes du Nord s'affirmer avec plus de force dans le monde du ballon rond que leurs homologues des pays du Sud. Leur capacité et leur volonté à s'intégrer dans tous les domaines de la vie publique expliquent leur plus forte participation au sein des fédérations. Norvégiennes, Danoises, Suédoises ou Néerlandaises sont initiées plus jeunes que les autres Européennes, notamment grâce à une mixité mieux acceptée et un football scolaire plus développé. Naturellement, arrivées à l'âge adulte, elles disputent des compétitions nationales bien plus relevées. Cela n'est pas sans conséquence sur les championnats internationaux, coupe d'Europe de l'UEFA puis coupe du monde de la FIFA, qui s'organisent à partir de 1982.

¹⁵⁷ UEFA, « European Women's Championship, Report », 1997, p.33.

¹⁵⁸ UEFA, « European Women's Championship, Report », 1997, p.33.

CHAPITRE IX:

Vers une nouvelle géopolitique du

football ?

A la fin des années 1970, les femmes commencent à s'impatienter de l'inertie des pouvoirs footballistiques. Pour affirmer leur droit à disputer des compétitions identiques à celles des hommes, elles persistent dans l'organisation de tournois internationaux non officiels. Cela représente une nouvelle menace pour la FIFA et ses confédérations affiliées qui envisagent plus sérieusement la question.

1. La création de compétitions officielles

a) Le difficile accouchement du championnat d'Europe féminin

En 1979, la fédération féminine italienne, encore indépendante puisque non reconnue par la FIGC, propose aux différentes associations nationales des Jeux européens de football féminin. L'idée est de mettre en place une compétition calquée sur le championnat d'Europe des nations des hommes. Les dirigeants transalpins souhaitent profiter de ce rassemblement pour organiser un congrès portant sur la

situation de la pratique en Europe¹⁵⁹. Entre le 15 et le 31 juillet de cette même année, plusieurs équipes se retrouvent dans la Péninsule. Le Danemark remporte son deuxième titre de champion d'Europe non officiel. Informée de cette initiative par plusieurs associations membres, l'UEFA se décide enfin à réagir. En 1980, soit sept ans après la première et dernière conférence consacrée au football féminin, elle est contrainte de réunir les responsables de la pratique¹⁶⁰. Au cours de cette réunion, on prend la décision de reformer une commission spécifique en charge d'organiser un tournoi européen. Un an plus tard, lors du comité exécutif qui se tient à Florence, l'UEFA précise qu'il ne s'agit pas d'un véritable championnat d'Europe des nations mais seulement d'un tournoi expérimental qui prend le nom de « compétition européenne de l'UEFA pour les équipes féminines représentatives ». La confédération européenne entend ainsi marquer la distinction entre les deux compétitions. Les délégués présents à Florence décident également que la nouvelle épreuve ne sera organisée que si douze nations y participent.

A la surprise générale, seize fédérations s'inscrivent pour la première édition qui doit se dérouler entre mai 1982 et avril 1984. Un nombre identique d'équipes s'engagent pour les tournois suivants joués en 1985-1987 et 1987-1989. Mais pour pouvoir participer à cette compétition, deux problèmes doivent être résolus. Tout d'abord, les commissions ou fédérations féminines sont confrontées à des difficultés financières. La pratique n'est pas encore assez populaire pour espérer dégager des profits substantiels. De fait, les sélections nationales ne peuvent prendre en charge leur frais de déplacement pour disputer leurs rencontres. Dès le congrès de Florence, plusieurs responsables du football féminin mettent en garde les délégués de l'UEFA

¹⁵⁹ Archives F.F.F, «Commission centrale du football féminin, 15 juin 1979»

¹⁶⁰ Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1978-1981, « Comité exécutif d'Amsterdam du 16 novembre 1979 »

contre une éventuelle annulation des championnats pour des raisons économiques. Quelques années plus tard, la fédération féminine du Pays de Galles déclarent devoir renoncer aux deux premières éditions alors que celles de l'Islande et du Portugal déclarent forfait pour l'édition 1985. Cette même année, un rapport de la fédération écossaise souligne que, si la sélection nationale avait accédé à la finale, cela aurait entraîné de graves difficultés financières¹⁶¹. Autrement dit, mieux vaut être éliminé le plus rapidement possible pour espérer équilibrer ses comptes. Bien entendu, cette situation n'est pas tenable. Les femmes doivent alors mener un autre combat et poser la question du financement de la compétition auprès de l'UEFA.

Des négociations s'engagent au sein des instances européennes. En 1981, le représentant néerlandais et président de la commission de football féminin, Wouters, propose que l'UEFA prenne en charge la totalité des frais de voyage pour la première compétition et la moitié seulement pour les éditions suivantes. Cependant, le trésorier, Schmidlin, ne l'entend pas ainsi. Il prétend qu'il est impossible de fournir une aide pécuniaire dans un domaine aussi inconnu que la pratique féminine. Plusieurs membres mettent également en doute le bien fondé d'un appui financier. Il faut toute la détermination du président de l'UEFA, le Français Jacques Georges, et de son secrétaire général pour que l'aide puisse être accordée : 50 000 francs suisses sont octroyés à la commission féminine pour qu'elle mette en place une épreuve sur deux ans¹⁶². Cela représente une somme dérisoire puisque, à titre de comparaison,

¹⁶¹ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Écosse »

¹⁶² Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1978-1981, « Comité exécutif de Florence du 24 avril 1981 »

l'association européenne dépense plus de 1 000 000 de francs suisses pour le football des jeunes et près de 750 000 pour le football non professionnel¹⁶³.

La somme s'avère surtout être insuffisante. A l'instar des tournois de jeunes, ceux disputés par les femmes n'attirent pas les foules et sont régulièrement déficitaires. Dans cette perspective, plusieurs fédérations nationales interpellent l'UEFA pour qu'elle s'implique davantage dans le développement du jeu. En 1984, à l'heure d'établir un bilan de la première coupe d'Europe féminine, quatorze fédérations sur les seize qui ont participé au tournoi demandent à l'Union européenne de football de rembourser 30% des frais de voyages, soit une somme totale de 140 995 francs suisses. Comme cela dépasse largement les 50 000 prévus en 1982, l'UEFA prélève les 90 995 francs suisses manquants sur les fonds en faveur des associations nationales. Ce montant atteint 60 % des dépenses pour la République d'Irlande, la Finlande et l'Islande. En 1984, l'aide à la commission de football féminin est doublée et passe à 100 000 francs suisses¹⁶⁴ puis à 200 000 l'année suivante¹⁶⁵. Cela ne représente qu'une part infime du budget : 1,5 % du total des dépenses assumées par l'UEFA. Il faut attendre 1988 pour voir l'Union européenne de football s'engager de manière significative dans le football féminin : en plus de ces allocations, elle décide de prendre en charge le déficit du championnat d'Europe féminin à hauteur de 150 000 francs suisses¹⁶⁶.

¹⁶³ Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1982-1986, «Rapport du secrétaire général pour les années 1982-1983 »

¹⁶⁴ Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1982-1986, «Financial report, 1984 ». La même année, l'UEFA distribue 1 200 000 francs suisses à la commission jeune.

¹⁶⁵ Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1982-1986, «Financial report, 1985 ». Dans le même temps, l'UEFA accorde 1 400 000 francs suisses à la commission jeune.

¹⁶⁶Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1982-1986, «Voranschlag, 1987/1988 »

En plus de ces considérations financières, la compétition doit composer avec des difficultés dans l'adoption des règlements. En effet, les écarts observés entre les pays européens dans le développement de la pratique posent des problèmes au niveau des lois du jeu. Celles-ci varient d'un championnat national à l'autre et le football féminin connaît une sorte de « balkanisation » dans ce domaine. A la fin des années 1970, le Danemark et la Suède ont adopté une durée de rencontre identique à celle des hommes, c'est à dire deux fois 45 minutes. En revanche, dans un certain nombre de pays, les parties durent encore deux fois 35 minutes comme c'était partout le cas avant 1975 alors que d'autres ont adopté les deux fois 40 minutes. La taille du ballon fait aussi apparaître des divergences. La Suisse, l'Autriche, l'Espagne, l'Islande, l'Irlande du Nord et le Luxembourg jouent avec des ballons utilisés par des juniors alors que le reste de l'Europe a déjà adopté la taille n°5 réservée aux adultes. La commission de l'UEFA tranche juste avant le début de la première édition. Pour ne désavantager aucune équipe, on adopte les règlements en vigueur dans les compétitions jeunes de moins de 16 ans : une durée de deux fois 35 minutes et un ballon taille quatre. En 1984, les associations nationales du Nord de l'Europe interpellent l'UEFA pour une modification des lois du jeu : le Danemark propose notamment l'introduction de matches de deux fois 45 minutes alors que la Norvège et les Pays-Bas souhaitent que les parties durent au moins deux fois 40 minutes et que le ballon adulte soit adopté. L'Union européenne de football accède à leur demande pour le tournoi 1985/1987.

Ces fédérations souhaitent également un changement dans le calendrier de la compétition. Dans un premier temps, l'UEFA décide de diviser les seize équipes en quatre poules de quatre. Elles s'affrontent pendant deux ans en matches aller-retour selon la formule championnat. Le premier de chaque groupe se qualifie pour les demi-finales, voir pour la finale. Dès 1985, la Suède propose de faire jouer un tournoi final

réunissant les quatre meilleures équipes dans un pays déterminé. Celui-ci pourrait se dérouler sur une semaine environ. De plus, elle demande un aménagement pour les équipes nordiques : en 1983, ses joueuses ont joué leurs premiers matches en avril, c'est-à-dire en période hivernale. L'équipe suédoise n'a donc pas eu les mêmes possibilités d'entraînement que les équipes du Sud de l'Europe. La Norvège proteste également contre la durée de la compétition. Elle souhaite un format plus proche de celui des hommes avec une phase finale de quatre, six ou huit équipes¹⁶⁷.

Les choses évoluent à partir de 1987. Les nouveaux fonds débloqués par l'UEFA permettent la tenue d'un tour supplémentaire et l'introduction de quarts de finale. Les deux premières équipes de chaque groupe sont désormais qualifiées. Mais il faut attendre la décennie suivante pour voir la compétition de l'UEFA subir de profondes modifications. A partir de la quatrième édition, qui se tient entre 1989 et 1991, elle devient officiellement le championnat d'Europe des nations féminin ou Euro féminin. Elle prend ainsi le même titre que l'épreuve disputée par les hommes. Un nouveau pas vers une plus grande égalité est franchi en 1997 : une véritable phase finale est disputée comme c'est le cas dans le football masculin. Avec plus de trente équipes participantes, l'UEFA opte pour des phases éliminatoires. Celles-ci sont organisées en huit poules de quatre ou trois. Chaque vainqueur est qualifié pour le tournoi final qui se déroule dans un pays déterminé pendant deux semaines. Dans le même esprit, on décide que la compétition se déroulera tous les quatre ans. La Suède et la Norvège co-organisent l'événement en 1997, l'Allemagne en 2001 et l'Angleterre en 2005.

¹⁶⁷ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Suède, Norvège »

En outre, de nouvelles compétitions réservées aux femmes sont créées par l'UEFA. Comme les jeunes garçons disputent plusieurs tournois internationaux, elle décide d'offrir la même possibilité aux filles. Au milieu des années 1980, la fédération néerlandaise avait déjà suggéré l'organisation d'une épreuve pour les filles de moins de 16 ans. Depuis, ses représentants n'avaient cessé de militer pour imposer ce projet auprès des instances dirigeantes. A partir de 1998, un championnat annuel pour les sélections nationales des moins de 18 ans est mis en place. La première année, les formations sont réparties en huit groupes de trois ou quatre. Les équipes classées première de leur groupe s'affrontent ensuite selon la formule coupe à partir des quarts de finale. La saison suivante, on apporte quelques modifications : une phase finale est introduite, c'est-à-dire que huit équipes participent à l'épreuve pendant deux semaines dans un pays hôte désigné par l'UEFA. Quelques années plus tard, le championnat devient celui des filles de moins de 19 ans.

Depuis 2001, les femmes disputent aussi une Coupe d'Europe pour les clubs champions. Comme pour les autres compétitions, l'UEFA et ses associations affiliées ont longtemps refusé de s'investir dans le projet. Au milieu des années 1980, la fédération néerlandaise avait proposé la mise en place de cette épreuve. Depuis plusieurs années, le meilleur club du pays, KF 71 Delft, organisait un tournoi européen inofficiel qui réunissait six équipes étrangères. La proposition avait été soutenue par plusieurs fédérations. Les dirigeants danois avaient expliqué que les pays scandinaves réfléchissaient également à mettre en place une telle compétition. La Norvège estimait qu'une coupe d'Europe pour clubs organisée par l'UEFA constituerait une « contribution énorme » à l'évolution et au développement du football féminin sur le plan national et international. Elle ajoutait que de nombreux contacts existaient déjà avec d'autres clubs européens, notamment suédois et danois. La Suède, l'Italie, le

Portugal et la Yougoslavie approuvaient aussi cette idée. Les meilleures formations de ces pays participaient également à des compétitions internationales. A l'inverse, la plupart des associations nationales assuraient que, si elles n'y étaient pas opposées, une telle épreuve était difficilement envisageable pour des raisons financières. Seule une aide importante de l'UEFA pouvait permettre son organisation. Mais les instances européennes avaient refusé de s'investir au-delà de la compétition pour équipes représentatives.

Quinze ans plus tard, estimant que le football féminin a fait ses preuves, les membres de l'UEFA approuvent la proposition de créer ce challenge lors de son congrès de Paris. Trente-trois équipes s'inscrivent pour la saison 2001/2002. Elles sont réparties en huit groupes de quatre ou cinq équipes qui s'affrontent dans des mini-tournois en septembre et octobre. Les vainqueurs de chaque groupe se retrouvent ensuite pour les quarts de finale. L'intérêt pour la compétition ne se dément pas au cours des saisons suivantes : trente-cinq clubs inscrits pour l'édition 2002/2003, quarante pour 2003/2004.

b) Vers la coupe du monde de la FIFA

Au cours des années 1990, les footballeuses du « Vieux Continent » peuvent également prendre part à des compétitions internationales placées sous le contrôle de la FIFA. Indiscutablement, les Européennes ont influencé la Fédération internationale dans sa décision d'organiser une coupe du monde de football féminin. En 1986, lors d'un congrès qui se tient à Mexico, la délégation norvégienne propose de mettre la question des compétitions féminines à l'ordre du jour. La majorité des dirigeants

acceptent la création d'une épreuve féminine FIFA dont la première édition doit se dérouler quatre ans plus tard.

Cependant, ce projet est déjà en gestation au début des années 1980. La Fédération internationale et la confédération asiatique de football (AFC) envisagent la mise en place d'un tournoi pour contrer la fédération asiatique de football féminin qui continue à s'agiter. Depuis 1981, celle-ci prétend pouvoir créer une dynamique internationale qui irait bien au-delà du continent asiatique. En avril, Veronica Chiu, la présidente de l'ALFC, envoie un courrier aux dirigeants européens et nord-américains pour leur exposer son projet de créer une fédération internationale de football féminin autonome (*Women's International Football Federation*). L'objectif de ce nouvel organe est de favoriser le développement des échanges internationaux entre les nations de tous les continents. Veronica Chiu justifie son action par l'inertie de la FIFA et des fédérations nationales qui refusent de s'investir dans la pratique et délaissent les femmes passionnées par le ballon rond:

« Nous, Asian Ladies Football Confederation, sentons que le temps est venu pour les associations de football féminin et leurs clubs de s'organiser en un corps qui défendra leurs droits (...) et fera une meilleure promotion du jeu dans le monde »¹⁶⁸.

La principale dirigeante du football féminin asiatique précise que, en aucun cas, il ne s'agit de concurrencer la FIFA. Au contraire, elle se dit être favorable à une collaboration étroite entre les deux organisations tout en donnant la possibilité aux femmes de garder leur indépendance. Aussi la FIFA représente-t-elle un modèle pour

¹⁶⁸ « Proposed Women's International Football Federation, 1st April 1981 », Archives FIFA, *Correspondences with confederation*, AFC (1977-1983). Cf. Annexe 13.

Veronica Chiu comme le démontre le projet de fonctionnement de l'institution féminine. Tout d'abord, le financement sera assuré par les dirigeants de l'ALFC et les cotisations des associations affiliées. Ensuite, le président et le secrétaire général seront élus pour une période de quatre ans. Quant au comité exécutif, il sera composé de la manière suivante : l'Afrique, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Océanie et l'Asie compteront deux représentants chacun. Comme c'est le cas au sein de la FIFA, l'Europe bénéficie d'un traitement de faveur : les fédérations du continent pourront déléguer au total quatre représentants et celles des îles britanniques deux membres. Enfin, pas moins de sept comités seront mis en place : finances, arbitrage, technique, médecine, presse et publication, discipline et coupe du monde. Veronica Chiu propose en effet d'organiser une coupe du monde WIFF pour la saison suivante. Elle convie les dirigeants européens et nord-américains à une conférence inaugurale qui doit se tenir à HongKong entre le 14 et le 19 juin 1981.

Dans le même temps, les associations affiliées à l'ALFC continuent à organiser des tournois internationaux auxquels prennent part des équipes européennes. L'Italie, l'Angleterre et le Danemark se rendent au Japon pour disputer un mini-championnat en septembre 1981 et faire ainsi la promotion du football féminin dans ce pays¹⁶⁹. Comme la pratique est reconnue par la fédération masculine, la FIFA ne peut s'opposer à la tenue de ce tournoi¹⁷⁰. Quelques années plus tard, le Stade de Reims et l'équipe féminine belge de Bruges se rendent à Jakarta, en Indonésie, pour y jouer une série de matches amicaux. Là encore, la fédération internationale ne peut intervenir puisque la fédération indonésienne de football a reconnu le jeu féminin en 1978¹⁷¹. En fait, l'*Asian Ladies Football Confederation* bénéficie encore d'une certaine confusion

¹⁶⁹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, JPN (1932-1994).

¹⁷⁰ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, NED (1971-1986).

¹⁷¹ Archives F.I.F.A., *Correspondences with national Associations*, IDN (1965-).

dans l'organisation de la pratique : tout en étant reconnues par la fédération masculine de leur pays et donc par la FIFA, les femmes restent affiliées à l'ALFC et prennent part aux compétitions que cette dernière organise.

Tout en s'activant sur la scène internationale, l'association féminine continue à dynamiser le football féminin dans sa région. Elle organise la coupe asiatique des nations, l'*Asian Ladies Cup* : HongKong et la Thaïlande accueillent respectivement les quatrième et cinquième éditions qui se déroulent en 1981 et 1983. Au cours de ces années, l'ALFC n'enregistre qu'un seul échec : le départ de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui comptent parmi les fédérations les plus puissantes. Avec leur intégration au sein de l'association de football de l'Océanie (OFC), les femmes de ces pays bénéficient désormais de leur propre structure continentale. De fait, elles ne participent plus aux compétitions organisées par l'ALFC après 1981.

Malgré ces désaffections, la FIFA et l'AFC se sentent menacées par le militantisme de Veronica Chiu et de ses acolytes. Elles souhaitent limiter leur influence et sont bien décidées à mener un travail de sape. Les fédérations masculines portent leurs attaques sur deux fronts. D'une part, la confédération asiatique de football demande à ses associations nationales qui ont reconnu la pratique de prendre leur distance avec l'ALFC. Pour les convaincre, elle fait miroiter la tenue prochaine d'un tournoi international sous l'égide de la FIFA :

« Il est proposé un championnat féminin FIFA en 1985 et la confédération organisera un tournoi qualificatif en 1984. Malheureusement, il y a encore quelques organisations de football féminin qui ne souhaitent pas être sous le contrôle de la fédération (...) et plusieurs d'entre elles participent à des tournois non reconnus

par la FIFA ou l'AFC. Je vous conseille de retirer vos équipes de ces tournois »¹⁷².

La confédération asiatique demande à la FIFA de mettre sur pied une compétition internationale, voire une coupe du monde, et laisse entendre aux dirigeants taiwanais qu'ils pourraient s'en voir confier l'organisation. Ces gages donnés par l'AFC poussent quelques fédérations à renoncer aux compétitions de l'ALFC. La Chine nationaliste et le Japon, qui avaient un temps envisagé une participation au cinquième championnat asiatique en 1983, renoncent finalement à faire le voyage en Thaïlande¹⁷³. Cependant, les fédérations de football féminin encore indépendantes comme l'Inde, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines et HongKong restent fidèles à l'ALFC.

Simultanément, la fédération internationale déconseille à ses associations affiliées, notamment européennes et nord-américaines, de se rendre à Hongkong pour suivre la conférence sur le football féminin. En août 1981, son directeur général, Sepp Blatter, envoie une circulaire dans laquelle il prie les associations nationales de refuser la convocation de l'ALFC¹⁷⁴. L'initiative est couronnée de succès puisque seuls les Pays-Bas, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ainsi que quelques fédérations asiatiques assistent à la conférence inaugurale qui se tient finalement du 26 au 31 octobre. Le faible nombre de participants oblige Veronica Chiu à renoncer à son projet. Malgré cette victoire, la FIFA et l'AFC sont contraintes de négocier avec l'ALFC. En juillet 1983, les femmes demandent, une fois de plus, leur affiliation à la fédération

¹⁷² Archives FIFA, *Correspondences with confederation*, AFC (1977-1983).

¹⁷³ Archives FIFA, *Correspondences with confederation*, AFC (1977-1983).

¹⁷⁴ Archives FIFA, *Circulaire N° 283*, 12 août 1981.

internationale tout en insistant sur le fait qu'elles ne souhaitent ni intégrer l'AFC, ni dissoudre leur organisation :

« Nous espérons que la FIFA tiendra compte de tous les aspects au moment de considérer notre demande d'affiliation. Mais si la FIFA nous rejette à nouveau, il ne nous restera plus qu'à poursuivre notre propre route et à défendre nos droits. En aucune façon nous ne permettrons que notre confédération soit dissoute, après 15 ans de dur travail. Son seul but est de promouvoir le football féminin en Asie et d'encourager l'amitié internationale parmi les femmes asiatiques par le moyen du sport. La seule objection que nous formulons, c'est d'être sous contrôle de l'AFC. Il serait à conseiller que la FIFA et l'ALFC oeuvrent main dans la main »¹⁷⁵

Ce refus d'intégrer l'AFC s'explique par l'opposition très forte au football féminin qui se manifeste au sein de cette organisation. Celle-ci regroupe non seulement des associations du Sud et Sud-Est asiatique mais également les pays du Golfe. Dans son courrier adressé au président de la FIFA, Veronica Chiu rappelle que l'intégration des femmes aux institutions footballistiques sur le schéma européen n'est pas possible en Asie. Si elle invoque des raisons sociales, la présidente de l'ALFC insiste surtout sur les traditions religieuses encore très présentes sur l'ensemble du continent ainsi que sur l'archaïsme des mœurs qui interdit aux femmes toute liberté de mouvement. Dans cette perspective, les passionnées de football n'ont rien à attendre

¹⁷⁵ Archives FIFA, Correspondences with Confederation, AFC (1984-1986), « Lettre de Veronica Chiu à Joao Havelange, 3 juillet 1983 ».

de ces fédérations. Selon Véronica Chiu, une affiliation directe aurait même pour conséquence une disparition rapide de la pratique.

Pourtant, au cours de l'année 1983, dirigeants de l'AFC et de l'ALFC se rencontrent à plusieurs reprises pour discuter d'une éventuelle collaboration. Le secrétaire général de la confédération masculine, Peter Velappan, refuse d'accorder une totale indépendance aux femmes. Cependant, il convient que, au sein de son organisation, la majorité des dirigeants s'opposent à la reconnaissance du football féminin. Le responsable propose alors d'adopter une formule qui a fait ses preuves dans certains pays européens, notamment dans les pays britanniques : l'ALFC peut conserver une liberté de mouvement tout en s'affiliant à l'AFC. Cela implique que la fédération féminine acceptera uniquement des fédérations et des clubs féminins affiliés aux instances masculines de leur pays respectif tout en respectant les statuts et règlements édictés par la FIFA et l'AFC. En décembre 1983, Veronica Chiu, Peter Velappan et Sepp Blatter se rencontrent à Singapour pour valider cette option.

En avril de l'année suivante, lors de son 11^{ème} congrès qui se tient à Canton en Chine populaire, l'AFC tente de reprendre le contrôle sur le football féminin : les délégués adoptent un amendement à l'article 17 de ses statuts pour lui permettre d'affilier directement la fédération féminine. Celle-ci réagit et demande à la FIFA d'intervenir. Une circulaire oblige l'AFC à respecter l'autonomie des femmes. En revanche, les dirigeants de l'ALFC s'engagent à changer le nom de leur association car il ne peut y avoir deux confédérations par continent. C'est ainsi que l'ALFC devient la *Asian Ladies Football Federation (ALFF)*¹⁷⁶. Mais ils précisent que leur organisation continuera à fonctionner et à gérer le football féminin. Jusqu'en 1988, l'ALFF jouit pleinement de son autonomie. Des compétitions continuent à être

¹⁷⁶ Archives F.I.F.A., *Correspondances with Confederation, AFC (1984-1986)*, « Lettre de la Asian Ladies Football Confederation à Peter Velappan, 6 septembre 1984 ».

disputées. La sixième édition de la coupe d'Asie est organisée en 1987 et Veronica Chiu annonce en août de l'année suivante la tenue d'un tournoi qui doit réunir douze équipes venues des cinq continents. Cependant, le nombre de fédérations nationales affiliées ne progresse plus. La Chine populaire et la République démocratique de Corée, où le football féminin s'implante au cours des années 1980, refusent par exemple de siéger au sein de l'ALFF. Ils souhaitent que la pratique soit directement gérée par l'AFC. Finalement, entre août et décembre 1988, leur vœu est exaucé : la confédération masculine profite du retrait de plusieurs cadres de l'ALFF pour faire main basse sur celle-ci. De fait, les dirigeants de l'ALFF rejoignent leurs deux homologues communistes pour créer une commission féminine au sein de l'AFC. Ce refus chinois et nord-coréen de participer aux compétitions de l'ALFF s'explique en partie par le conflit opposant le régime de Pékin et de sa rivale taiwanaise.

En effet, depuis la fin des années 1960, la Chine populaire cherche à isoler Taiwan sur la scène diplomatique. En 1971, celle-ci est d'ailleurs obligée de laisser libre son siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU au profit des dirigeants communistes. Cette stratégie s'observe également dans le domaine du sport et du football. Jusque-là peu intégrée au mouvement sportif international, la Chine populaire s'y affirme progressivement au cours des années 1970. Elle exerce des pressions sur les instances sportives comme le CIO ou la FIFA pour qu'elles la reconnaissent comme la seule Chine officielle. Dans cette perspective, les voisins nationalistes doivent renoncer à leur appellation de République de Chine. Pour le football par exemple, la *Republic of China Football Association* (ROCFA) devient en 1981 la *Chinese Tapei Football Association*. Pour Pékin, l'idéal serait que sa rivale soit expulsée du mouvement sportif international.

Mais de l'autre côté du détroit du Formose, on ne l'entend pas ainsi. Les dirigeants sportifs taiwanais, qui en raison de l'état martial décrété dans le pays sont pour la plupart des militaires, préparent la riposte. Bien conscients qu'ils ne peuvent rivaliser avec les autres nations du continent asiatique dans le domaine du football masculin, ils se tournent vers cette pratique féminine en plein essor qui peut leur permettre de s'affirmer sur la scène internationale. Ils s'en sont d'autant plus convaincus que l'équipe nationale féminine a remporté, en 1977, le deuxième championnat d'Asie des nations organisé par l'ALFC. De plus, quelques clubs du pays se sont rendus en Amérique du Nord et en Europe pour y disputer des tournois et nouer des contacts. Aussi, la fédération taiwanaise décide-t-elle d'organiser un tournoi international pour 1981. L'épreuve, qui doit se dérouler quelques mois seulement après la quatrième coupe d'Asie des nations jouée à Hongkong, prend une signification éminemment politique : elle est intégrée au programme des festivités prévues dans le pays en octobre pour le 70^{ème} anniversaire de la fondation de la République de Chine par Sun Yat-Sen. Par le biais du football féminin, Taiwan entend affirmer sa légitimité à représenter la Chine.

Entre décembre 1980 et avril 1981, la fédération taiwanaise sollicite plusieurs fédérations européennes et nord-américaines pour les inviter à prendre part au tournoi. Les dirigeants ne manquent de rappeler le contexte comme l'indique cet extrait d'une lettre envoyée à la responsable du club norvégien de BUL :

« En ma qualité de président de la fédération de football de la République de Chine, j'ai l'honneur et le privilège de vous annoncer que le tournoi international de football de 1981 sera tenu du 10 au 24 octobre 1981 et fera partie du programme de la célébration du 70^{ème}

*anniversaire de la fondation de la République de
Chine »*¹⁷⁷

La fédération s'engage à prendre en charge la totalité des frais d'hébergement ainsi que la moitié du prix des billets d'avion. Seuls, les représentants finnois et français pourront faire le voyage gratuitement en raison du parcours du Stade de Reims et du HJK Helsinki lors du tournoi organisé par Taiwan en 1978, les deux équipes s'étant classées première ex æquo. Dans le même temps, la ROCFA présente les règlements de l'épreuve à la FIFA qui les valide. La fédération internationale ne peut s'opposer à la tenue de la compétition puisque celle-ci, bien que soutenue et financée en partie par l'ALFC, est officiellement organisée par l'association taiwanaise et donc par l'un de ses membres affiliés. En août 1981, la FIFA publie une circulaire pour confirmer aux associations nationales qu'elle autorise la tenue de ce tournoi international de football féminin. Dans ces conditions, l'initiative est couronnée de succès. Pas moins de quatorze équipes acceptent l'invitation. Les fédérations européennes envoient leurs championnes nationales : HJK Helsinki représente la Finlande, BUL la Norvège, Zwart wit'28 les Pays-Bas, SSG 09 Bergisch Gladbach l'Allemagne de l'Ouest, SV Seebach la Suisse, Vendenheim la France. L'Angleterre, l'Italie et le Danemark, qui ont déjà envoyé une équipe au Japon quelques semaines plus tôt, ne peuvent en revanche financer un second voyage vers l'Asie. Les clubs de Edmonds pour le Canada et Stine pour les Etats-Unis, qui entretiennent des relations étroites avec les clubs taiwanais depuis la fin des années 1970, représentent le continent nord-américain. D'autres membres affiliés ou proches de l'*Asian Ladies Football Association* envoient une sélection nationale : la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, l'Indonésie, l'Inde, Hongkong.

¹⁷⁷ Archives FIFA, *Correspondences with national Association, TPE (1932-1998)*, « Lettre de la fédération taiwanaise à Malfrid Kuvas, responsable du club norvégien de BUL, 1^{er} avril 1981 »

Naturellement, cette manœuvre politique ne laisse pas la fédération de la République populaire de Chine sans réaction. Jusque-là peu intéressés par la question du football féminin, les dirigeants communistes sont désormais bien décidés à s'investir dans la pratique. Un an après la compétition taiwanaise, ils se tournent vers la FIFA pour organiser un tournoi similaire. En 1983 se tient le *Guangzhou International Women's Football* : équipes japonaise, américaine, australienne, italienne et ouest-allemande¹⁷⁸. Pour le football féminin asiatique, les années suivantes se résument à la rivalité entre les deux fédérations chinoises. La République populaire organise le *Xian International Women's Football* en 1984. Les nationalistes répliquent en décembre de la même année en invitant huit équipes étrangères pour une épreuve internationale. Derrière la multiplication de ces compétitions se profile une lutte acharnée pour l'organisation du tournoi-test FIFA qui doit servir de répétition à la première coupe du monde de football féminin. On l'a vu, l'AFC a promis à Taiwan d'accueillir cette manifestation si elle prend ses distances avec la fédération indépendante de football féminin. Mais la Chine continentale se met également sur les rangs.

Le 31 juillet 1987, le secrétaire général de la FIFA, Sepp Blatter, et son homologue de l'AFC, Peter Velappan, rencontrent trois représentants de la fédération taiwanaise pour aborder, entre autre, la question du tournoi-test et de la coupe du monde. L'initiative en revient aux dirigeants nationalistes. D'emblée, Blatter refuse de leur en accorder l'organisation car ceux-ci ne peuvent accepter la présence d'une équipe de la Chine populaire. Les deux gouvernements interdisent effectivement à leurs ressortissants de se rendre dans le pays ennemi. La FIFA peut soutenir la tenue d'une compétition à Taiwan, en envoyant notamment un observateur technique et en

¹⁷⁸ Archives FIFA, *Correspondences with National Association, China RP (1952-1986)*.

contribuant aux frais à hauteur de 25 000 dollars. Mais en aucun cas, il ne s'agit du tournoi-test qu'elle souhaite organiser¹⁷⁹. En fait, cette rencontre a lieu un an trop tôt pour les responsables taiwanais puisque, en 1988, la fin de l'état martial est décrétée dans leur pays. Un léger réchauffement s'opère alors entre les deux nations et leurs citoyens sont désormais autorisés à voyager librement de part et d'autre du détroit de Formose. En revanche, un an plus tard, lorsque les responsables communistes rencontrent la délégation de la FIFA venue discuter des modalités du tournoi, ils sont en mesure d'accepter la présence de l'équipe nationale taiwanaise.

Finalement, la Fédération internationale choisit la Chine populaire et sa ligue régionale de Guangdong, dans l'Est du pays, pour organiser l'épreuve. Celle-ci se déroule entre le 1^{er} et le 12 juin 1988. Quatre villes sont sélectionnées : Guangzhou, qui avait déjà accueilli un tournoi international, Jiangman, Fushan et Pun-yu. Les organisateurs arrêtent à douze le nombre de participants. Pour assurer le succès du tournoi féminin, la FIFA conseille à ses confédérations d'envoyer les équipes les plus performantes. L'UEFA se base ainsi sur les résultats du championnat d'Europe 1984/1987. Elle envoie la Norvège, la Suède et les Pays-Bas ainsi que la meilleure équipe d'Europe de l'Est, à savoir la Tchécoslovaquie. L'Amérique du Nord est représentée par les Etats-Unis et le Canada, l'Océanie par l'Australie, l'Asie par le Japon, la Thaïlande et le pays hôte, la République populaire de Chine. Cependant, s'agissant d'une épreuve officielle, la fédération internationale impose que les six associations continentales envoient une délégation. L'Afrique et l'Amérique du Sud sont donc encouragées à se faire représenter par l'équipe nationale de leur choix. Deux nouvelles nations font leur apparition sur la scène internationale : la Côte d'Ivoire et le

¹⁷⁹ Archives FIFA, *Correspondences with Confederation, AFC* (1987-1989).

Brésil. Ces pays profitent de l'absence de concurrence dans leur région : la pratique y est sous-développée et aucune compétition organisée. Sur le continent noir, quatre fédérations sont en mesure de former une sélection. En Amérique latine, le Brésil est le seul prétendant. Le football féminin s'y est implanté après 1981 et l'organisation d'un premier tournoi sur une plage de Copacabana. Les six équipes participantes décident de mettre sur pied un véritable championnat remporté par le Radar club. L'année suivante, en 1982, cette formation représente le Brésil lors d'une tournée internationale en Espagne. Mais il faut attendre 1987 pour qu'une véritable sélection nationale puisse voir le jour, soit un an à peine avant le déroulement du tournoi-test FIFA. La fédération brésilienne compte alors une vingtaine d'équipes et environ trois cents joueuses¹⁸⁰.

Ce championnat est un succès, notamment du point de vue technique et physique. Les femmes jouent un football de qualité et offensif puisque la moyenne de buts par match est supérieure à trois. De plus, elles adoptent un comportement fair-play qui contraste avec le football des hommes. Surtout, les joueuses parviennent à fidéliser le public chinois. Au total, ils sont plus de 360 000 à se rendre dans les différentes enceintes sportives qui accueillent les rencontres. La moyenne par match est de 20 000 spectateurs. Cet intérêt pour le jeu s'observe également dans la couverture médiatique dont fait l'objet la compétition. Grâce à ISL, une filiale de la FIFA chargée de faire la promotion du tournoi, six matches sont retransmis en direct à la télévision chinoise pour une audience de 200 millions de spectateurs. Les meilleurs moments sont distribués dans quatorze autres pays. Les principaux sponsors partenaires de la FIFA, dont Coca-Cola, acceptent de s'investir dans la compétition. L'organisation est une réussite : footballeuses et dirigeants se déclarent très satisfaits des conditions d'hébergements et de transports ainsi que des installations pour les entraînements et la

¹⁸⁰ Archives FIFA, *Correspondances with National Associations*, CHN (1987-...), « Lettre de la fédération brésilienne à la FIFA, 22 juin 1991 ».

presse¹⁸¹. Certes, l'épreuve ne suscite pas le même enthousiasme populaire que la coupe du monde masculine, loin s'en faut. Mais comparée aux compétitions internationales organisées par l'ALFC ou la fédération chinoise quelques années auparavant, celle de la FIFA a un impact médiatique bien plus important qui est favorable au football féminin. D'ailleurs, les dirigeants du football mondial sont convaincus qu'il existe des perspectives pour cette autre version du jeu:

*« Ce tournoi a donné amplement la preuve que le football féminin est devenu majeur. Il mérite d'être reconnu au niveau mondial. L'opinion unanime a été, de la part de tous les dirigeants d'équipe, que la FIFA devrait organiser officiellement le premier tournoi féminin FIFA en 1990 ou 1991 »*¹⁸²

Soixante ans après leurs homologues masculins, les femmes connaissent enfin la consécration: elles disposent aussi de leur propre coupe du monde FIFA. Celle-ci se joue tous les quatre ans : la Chine populaire l'accueille en 1991, la Suède en 1995 et les Etats-Unis en 1999. La Chine populaire devait organiser la quatrième édition en octobre 2003. Mais quelques mois avant l'ouverture du mondial, le pays est frappé par l'épidémie de pneumonie atypique SRAS¹⁸³. La FIFA décide de déplacer la compétition afin de protéger la santé des équipes et des spectateurs. Dans cette perspective, elle se tourne vers la fédération américaine qui est la seule à posséder

¹⁸¹ Archives FIFA, *Correspondences with Confederation*, AFC (1987-1989), « Rapport de la confédération asiatique de football ».

¹⁸² Archives FIFA, *Correspondences with Confederation*, AFC (1987-1989), « Rapport de la confédération asiatique de football ».

¹⁸³ La Chine organisera l'édition 2007.

l'expérience et les infrastructures nécessaires pour pouvoir accueillir l'épreuve dans l'urgence.

Deux tournois viennent compléter le dispositif mis en place. Tout d'abord, la FIFA souhaite prendre des mesures pour diminuer les écarts entre les équipes. Sa commission technique note que le niveau des joueuses des sélections nationales les plus faibles doit pouvoir s'améliorer en faisant passer le football féminin d'une pratique populaire à une pratique plus professionnelle. Ainsi, la qualité technique de la coupe du monde adulte ne cessera de s'accroître au fur et à mesure des éditions et enthousiasmera les spectateurs. Selon la fédération internationale, ce progrès doit s'appuyer sur un développement du jeu au sein des catégories de jeunes :

« Le chemin conduisant à l'athlète de haut niveau commence au stade junior. C'est la raison pour laquelle il est incontournable pour chaque association d'engager des spécialistes compétents pour leur confier le travail lié aux juniors. On élargira ainsi la palette de joueuses de qualité et ceci portera enfin de compte ses fruits pour les sélections nationales »¹⁸⁴

Pour encourager les fédérations à s'engager sur cette voie, la FIFA met sur pied un tournoi mondial pour les jeunes filles de moins de 19 ans. Le premier a lieu au Canada en 2002 et le second en Thaïlande deux ans plus tard.

Dans le même temps, la Fédération internationale plaide la cause du football féminin auprès du comité international olympique. Dans un questionnaire relatif au futur programme de l'Olympiade, les dirigeants de la FIFA souhaitent, à l'unanimité,

¹⁸⁴ FIFA, *FIFA Women's World Cup USA '99. Report*, FIFA, Zurich, 1999.

voir l'introduction de la pratique¹⁸⁵. Elle est soutenue par certaines de ses confédérations. En décembre 1992, le secrétaire général de l'AFC, Peter Velappan, écrit son tour au président du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Atlanta pour lui demander d'accorder une place aux footballeuses. Ces démarches répondent au souhait exprimé par les footballeuses depuis le début des années 1970. La dynamique secrétaire générale de la *Women's Football Association*, Pat Gregory, avait multiplié les demandes en ce sens auprès de la FIFA jusqu'en 1980. Au lendemain de la première coupe du monde de football féminin, plusieurs dirigeantes rappellent combien une épreuve olympique permettrait de consolider le développement de leur pratique tout en représentant une manne financière importante. La responsable du football féminin australien, Heather Reid, ainsi que ses homologues canadiennes et italiennes insistent particulièrement sur ce point¹⁸⁶. A partir de 1993, la fédération américaine et la fondation de football féminin qui siège à Los Angeles exercent un lobby auprès du CIO. Des milliers de cartes postales sont adressées par de jeunes américaines licenciées de *soccer* au président Samaranch. C'est cette campagne qui finit par convaincre le Comité international olympique.

Cette nouvelle épreuve est intimement liée à celle de la FIFA et influence ses règlements. La fédération internationale de football décide en effet que les huit équipes qualifiées pour les JO seront les quart de finalistes de la phase finale de la coupe du monde. Or, au moment de sa création, celle-ci n'est ouverte qu'à douze sélections, c'est-à-dire que les deux tiers sont assurés de participer aux Jeux olympiques. Pour relever les enjeux de sa compétition, la FIFA fait passer ce nombre à seize à partir de 1999. D'autres modifications sont apportées à la coupe du monde.

¹⁸⁵ Archives FIFA, *Correspondances with IOC*, (1985-1995), « Evaluations des réponses données par le secrétaire général de la FIFA et les chefs de département, 4 février 1991 ».

¹⁸⁶ Women's Soccer Foundation, *Network*, Mars-Mai 1992, p. 6.

Progressivement, des lois de jeu identiques à celles des hommes sont adoptées. Dans un premier temps, les organisateurs préconisent des modifications techniques par rapport au tournoi-test de 1988. L'idée est de favoriser les équipes les plus faibles qui ne sont pas habituées à disputer des tournois internationaux. Pour la première coupe du monde, la taille du ballon est par exemple réduite de cinq à quatre et la durée des matches de deux fois quarante à deux fois trente-cinq minutes. Dix ans plus tard, les femmes comme les jeunes filles de moins de 19 ans jouent deux fois quarante-cinq minutes et optent pour un ballon taille cinq. Ces évolutions s'expliquent en partie par les progrès réalisés par le football féminin après 1990.

2. L'affirmation des Européennes dans la vie publique

a) L'émergence d'une nouvelle hiérarchie footballistique en Europe

Depuis la fin des années 1960, plusieurs fédérations refusaient de prendre part aux tournois non officiels organisés par des fédérations dissidentes. Certaines hésitaient même à former de véritables sélections nationales. Les choses évoluent avec la création de compétitions labellisées UEFA et FIFA. Des comités techniques de football féminin se mettent en place au sein des associations nationales et les pays où le taux de licenciées sont les plus importants, comme la Suède, la Norvège et l'Allemagne, s'investissent désormais dans les compétitions. Cette intégration bouleverse la hiérarchie établie: footballeuses françaises, italiennes et anglaises, qui avaient fait un temps illusion sur la scène internationale, sont balayées par ces joueuses venues du Nord. Seules, les Danoises démontrent qu'elles sont de

redoutables compétitrices en rivalisant avec leurs voisines scandinaves ou ouest-Allemandes. Le palmarès du championnat d'Europe féminin démontre la domination de ces équipes. La *Mannschaft* remportent six fois le titre : en 1989, 1991, 1995, 1997, 2001 et 2005. La Norvège s'impose lors des éditions 1987 et 1993 et termine deux fois finaliste, en 1991 et 2005. Enfin, la Suède est championne d'Europe en 1985 et échoue en finale en 1995 et 2001. Au total, ces trois nations se partagent toutes les victoires depuis la création de la compétition en 1982. Comme dans le football féminin senior, la compétition des moins de 18 ans est largement dominée par les pays du Nord : le Danemark l'emporte en 1998, la Suède en 1999 et l'Allemagne gagne les éditions 2000, 2001 et 2003. Cette suprématie se retrouve dans les compétitions interclubs : l'équipe suédoise d'Umeå, déjà finaliste en 2002, est déclarée vainqueur à deux reprises, en 2003 et 2004. Parmi ses principales adversaires, on compte les formations allemandes de Francfort et de Postdam : celle-ci s'impose en 2002 et 2006 et atteint la finale en 2004 ; celle-là est sacrée championne d'Europe en 2005 avant de s'incliner au dernier stade de la compétition l'année suivante. Dès les quarts de finale, l'épreuve se réduit à une confrontation entre équipes scandinaves et allemandes : les bonnes performances des championnes danoises du Fortuna Hjørring et de Brøndby ou suédoises de Djurgården/Älvsjö et de Malmö FF renforcent la supériorité du football féminin nordique. Seules, les Françaises de Toulouse et les Anglaises d'Arsenal sont venues perturber la hiérarchie établie.

Cependant, l'émergence de ces nouvelles nations sur la scène footballistique ne s'affirme que progressivement au cours des années 1980 et leur domination n'apparaît pas nettement. En raison des difficultés financières que rencontre la commission de football féminin de l'UEFA, les premières éditions du « championnat européen pour équipes nationales représentatives » connaissent

quelques aménagements. Pour les épreuves 1982-1984, 1985-1987 et 1987-1989, il est décidé de répartir les seize équipes en quatre groupes de quatre selon un critère géographique. L’objectif est d’économiser au maximum sur les frais de voyage. De fait, au contraire des compétitions masculines, il n’existe pas de têtes de série qui protègent les meilleures équipes en les plaçant dans des groupes avec des formations plus faibles.

Répartition des équipes dans les différentes poules des phases qualificatives.

Championnat d’Europe féminin 1982-1984

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Islande	Angleterre	France	Belgique
Finlande	Irlande du Nord	Italie	Danemark
Norvège	République d’Irlande	Portugal	Allemagne de l’Ouest
Suède	Écosse	Suisse	Pays-Bas

Cette option a donc pour conséquence la désignation de poules fortement déséquilibrées. Cela biaise quelque peu le déroulement de la compétition. Les meilleures formations doivent s’affronter dans les groupes 1 et 4 alors que les plus faibles sont opposées dans les groupes 2 et 3. Comme seul le premier de chaque groupe est qualifié pour les demi-finales, l’Allemagne de l’Ouest ou la Norvège ne parviennent pas à passer le premier tour alors qu’elles comptent parmi les meilleures sélections d’Europe. A l’inverse, l’Italie se hisse dans le dernier carré et l’Angleterre atteint même la finale où elle est logiquement battue par la Suède en deux matches

aller-retour. Malgré cette victoire scandinave, les résultats de ce premier championnat d'Europe ne reflètent donc pas exactement la hiérarchie du football féminin au cours des années 1980. Il est en de même pour l'édition suivante. Toujours dans un souci de faire des économies, on réunit la Finlande, le Danemark, la Norvège et l'Allemagne de l'Ouest dans le groupe 2, les équipes des îles britanniques dans le second, la Suède, la Belgique, la France et les Pays Bas dans le groupe 3, et enfin l'Espagne, l'Italie, la Suisse et la Hongrie¹⁸⁷ dans le dernier groupe. Les joueuses anglaises et italiennes accèdent encore une fois aux demi-finales où elles sont respectivement éliminées par leurs homologues suédoises et norvégiennes. Ces dernières remportent la finale qui se joue en une seule manche à Oslo. Il faut attendre la décennie suivante pour voir la suprématie du football féminin nordique se manifester de manière significative. Les ressources financières plus importantes dont dispose la commission féminine de l'UEFA permet d'abandonner le seul critère géographique pour la répartition des formations dans les poules qualificatives. De plus, on introduit des quarts de finale qui offrent la possibilité aux équipes classées deuxième de leur groupe de se qualifier pour un tour supplémentaire. Cette fois, l'Angleterre est éliminée dans la phase des poules par la Norvège et le Danemark. Et si la France et la Tchécoslovaquie parviennent à atteindre la seconde phase pour la première fois, les meilleures équipes s'imposent et la logique est respectée : cette formule offre la possibilité à l'Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas de faire leur preuve et de démontrer la qualité de leur football. Les joueuses allemandes l'emportent d'ailleurs, chez elles, à Osnabrück, contre la Norvège alors que la Suède termine à la troisième place.

¹⁸⁷ Archives F.I.F.A., *Correspondences with Confederation*, UEFA EXCO 1982-1986, «Rapport de 1985».. L'Islande et le Portugal se sont retirés pour des financiers et ont laissé leur place à la Hongrie, première équipe du bloc communiste à participer à la compétition, et à l'Espagne.

Les écarts observés s'expliquent principalement par le développement du football féminin dans les pays du nord. Tout d'abord, le nombre plus important de footballeuses et de clubs nécessite des progrès rapides et substantiels pour espérer atteindre l'élite. Championnat et coupe nationale y sont plus relevés que dans le reste de l'Europe. De plus, avec plus de 10% du total des licenciés de leur fédération, les femmes y ont un poids plus important qui leur permet d'obtenir des moyens importants pour le développement de la pratique. Logiquement, cette inégalité se traduit sur le terrain et par les résultats enregistrés lors des confrontations internationales. Les rapports établis par l'UEFA après chaque tournoi notent que les différences entre l'élite du football féminin européen et sa base s'observent surtout au niveau tactique. Les sélections scandinaves ou allemande possèdent un avantage certain dans cet aspect du jeu. Elles développent des schémas qui sont aussi élaborés que ceux adoptés par les équipes masculines et progressent continuellement dans ce domaine. Lors de l'Euro 1997, l'entraîneur de l'Espagne se dit surpris par les écarts et la diversité des schémas tactiques adoptés. Ces équipes sont capables d'adapter leur système de jeu selon qu'elles se trouvent en situation offensive ou défensive. Elles sont aussi capables de le modifier en fonction de leur adversaire. Lors du même championnat d'Europe, l'Allemagne, qui joue habituellement avec trois défenseurs, cinq milieux et deux attaquantes (3-5-2) ou avec un libéro, deux défenseurs, cinq milieux et deux attaquantes (1-2-5-2), met en place une nouvelle stratégie pour affronter la Norvège. Comme cette équipe joue avec une seule attaquante, l'entraîneur décide de placer une joueuse en libéro et une autre au marquage individuel, six milieux de terrain et deux attaquantes (1-1-6-2). Au total, les pays du Nord ou l'Allemagne font preuve de plus de créativité et d'imagination dans la mise en place des systèmes de jeu. Enfin, une différence s'observe du point de vue de la gestion de la pression. Le rapport technique

précise que les joueuses nordiques et allemandes sont habituées à jouer des rencontres importantes au sein de leurs championnats nationaux. En revanche, des compétitions nationales d'un haut niveau fait encore défaut aux pays du Sud et de l'Est de l'Europe.

Cette domination des nations scandinaves et de l'Allemagne s'observe également dans les compétitions organisées par la FIFA. Déjà, le tournoi-test FIFA de 1988 avait mis en exergue des écarts importants dans le niveau de jeu des formations présentes. Européennes et Nord-Américaines avaient dominé les débats. La première coupe du monde de football féminin de la FIFA confirme cette domination du Nord sur le reste de l'Europe. Cependant que, au niveau mondial, ces sélections nationales doivent compter sur la concurrence asiatique et nord-américaine. La Chine populaire, soucieuse de s'imposer dans toutes disciplines sportives et de contrer l'influence des nationalistes de Taiwan, soutient fortement la pratique. Néanmoins, sa fédération de football ne privilégie pas un développement de masse- les femmes ne représentent même pas 5% de ses effectifs en 2000- mais une élite capable de rivaliser avec les puissantes formations européennes. Outre-Atlantique, les États-Unis et, à un degré moindre, le Canada s'affirment aussi comme des rivaux sérieux pour les équipes du « Vieux Continent ». On l'a vu, la bonne santé affichée par le *soccer* s'explique par la moindre importance accordée à ce sport dans la vie publique et ce malgré les efforts fournis par la FIFA et la fédération américaine pour y développer le jeu. La coupe du monde masculine organisée dans le pays en 1994 ne change guère la donne. Les femmes représentent près de 40% du total des licenciés et même plus de 50% si l'on prend en compte uniquement les catégories de jeunes. De fait, les associations de ces pays consacrent une part importante de leur budget au développement du football féminin qui peut leur permettre de s'affirmer sur la scène footballistique internationale.

La suprématie de ces nations est d'abord visible dans l'organisation de la coupe du monde. Pour consolider la nouvelle compétition, la FIFA doit en confier l'accueil à des pays où le football féminin est populaire et où la fédération nationale peut garantir un taux de remplissage des stades élevé. C'est dans cette perspective qu'elle a désigné la Chine populaire, les Etats-Unis et la Suède comme pays hôte. Leur supériorité se concrétise surtout sur le terrain. Le classement FIFA, établi à partir des résultats obtenus par les vingt-trois qualifiés lors des quatre premières coupes du monde, confirme cette hiérarchie. Avec deux victoires, la sélection américaine arrive en tête. Elle est suivie par la Norvège, vainqueur en 1995, de l'Allemagne, vainqueur en 2003, la Chine populaire et la Suède. Ces formations atteignent régulièrement les demi-finales sauf lorsqu'elles s'affrontent avant ce stade de la compétition. Lors de l'édition 1999, l'Allemagne et la Suède furent par exemple éliminées par les États-Unis et la Norvège en quart de finale, permettant ainsi à des équipes moins brillantes comme le Brésil ou le Canada de se hisser dans le dernier carré. Cependant, on peut déceler deux anomalies dans le classement de la FIFA. Le Danemark et les Pays-Bas, pourtant considérés comme des pays avancés dans le domaine du football féminin, peinent à s'imposer en coupe du monde. Les Scandinaves occupent une modeste dixième place, derrière le Brésil, la Russie, le Canada et l'Italie. Après deux bonnes prestations en 1991 et 1995, l'équipe se qualifie aisément pour l'édition 1999. Mais elle est décimée par une série de blessures au moment d'entamer la compétition qui l'empêche de se qualifier pour les quarts de finale. Pour la même raison, elle est éliminée par l'équipe de France en match de barrage 2003. Quant aux joueuses néerlandaises, elles ne sont jamais parvenues à se qualifier pour une phase finale en raison de tirages au sort systématiquement défavorables au niveau des poules éliminatoires. Depuis 1991, elles doivent systématiquement affronter un ou deux grands d'Europe pour espérer se

qualifier. Pour l'édition 1999, elles se retrouvent même dans un groupe qui compte l'Allemagne et la Norvège. La qualification est mission impossible lorsque l'on sait que seule la première place permet d'obtenir son sésame pour la coupe du monde et que le second doit encore passer par des matches de barrage. Dans le même temps, des équipes plus faibles peuvent bénéficier de tirages au sort plus cléments en se retrouvant dans le même groupe. C'est ainsi que l'Italie, la Finlande, la France et la Suisse s'affrontent pour la CM 1999 et que, quatre ans plus tard, la Russie, l'Islande, l'Espagne et l'Italie se disputent l'unique place qualificatif. La situation est identique sur les autres continents. Le Brésil en Amérique du Sud, le Nigeria en Afrique ou encore le Japon pour l'Asie se qualifient régulièrement pour l'épreuve en raison du faible développement du football féminin dans leur zone respective. En décidant, en 1999, d'inviter seize équipes au lieu de douze, la FIFA permet à ces confédérations de compter un pays supplémentaire lors de la phase finale.

La commission technique de la Fédération internationale partage donc les conclusions de l'UEFA : les écarts de niveaux de jeu entre les quarts de finalistes et les formations éliminées à l'issue des matches de groupes restent importantes¹⁸⁸. Ils se manifestent surtout dans les systèmes tactiques. Evoluant dans des championnats plus relevés qui nécessitent des progrès rapides, les joueuses allemandes, scandinaves ou américaines font la différence par cette capacité à modifier leur dispositif de jeu avant ou pendant la rencontre. La flexibilité de ces équipes leur permet de mieux contrer leurs adversaires en imposant leur rythme. Pendant les coupes du monde 1999 et 2003, les Etats-Unis appliquent un 4-3-3 mais passe à un 4-4-2 ou un 3-4-3 en cours de match. Lors de la demi-finale 2003 jouée contre les Allemandes, l'équipe américaine a changé deux fois de tactique durant la seconde mi-temps pour presser la défense

¹⁸⁸ FIFA, *FIFA Women's World Cup. Report and statistics*, FIFA, Zurich, 2003.

adverse. Dans l'autre demi-finale, l'entraîneuse suédoise, Marika Domanski Lyfors, choisit de remplacer les ailiers par des joueuses plus rapides qui exercent une pression plus haute sur les Canadiennes. Menées un à zéro à vingt minutes de la fin, les Suédoises passent alors d'un 4-4-2 à 3-5-2 qui fait reculer la défense adverse et leur permet rapidement de marquer deux buts. Quant aux Canadiennes, elles progressent avec l'arrivée de l'entraîneur norvégien Even Pellerud. Ancien champion du monde avec la Norvège, celui-ci impose également plus de flexibilité dans le jeu des Nord-Américaines en leur faisant adopter des schémas tactiques différents selon qu'elles soient en possession du ballon ou en phase défensive. A l'inverse, les autres équipes ne démontrent pas les mêmes compétences. Elles adoptent pour la plupart des styles de jeu rigides. Les Françaises peinent à s'organiser lorsqu'elles sont en phase d'attaque et font preuve d'une extrême lenteur en milieu de terrain. Plusieurs formations jouent encore avec un libéro, comme l'Australie et le Ghana, alors que le football féminin moderne nécessite d'adopter une défense en ligne avec un marquage de l'adversaire en zone. Autre analyse que partage la commission technique de la FIFA avec celle de l'UEFA: l'expérience des grands rendez-vous est un facteur déterminant. Habituees à disputer des matches devant plusieurs milliers de spectateurs et présents à tous les tournois internationaux depuis leur création, Chinoises, Allemandes ou encore Américaines résistent beaucoup mieux à la pression. En revanche, Françaises ou Russes disputent leurs rencontres devant quelques dizaines, aux mieux quelques centaines de spectateurs et gèrent beaucoup moins bien la pression inhérente aux grandes compétitions internationales.

Cependant, avec la création des compétitions UEFA et FIFA, le niveau général du football féminin s'élève rapidement. Dès le premier championnat d'Europe,

la fédération allemande avait déclaré que, malgré l'élimination précoce de son équipe nationale dans les poules qualificatives, l'épreuve avait des conséquences positives sur tous les niveaux du jeu. Le DFB avait été obligé de multiplier les camps d'entraînement et les matches d'essai pour sa sélection féminine. De même, les techniciens avaient pu échanger des informations et des expériences avec les délégations des autres associations nationales. Dans la seconde moitié des années 1990, cette élévation du niveau de jeu permet aux équipes les plus faibles de rattraper progressivement leur retard. Dépassées au niveau tactique, elles parviennent à améliorer leurs qualités physiques et techniques. Les écarts s'amenuisent dans ces compartiments du jeu. Le groupe de techniciens de l'UEFA présent à l'EURO 1997 note :

*« Davantage d'équipes sont désormais armées pour
lutter au plus haut niveau et les normes en matière
d'aptitude ont augmenté »¹⁸⁹*

L'entraîneur norvégien partage cette analyse. Il confie que le niveau général devient plus uniforme avec des pays comme la France, l'Espagne et l'Italie qui parviennent à se hisser progressivement vers les sommets. Selon lui, les jours où les meilleures équipes pouvaient mal jouer et tout de même gagner par deux ou trois buts d'écart sont définitivement révolus. Vera Paaw, ancienne joueuse des championnats néerlandais et italien et ancienne sélectionneuse des équipes nationales des Pays-Bas et d'Écosse, observe la même évolution lors du championnat d'Europe 2005. Des équipes comme l'Italie, déjà deux fois finaliste de l'épreuve en 1993 et 1997, ou la France sont capables de rivaliser avec les meilleures formations d'Europe physiquement et

¹⁸⁹ UEFA, « European Women's Championship Report », 1997.

techniquement. Les joueuses espagnoles ou françaises commencent à moderniser leur préparation. La diminution des écarts est d'autant plus rapide que le jeu féminin valorise l'adresse technique. Il ne se réduit pas, pour reprendre les termes des spécialistes de l'UEFA, à « de furieuses luttes pour la possession du ballon ». Ce nivellement vers le haut se fait sentir dans une autre compétition mise en place par l'UEFA : le championnat d'Europe des moins de 18 ans. Si l'Allemagne remporte un troisième titre en 2002 en Suède, les derniers résultats de la compétition confirment l'émergence de nouvelles nations : la France l'emporte outre-Rhin en 2003, l'Espagne chez elle en 2004 et la Russie en Hongrie en 2005.

La FIFA arrive à des conclusions identiques. Les formations les plus faibles parviennent à réduire les écarts en améliorant leurs qualités techniques et physiques. Le comité d'experts de la FIFA rédige un rapport après la coupe du monde en 2003 dans lequel il est précisé que ces équipes sont mieux équilibrées sur le terrain et les joueuses ont une meilleure vision des rôles et des tâches propres à chaque poste, ce qui leur permet d'améliorer leur placement. Les progrès de jeu des gardiennes de but par exemple sont visibles dans toutes les équipes et contribuent à améliorer le niveau d'ensemble. Il en est de même pour le tournoi FIFA réservé aux jeunes filles. Sans surprise, ces épreuves juniors sont dominées par les équipes nord-américaines et européennes. Ces dernières disposent d'un avantage non négligeable: l'UEFA est la seule confédération à organiser une compétition entre sélections nationales pour cette catégorie d'âge. Les différences apparues dans le football féminin adulte se retrouvent chez les plus jeunes. Comme le rappelle le groupe d'étude technique chargé d'évaluer la première édition, de nettes divergences s'observent entre les modes et les systèmes de jeu. Taiwan et le Japon s'appuient par exemple sur un jeu en passes courtes qui les empêchent de tenir le rythme. Les Nigériennes se distinguent par leur technique mais

sont desservies par leur indiscipline tactique. De même, les Brésiliennes sont pénalisées par l'absence totale d'un concept tactique clair. A l'inverse, Allemandes, Danoises et Américaines imposent leur culture tactique et leur vitesse de jeu¹⁹⁰. Il faut cependant noter que, contrairement aux coupes du monde des adultes, cette compétition confirme une tendance qui s'était déjà dégagée lors des championnats d'Europe des moins de 19 ans : l'émergence de quelques autres nations du « Vieux Continent » comme la France, l'Espagne ou la Russie.

b) La médiatisation croissante du football féminin

Footballeuses et dirigeantes attendent beaucoup de ces compétitions officielles et notamment qu'elles permettent de doper les effectifs. Les passionnées du ballon rond espèrent séduire les femmes qui s'adonnent encore aux sport concurrents. Elles peuvent désormais faire valoir le fait que le football offre la même possibilité que le handball ou le basket-ball de participer à des épreuves intéressantes, tant au niveau européen que mondial. Dès le milieu des années 1980, les fédérations européennes assurent que, de ce point de vue, le tournoi UEFA permet d'attirer au jeu de nouvelles adhérentes, en particulier celles qui le pratiquaient dans un cadre non structuré. Après la finale disputée en 1984 par l'équipe nationale anglaise, la *WFA* souligne :

« La compétition a également créé un grand intérêt auprès des filles et femmes qui pratiquent déjà le

¹⁹⁰ FIFA, *U-19 Women's World Championship Canada 2002. Report and statistics*, FIFA, Zurich, 2002.

football et le nombre de joueuses et clubs affiliés à l'association a augmenté »¹⁹¹.

Tout en faisant la promotion de la discipline auprès des sportives, ces épreuves doivent surtout permettre aux footballeuses d'acquérir leurs ultimes gages de respectabilité et leur assurer une plus grande intégration au monde footballistique. Les compétitions de l'UEFA et de la FIFA sont l'occasion pour les femmes de faire leur preuve. A la veille de la demi-finale du championnat d'Europe 1984 jouée contre le Danemark, la nouvelle secrétaire de *WFA*, Linda Whitehead, explique que son association attend beaucoup de cette rencontre car elle pourrait démontrer « *que le niveau est bien plus haut que le gens pourrait le penser* »¹⁹². Les joueuses espèrent aussi apporter un démenti aux discours de leurs détracteurs qui insistent sur la dangerosité de ce sport, notamment lorsqu'elles adoptent le jeu de tête. En cela, elles peuvent compter sur les nouvelles technologies. Depuis 1998, la FIFA dispose d'un logiciel qui permet de répertorier de manière plus scientifique les causes et les origines des blessures. Lors de la coupe du monde 2003, cet instrument comptabilise 55 blessures pour 32 matches, soit une moyenne de 1,7 par rencontre : 64% sont le résultat d'un choc entre deux joueuses sans que le choc soit considéré comme une faute ; 15% des blessures sont apparues suite à une faute, 22% sont des blessures à la tête ou à la nuque. Quatre blessures graves seulement -ruptures du ligament- ont été répertoriées. Selon la FIFA, les hommes se blessaient plus que les femmes : en 2002, lors de la coupe du monde masculine jouée en Corée du Sud et au Japon, la moyenne s'élevait à 2,7 blessures par match, soit une de plus que chez les femmes.

¹⁹¹ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Angleterre ».

¹⁹² *The Times*, 17 mars 1984.

Cela doit être mis en rapport avec la moindre agressivité du football féminin. En effet, les joueuses font aussi taire les discours sur leur soi-disant hystérie et incapacité à maîtriser leurs nerfs qui risquaient de faire tourner les rencontres en pugilat. Tout en notant que le football féminin est plus fair-play que celui des hommes, la FIFA assure, statistiques à l'appui, qu'un plus grand nombre de fautes a été enregistré lors du Mondial masculin 2002 que lors de l'épreuve féminine disputée un an plus tard. Malgré une forte augmentation entre 1991 et 1995, la « brutalisation » du jeu annoncée au fil des compétitions ne s'est pas produite. Le tableau suivant démontre une certaine régularité des femmes dans ce domaine :

Nombre des avertissement et expulsions distribués lors
des coupes du monde de football féminin

Coupe du monde	Avertissements	Expulsions	Nombre de matches
Chine 1991	27	1	26
Suède 1995	56	4	26
États-Unis 1999	77	5	32
Etats-Unis 2003	65	1	32

Source : Rapports techniques de la FIFA

L'absence de fautes à répétition rend possible une certaine fluidité dans les phases de jeu. La pratique des femmes est moins sclérosée que celle des hommes et plus portée vers l'offensif. Le nombre de buts par rencontre en atteste : la moyenne est

de 3, 81 en 1991 et 1995, 3, 84 en 1999 et 3,34 en 2003. Bien entendu, cela s'explique en partie par les différences de niveau de jeu. Il n'est pas rare de voir les meilleures équipes écraser leurs adversaires par trois ou quatre buts d'écart. Mais les demi-finales jouées entre des formations de même niveau sont tout aussi spectaculaires. En 2003, les Allemandes battent les Américaines par trois buts à zéro alors que, dans l'autre rencontre décisive pour la finale, la Suède bat le Canada deux buts à un. Le faible nombre de matches terminant sur un score vierge de zéro à zéro est un autre indicateur du caractère offensif du football féminin : deux rencontres seulement sur les cent seize disputées au cours des quatre éditions.

Dans cette perspective, ces différentes épreuves féminines s'affirment progressivement comme des spectacles sportifs à part entière. L'investissement des instances footballistiques encouragent les médias et passionnés de ballon rond à s'intéresser davantage à la pratique féminine de haut niveau. Cela s'observe dans les affluences enregistrées lors des différentes compétitions. La moyenne de spectateurs par match reste largement inférieure à celles des hommes. Mais elles donnent un indice des progrès réalisés par le football féminin depuis le début des années 1970 et sa reconnaissance par les instances dirigeantes. Logiquement, les parties les plus suivies sont celles des sélections des pays hôtes. En 1997, la Suède et la Norvège, qui jouent à domicile, attirent plusieurs milliers de personnes alors que les autres équipes s'affrontent devant une petite centaine : dans le groupe A, les trois rencontres de la Suède attirent 9 983 personnes alors que les trois autres en attirent à peine 1 126 ; dans le Groupe B, 15 954 spectateurs au total suivent les matches de la Norvège alors qu'ils ne sont que 1 764 pour les trois autres parties jouées par le Danemark, l'Italie et l'Allemagne. Les éliminations de la Norvège au premier tour et de la Suède en demi-

finale expliquent en partie les faibles audiences enregistrées par les rencontres du second tour: 682 personnes pour la demi-finale entre l'Espagne et l'Italie et 2 221 pour la finale entre les Allemandes et les Transalpines¹⁹³. En revanche, la finale de 2001 est suivie par 18 000 personnes à Ulm alors que, en 2005, les quinze rencontres de la compétition attirent un peu plus de spectateurs : 117 384 en tout, soit une moyenne d'environ 7 800. Mais on note là encore des déséquilibres importants entre les matches disputés par la sélection nationale qui joue à domicile et les autres formations. Le match d'ouverture entre le pays hôte, l'Angleterre, et la Finlande est suivi par 29 092 personnes. Il réalise à lui seul 24% de l'assistance totale du tournoi.

Comme l'avaient prévu la FIFA et les différentes fédérations nationales organisatrices, les stades ne font pas le plein lors de la coupe du monde. Mais là encore, les affluences enregistrées illustrent les progrès réalisés par le football féminin. Le taux de remplissage varie entre 29 % et 86%. Comme pour les championnats d'Europe, les rencontres les plus suivies sont celles disputées par les équipes locales. Lors de l'édition 1999, la formation américaine attire entre 50 484 et 78 972 personnes pour chacun de ces matches de poule, 54 642 lors de son quart de finale contre l'Allemagne, 73 123 pour la demi-finale jouée contre le Brésil. Le taux peut atteindre 100% pour la finale ou le match pour la troisième place. La moyenne de spectateurs est de 18 344 en 1991; 4 316 en 1995 ; 37 944 en 1999 et 21 240 quatre ans plus tard. Elle est même supérieure lorsque l'on prend uniquement en compte les matches du second tour : 5 793 en 1995, 54 323 en 1999 et 24 608 en 2003. Le plus faible résultat de l'édition suédoise est logique du fait des moindres potentialités démographiques de ce pays européen par rapport au géant chinois ou américain. De même, la chute de la moyenne de spectateurs par rencontre observée entre 1999 et 2003 s'explique par le

¹⁹³ UEFA, « European Women's Championship Report », 1997.

déplacement in-extremis de l'épreuve de Chine populaire aux Etats-Unis. Au vue des circonstances et du très peu de temps dont dispose la fédération américaine pour organiser l'épreuve, on peut affirmer que ce chiffre constitue une bonne performance.

Le plus grand intérêt manifesté à l'égard de la pratique féminine s'observe également dans la couverture médiatique des compétitions. Le championnat d'Europe des nations suscite plus d'engouement avec la mise en place d'une véritable phase finale organisée conjointement par la Suède et la Norvège en 1997. Au cours de cette compétition, 112 journalistes de la presse écrite, 73 photographes et plus de 90 représentants des télévisions se rendent en Scandinavie. Les chaînes norvégienne, NRK, et suédoise, SVT, retransmettent la totalité des rencontres. L'opposition entre la Norvège et le Danemark est suivie par 691 000 téléspectateurs, soit 19, 5% des ménages norvégiens. Trois jours plus tard, ils sont 754 000 à regarder la rencontre de leur équipe contre l'Allemagne. Dans ce dernier pays, les exploits des joueuses peuvent être suivis sur ARD et ZDF qui se partagent la couverture du tournoi¹⁹⁴. La tendance se confirme au cours des épreuves suivantes. Désormais, le championnat d'Europe féminin est diffusé dans la plupart des pays européens. Les rencontres et les images sont non seulement diffusées dans les huit pays qualifiés, mais aussi en Amérique du Nord, Amérique centrale et Amérique du Sud, notamment par le réseau Fox Sports. Le réseau ART retransmet les meilleurs extraits dans le monde arabe, ESPN/Star en Asie et M-Net en Afrique. Au total, la compétition UEFA peut être suivie dans plus de 130 pays. Les reportages des matches sont désormais relayés instantanément aux agences de presse, journaux, magazines sportifs et stations radio. Il est en de même pour la coupe du monde. La quatrième édition a créé une nouvelle référence dans ce domaine, qu'il s'agisse des photographes, de la télévision, de la

¹⁹⁴ UEFA, « European Women's Championship Report », 1997.

radio, de la presse ou encore d'internet. Plus de 2500 représentants nationaux et internationaux ont couvert le tournoi. Des images ont été diffusées dans plus de 140 pays. Internet a joué également un rôle important dans la diffusion du football féminin : le site officiel de la FIFA a été visité plus de 50 millions de fois pendant le tournoi.

Cette plus grande médiatisation de la pratique ainsi que l'implication croissante de la FIFA et de l'UEFA favorisent l'arrivée de nouveaux sponsors. Treize partenaires officiels de la fédération internationale, qui s'étaient jusqu'à présent exclusivement focalisés sur les compétitions masculines, activent leur droit de sponsoring supplémentaire pour soutenir la quatrième coupe du monde. Parmi ces firmes, on compte Adidas, Coca-Cola, Philips, Toshiba ou encore Yahoo. Les compétitions de jeunes suscitent aussi les convoitises. Bien entendu, comme les championnats d'Europe pour équipes masculines juniors, celui des jeunes filles reste peu prisé par les médias et le public. Mais des nouveaux records sont battus : en 2004, plus de 2 600 spectateurs assistent à la finale des – de 19 ans entre l'Espagne et l'Allemagne. L'épreuve FIFA attire les médias : l'édition 2002, disputée au Canada, a été suivie par cent journalistes et photographes locaux et trente autres venus de l'étranger ; quatorze rencontres ont été diffusées en direct à la télévision canadienne et les meilleurs moments ont pu être visionnés dans une vingtaine de pays.

Cependant, ces chiffres masquent quelques insuffisances et les progrès ne doivent pas cacher les difficultés auxquelles la pratique est encore confrontée. Tout d'abord, la création et le développement des différentes épreuves ne permettent pas d'améliorer la santé financière du football féminin. Certes, les droits TV rapportent désormais plus d'argent aux fédérations organisatrices. Mais malgré un impact

médiatique toujours plus important, les compétitions restent largement déficitaires, notamment le championnat d'Europe. La mise en place d'une phase finale nécessite des dépenses plus importantes. Pour l'édition 1997, celles-ci s'élèvent à 2,3 millions de francs suisses. La compétition enregistre une perte de plus de 200 000 francs suisses que doit prendre en charge l'Union européenne de football. La coupe d'Europe des clubs pour équipe féminine n'est en rien comparable aux compétitions UEFA des hommes et notamment à la ligue des champions. Elle n'est pas suivie par des millions de téléspectateurs et, de ce fait, ne génère pas des droits TV assez élevés pour subvenir aux besoins financiers du football féminin.

Ensuite et surtout, ces compétitions ne profitent pas aux footballeuses de tous les pays. Elles accroissent même les inégalités entre les nations. Parce qu'elles y jouent les premiers rôles et remportent la majorité des titres, Suédoises, Allemandes ou encore Norvégiennes suscitent l'intérêt des médias. Elles renforcent leur visibilité sur la scène footballistique et la vie publique. Mieux, elles deviennent progressivement une source de fierté nationale et s'affirment parfois comme de véritables héroïnes au sein de leur communauté, au même titre que les hommes. En revanche, dans le reste de l'Europe, les épreuves FIFA et UEFA ne créent pas la même dynamique. L'absence de résultats a pour effet de laisser les footballeuses dans l'ombre. Les médias ne manifestent quasiment aucun intérêt pour le football féminin et ne permet pas une plus grande intégration des femmes dans la vie publique. Seul un exploit ou la faiblesse du football masculin peut permettre aux sportives d'attirer l'attention du public. Ce grand écart se manifeste dès la première édition du championnat d'Europe féminin. Le parcours réalisé par les joueuses suédoises entre 1982 et 1984 leur permet de mieux s'affirmer dans le monde du ballon rond. La fédération nationale suédoise n'hésite pas à déboursier 100 000 livres pour que l'équipe féminine puisse préparer sa finale face à l'Angleterre.

De même, elle met à sa disposition le stade de Ullevi, où joue habituellement la sélection masculine. Cela permet à plus de 5 000 spectateurs d'assister à la victoire de « leurs » joueuses contre les Anglaises. A l'inverse, outre-Manche, les footballeuses rencontrent plus de difficultés malgré leur bon parcours. Certes, le football féminin parvient à attirer l'attention des médias. La *WFA* pense même que la pratique a acquis « une certaine crédibilité »¹⁹⁵. Les tabloïds anglais s'arrêtent un instant sur la performance de leurs footballeuses. Ils rappellent que les femmes brillent dans la compétition de l'UEFA. Selon eux, ce succès est d'autant plus remarquable que l'Angleterre ne compte que 5 000 licenciées, ce qui la place loin derrière des nations comme la France ou l'Allemagne de l'Ouest¹⁹⁶. Mais les dirigeants du football féminin anglais avouent qu'ils ont surévalué l'intérêt porté à la pratique. Celui-ci n'est qu'occasionnel et s'explique par les piètres résultats enregistrés au même moment par la sélection nationale masculine. Celle-ci n'est même pas parvenue à se qualifier pour l'Euro 1984 qui se joue en France. De fait, l'opinion publique porte tous ses espoirs dans l'équipe féminine. Les journaux rappellent ainsi que le parcours des femmes permet de sauver l'honneur britannique, bafoué par les contre-performances des hommes de Bobby Robson. Malgré ces circonstances favorables, la *Women's Football Association* peine à trouver un terrain pour disputer la finale. Selon le journal *The Times*, les clubs de West Ham et de Tottenham refusent de mettre leur pelouse à la disposition des joueuses¹⁹⁷. Finalement, c'est à Luton que les joueuses trouvent refuge et accueillent leurs adversaires scandinaves en mai 1984. Dans le même temps, les autres sélections nationales, qui participent à ce premier championnat d'Europe, ne sont

¹⁹⁵ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, Angleterre ».

¹⁹⁶ *The Sunday Times*, 13 mai 1984.

¹⁹⁷ *The Sunday Times*, 13 mai 1984.

pas non plus médiatisées. En Suisse ou en Belgique, les journaux n'accordent aucun intérêt à la compétition. Pour la fédération française, l'impact a été très faible:

« La fédération est satisfaite de cette compétition même si elle a été très déçue par les médias français qui ont complètement ignoré cette nouvelle épreuve. Le championnat d'Europe, de ce fait, n'a pas l'impact souhaité »¹⁹⁸

Il est vrai que, contrairement aux voisins anglais, l'équipe de France masculine brille dans les compétitions internationales : après la demi-finale de la coupe du monde 1982 suivie par plus de vingt millions de Français et perdue de justesse face à l'Allemagne de l'Ouest, les Tricolores tiennent le pays en haleine en multipliant les victoires, s'affirmant ainsi comme les principaux favoris du championnat d'Europe 1984 qui se déroule dans l'Hexagone. Dans cette perspective, les médias et l'opinion publique en général focalisent leur attention sur la bande à Platini et ne se préoccupent guère de l'équipe féminine.

Les années 1990 confirment la tendance. Les épreuves UEFA et FIFA pour femmes bénéficient toujours aux nations les plus avancées et n'ont encore qu'un faible impact pour les autres footballeuses. Lors de l'Euro 1997 par exemple, aucun journaliste espagnol ne fait le déplacement en Scandinavie pour suivre les performances de la sélection nationale ibérique. Comme les radios et les télévisions du pays, la presse écrite attend les dépêches. De même, un seul journaliste italien est présent pour couvrir l'événement. Et encore arrive-t-il sur les lieux à la veille de la demi-finale que doit disputer l'équipe nationale féminine. Autrement dit, sans une qualification des Transalpines à ce niveau de la compétition, aucun quotidien n'aurait

¹⁹⁸ Archives F.F.F., « Enquête de l'UEFA de 1985, France »

manifesté son intérêt. L'autre grande compétition féminine organisée par l'UEFA, la coupe d'Europe des clubs champions, ne rencontre pas plus de succès. En France, en Espagne ou en Angleterre, cette épreuve se dispute dans un total anonymat. La presse et le grand public ignorent les rencontres féminines, même lorsqu'un club réalise un bon parcours. La performance des Toulousaines en 2002, qui atteignent quand même les demi-finales de cette coupe d'Europe, est à peine évoquée et quelques centaines de spectateurs seulement payent pour voir la défaite à domicile de leurs protégées face à Francfort. L'impact de la coupe du monde FIFA reste également insignifiante dans ces pays « sous-développés ». En raison de leur faible niveau, la France et l'Angleterre ne comptent par exemple qu'une participation à une phase finale, respectivement en 1995 et 1999. Dans ces conditions, les chaînes de télévision retransmettent uniquement les meilleurs extraits de leur rencontre. Ils ne s'intéressent pas du tout aux autres équipes, même lorsqu'il s'agit de la finale. La presse écrite s'inscrit aussi dans cette dynamique. Elle ne couvre que partiellement l'événement : les journaux comme *Le Monde* ou *Guardian* suivent l'équipe nationale lorsque celle-ci parvient à se qualifier mais dès son élimination, qui intervient généralement au premier tour, ils font l'impasse sur l'événement. Bien entendu, l'effet coupe du monde est moindre encore dans les pays dont l'équipe nationale féminine ne parvient pas à se qualifier pour la phase finale.

A l'inverse, en Allemagne de l'Ouest, Suède, Norvège ou encore Danemark, l'opinion publique suit avec un plus grand intérêt les résultats des compétitions. Cela n'est pas encore comparable avec la fièvre qui s'empare des villes ou pays européens lors des compétitions masculines. Mais les meilleures formations féminines ainsi que la sélection nationale parviennent à fidéliser les médias et le public. Tout comme le championnat d'Europe des nations, la coupe féminine des clubs champions contribue à

mieux intégrer les femmes à la vie publique. En Allemagne, 12 000 personnes se rendent au Waldstadion de Francfort pour voir l'équipe locale battre les Suédoises d'Umeå lors du match retour de la finale 2002. Quatre ans plus tard, le même stade accueille 13 200 spectateurs venus assister au triomphe des joueuses de Francfort sur leurs compatriotes de Postdam. Les équipes suédoises ne sont pas en reste : 7 600 passionnés célèbrent la victoire des footballeuses d'Umeå en 2002. La Coupe du monde s'affirme aussi comme un rendez-vous important aux yeux du grand public. On prendra pour seul exemple l'édition 2003 où le football féminin semble avoir franchi un nouveau palier. La finale entre l'Allemagne et la Suède bat un record d'audimat outre-Rhin : pas moins de treize millions de téléspectateurs ont suivi l'événement, soit plus que pour le match de qualification à l'Euro 2004, pourtant décisif, disputé la veille par la *Mannschaft* masculine. En Suède, la chaîne TV4, qui retransmet la rencontre, enregistre la meilleure performance de son histoire avec quatre millions de téléspectateurs, soit 40 % de part d'audience. Aussi, dans ces deux pays, les femmes s'affirment-elles comme les représentantes de la nation après leur très bon parcours. A leur retour des Etats-Unis, plusieurs milliers de spectateurs se réunissent dans les rues de Stockholm et de Francfort pour accueillir et rendre hommage à leurs héroïnes. A l'instar de leurs homologues masculins, les footballeuses suédoises et allemandes sont plébiscitées par la foule et considérées comme les dignes représentantes de la nation.

Le développement du football féminin et la volonté des femmes de participer à des compétitions internationales obligent donc les instances fédérales à prendre des initiatives en ce sens. Malgré l'opposition de plusieurs de ses dirigeants, l'Union européenne crée la première compétition féminine internationale en 1982. Après des débuts poussifs, cette compétition permet d'aller vers une plus grande égalité

footballistique entre les hommes et les femmes, notamment avec l'introduction d'une phase finale en 1997. D'autres épreuves viennent compléter le dispositif : un championnat d'Europe pour les équipes nationales de moins de 19 ans puis une coupe d'Europe des clubs à laquelle prennent part les championnes nationales des différents pays. La FIFA attend les années 1990 pour s'investir. Afin de contrer l'influence croissante de l'*Asian Ladies Football Confederation* (ALFC), elle s'entend avec la confédération asiatique pour mettre sur pied une coupe du monde de football féminin. La Chine populaire et la Chine nationaliste, qui cherchent à s'imposer dans le domaine du football féminin, rivalisent alors pour accueillir le tournoi-test de la coupe du monde que décident d'organiser la FIFA et l'AFC. Finalement, les communistes remportent la mise et sont désignés comme pays organisateur pour la première édition qui se déroule en 1991. Depuis, l'épreuve est disputée tous les quatre ans.

Logiquement, ces compétitions sont dominées par les pays où le football féminin est le plus développé, c'est-à-dire là où les femmes sont les mieux intégrées à la vie publique. La Suède, la Norvège, l'Allemagne de l'Ouest ou encore le Danemark se partagent les titres et sont les seuls à pouvoir rivaliser avec les grandes nations que sont la Chine populaire et surtout les Etats-Unis. Seuls les tournois pour les jeunes filles de moins de 18 et de 19 ans permettent de bouleverser cette hiérarchie : Françaises, Espagnoles ou encore Russes y font jeu égal avec les équipes nordiques. Mais cela n'a qu'une faible influence sur les effets produits par les compétitions : celles-ci ne profitent encore qu'à quelques Européennes et accentuent même les inégalités. Certes, le football féminin dans son ensemble gagne en respectabilité : le jeu fait des progrès substantiels et suscite l'intérêt croissant des médias. Il s'affirme comme un spectacle sportif à part entière. Cependant, toutes les footballeuses ne profitent pas de cette plus-value réalisée grâce aux compétitions. Déjà mieux intégrées dans le monde du ballon

rond, les femmes du Nord de l'Europe renforcent leur position. Leurs victoires sensibilisent les passionnés de football qui voient en elles les dignes représentantes de la ville, de la région ou de la nation auxquelles ils appartiennent. Parfois, les femmes sont élevées au rang de véritables héroïnes nationales, au même titre que les hommes. A l'inverse, dans les pays où le football féminin est sous développé, la non-participation ou les faibles résultats des équipes féminines ne favorisent pas une plus grande égalité des sexes. Les femmes ne suscitent pas l'intérêt de l'opinion publique et restent encore largement exclues de la vie footballistique et publique nationale.

Conclusion

Au cours des trente dernières années, le football féminin s'est affirmé comme une pratique sportive à part entière. Outre un développement sans précédent de ses effectifs, le jeu offre la possibilité de disputer des compétitions nationales et surtout internationales intéressantes : coupe du monde FIFA, championnat d'Europe des nations et coupe d'Europe des clubs. Ce résultat est le fruit d'un long combat mené par les femmes de quelques pays.

Bien qu'elles reconnaissent progressivement le football féminin entre 1970 et 1980, les différentes fédérations nationales et l'UEFA n'ont pris aucune mesure énergique pour le développer. Au contraire, les règlements adoptés menacent directement l'avenir du jeu. Le refus de la mixité et l'interdiction d'accorder une licence aux filles de moins de 11 ans ne permettent pas aux pionnières d'assurer la relève. De même, les instances masculines cassent la dynamique internationale impulsée par les fédérations dissidentes en plaçant sous leur tutelle les activités des footballeuses à l'étranger. Cependant, elles ne proposent pas la création de compétitions internationales.

Cette position ne laisse pas les footballeuses sans réaction. Dans le Nord de l'Europe, les femmes reprennent la lutte pour imposer leur discipline. Elles imposent rapidement la « coéducation footballistique » entre garçons et filles, l'extension des catégories d'âge et diffusent la pratique dans les écoles. Ces mesures leur permettent d'augmenter les effectifs et d'accroître leur taux de représentation au sein de leur fédération nationale. Logiquement, la pratique y est plus développée et d'un meilleur niveau que sur le reste du continent. Britannique, Italiennes ou Françaises adoptent les

mêmes dispositions mais avec plusieurs années de retard sur leurs homologues nordiques. De fait, leur proportion dans les associations reste faible et la qualité de leur football largement inférieure. Ces inégalités trouvent leur origine dans les stratégies adoptées par les féminismes européens après 1970. Elles reflètent la plus grande volonté des femmes du Nord de s'affirmer dans les bastions masculins et notamment dans la vie publique nationale. A l'inverse, celles du Sud ont préféré garder leur distance avec les lieux symboliques de la domination masculine.

Les différentes trajectoires suivies par les footballeuses européennes ont des répercussions sur les résultats internationaux obtenus par les sélections nationales ou les clubs. Sous la pression des principales fédérations européennes et de la confédération asiatique de football féminin qui menace leur monopole sur la pratique, les principales associations internationales de ballon rond s'engagent à organiser des compétitions internationales proches de celles disputées par les hommes. Après 1975, les Européennes peuvent en effet compter sur le soutien des passionnées de ballon rond du Sud-Est asiatique. Quelques militantes font revivre l'*Asian Ladies Football Association* pour promouvoir le jeu à travers le monde. Elles contactent leurs homologues du « Vieux Continent » et envisagent la création d'une coupe du monde. Sur fond de querelles fratricides entre Taiwan et la Chine populaire, la FIFA se décide pour l'organisation d'un tournoi qui doit servir de répétition à la coupe du monde. Disputée pour la première fois en 1991, elle complète le championnat d'Europe des nations ouvert aux femmes depuis 1982. A ces épreuves viennent s'en ajouter d'autres : coupe d'Europe des clubs, championnat du monde et d'Europe pour les moins de 18 ans.

Sans surprise, les pays européens où la pratique est la plus développée dominent largement ces différentes compétitions. Norvège, Allemagne et Suède se partagent les titres européens. Au niveau mondial, elles sont les seules à pouvoir

rivaliser avec les Chinoises et surtout les Américaines. De fait, les footballeuses nordiques suscitent l'intérêt de l'opinion publique et s'affirment progressivement comme les représentantes de la nation : les médias suivent avec intérêt les exploits des joueuses ; le public est toujours plus nombreux à se rendre au stade ou à assister en direct à une rencontre de football féminin. En revanche, dans les autres pays européens, les compétitions n'ont que peu d'influence sur le développement du jeu. Ne parvenant pas à se qualifier, les femmes n'attirent pas l'attention de la presse ou de la télévision et continuent à pratiquer dans l'anonymat.

Conclusion Générale

Entre son implantation dans les usines de guerre britanniques en 1916 et le déroulement de la finale de la coupe d'Europe des clubs champions en 2006, c'est-à-dire en presque un siècle, le football féminin arrive à maturité et s'affirme dans le champ des activités sportives. Mais le développement de la pratique, de ses effectifs et de ses compétitions ne suit pas une progression régulière. Deux périodes fastes, dont l'une très brève, ont marqué son développement.

Le premier engouement débute en Grande-Bretagne au cours du premier conflit mondial. Les « munitionnettes » profitent des activités récréatives organisées par leur employeur pour s'adonner aux joies du football. Rapidement, le jeu dépasse le cadre de l'entreprise : les ouvrières quittent leur lieu de travail pour organiser des matches de charité sur les terrains des grands clubs anglais, écossais, gallois et nord-irlandais. La pratique atteint son acmé pendant les années 1919 et 1920 : plus de 150 équipes sont alors recensées et plusieurs dizaines de milliers de spectateurs assistent aux rencontres. Sur le continent, la pratique s'implante en France et en Belgique. Pendant la Grande Guerre, deux clubs parisiens adoptent le jeu du ballon rond en même temps que d'autres disciplines athlétiques. Les fédérations françaises de sports féminins l'inscrivent au programme de leurs activités et le diffusent dans tout l'Hexagone. Au total, entre vingt et quarante équipes s'affrontent lors des compétitions nationales, coupes et championnats. Le modèle français

s'exporte outre-Québécois. Après 1920, le mouvement sportif féminin belge prend son essor : une dizaine d'équipes de football féminin sont formées, d'abord à Bruxelles puis dans les grandes villes du pays. Ce dynamisme autorise même un développement des échanges internationaux. Cependant, en 1921, la fédération anglaise condamne le football féminin : elle interdit à ses clubs, arbitres et dirigeants de lui apporter un quelconque soutien. La pratique connaît alors un déclin brutal. Quelques années plus tard, sportives françaises et belges abandonnent aussi progressivement le ballon rond pour se consacrer à l'athlétisme et à d'autres jeux collectifs.

Le football féminin ne disparaît pas complètement. Au cours des années 1930, des jeunes femmes continuent à y jouer dans la clandestinité en Grande-Bretagne, en France et en Belgique mais également en Allemagne, en Italie et en Autriche. Après la seconde guerre mondiale, une nouvelle génération de footballeuses tente de relancer la pratique et interpelle les fédérations nationales. Cependant, celles-ci restent insensibles aux démarches entreprises par les jeunes femmes. Il faut attendre le milieu des années 1960 et le renouveau des mouvements féministes pour voir la pratique connaître une seconde phase d'expansion. Contrairement aux années 1910-1920, le football féminin s'implante dans la plupart des démocraties de l'Europe occidentale et en Tchécoslovaquie. Les fédérations féminines autonomes fleurissent et encadrent son développement au niveau national et international. Des hommes d'affaires se montrent particulièrement intéressés par le jeu, notamment en Italie : ils ne soutiennent pas l'émancipation des femmes mais voient dans leur pratique une source de profit. Aussi organisent-ils des championnats d'Europe et des coupes du monde de football féminin. Ce dynamisme pousse les instances officielles à reconnaître les femmes. Progressivement, elles mettent en place des compétitions

identiques à celles des hommes. En 2000, la pratique est solidement établie et s'affirme progressivement comme un spectacle à part entière.

La trajectoire suivie par ce sport en Europe depuis le premier conflit mondial jusqu'à nos jours le distingue des autres disciplines sportives que sont l'athlétisme, le handball ou encore le basket-ball. Au cours de la même période, ces pratiques n'ont pas suivi une évolution globale arithmétique identique à celle du football. Elles ont connu des progrès lents et continus liés aux avancées sociales, économiques et culturelles réalisées par la condition féminine. De fait, la poussée des femmes dans le domaine du salariat et de la scolarisation, l'émancipation de leur corps ou la sécularisation croissante des sociétés européennes ne peuvent à elles seules expliquer l'histoire du football féminin. Ces facteurs ont certes favorisé l'implantation du jeu, en ce sens qu'ils sont indispensables à l'épanouissement de toute pratique sportive féminine, mais ils ne suffisent pas à saisir son développement.

Cette spécificité est à mettre en relation avec la place particulière qu'occupe le football dans les sociétés européennes. A la veille du premier conflit mondial, il s'affirme déjà en Grande-Bretagne comme un vecteur d'intégration à la vie publique nationale : les joueurs sont considérés comme les représentants du village, de la ville, de la région ou de la nation. Le phénomène se confirme sur le continent deux décennies plus tard : le football est élu sport de la nation dans la plupart des pays européens. Cette dimension politique doit donc être prise en compte dès lors que l'on souhaite envisager la question du rapport des sexes dans le football et étudier l'histoire de la pratique féminine. Elle permet d'interpréter différemment son évolution au cours du 20^{ème} siècle et, de ce fait, de proposer une autre explication à la faiblesse actuelle des effectifs féminins dans la plupart des pays européens.

L'interaction entre femmes, football et nation agit dès la Première guerre mondiale. Les militantes voient dans cet événement une occasion de faire leur preuve et d'imposer leurs revendications. Les féministes issues des couches supérieures de la société britannique espèrent ainsi que, après le conflit, les hommes sauront s'en souvenir et leur accorderont le droit de vote ainsi qu'une plus grande place dans le débat public. En revanche, une partie des ouvrières se tourne vers le football qui, avant 1914, avait permis à « leurs hommes » d'être pleinement intégrés à la nation. Pour obtenir la reconnaissance du mouvement footballistique, elles n'hésitent pas à manifester leur patriotisme en organisant des matches de charité au cours desquelles elles représentent leur usine ou leur ville. C'est également dans cette démarche que s'inscrivent les athlètes de Femina Sport. Leur présidente, Alice Milliat, qui a vécu plusieurs années outre-Manche, avance l'idée que les femmes doivent jouer un rôle actif dans les échanges sportifs au niveau national et international. Cependant, contrairement à ses homologues anglaises, elle ne s'appuie pas seulement sur le ballon rond. Certes, le jeu est adopté par les sportives dans le cadre d'une pratique omnisports. Mais il n'a pas atteint la même maturité qu'en Grande-Bretagne et ne constitue en rien un vecteur d'intégration à la nation. C'est bien l'athlétisme, discipline reine des Jeux olympiques, que privilégie Alice Milliat. Autrement dit, le football féminin pratiqué par les Françaises ne prend pas la même signification que celui des ouvrières britanniques et c'est bien deux jeux différents qui apparaissent de part et d'autre du *Channel*.

Le regard qu'Alice Milliat porte sur le jeu évolue pourtant. Les rencontres internationales entre Françaises et Anglaises suscitent un engouement populaire qui permet aux sportives des deux pays de célébrer la victoire de l'Entente

cordiale en s'affirmant comme les représentantes de leur nation. La dirigeante est désormais convaincue que le football peut jouer un rôle dans la promotion du sport féminin et ce d'autant plus que le mouvement féminin belge l'a également adopté. Aussi cherche-t-elle à imposer le ballon rond au sein de la Fédération sportive féminine internationale qu'elle fonde en 1921. Cependant, dans les autres sociétés européennes, le football n'inculque pas encore au plus grand nombre le sentiment d'appartenance à la communauté. De fait, les fédérations féminines qui s'affilient à la FSFI au cours des années 1920 ne manifestent aucun enthousiasme pour sa pratique. Elles préfèrent favoriser l'athlétisme ainsi que leur discipline nationale. Condamné en Angleterre, rejeté par la FSFI, le football féminin décline progressivement au cours de l'entre-deux-guerres.

Les positions adoptées par le mouvement footballistique et l'opinion publique à l'égard des femmes entre 1916 et 1925 démontrent combien les représentations politiques ont influencé l'évolution du football féminin. Globalement, les discours ont plutôt été favorables au développement du jeu jusqu'aux débuts des années 1920. On y voit une pratique intérimaire liée au contexte exceptionnel de la guerre. En célébrant les rencontres internationales disputées par les footballeuses françaises et anglaises, les populations souhaitent manifester aux femmes la reconnaissance de la nation pour le travail effectué pendant le conflit. Cependant, en 1921, la *Football Association* décide de mettre un terme à la guerre. Elle souhaite que le ballon rond renoue avec cette respectabilité acquise en amont du conflit. Cela passe par le bannissement des footballeuses et la réaffirmation du caractère intrinsèquement viril du jeu. En cela, elle est soutenue par l'opinion publique qui condamne, à la quasi-unanimité, la pratique féminine. En raison du rôle que joue le ballon rond dans la

société anglaise, on peut légitimement conclure que cette condamnation signifie l'exclusion des femmes de la vie publique nationale.

En revanche, les choses sont différentes en France et en Belgique. Dans ces pays, le football est encore en pleine mutation. Au début des années 1920, il ne représente toujours pas un sport national. Cela a pour conséquence que les mouvements sportifs sont plutôt divisés sur la question du jeu féminin : si certains le condamnent -soit qu'ils s'opposent à la démocratisation du sport chez la femme, soit qu'ils considèrent déjà le football comme une affaire bien trop sérieuse pour qu'elle puisse le pratiquer-, d'autres en revanche pensent que ce sport est une activité quelconque qui peut contribuer à « régénérer la race », c'est à dire la nation, en ce sens qu'il est un exercice de plein air indispensable à la bonne hygiène féminine. Cette moindre importance accordée au football par la société a permis à la pratique de se maintenir en Belgique et en France jusqu'au milieu des années 1920. Mais son déclin dans les deux pays ainsi que son non-développement sur le reste du continent sont dommageables pour les femmes : entre 1930 et 1950, le football impose son « hégémonie culturelle » sur les activités sportives. Un peu partout en Europe, il acquiert ces ultimes gages de respectabilité et devient une affaire sérieuse qui joue à plein son rôle de vecteur d'intégration à la vie publique nationale.

La dimension politique permet d'expliquer l'évolution qu'a connue la pratique en Europe après 1930. Tout d'abord, le reflux des mouvements féministes ainsi que l'absence de revendications pour une plus grande participation des femmes à la sphère publique entre 1930 et le milieu des années 1960 expliquent la faible activité du football féminin au cours de cette même période. Certes, quelques sportives manifestent leur volonté de jouer au football. Certaines disputent même des matches et

des tournois internationaux. Mais le contexte est trop défavorable pour que les footballeuses puissent sortir de leur clandestinité sportive: les femmes restent largement tenues à l'écart de la vie publique et les quelques jeunes filles qui demandent leur reconnaissance auprès des fédérations de football sont bien trop isolées pour pouvoir les inquiéter.

A la faveur des mouvements féministes, les passionnées du ballon rond réinvestissent plus massivement les pelouses après 1965. Avec la complicité d'hommes d'affaires, elles disputent rapidement les mêmes compétitions internationales que les hommes. Elles peuvent dès lors prétendre représenter leur pays ou leur région. Le mouvement est tel que les fédérations sont contraintes de reconnaître le football féminin. Cependant, cela n'implique pas de leur part la mise en place d'une politique volontariste : au nord comme au sud de l'Europe, les instances fédérales rechignent à s'engager dans le développement du jeu. Les mesures envisagées, comme par exemple la non-mixité, produisent l'effet inverse et compromettent même l'avenir du football féminin.

Néanmoins, le jeu continue à progresser. Des inégalités très fortes apparaissent alors. Leur origine est sans doute à rechercher dans les différents courants qui traversent alors les mouvements féministes. Dans les pays nordiques, d'abord en Suède, au Danemark, en Finlande et en Norvège, puis en Islande, en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas, les militantes partent à l'assaut des bastions détenus par les hommes. Elles participent plus activement à la vie publique en s'imposant dans les lieux de pouvoirs comme les parlements nationaux. A l'inverse, dans le reste de l'Europe, comme aux Etats-Unis d'ailleurs, la grande majorité des féministes ne cherchent pas à s'introduire dans les domaines masculins. Elles rejettent notamment

l'idée d'une plus grande participation politique. Le football féminin reflète parfaitement cette tendance. À l'exception des Finlandaises, pour qui le ballon rond ne représente en rien un vecteur d'intégration à la vie publique nationale, les sportives de l'Europe du Nord s'imposent plus massivement dans les instances dirigeantes : très tôt, elles militent en faveur de la mixité, de l'extension des catégories d'âge et développent un partenariat avec les institutions scolaires. Si ces mesures ne leur permettent pas d'assurer la parité au sein de leur fédération, elles assurent tout de même un progrès quantitatif et qualitatif de leur football. En Grande-Bretagne, en Italie ou encore en France, où les femmes ont fait adopter ces mesures plus tardivement, le football féminin demeure une pratique marginale : les effectifs peinent à décoller et le niveau de jeu reste faible.

Logiquement, cela s'en ressent lors des grandes compétitions internationales organisées par l'UEFA et la FIFA depuis le début des années 1990 : la coupe du monde, le championnat d'Europe et la coupe d'Europe des clubs champions sont largement dominés par les formations allemandes, suédoises, norvégiennes et danoises. Cependant que, sur la scène mondiale, elles doivent composer avec d'autres grandes nations du football comme les Etats-Unis et la Chine. Mais les résultats de ces épreuves ne reflètent pas seulement l'avancée des Européennes du nord dans la vie publique nationale. Ils contribuent à mieux les y intégrer. Les performances des footballeuses commencent à susciter l'intérêt des médias et du public. De fait, elles s'affirment progressivement comme les dignes représentantes de la nation. Leur football permet, comme celui des hommes, d'inculquer un sentiment d'appartenance à la communauté. En revanche, dans les pays où le football féminin continue à être

ignoré, les compétitions n'ont que peu d'influence sur le rôle des femmes. Au total, elles consolident les différences entre les pays.

La coupe du monde qui doit se dérouler en Chine à l'automne prochain confirme la domination des Nordiques. Parmi les cinq équipes européennes qualifiées pour la phase finale, on compte la Norvège, la Suède, le Danemark et l'Allemagne. Aussi, la recherche d'un meilleur équilibre entre les nations représente-t-il l'enjeu majeur pour le football féminin de ces prochaines années. Pour cela, il faudrait que les fédérations nationales et internationales de football assurent une meilleure promotion de la discipline dans les pays où elle reste sous-développée. La FIFA et l'UEFA pourraient par exemple leur accorder l'organisation d'un grand tournoi. Dans le même temps, les femmes de ces pays devront changer de stratégie et s'attacher à s'affirmer plus massivement dans la vie publique nationale.

Mais les dirigeants ne doivent-ils pas être plus ambitieux encore en admettant, comme certains en ont fait la suggestion en Allemagne et en Italie, la généralisation de la mixité dans les équipes adultes. En faisant ainsi disparaître la distinction entre football masculin et football féminin, on assurerait, sans aucun doute, une plus grande égalité entre les sexes.

Sources

I) Fonds d'archives publiques et privées

1) Archives FIFA

Correspondences with confederations

UEFA (1968-1976);

EXCO (1970-1977);

EXCO (1978-1981);

EXCO (1982-1986)

AFC (1951- 1970) ; (1971-1976) ; (1977-1983) ; (1984-1986) ; (1987-1989)

International F.A. Board

Correspondances with national associations

AUS pour Australie (1975- 1980)

CHN pour Chine populaire (1952-1986) ; (1987-...)

TPE pour Chine Taipei (1932-1998)

IND pour Inde(1947-1983)

IDN pour Indonésie (1965-...)

JPN pour Japon (1932-1994)

MAC pour Macao

MAS pour Malaisie (1953-1994)

NZL pour Nouvelle-Zélande (1971-1991)

PHI pour Philippines

SIN pour Singapour (1951-1999)

THA pour Thaïlande

DEN pour Danemark (1975-1998)

ENG pour Angleterre (1973-1976) ; (1977-1979) ; (1980-1981)

NOR pour Norvège

SWE pour Suède (1975-1996) ; (1932-74)

ITA pour Italie (1958-1972)

USA pour Etats-Unis (1973-1976)

HKG pour Hongkong (1973-1994)

SUI pour Suisse (1968-1971) ; (1972-1978)

SCO pour Ecosse (1975-1982) ; (1970-1974)

NED pour les Pays-Bas (1971-1986)

CAN pour Canada (1973-1983)

2) Archives F.F.F.:

- Commission centrale du football féminin du 18 avril au 16 mars 1979
- Dossier FIEFF (matches de préparation et coupe du monde au Mexique)
- Dossier UEFA (aide mémoire sur le football féminin 1972, communications de l'UEFA de septembre 1974, enquête sur le football féminin en Europe de 1985 et 1986, Règlement pour compétition saison 1987/1988)
- Dossier correspondances avec les fédérations étrangères (Espagne, Allemagne, Argentine, Italie, Suède, Belgique et Pays-Bas).
- Dépêche de l'AFP de juin 1990
- Reconnaissance du football féminin du 30 août 1969
- Pièces de la Ligue du Sud-Ouest
- Statut fédéral féminin
- Note à la commission des arbitres
- Pièces de la commission centrale fédérale

3) Autres fédérations :

- **allemande**, notamment les archives relatives à l'interdiction de 1955 puis celles d'après la reconnaissance en 1970

- **suisse**, plus particulièrement différentes correspondances entre 1965 et 1975, les statuts de la ligue de football féminin de 1970. Ces archives contiennent surtout plusieurs données statistiques relatives au football féminin en Europe, complétant ainsi les archives FIFA
- **anglaise** : minutes des différents comités de la fédération entre 1921 et 1991

4)Archives du Musée olympique :

- *Fédération Sportive Féminine Internationale (1926-27)*
- *F.I.M.S. (1947- 1963), archives de la commission médicale*
- *F.I.F.A. Football, programme 1934-1984, programme olympique 1934-66/ 1978+1980-84*
- *Femme et sport, réunion du comité d'organisation et d'étude des C.N.O., 1968.*

5)Archives de l'Imperial War Museum de Londres

Nous avons consulté les rapports des surintendantes d'usine sur les activités récréatives et le football ainsi que des bulletins d'usines de guerre :

WWC/ MUN 23/15 à 23/23

WWC/MUN 24/15 à 24/17

6) Archives de l'UNESCO

Plusieurs enquêtes dressent un état des lieux sur les cultures sportives dans différents pays européens entre 1952 et 1977. Elles sont complétées par différentes études statistiques.

AG 8 : REG 1 (1946-1956), 371.73 A 51, Part I, II, III

7)Archives du musée national du sport

Registre de la Fédération internationale de sport féminin (1921-1936)

8)Archives nationales de France

Intéressantes pour les fonds relatifs aux quotidiens *Le Journal* et de *L'Echo des sports*, proche d'Alice Milliat

8AR 255

8AR 417

9)Archives de Fémina Sport

Archives du premier club de football féminin (1921-1940)

10)Archives de la Société générale

La Société générale a créé un Cercle athlétique (C.A.S.G.) en 1904 qui comptait trois sections de football féminin dans l'Entre-deux-guerres. Plusieurs intérêts : finances, dossier du personnel des responsables du football féminin.

11)Archives du ministères des Affaires étrangères (Quai d'Orsay et Nantes)

Les archives du service des œuvres françaises à l'étranger contiennent des correspondances d'Alice Milliat : subventions pour des déplacements de l'équipe française de football féminin en Angleterre, Suisse, Portugal et Espagne.

Elles contiennent tout un dossier sur le sport féminin dans certains pays européens.

OXXXIV	85	1920 à 1922
	87 (courrier départ)	1920 à 1929
	89 (sports féminins)	1921 à 1924
	93 sports collectifs	1922 à 1927
	95 courrier départ	1923
	99 courrier départ	1926

100 idem	1928
101 idem	1928
102 idem	1928 à 1931
103 idem	1923

O 6/8 à 12 : 459 à 460

12)Archives de la préfecture de Paris (Musée plus bureau des associations reconnues d'utilité publique)

Plusieurs dossiers sur des proches d'Alice Milliat (E. Anthoine, F. Reichel, H. Paté) ainsi que sur la fédération de sport féminin concurrente.

13)Archives privées de Madeleine Boll

Ses archives privées contiennent des lettres de soutien, des coupures de presse (Il Giornale, Tempo, Pour Tous, Das Blick, France Soir, Il Dovere, La Suisse, La Semaine sportive, La Tribune de Lausanne) ainsi que son premier contrat de joueuse en Italie, à Milan, en 1965.

II) Sources imprimées

A) La Presse

1) Presse française

- (L')Auto
- (La) Dactylo parisienne. Bulletin de l'Union dactylographique parisienne, Dactylo-Sports, N°1, 6 juillet 1925
- (L')Echo des sports
- Match
- (La) Femme sportive
- France football (à partir de 1965)

- France football officiel
- Football association
- Football sélection
- (Le) Miroir des sports de 1919 à 1935
- Miroir Sprint (1968 à 1971)
- (Le) Miroir du football (1968 à 1978)
- Sportives, 1922
- (Les) Sports féminins, 1916
- (L')Union, journal local de la région rémoise
- (La) Vie au grand air de 1912 à 1918
- (La) Vie Féminine de 1917 à 1918

La bibliothèque Margueritte Durand a facilité notre travail puisqu'elle propose de nombreux dossiers de presse sur le sport féminin et le football en particulier :

- Antoinette, journal féminin de la C.G.T., de 1974 à 1980
- Don Quichotte, à partir de février 1928
- Femmes en mouvement, de 1978 à 1980
- (Les) Forces nouvelles, n°4, octobre 1931
- Heures claires des femmes, organe de l'Union des femmes françaises, proche du P.C.F., à partir de 1981

2) Presse anglaise et américaine

- Daily Mail (1917-1921)
- (The) Manchester Guardian (1918-1922)
- (The) New York Times (1970- 1986)
- Soccer corner (janvier 1981)
- (The) Sunday Times (1975-1986)
- (The) Times (1917- 1986)
- (The) Times Educational Supplement (1978-1986)

3) Presse irlandaise

- Irish Mail and Sport Mail (1918-1922)

- Sport of Dublin (1918-1922)
- Women's news. Irish feminist magazin (à partir de 1991)

4) Presse belge

- (La) Dernière Heure de 1920 à 1939, puis 1970 et 1971
- (L')Etoile belge (1918-1922)
- Nos Sportives (1929-1930)
- (Le) Soir de 1920 à 1922 puis 1970 et 1971
- (Les) Sports (1918 à 1922)
- (Les) Sports illustrées (1923-1934)
- (La) Vie sportive (1918-1922)

5) Presse allemande

- Berliner Tagesspiegel (octobre-novembre 1957)
- Emma (1977)
- Frankfurter Illustrierten (du 23 au 25 mars 1930)
- Frankfurter Nachrichten (à partir de 1970)
- Frankfurter Rundschau (2/11/1970)
- (Das) Illustrierte Blatt (27 Mars 1930)
- Kicker (1955-1987)
- Nürnberger Nachrichten (1955 puis à partir de 1970)
- Das Parlament, Die Woche im Bundeshaus. Aus politik und Zeitgeschichte, 28. Jahrgang/Nr223, Juni 1978
- Süddeutsche Zeitung (1970)

6) Presse italienne

- (Il) discobolo, journal de la section sportive du PCI (de 1968 à 1981)

7) Presse suisse

- (Le) sport suisse

- (La) tribune de Lausanne

8) Presse espagnole

- (El) Pais

Les différentes archives consultées contiennent plusieurs articles de journaux.

Archives FIFA :

- journaux d'Amérique centrale, notamment costaricains entre 1949 et 1970 concernant la première équipe de football féminin : *Diario de Costa Rica*, *(La) Estrella de Panama*, *Grafico Deportivo*, *(La) Hora*, *(El) Mundo Femenino*, *(La) Nacion*, *(La) Prensa Libre*, *Radar deportivo*,

Archives Femina :

- Femina Sport
- The Lancashire Daily Post, 29 avril 1920

B) Littérature sportive et témoignages

Almanach sportif luxembourgeois, Luxembourg, E. Nimax, 1922.

Bard Henri, Diffre Henri, *Le Football association. Etude technique et physiologique*, Paris, Librairie Doin & Cie, 1927.

Bei Josette, *Le Football féminin*, Nice, 1973.

Buytendijk F.J.J., *Le Football : une étude psychologique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1953.

Dubech Lucien, *Où va le sport ?*, Paris, 1930.

Giraudoux Jean, *Le Sport*, Paris, Hachette, 1928

Ledent René, Wellens Lucien, *Sport et hygiène. Guide pratique*, Liège, Bilio, 1925.

Lopez Sue, *Women on the ball. A guide to women's football*, London, Scarlett press, 1997.

Pefferkorn Maurice, *Le Football association*, Paris, Flammarion, 1921.

Rozet Georges, *Le Football, sport national*, Paris, Hachette, 1918.

Vignes Henri, *Le Sport chez la femme*, Paris, L. Rodstein, 1948.

Vandersmissen Franz, *Le Sport ouvrier. Publication de la centrale d'éducation ouvrière*, n°3, Bruxelles, L'Eglantine, 1928.

C) Annuaire des fédérations et autres recensements statistiques

- Deutsche Fussball Verband, de 1970 à 1986
- Fédération française de football, de 1970 à 1986
- Schweizerischer Fussball und Athletik Verband, *Jahresberichte*, Bern, de 1895 à 1986

Enfin, les fédérations suivantes nous ont envoyé des évolutions statistiques

-Belgique : évolution des licenciés hommes et femmes après 1986

-Suède : évolution des licenciés homme et femme de 1970 à 1980

-Pays-Bas : évolution des licenciées à partir de 1980

-Islande : évolution des licenciées à partir de 1986

Pour le Danemark

Danmarks Statistik Socialforskningsinstitutet, *Levevilkår i danmark, Statistik oversigt 1992*, (*Living conditions in Denmark. Compendium of statistics 1992*), Copenhagen, 1992

Pour la Finlande

Statistikcentralen, *Kvinnornasställing*, Helsinki, 1984, N° 72 (Office finlandais central de statistique, Position des femmes)

Pour la France

Ministère de la culture, service des études et de recherche, *Pratiques culturelles des Français, description socio-démographique. Evolution 1973-1991*, Paris, Dalloz, 1982.

Ministère de la jeunesse et des sports, *Evolution statistiques des femmes dans les disciplines olympiques*

Pour la Norvège

Statistisk sentralbyrå, *Kultur statistik*, Oslo, 1977 à 1992

Pour le Portugal

Instituto nacional de estatística, *Estatísticas da cultura desporto e recreio*, Lisbonne, 1984 à 1988

Pour la Suède

Statistiska Centralbyrån, *Politiska resurser och aktiviteter (1978-1994)*, rapport nr90, Stockholm, Sveriges officiella statistik, 1996

Pour l'Europe

Comité international olympique, *Evolution statistique de la participation des femmes depuis 1896*, 2004

Femmes d'Europe, donne plusieurs enquêtes statistiques sur la situation sociale et économique des femmes en Europe, ainsi que plusieurs enquêtes sur leur participation à la vie associative.

Union interparlementaire, *Les femmes dans les Parlements. 1945-2000, étude statistique mondiale*, Genève, UNI, 2000

Bibliographie

A) Histoire Générale

Anderson Benedict, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

Battail Jean-François, Boyer Régis, Fournier Vincent, *Les Sociétés scandinaves de la Réforme à nos jours*, Paris, PUF, 1992.

Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, Becker Jean-Jacques, Krumeich Gerd, Winter Jay, *Guerre et cultures 1914-1918*, Paris, A. Colin, 1994

Bédarida François, *La Société anglaise. Du milieu du XIXe Siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

Burguière André, Klapisch-Zuber, Segalen Martine, Zonabend Françoise, *Histoire de la famille*, tome 3, *Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986.

Chassaigne Philippe, Dard Olivier, Margolin Jean-Louis, Schirmann Sylvain, *Les Sociétés, la guerre, la paix*, Paris, CNES-SEDES, 2003.

Charle Christophe, *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001.

Corbin Alain (dir.), *L'Avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

Corbin Alain, Courtine Jean-Jacques, *Histoire du corps*, Tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, tome 2, Paris, Seuil, 2005.

Fol Jean-Jacques, *Les Pays Nordiques aux 19^{ème}-20^{ème}*, Paris, PUF, 1978.

Gaillard Jean-Michel, Rowley Anthony, *Histoire du continent européen (1850-2000)*, Paris, Seuil, 2001.

Hobsbawm Eric J., Ranger Terence, *The Invention of tradition*, Cambridge, Press University Cambridge, 1983.

Hobsbawm Eric J., *L'Ere des empires, 1875-1914*, Paris, Hachette, 1987.

Hobsbawm Eric J., *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992.

Kaelble Hartmut, *Vers une société européenne*, Paris, Belin, 1988.

Kaelble Hartmut, *Wege zur Demokratie. Von der französischen Revolution zur Europäischen Union*, Stuttgart, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2001.

Noiriel Gérard, *Etat, nation et immigration*, Paris, Gallimard, 2005.

Prost Antoine, Vincent Gérard, *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la Première guerre mondiale à nos jours », Paris, Seuil, 1999.

Prost Antoine, « Sociale et culturelle, indissociablement », dans Rioux Jean-Pierre, Sirinelli Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997.

Prost Antoine, Winter Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004.

Rémond René, *Religion et sociétés en Europe. La sécularisation aux XIXe et XXe siècles (1789-2000)*, Paris, Seuil, 2001.

Rioux Jean-Pierre, Sirinelli Jean-François (dir.), *Histoire culturelle de la France*, tome 4, *Le Temps des masses. Le Vingtième siècle*, Paris, Seuil, 2005.

Romano Sergio, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Seuil, 1977.

Rousseau Frédéric, *La Guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 2003.

Thiesse Anne-Marie, *La Création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 2001.

B) Histoire du sport et du football

Arnaud Pierre, Wahl Alfred, *Sport et relations internationales*, Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 septembre, Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, n°19, 1994.

Arnaud Pierre, *Les Origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Arnaud Pierre, Riordan James, *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Arnaud Pierre, « Sport et anti-féminisme : mythe ou réalité ? La construction historique d'une problématique identité féminine par le sport (1900-1930). Histoire et méthode » dans Fauché S., Callède J.-P., Gay-Lescot J.-L., Laplagne J.-P., *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Arnaud Pierre, Terret Thierry, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 2000, 2 tomes.

Bancel Nicolas, Gayman Jean-Marc, *Du Guerrier à l'athlète. Éléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, PUF, 2002.

Breuil Xavier, Dietschy Paul, « Le football et l'image de la femme dans l'entre-deux-guerres », dans Guido Laurent, Haver Gianni, *L'Image de la femme sportive*, Genève, Georg, 2003.

Defrance Jacques, « Henri Paté et l'engagement de l'Etat dans le champ de l'éducation physique et des sports (1918-1930) » dans *Cahier d'histoire*, Novembre 2002, pp. 55-78

Devron André, *Alice Milliat*, Paris, Vuibert, 2005.

Eisenberg Christiane, « *English sport* » und deutsche Bürger. *Eine Gesellschaftsgeschichte (1800- 1939)*, Paderborn, Schöningh, 1999.

Eisenberg Christiane, Lanfranchi Pierre, Mason Tony, Wahl Alfred, *FIFA 1904-2004. Le Siècle du football*, Paris, Le cherche midi, 2004.

Fishwick Nicolas, *English football and society, 1910-1950*, Manchester, Manchester University Press, 1989,

« Frauen in Sport und Kultur » dans *Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen. Frauen in Luxemburg 1880-1950*, Luxembourg, Ministère de la culture, 2000, pp. 255-308.

Guilianotti Richard, Williams John, *Games without frontiers. Football, identity and modernity*, Aldershot, Arena, 1994.

Koulouri Christina, *Sport et société bourgeoise. Les associations sportives en Grèce 1870-1922*, L'Harmattan, 2000.

Lenskyj Helen, "Whose sport? Whose Traditions? Canadian Women and sport in the twentieth Century", dans *The International Journal of the history of sports*, vol. 9, n°1, London, Frank Cass, Avril 1992, pp. 141-150.

Mason Tony, *Association Football and English society (1863-1914)*, Brighton, Harvester, 1980

Mason Tony, *Sport in Britain, a social history*, Cambridge, New-York, Portchester, Melbourne, Sydney, Cambridge University Press, 1988.

Melal Henri, Mignon Patrick, *Football : jeu et société. Les Cahiers de l'INSEP*, N°25, 1999.

Melling Alethea, " Cultural differentiation, Shared Aspiration : The Entente cordiale of international ladies football, 1920-1945", dans Mangan J.A., *Sport in Europe. Politics, class, gender*, London, Portland, Frank Kass, 1999.

-, « Charging Amazons and fair invader's : the 1922 Dick,Kerr Ladies' Soccer tour of North America- Sowing Seed », dans Mangan J.A., *Europe, sport, world. Shaping global societies*, London, Portland, Frank Cass, 2001.

Menneson Christine, Ebele Thierry, « Analyse socio-historique du football féminin en Alsace », dans P.Arnaud, T. Terret, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 127-139.

Riordan James, *Sport soviétique*, Paris, Vigot, 1980.

Krüger Arnd, Riordan James, Terret Thierry, *Histoire du sport en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Papa Antonio, Guido Panico, *Storia sociale del Calcio in Italia*, Bologne, Il Mulino, 2000.

Pfister Gertrud, Fasting Kari, Scraton Sheila, Vasquez Benilde, « Women and football- A contradiction ? The beginnings of women's football in Four countries », dans J.A Mangan, *Sport in Europe. Politics, class, gender*, London, Portland, Frank Cass, 1999, pp. 155-180.

Prud'Homme Laurence, « Identité du sport dit « féminin » à partir de l'exemple du football », dans J.L. Gay-Lescot, Laplagne J.P., *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan, 2000.

- , « Sexe faible et ballon rond. Esquisse du football féminin », dans P. Arnaud, T. Terret, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 2000, vol. 1, pp.111-126.

Prud'Homme Laurence, *Ces Dames du ballon rond. Histoire du football féminin en France au XXe siècle*, thèse dactylographiée, Lyon I, 2002.

Sport in Denmark. The development of danish Physical Education Training, Copenhagen, Det Danske Selskab, 1978.

Terret Thierry, *Sport et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, 4 tomes.

Thibault Jacques, « Les origines du sport féminin », dans Arnaud Pierre, *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Privat, 1987, pp. 331-340

Wahl Alfred, « Le footballeur français de l'amateurisme au salariat (1890-1926) », dans *Le Mouvement social*, n° 135, avril-juin 1986, pp. 7-30.

Wahl Alfred, *Les Archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Editions Gallimard/ Julliard, 1989.

Wahl Alfred, Lanfranchi Pierre, *Les Footballeurs professionnels des années 1930 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

Wahl Alfred, *La Balle au pied. Histoire du football*, Paris, Découvertes Gallimard, 2000.

Wahl Alfred, « Sport et politique » dans Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 2003, pp. 1171-1176.

Williams John, Woodhouse Jackie, « Can play, will play? Women and football in Britain », dans Williams John, Wagg Stephen, *British football and social change. Getting into Europe*, Leicester, Leicester University Press, 1991.

Williamson David, *The Belles of the ball*, Devon, 1991.

C) Histoire des femmes

Auslander Leora, Zancarini-Fournel Michelle, (dir.), *Différences des sexes et protection sociale (XIXe-XXe)*, Saint-Denis, Presse Universitaire de Vincennes, 1995.

Bard Christine, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1918*, Paris, Fayard, 1995

Bard Christine, *La Garçonne. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998.

Bard Christine (dir.), *Un Siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.

Bonnes Marie Noëlle, « Les Anglaises et l'effort de guerre de 1914-1918 » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, mai 2000, n° 198, pp. 79-98.

Capdevila Luc, Rouquet François, Virgili Fabrice, Voldman Danièle, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot & Rivages, 2003.

Cohen Yolande, Thébaud Françoise (dir.), *Féminismes et identités nationales en Europe. Le processus d'intégration des femmes au politique*, Lyon, PPSH- Centre Jacques Cartier, 1998.

Hoock-Demarle Marie-Claire, *Femmes, Nations, Europe*, Paris, CERIC, 1995.

Delorme-Hoechstetter, Marielle, « Aux origines d'HEC jeunes filles, Louli Sanua » dans *Travail, genre et société*, n°4, 2000, L'Harmattan, pp. 77-91

Denis Marie, Van Rokeghem Suzanne, *Le Féminisme est dans la rue, Belgique (1970-1975)*, Bruxelles, Politique et Histoire, 1992.

Downs Laura Lee, *L'Inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002.

-, « Histoire du genre en Grande-Bretagne (1968-2000) », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Belin, n° 51-4 bis, 2004.

Dubesset Mathilde, Thébaud Françoise, Vincent Catherine, « Les munitionnettes de la Seine », dans le *Cahier du Mouvement social, 1914-1918, l'autre front*, n°2, 1977

Duby Georges, Perrot Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, tome 4, sous la direction de Fraisse Geneviève, Perrot Pichelle, Paris, Perrin, 2002.

Duby Georges, Perrot Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, tome 5, sous la direction Thébaud Françoise, Paris, Perrin, 2002

Fauré Christine, *Encyclopédie politique et historique des femmes. Europe et Amérique du Nord*, Paris, PUF, 1997.

Gardey Delphine, *La Dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930)*, Paris, Belin, 2001.

Grazia (de) Victoria, *Le Donne nel regime fascista*, Venise, Marsilio, 1993.

Gubin Eliane, Van Molle Leen, *Femmes et politique en Belgique*, Bruxelles, Editions Racine, 1998.

Gubin Eliane, Jacques Catherine, Rochefort Florence, Studer Brigitte, Thébaud Françoise, Zancarini-Fournel Michelle, *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2004.

Heinen Jacqueline, Del Re Alisa, *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996

Klejman Florence, Rochefort Florence, *L'Egalité en marche. Le Féminisme sous la IIIe République*, Paris, FNSP, 1989.

Marques-Pereira Bérengère, *La Citoyenneté politique des femmes*, Paris, Armand Colin, 2003.

Offen Karen, *European feminism, 1700-1950. A Political History*, Stanford, University Press, 2000.

Perrot Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

Schweitzer Sylvie, *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux 19^{ème} - 20^{ème}*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Scott Joan W., Tilly Louise A., *Les Femmes, le travail et la famille*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2002

Skar Torild, « Les femmes dans la vie politique des pays nordiques » dans *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXXV, n° 4, 1983, pp. 693-712.

Sineau Mariette, « Quel pouvoir politique pour les femmes ? États des lieux et comparaison européennes », dans Gaspard Françoise (dir.), *Les Femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Sohn Anne-Marie, Thélamon Françoise, *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998.

Thalmann Rita, *La Tentation nationaliste*, Paris, Deux Temps Tierce, 1990

Thébaud Françoise, *La Femme au temps de la guerre de 1914*, Paris, Stock, 1986.

Thébaud Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, ENS Editions Fontenay/Saint-Cloud, 1998.

Wishnia Judith, « Natalisme et nationalisme pendant la première guerre mondiale », dans *Vingtième siècle*, Jan.-mars 1995, pp. 30-39

D) Revues

Actes de la recherche en sciences sociales, N° 103, (Les Enjeux du football), juin 1994.

Clio. Histoire, Femmes et sociétés, n°12, (Le Genre de la nation), Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 2000.

Clio. Histoire, Femmes et sociétés, N° 18, (Coéducation et mixité), Toulouse, Presse Universitaire Le Mirail, 2003.

(Le) Mouvement social, n° 198, (Féminin et masculin, sous la direction d'Anne-Marie Sohn), janvier-mars 2002.

Soccer and society, N°2/3, (Soccer, Women, Sexual Liberation. Kicking off New Era), Ete/Automne 2003.

Sociétés et représentations, N° 7, (Football et sociétés), décembre 1998.

Vingtième siècle. Revue d'histoire, N° 26, (Le Football, sport du siècle), avril-juin 1990.

Vingtième Siècle. Revue d'histoire, N° 75, (Histoire des femmes, Histoire des genres), juillet-septembre 2002.

E) Essai

Bourdieu Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

De Beauvoir Simone, *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949

Detrez Christine, *La Construction sociale du corps*, Paris, Seuil, 2002.

F) Ouvrages non scientifiques sur l'histoire du football féminin

Abisuga Christopher, Awurumibe Harry, *Genesis of female soccer in Nigeria*, Lagos, CA/HA, 1991.

Banuelos J., Calderon Carlos, Sotelo Greco, Krauze Leon, *Cronica del futbol mexicano*, 4 vol., Mexico, Clio, 1998.

Duke Vic, Crolley Liz, *Football, nationality and the state*, New-York, A.W. Longman, 1996.

Easby Josh, *Soccer annual*, Auckland, MOA, 1974

Enciclopedia mundial del futbol, Barcelona, Oceano, 1982, pp. 365-369.

Fechtig Beate, *Frauen und Fussball*, Dortmund, Ebersbach Verlag, 1995.

FIFA, *Deuxième symposium sur le football féminin*, Los Angeles, 7-8 juillet 1999.

Foulds S., Harris P., *A America's soccer heritage. A history of the game*, pp. 91-98.

Frankfurt am Ball, Eintracht und FSV. 100 Jahre Fussball Geschichte, Francfort am Main, Nest Verlag, 1999.

Hartwig Wolfgang, Weise Günter, *100 Jahre Fussball in Berlin*, Berlin, Sport Verlag Berlin, 1997.

Hilton Tony, *An association with soccer*, Auckland, The Sporting Press Ltd, 1991.

Kuhn Helmut, *Fussball in den USA*, Bremen, Temmen, 1994.

Leali Gianni, Risaliti Monica, *Il calcio al femminile*, Roma, Società stampa sportiva, 1996.

Newsham Gail, *In a league of their own*, Londres, Scarlett press, 1997.

Nenzda Jürgen, Hoffmann Eduard, " Kicken statt Bügeln", dans *Copa: Das Profi-Fussball Magazin*, octobre 2000, n° 8.

Pennachia Mario, *Il Calcio in Italia*, Turin, UTET, 1999.

Ruane Jeremy, « New Zealand women's soccer. A history » dans *Women soccer world*, Mai/Juin 1998, pp. 24-25.

Table des matières

	Pages
INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
PREMIÈRE PARTIE : Splendeur et misères du football féminin (1916-début des années 1950)	21
Chapitre 1 : Femmes, football et patriotisme pendant la Première Guerre mondiale (1916-1921)	24
1. Le développement du football féminin pendant la Grande Guerre	24
a) Les femmes, le sport et le football avant 1914	24
b) Les processus d'implantation du football féminin	34
2. Le football comme vecteur d'émancipation politique ?	43
a) Football féminin et patriotisme	43
b) Résistance ou consentement ? Les sociétés en guerre et le sport féminin	50
3. Les « sorties de guerre » : l'âge d'or du football féminin	58
a) Les femmes affirment leur conquête	58
b) Les rencontres internationales : le sacre de la footballeuse	63
c) Des représentations ambivalentes	68
Chapitre 2 : Le football féminin : sport élu ou sport déchu ? Évolution de la pratique et de ses représentations dans la première moitié des années 1920	77
1. Évolution du football féminin en Europe (1921-1925)	77
a) En France et en Belgique : un football relativement dynamique	77
b) Le déclin du football féminin britannique	87
2. « Il faut savoir finir une guerre » : le retour à l'ordre footballistique	90
a) Des attitudes divergentes en Grande-Bretagne et sur le continent	90
b) Le football comme vecteur d'exclusion politique ?	105
Chapitre 3 : Vers une pratique clandestine : Femme, football et exclusion politique	111
1. Le football « introuvable » : sports féminins et relations internationales	111
a) La création de la FSFI et la place du football dans la stratégie d'Alice Milliat	111
b) Les premières difficultés pour le football féminin	119
c) Le rejet du football féminin après 1924	124

2. Les footballeuses vers la clandestinité sportive	138
a) Le déclin du football féminin en France et en Belgique	138
b) Le temps des clandestines	143

DEUXIÈME PARTIE : Les chemins de l'intégration (1955-début des années 1970) 153

Chapitre 4 : Le renouveau de la pratique de 1955 jusqu'au milieu des années 1960 157

1. Un football féminin sur la défensive ?	157
a) L'émergence d'une nouvelle génération de sportives	157
b) Un refus catégorique des fédérations	168
2. Les femmes sortent de la clandestinité : football féminin et sensationnalisme	173
a) La première internationale du football féminin	173
b) L'affaire Madeleine Boll	179

Chapitre 5 : Développement et organisation du jeu après 1965 185

1. Le développement du football féminin	185
a) Le football comme expression du féminisme	185
b) Sens et signification du féminisme footballistique	197
2. Vers la seconde internationale du football féminin	203
a) Les premières rencontres internationales	203
b) Le poids de l'Europe dans le football féminin mondial	207
c) La création de la Fédération internationale et européenne de football féminin	210

Chapitre 6 : La reconnaissance officielle du football féminin 214

1. L'attentisme des milieux footballistiques	214
a) Spectateurs et médias	214
b) Les « Maisons rouges » et le football féminin	224
c) Les premières reconnaissances	231
2. La deuxième coupe du monde féminine et ses conséquences	237
a) Mexico 1971	237
b) L'intervention de l'UEFA	244

TROISIÈME PARTIE : La vie au sein des fédérations (de 1971 jusqu'à nos jours) 253

Chapitre 7 : Le désenchantement des footballeuses au cours des années 1970 256

1. Une politique de non-développement	256
a) Organisation de la pratique	256
b) Des règlements restrictifs	263
c) Une mesure insuffisante	270
2. Une dynamique internationale enrayée	279
a) Le contrôle des échanges internationaux	279
b) L'Asie et l'Amérique du Nord au secours de l'Europe	288
Chapitre 8 : Les combats des « Trente glorieuses ».	
L'évolution du football féminin en Europe (1971-2000)	298
1. L'Europe des inégalités	298
a) Les disparités Nord/Sud	298
b) L'influence des féminismes dans le développement de la pratique	304
2. Le football des jeunes	316
a) L'extension des catégories d'âge	316
b) La mixité dans les associations sportives	321
c) Le football à l'école	327
3. Le football des adultes	332
a) Les compétitions nationales	332
b) Dirigeantes et entraîneuses	337
Chapitre 9 : Vers une nouvelle géopolitique du football ?	342
1. La création des compétitions officielles	342
a) Le difficile accouchement du championnat d'Europe féminin	342
b) Vers la coupe du monde FIFA	349
2. L'affirmation des Européennes dans la vie publique	365
a) L'émergence d'une nouvelle hiérarchie footballistique en Europe	365
b) La médiatisation croissante du football féminin	376
CONCLUSION GÉNÉRALE	393
SOURCES	402
BIBLIOGRAPHIE	412
ANNEXES	420